John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
243.5
v.4

Digitized by the Internet Archive
in 2010

http://www.archive.org/details/abrgdelhisto04thou

ABREGÉ
DE L'HISTOIRE
UNIVERSELLE

De J. A. de Thou.

TOME QUATRIEME.

ABREGÉ
DE L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
De J. A. de Thou.
TOME QUATRIÈME.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE *DE J. A. DE THOU.*

AVEC DES REMARQUES

Sur le texte de cet Auteur, & sur la traduction qu'on a publiée de son ouvrage en 1734.

Par M. REMOND DE STE ALBINE, *de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Prusse.*

TOME QUATRIEME.

A LA HAYE.

M DCC. LIX.

ADAMS
243.5
v.4

SOMMAIRES
DES LIVRES
Contenus dans ce quatrieme Volume.

Sommaire du Livre XVIII.

CHARL. IX. 1567.

Commerce des Anglois dans la Ruſſie. On propoſe le mariage de l'Archiduc Charles avec Elizabeth. Etrange délire de Jean-Frederic de Saxe. L'Electeur de Saxe aſſiege Gotha. Cette ville capitule. Supplice de Grombach & de ſes complices. Entrée ignominieuſe de Jean-Frederic de Saxe dans Vienne. Mort de Philippe, Landgrave de Heſſe ; d'Erneſt, Duc de Brunſwic ; de l'Electeur de Treves ; du Prince de Porcien. Campagne en Hongrie. Suite de la guerre dans le nord. Différend entre le Roi de Danemarck

CHARL. IX. 1567. *& les Ducs de Holſtein. Les troubles continuent dans les Pays-bas. Retraite du Prince d'Orange. Le Roi d'Eſpagne ſe détermine à uſer de rigueur contre les Flamands. Arrivée du Duc d'Albe à Bruxelles. Il fait arrêter les Comtes d'Egmont & de Hornes. Etabliſſement du Conſeil des Sept. On conſtruit une citadelle à Anvers. Diviſions en Toſcane. Brouilleries entre Guillaume & Louis de Gonzague. Digreſſion ſur la ville de Cazal. Affaires de Genes. Fin de la guerre de Corſe. Bons & mauvais ſuccès des Proteſtans en France. Siege de Chartres par le Prince de Condé. Paix de Longjumeau. Expédition des françois en Amerique. Mort de Don Carlos, fils de Philippe II. Mort de la Reine d'Eſpagne. Suites des troubles des Pays-bas. La Ducheſſe de Parme ſe démet du gouvernement de ces provinces. Echecs des rebelles. Les Eſpagnols à leur tour eſſuyent un*

1568.

fâcheux revers. Condamnation des Comtes d'Egmont & de Hornes. Le Duc d'Albe prend le commandement de l'armée royale. Bataille de Gemmingen gagnée par ce général sur Louis de Naſſau. Vains efforts de l'Empereur auprès de Philippe, en faveur des Flamands. Le Prince d'Orange vient au ſecours des confédérés avec une armée nombreuſe. Il paſſe la Meuſe à la vûe du Duc d'Albe. Echec des confédérés. Ils remportent un avantage. Complot formé en Ecoſſe contre le Régent. Marie Stuard ſort de priſon. Elle perd une bataille, & paſſe en Angleterre. Conduite d'Elizabeth à l'égard de cette Princeſſe. Le Régent d'Ecoſſe ſe rend en Angleterre, à la tête d'une députation des Ecoſſois. Preuves contre Marie Stuard, diſcutées contradictoirement devant les commiſſaires d'Elizabeth. Hamilton, Duc de Châtelleraut, diſpute la régence d'Ecoſſe au Comte

CHARL. IX. 1568.

CHARL. IX. 1568.

de Murray. Eric, Roi de Suede, est détrôné. Continuation de la guerre entre la Russie & la Pologne. Les Arabes se révoltent contre la Porte. Nouvelle treve entre l'Empereur Maximilien II & les Turcs. Mort du Duc de Prusse, de Henri de Brunswic, du Duc de Wirtemberg. La bulle In Cœnâ Domini.

Sommaire du Livre XIX.

TRoisieme guerre civile en France. Retraite du Chancelier de l'Hôpital. Les Protestans rassemblent leurs forces à la Rochelle. Schomberg envoyé par Charles IX au Prince d'Orange. Le Duc d'Anjou, à la tête de l'armée royale, marche contre les Protestans. Tentative de Coligny, pour enlever le quartier de ce Prince. Secours fournis aux Protestans par Elizabeth. Fumée va sans succès en

Allemagne de la part du Roi. Prise de Saint Michel en l'Herm par les Rochelois. Siege de Sancerre. Plusieurs entreprises manquées par les Protestans. Bataille de Jarnac. Le Prince de Condé défait, pris & tué. Son éloge. Le Prince de Bearn & le jeune Prince de Condé sont déclarés chefs du parti. Mort du jeune Brissac, & de d'Andelot. Le Duc de Deux Ponts pénetre dans le cœur du royaume, & prend la Charité. Mort de ce Prince. Combat entre les royalistes & les confédérés. Montgommery remet la Reine de Navarre en possession du Bearn. Siege de Poitiers par l'Amiral. Arrêt du Parlement de Paris contre Coligny. Le Duc d'Anjou passe la Vienne. Bataille de Moncontour. Mouy assassiné. Nyort, Lusignan, & quelques autres places, rentrent dans l'obéissance. Diversité d'avis dans le Conseil du Roi. Le Prince de

CHARL. IX. 1569.

CHARL. IX. 1569.

Bearn & le Prince de Condé quittent la Rochelle. La ville de Nismes, surprise par les Protestans. L'armée du Roi fait le siege de Saint Jean d'Angely. Mort du Comte de Martigues. Marie de Barbançon défend le château de Benegon. Prise de Marans & des isles de Marennes. Charles IX renvoye les troupes italiennes. Côme de Medicis créé Grand Duc de Toscane par Pie V. Divisions entre le Sénat & le peuple de Dantzick, qui ont lieu de s'en repentir. Les hostilités recommencent entre les Suedois & les Danois. Affaires d'Ecosse. Conspiration en Angleterre. Le Duc de Norfolck est arrêté. Nouveau sujet de mésintelligence entre Elizabeth & Philippe II. Ce Prince surcharge d'impositions les Pays-bas. Monument de l'orgueil du Duc d'Albe.

CHARL. IX. 1570.

Sommaire du Livre XX.

LE Régent d'Ecoſſe eſt aſſaſſiné. Bulle de Pie V contre Elizabeth. Réponſe de cette Reine aux ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne, chargés de demander la liberté de Marie Stuard. Le Duc de Lenox eſt élû Régent d'Ecoſſe. Continuation de la guerre civile en France. Négociations de paix, ſans effet. Les montagnards des Pyrenées offrent leurs ſervices au Prince de Bearn. Mort de la Loue. L'armée proteſtante ſe rend dans le Vivarais, de-là dans le Forez. Maladie de Coligny. Il refuſe une treve propoſée par la Cour. Exploits en Saintonge & en Poitou. La Noue aſſiege Luçon. Combat de Sainte Gemme. Les Proteſtans s'emparent de Saintes, & reprennent Brouage. Dernier exploit de Blaiſe de Mont-

CHARL. IX. 1570. *luc. Mariage de Charles IX avec Elizabeth d'Autriche. Conclusion de la paix entre le Danemark & la Suede. Diete de Spire. Philippe II épouse l'Archiducheſſe Anne en troiſiemes nôces. Guerre de Grenade. Les Moriſques éliſent un Roi. Don Juan d'Autriche déclaré Généraliſſime des troupes employées contre les rebelles. Conſpiration contre le Roi des Moriſques. Abdala ſuccede à la prétendue royauté d'Aben Humeïa. Négociation pour faire rentrer les rebelles dans le devoir. Fin de la guerre de Grenade. Selim II demande l'iſle de Chypre aux Venitiens. Ligue des Venitiens avec le Pape & le Roi d'Eſpagne. Les Turcs débarquent ſans obſtacle dans l'iſle de Chypre. Ils aſſiegent Nicoſie. Après la priſe de cette place, ils marchent à Famagouſte. Séparation de la flotte*

1571. *chrétienne. Zeno, commandant de la flotte des Venitiens, dé-*

posé. Il est remplacé par Veniero. Contestations entre les Puissances liguées contre le Turc. Siege & prise de Famagouste. Diverses expéditions des Ottomans. La flotte chrétienne se rassemble. Arrivée de Don Juan d'Autriche en Italie. Départ de la flotte chrétienne. Bataille des isles Curzolari, ou de Lepante. La ville de Rome décerne à Colonne les plus grands honneurs. Légats envoyés par le Pape en diverses Cours. Proposition de mariage entre la Reine d'Angleterre & le Duc d'Anjou. Philippe II tente inutilement de faire épouser Marie Stuard à Don Juan d'Autriche. Elizabeth fait arrêter une seconde fois Norfolck. Mort du Duc de Lenox, Régent d'Ecosse. La régence est donnée au Comte de Marre. Le Duc de Medina-Celi est nommé gouverneur des Pays-bas. Griefs des Protestans de France. Tumulte à Orange & à Rouen. Le Roi & la Reine

CHARL. IX. 1571.

CHARL. IX. 1571.

font leur entrée à Paris. Lit de Juſtice. Couronnement de la Reine. Sédition à Paris. Mort du Cardinal de Châtillon. Lignerol aſſaſſiné. Retour de Coligny à la Cour. Les Eſpagnols s'emparent de Final. Nouvelle irruption des Moſcovites en Finlande. Les Tartares vengent les Finlandois. Mort de Joachim, Electeur de Brandebourg; de Jean, ſon frere; du Prince de Tranſilvanie; de Claude d'Eſpenſe, & de quelques autres Savans. Abolition de l'Ordre des Humiliés. *Tremblemens de terre.*

Sommaire du Livre XXI.

1572.

Alexandrin vient en France avec titre de Légat. Mort de Pie V. Election de Gregoire XIII. Le mariage du Prince de Navarre avec Marguerite de Valois eſt conclu. Traité d'alliance entre la France & l'Angleterre. Le

Duc de Norfolck & le Comte de Northumberland ſont exécutés, l'un à Londres, l'autre à Yorck. Arrivée de la Reine de Navarre à Paris, & ſa mort. Coligny preſſe le Roi de déclarer la guerre à l'Eſpagne. Réponſe de Morvilliers à un mémoire de l'Amiral. Ordonnance du Roi. Les amis de Coligny font tous leurs efforts, pour lui perſuader de s'éloigner de la Cour. Mariage du Prince de Condé. Célébration des nôces du Roi de Navarre, & de Marguerite, ſœur du Roi. Prétexte du Roi, pour faire entrer dans Paris le régiment des Gardes. Maurevel attente à la vie de Coligny. La Cour prend définitivement la réſolution d'exterminer les religionnaires. Journée de la Saint Barthelemi. Bonheur du jeune Caumont. Un aubeſpin fleurit dans le cimetiere des Innocens. Lit de Juſtice. Charles IX déclare que le maſſacre s'eſt fait

CHARL. IX. 1572.

par ſon ordre. Expédient abſurde, imaginé pour juſtifier ce maſſacre. Médailles frappées par ordre du Roi. Ce Prince défend les prêches par un édit. On exerce dans pluſieurs provinces les mêmes cruautés qu'à Paris. Sage conduite des ſeigneurs de Tende, de Saint Herem & de Simiane. Action généreuſe de Vezins. Du Rozier, fameux Miniſtre proteſtant, abjure le calviniſme. Cet exemple eſt ſuivi par le Roi de Navarre, par la Princeſſe, ſa ſœur, & par les deux Princeſſes de Condé. Le Prince de Condé renonce auſſi à la Religion proteſtante. Grande joie à Rome, à l'occaſion du maſſacre de Paris. Edit du Roi de Navarre en faveur de la Religion catholique. Deſſeins de la Reine mere ſur les Ducs d'Anjou & d'Alençon. Mort de Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne. L'Evêque de Valence eſt nommé ambaſſadeur auprès de la Nation Po-

lonoise. Pomponne de Bellievre, ambassadeur en Suisse, tâche d'y rendre odieuse la mémoire de Coligny. Supplice de Briquemaut & de Cavagne. Procession solemnelle des Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel. Charles IX essaye de regagner la confiance du Roi d'Espagne. Tentatives pour réduire la Rochelle. Massacre à Bordeaux. Le Roi charge la Noue de négocier la paix avec les Rochelois. Blocus de la Rochelle. Commencemens de la quatrieme guerre civile. Le Cardinal des Ursins, Légat en France. Il sollicite en vain la publication du Concile de Trente. Retour du Cardinal de Lorraine. Le bâtard d'Angoulême veut exciter à Paris un nouveau tumulte. Colique de Poitou. Nouvelle étoile. Succès des rebelles des Pays-bas. Medina-Celi n'ose se charger du gouvernement de ces provinces. Siege & prise de Mons par le Duc d'Albe. Rodolfe, fils de l'Em-

CHARL. IX. 1572.

CHARL. IX. 1572. *pereur Maximilien II, eſt couronné Roi de Hongrie. Mort de Barbe d'Autriche, & du Cardinal Hippolyte d'Eſt. Continuation de la guerre entre les Turcs & les Venitiens. Don Juan d'Autriche arrive à Corfou. Nouveaux débats entre les Généraux chrétiens. Expédition manquée par la faute des Eſpagnols. Les chrétiens aſſiegent Navarin.*

Sommaire du Livre XXII.

1573. *Conclusion de la paix entre les Venitiens & la Porte. Philippe II porte la guerre en Afrique. Reddition de Tunis. Biſerte ouvre auſſi ſes portes à Don Juan. Siege de Harlem dans les Pays-bas. Paix entre l'Eſpagne & l'Angleterre. Le Comte de Boſſut diſperſe la flotte du Prince d'Orange. Secours de Harlem, battu. La ville ſe rend à diſcrétion. Ré-*

volte des troupes espagnoles. La flotte du Comte de Boſſut eſt miſe en déroute, & il eſt fait priſonnier. Siege d'Alcmar. Don Louis de Requeſens eſt nommé gouverneur des Pays-bas. Négociations de Schomberg pour la France auprès des Princes d'Allemagne. Traité de Charles IX avec le Prince d'Orange. L'Empereur s'efforce de procurer à l'Archiduc Erneſt la couronne de Pologne. Cet Archiduc n'eſt pas le ſeul concurrent du Duc d'Anjou. Diete tenue en Pologne, pour fixer le tems & le lieu de l'élection. Gilles de Noailles, envoyé en Pologne. Artifices des factions oppoſées au Duc d'Anjou. Continuation de la quatrieme guerre civile en France. Siege de la Rochelle. Pluſieurs faux transfuges s'introduiſent dans la ville. Ambaſſade du Comte de Retz en Angleterre. Le Comte de Worcheſter tient ſur les fonts la

CHARL. IX, 1573.

CHARL. IX. 1573.

fille de Charles IX, au nom d'Elizabeth. Négociation pour le mariage du Duc d'Alençon. Douglas, Comte de Morton, eſt déclaré Viceroi d'Ecoſſe. La citadelle d'Edimbourg ſe rend aux Anglois. Arrivée du Duc d'Anjou au camp devant la Rochelle. Conférences inutiles. Le Duc d'Aumale eſt tué. La Noue abandonne les Rochelois. Vigoureuſe réſiſtance de la ville de Sancerre. Murmures des troupes employées au ſiege de la Rochelle. Attaque des caſemates. Mayenne & Nevers ſont bleſſés. Montgommery vient au ſecours des Rochelois avec une nombreuſe flotte. Conſpiration du Duc d'Alençon, du Roi de Navarre & du Prince de Condé. Le Duc d'Anjou eſt élû Roi de Pologne. Ce Prince court un grand danger. Paix avec les Rochelois. La ville de Sancerre capitule. Mort du Duc de Longueville, & du

Duc d'Uzès. La république de Pologne envoye une ambaſſade à ſon nouveau Souverain. Honneurs rendus aux ambaſſadeurs polonois. Cérémonies obſervées à la lecture du diplôme d'élection. Irruption des Moſcovites en Livonie. Départ du Roi de Pologne. Les Proteſtans de Guyenne & de Languedoc font de nouvelles demandes. Charles IX tombe malade. Tentative ſur la Rochelle. Horribles inondations. Mort du Chancelier de l'Hôpital. Entrée de Henri à Cracovie. Manifeſte des Proteſtans de France. Le Duc d'Alençon obtient la Lieutenance générale du royaume. Il eſt traverſé par la Reine, ſa mere. Entrepriſe imprudente des religionnaires, pour le faire déclarer en leur faveur. On informe contre les adherens de ce Prince & du Roi de Navarre, & l'on en arrête pluſieurs. La Mole & Coconas ſont condamnés à mort. On

CHARL. IX. 1573.

1574.

CHARL. IX. 1574.

s'assure de François de Montmorency & du Maréchal de Cossé. La Cour donne des gardes au Duc d'Alençon & au Roi de Navarre. Fuite du Prince de Condé. Prise de Domfront. Montgommery y est fait prisonnier. Catherine de Medicis déclarée régente. Mort de Charles IX. Son portrait. Mort de Cosme, Grand Duc de Toscane.

Fin des Sommaires de ce quatrieme Volume.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XVIII.

UN EVENEMENT, dont l'Angleterre tira de grands avantages, fut pour elle une compensation du refus que la France faisoit de lui restituer Calais. L'an 1553, André Judde, George Barnes & Antoine Husey, riches Négocians de Londres, avoient équipé un Vaisseau, pour chercher un chemin vers la Chine par le Nord de l'Eu- 1567. CHARL. IX.

CHARL. IX. 1567.

rope. Hugue, Baron de Willoughby, qui commandoit ce Bâtiment, étant mort de froid, Richard Chanceller son Lieutenant avoit continué sa route, & étoit arrivé à l'embouchure de la Dwine au soixante-troisieme dégré de Latitude Septentrionale. De-là, il s'étoit rendu par terre à Moscou. Le Czar Jean Basilowitz l'avoit reçû très-favorablement, & lui avoit promis qu'il accorderoit de grands privileges aux Anglois, s'ils pouvoient faire passer par mer dans ses Etats les marchandises, qu'il ne tiroit que difficilement par terre. On avoit profité de cette ouverture à Londres, & il s'y étoit établi une Compagnie, qui fournissoit tous les ans une grande quantité de draps à la Russie. Basilowitz, sentant l'utilité dont lui étoient les Anglois, envoya cette année 1567 des Ambassadeurs à Elizabeth, pour conclure un traité de commerce entre les deux Puissances. A la faveur de ce traité, les Anglois firent d'immenses profits. En remontant la Dwine sur des canots, ils trouverent le moyen de transporter sans beaucoup de frais leurs marchandises jusqu'au Wologda, & de-là par terre jusqu'à Jaroslaw,

Commerce des Anglois dans la Russie.

d'où l'on descend par le Volga en trente jours à Astracan. Encouragés par ces succès, ils passerent la mer Caspienne, & ils pénétrerent par le Masanderan & le Chorazan jusqu'à Tauris & à Casbin. CHARL. IX. 1567.

La réputation de leur Reine faisoit rechercher sa main par plusieurs Princes. L'Empereur la demanda pour l'Archiduc Charles. On convint aisément des articles du contrat de mariage, qui regardoient les titres & les intérêts des deux Parties, ainsi que les droits des enfans; mais il se présenta une difficulté. Maximilien désiroit que l'Archiduc son frere eût une Eglise, dans laquelle lui & les siens eussent le libre exercice de la Religion Catholique. Le Conseil d'Elizabeth prétendit, qu'une pareille concession blesseroit la conscience de cette Princesse, & l'exposeroit au danger de perdre la couronne, peut-être même la vie. L'Archiduc parut disposé à se contenter d'une Chapelle particuliere, pourvû qu'on ne fît pas une recherche trop exacte des personnes, qui voudroient y être admises. Il ne put même obtenir cet article, & la négociation fut rompue. Quoique l'Em- On propose le mariage de l'Archiduc Charles avec Elizabeth.

CHARL. IX. 1567.

pereur n'eût pas réussi dans son projet, il conserva toujours une telle considération pour Elizabeth, qu'il empêcha ou retarda, autant qu'il put, les effets de la mauvaise volonté du Pape, & les entreprises du Roi d'Espagne contre cette Reine.

Etrange délire de Jean-Frederic de Saxe.

Tandis que cette Princesse refusoit les partis considérables, qui se présentoient pour l'épouser, Jean-Frederic de Saxe, Prince à la vérité d'une grande naissance, mais d'une fortune médiocre, & d'un mérite qui l'étoit encore plus, se persuada qu'elle avoit pour lui une forte passion. Il étoit fils aîné de feu Jean-Frederic, qui avoit été dépouillé de l'Electorat de Saxe. Grombach, ce fameux proscrit dont nous avons parlé plusieurs fois, lui avoit mis en tête de recouvrer les Etats enlevés à l'Electeur son pere. Pour l'affermir dans ce dessein, Grombach avoit supposé des lettres en chiffre, par lesquelles Elizabeth marquoit au Prince, qu'elle n'attendoit, pour l'épouser, que le moment où il se seroit signalé par cet exploit éclatant. M. de Thou ajoute, que l'artificieux meurtrier de Zobel [a], profitant de la circonstance

[a] Il a été dit dans le Livre IX. que Grombach avoit fait assassiner *Zobel* Evêque de *Wurtzbourg*.

d'une maladie de la Reine d'Angleterre, avoit apoſté une fille proſtituée, qui étoit allée trouver le Duc à Erford ; que cette effrontée, priſe par le Prince pour Elizabeth, lui avoit dit que, l'aimant éperduement, elle avoit feint d'être malade, & s'étoit miſe en route avec autant de diligence que de ſecret, afin de s'entretenir avec lui ; que Jean-Frederic avoit eu avec elle une longue conférence ; qu'après les plus tendres embraſſemens elle avoit pris congé de lui, & qu'elle lui avoit donné les plus fortes aſſurances de lui envoyer de puiſſans ſecours.

CHARL. IX. 1567.

Séduit par une fourbe ſi groſſiere, Jean-Frederic avoit formé les plus vaſtes projets. Avec l'aide de Grombach & des autres proſcrits, il ſe propoſoit de lever huit mille hommes de Cavalerie & quatre Régimens d'Infanterie. Une partie de ces troupes devoit envahir l'Electorat de Saxe ; l'autre étoit deſtinée à ravager la Thuringe & la Franconie, particuliérement l'Evêché de Wurtzbourg. Les rebelles comptoient après cela de s'aſſembler à Wittemberg ; d'y proclamer le Duc, non-ſeulement Electeur

de Saxe, mais Empereur ; de forcer
CHARL. IX. 1567. l'Empire à le reconnoître en cette qualité ; de donner à la République Germanique une forme nouvelle, & de se défaire de tous ceux qui refuseroient d'obéir. Ce complot ayant été découvert, Jean-Frederic fut mis au ban de l'Empire, & l'Empereur chargea Auguste Electeur de Saxe de l'exécution du décret prononcé contre ce Prince. L'Electeur, après avoir investi
L'Electeur de Saxe assiege Gotha. la Ville de Gotha, fit sommer les habitans de lui livrer le Duc & ses Conseillers, & de recevoir Jean-Guillaume de Saxe [a] pour Souverain. Tant par un reste d'attachement pour Jean-Frederic, que par la crainte de Grombach qui menaçoit de mettre le feu à la Ville, s'ils parloient de se rendre, ils soutinrent un siege de trois mois. Enfin réduits aux dernieres extrémités, & secondés des soldats mêmes de la garnison, qui, ne s'étant engagés que pour trois mois, ne voulurent pas servir plus long-tems ; ils se saisirent de Grombach & des autres principaux proscrits, les enfermerent dans d'étroites prisons, & informerent l'Electeur, qu'ils étoient prêts à lui ouvrir

[a] Frere cadet du Duc de *Gotha*.

leurs portes moyennant certaines conditions. Jean-Frederic, comme s'il eût été encore le maître de la Ville, écrivit de son côté à ce Prince, au Prince Jean-Guillaume de Saxe, & aux Commissaires de l'Empereur. Ses lettres portoient qu'il se prêteroit volontiers à une négociation, si l'Electeur Palatin & Guillaume Duc de Cleves vouloient, conjointement avec le Landgrave Philippe de Hesse son beau-pere, se porter pour médiateurs. On accorda aux habitans leurs demandes, mais on ne lui fit aucune réponse. Au jour marqué, la capitulation fut signée. Il y fut stipulé que la garnison sortiroit de la Ville dans quatre heures sans tambours, & après avoir remis ses drapeaux; que l'on conserveroit aux Bourgeois leurs biens & leurs privileges; mais qu'ils prêteroient serment de fidélité à Jean-Guillaume de Saxe, & que Jean-Frederic & ses enfans demeureroient exclus de tous droits au Duché de Saxe Gotha; & que, si Jean-Guillaume mouroit sans enfans mâles, la succession seroit dévolue à l'Electeur de Saxe & à ses fils, & à leur défaut à la Maison de Hesse.

CHARL. IX. 1567.

Cette Ville capitule.

L'Electeur étant entré dans la Ville,

CHARL. IX. 1567.

Jean-Frederic fut arrêté, & remis entre les mains d'Othon Comte d'Eberſtein, de Fabien Schoyneych & de Chriſtophe Carolowiz, Commiſſaires de l'Empereur. La Ducheſſe de Gotha eut la liberté de ſe retirer où elle voudroit, & d'emporter tous les effets qui lui appartenoient. Grombach fut écartelé, ainſi que Bruch, Chancelier du Prince. On décapita Stein, le principal confident de Grombach. Jerôme Brandeſtein, Commandant du Château, eut le même ſort. Leurs corps furent enſuite coupés par quartiers, & les membres expoſés ſur des poteaux.

Supplice de Grombach & de ſes complices.

Jean-Frederic fut conduit à Vienne. On l'y fit entrer, aſſis dans un chariot découvert, & ayant un chapeau de paille ſur la tête. En cet équipage, on lui fit faire pluſieurs tours dans les principales places de la Ville. Il étoit eſcorté de cent Cavaliers, tant Saxons que Bavarois, & d'environ cinq cents Fantaſſins. Huit Enſeignes portoient devant le chariot leurs Drapeaux pliés & renverſés. Malgré la pluie qui tomboit en abondance, le peuple accourut en foule à un ſpectacle ſi nouveau. De Vienne, on transféra le priſonnier à Naples. Pluſieurs Puiſſances s'in-

Entrée ignominieuſe de Jean-Frederic de Saxe dans Vienne.

téreſſerent inutilement, pour lui faire rendre la liberté.

CHARL. IX. 1567.

Son beau-pere n'eut point la douleur de le voir dans cet état d'humiliation. Le Landgrave étoit mort, quelques jours avant l'entrée des troupes Electorales de Saxe dans la Ville de Gotha. Ce Prince étoit de la plus ancienne & de la plus illuſtre Maiſon de l'Empire, puiſqu'il tiroit ſon origine de Charles de Lorraine, frere de Lothaire, & oncle de Louis V dit *le Fainéant*, dernier Roi de la Race Carlovingienne. Il étoit né en 1504, près du camp de Guillaume Landgrave de Heſſe ſon pere, qui aſſiégeoit Chamb, Ville du Palatinat; & ce fut une eſpece de préſage de la vie guerriere qu'il devoit mener. La différence des Religions ayant troublé l'Allemagne, il ſe déclara zélé défenſeur des Proteſtans, & de la liberté Germanique. On a vû les diſgraces qu'il s'attira par ſon attachement à ce parti. Ennuyé d'une vie ſi agitée & ſi pleine de traverſes, il ne ſongea, dès qu'il fut ſorti de priſon, qu'à jouïr du repos, & il ne fit plus rien de mémorable, ſi ce n'eſt qu'en 1562 il envoya des troupes auxiliaires en France, à

Mort de Philippe Landgrave de Heſſe.

la ſollicitation du Prince de Condé.

CHARL. IX. 1567. Philippe de Heſſe étoit un Prince qui avoit de grandes qualités, mais il donna toujours moins à la prudence qu'à la valeur & à la fortune. Lorſqu'il ceſſa de faire la guerre, il cultiva les ſciences & les belles-lettres, & il fonda à Marpurg une Univerſité célebre, qu'il dota de fort gros revenus. Il enrichit conſidérablement auſſi les Hôpitaux établis à Heyne, à Braubach, à Hocheym & à Merckhauſen. « J'ajouterai, » *dit M. de Thou*, une choſe que pluſieurs ont regardée comme une plaiſanterie, & que je n'ai pas crû devoir » omettre. C'eſt que ce Prince avoit un » tempérament inépuiſable pour les » plaiſirs de l'amour; en ſorte qu'étant » d'ailleurs très-chaſte, n'ayant point de » maîtreſſes, & ne voyant que ſon épouſe, qui ne pouvoit le ſouffrir ſi ſouvent, » il conféra ſur cela avec ſes Miniſtres » ou Paſteurs, qui conſentirent qu'il prît » une ſeconde femme ou concubine, » dont la fréquentation le mit en état » d'en uſer plus moderément avec ſon » épouſe.

D'Erneſt, Duc de Brunſwic. Erneſt, Duc de Brunſwic, qui avoit toujours été très-uni au Landgrave de Heſſe, le ſuivit de près. Les Sujets d'Er-

neſt lui donnerent le ſurnom de *Pieux*, de *Conſtant* & de *Courageux*. CHARL. IX. 1567.

Le 9 Fevrier, Jean de Leyen, Archevêque & Electeur de Treves, étoit mort à Coblentz. Il avoit traité fort ſéverement ceux de ſes Sujets, qui vouloient changer de religion. On lui donna Jacques d'Eltz pour ſucceſſeur. De l'Electeur de Treves.

Antoine de Croy, Prince de Porcien, mourut à Paris le 5 Mai, ayant à peine atteint la vingt-ſeptieme année de ſon âge. La Comteſſe de Senighen, ſa mere, étoit morte quelques mois auparavant. Nous avons dit ailleurs, que le Connétable Anne de Montmorency, à l'occaſion de la fuite du Duc d'Arſchot, avoit ſuſcité un fâcheux procès à cette Dame, & l'avoit fait empriſonner. Nous avons auſſi remarqué, que dans la ſuite les Guiſes, par haine pour le Connétable, prirent la défenſe de la Comteſſe de Senighen [a]. La protection, qu'ils lui accorderent, n'empêcha point le Prince de Porcien d'embraſſer la nouvelle doctrine & de ſe déclarer pour les Colignis. Dans la querelle qui s'éleva entre le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorency, il vint Du Prince de Porcien.

[a] Voyez ſur la Comteſſe de *Senighen* le Livre VIII.

CHARL. IX. 1567.

à Paris avec des troupes, pour seconder le Maréchal. L'Auteur de la vie de Claude, fils naturel de Claude de Guise Abbé de Cluni, assure que cet Abbé, pour punir le Prince de Porcien de son ingratitude envers les Princes Lorrains, lui fit donner un bouillon, qui le fit tomber dans la fievre ardente dont il mourut.

Campagne en Hongrie.

Après avoir rendu la tranquillité à la Maison de Saxe, l'Empereur alla tenir à Presbourg les Etats de Hongrie. Ils lui accorderent un subside extraordinaire de cent cinquante mille écus, pour soutenir la guerre contre la Porte. La campagne de 1567 ne fut pas heureuse pour les Turcs. Schwendi s'empara de Zathmar & de Munkacz. Le Prince de Transilvanie à la vérité se rendit maître de Dedes & de Riswar; mais Ruber, Lieutenant de Schwendi, ne tarda pas à reprendre ces Places: il força Riswar, & passa la garnison au fil de l'épée. Sur ces entrefaites, Edouard Cernovich revint de Constantinople, où Maximilien l'avoit envoyé pour faire des propositions d'accommodement. Le Grand-Seigneur paroissant ne pas s'éloigner de les accepter, l'Empereur

nomma pour ses Plénipotentiaires Christophe Tieffenbach & Antoine Verantz, Evêque d'Agria, qui avoit eu cinq ans auparavant la même commission. CHARL. IX. 1567.

Ce Prince, ami de la paix, & désirant de la procurer non-seulement à ses Etats, mais au reste de l'Europe, avoit indiqué au mois de Mars un congrès à Stralsund, pour tâcher de terminer la guerre entre la Suede d'une part, le Danemarck & la Pologne de l'autre. L'Electeur Palatin & les Ducs de Pomeranie se rendirent à l'assemblée, en qualité d'arbitres. Henri de Rantzau y vint de la part de Frederic Roi de Danemarck, & assura les Commissaires Impériaux, que son Maître étoit disposé à se soumettre à leur jugement. Mais le Roi de Suede ne daigna pas même envoyer des Ambassadeurs. Le mois suivant, il mit le siege devant Aggershausen. Obligé de le lever, il devint presque furieux. Il conçut des soupçons contre ses principaux Conseillers, & il fit mourir à Upsal Suanton Comte de Stur & ses deux fils, ainsi que plusieurs autres personnes considérables. Il n'épargna pas même Denis Burgius, qui avoit été son Précepteur. Tous furent exé- Suite de la guerre dans le Nord.

CHARL. IX. 1567.

cutés, sans être entendus. Pour effacer en quelque sorte l'horreur de ces cruautés, Eric voulut faire un acte de justice, & mit en liberté Jean son frere, qu'il retenoit depuis long-tems en prison. Jean, comme on le verra bientôt, fut le vengeur de tant d'innocens mis inhumainement à mort. Avant que cette révolution arrivât, le Roi de Suede essuya plusieurs revers. Daniel de Rantzau à la tête d'un Corps de troupes Danoises pénétra en Suede par des défilés si étroits, qu'on les appelle communément *les Trous*. Il brûla & pilla le pays pendant plusieurs mois. Eric, pour arrêter les courses de cet ennemi, fut contraint de mettre lui-même le feu à plusieurs de ses Places, ne trouvant que ce triste moyen d'éviter de plus grandes pertes. D'un autre côté, Nicolas Tolivenski, Général de Pologne, remporta une victoire signalée sur un des Généraux d'Eric, & lui tua deux mille hommes.

Il y eut aussi, le 17 de Septembre & le 12 Decembre, deux grands combats entre les Polonois & les Moscovites, le premier auprès du lac de Stin, le second aux environs de Welisk. Dans cette derniere action, une

partie de l'armée du Czar fut taillée en pieces, l'autre mise en fuite, & plusieurs des fuyards se noyerent dans la Duna. Alexis Simiskow & Bogdan Reory, de la premiere Noblesse de Russie, furent faits prisonniers. CHARL. IX. 1567.

A l'occasion de la guerre entre les Danois & les Suedois, il s'étoit élevé un différend entre les Ducs de Holstein & le Roi de Danemarck, qui prétendoit que le Duché de Sleswick devoit lui fournir un contingent de troupes. Les Ducs de Holstein convenoient qu'ils tenoient ce Duché à titre de fief du Danemarck, mais ils soutenoient que c'étoit un fief héréditaire & libre, qui n'étoit point sujet au service, & qui pouvoit être possédé par les femmes, comme par les hommes. Ils le prouvoient par le droit commun de Danemarck, observé dans le Sleswick, & par divers actes des Rois prédécesseurs de Frederic. En 1326 le Roi Voldemar avoit donné à Gerard Comte de Holstein, & à ses héritiers, la Principauté de Sud-Jutland avec le domaine utile & direct, ne se réservant que les droits de Seigneur Souverain ou dominant, & le droit d'Investiture. Deux ans après, le Roi Chri- Différend entre le Roi de Danemarck & les Ducs de Holstein.

stophe avoit donné de la même ma-
CHARL. IX. niere le Nord-Jutland à Jean Comte
1567. de Holstein. Cette donation avoit été confirmée par Voldemar IV. Dans le siecle suivant, Christophe III avoit ordonné que le Duc Adolphe jouît de ce Duché, ainsi que les Rois ou Reines, qui l'avoient possédé, en avoient joui, librement & sans aucune condition. Adolphe, dernier Duc de Sleswick, étant mort l'an 1460 sans enfans, ce fief n'avoit point été réuni à la couronne par droit de reversion; mais Christierne I, Roi de Danemarck, en avoit hérité, comme fils de la sœur d'Adolphe. Les Rois successeurs de Christierne I avoient possédé ce Duché au même titre d'hérédité. De plus, Frederic I avoit déclaré, que les habitans de Sleswick n'étoient point obligés de suivre ni de servir qui quece fût à la guerre, hors des limites du Duché, à moins qu'ils ne se fussent volontairement engagés, & qu'ils ne reçussent une solde.

Le Roi de Danemarck répondoit, qu'on ne pouvoit produire aucun acte public, qui justifiât ce dernier fait; que dans la concession des fiefs, qui sont d'un droit étroit & rigoureux, il falloit

faire une mention expresse de l'exemption du service ; & que lorsqu'il y avoit quelque doute, on devoit toujours prononcer en faveur du Seigneur contre le Feudataire ; que, sans remonter plus haut, il étoit constant que par la sentence de l'Empereur Sigismond, entre les mains duquel les deux Parties avoient passé un compromis, les Lettres de Voldemar avoient été annullées, & que le Duché de Sleswick avoit été ôté aux Ducs, & adjugé au Roi ; qu'à la mort d'Adolphe dernier Duc, le Duché ayant été donné aux Ducs de Holstein, on devoit penser qu'il n'avoit été accordé que pour les mâles, seuls capables de posséder un fief qui doit le service des armes. CHARL. IX. 1567.

Maximilien décida que la cause seroit plaidée devant l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse & le Duc de Meckelbourg, & que ces Princes, en qualité de médiateurs, accommoderoient l'affaire à l'amiable. La discussion ne finit qu'en 1580.

Il auroit été à souhaiter, que les troubles, qui agitoient les Pays-bas, eussent pû de même être appaisés par des négociations. Mais les esprits de Les troubles continuent dans les Pays-bas.

CHARL. IX. 1567.

part & d'autre étoient trop aigris. L'audace que les habitans de Valenciennes avoient eue de tirer le canon sur les troupes du Roi d'Espagne, avoit porté son courroux au plus haut point. Par ordre de ce Prince, le Baron de Norkermes avoit assiégé la Ville. Les Confédérés adressèrent une Requête à la Gouvernante, pour se plaindre de l'inexécution des promesses qu'on leur avoit faites. La Duchesse de Parme répondit, qu'on leur avoit donné une pleine satisfaction sur l'article de l'Inquisition; qu'ils avoient mal entendu ses paroles, s'ils croyoient qu'en leur accordant la liberté de conscience, elle eût eu intention de permettre à leurs Pasteurs d'exercer publiquement leur Ministere; que bien loin de songer à faire des plaintes, ils devoient s'occuper du soin de réparer leurs fautes, & se conduire de telle façon, qu'ils pussent justifier leurs démarches aux yeux du Roi. Irrités d'une réponse si dure, ils firent de nouvelles levées de troupes. Brederode fortifia Vianen sur le Leck. La Principauté de cette Ville lui appartenoit, & il prétendoit la posséder à titre de Souveraineté. Dès l'année précédente, il

avoit fait frapper une médaille avec les armes de Bourgogne. On y lisoit d'un côté cette devise : *Per tela, per ignes* (au milieu des traits & des feux) ; & sur le revers : *Insigne Vianense*, (Devise de Vianen). CHARL. IX. 1567.

La Gouvernante avoit envoyé à Bos-le-Duc Merode de Petersem, & Jean Cheyf, Chancelier de Brabant, pour y contenir le peuple dans le devoir. Antoine Bomberg s'y rendit de la part des Confédérés, & il fit emprisonner ces deux Députés. Le Comte de Meghen, qui les avoit suivis avec des troupes, attendoit à quelque distance, qu'ils eussent fait leur négociation, & qu'on lui ouvrît les portes de la Ville. Ayant appris ce qui étoit arrivé, il voulut emporter par la force ce qu'il ne pouvoit obtenir par la douceur. Bos-le-Duc est une des quatre Places les plus considérables du Brabant Hollandois. Forte par sa situation, par ses remparts & par le nombre de ses habitans, & enfermée d'un côté par le Diser, qui prend sa source dans le pays de Liege, elle pouvoit faire une longue résistance. Mais les Bourgeois étoient divisés entre eux. Les uns étoient résolus de tout

CHARL. IX. 1567.

souffrir, plutôt que de perdre leur liberté. Les autres vouloient absolument se soumettre. Meghen traita secrettement avec ceux qui étoient d'avis de le recevoir. Il convint avec eux, que la nuit suivante il attaqueroit la Ville par le côté confié à leur garde, & qu'ils ne se défendroient point, ce qui fut exécuté. S'étant rendu ainsi maître de Bos-le-Duc, il punit sévérement les séditieux. Persuadé qu'il falloit profiter de ce premier succès, il marcha promptement vers la Hollande, où les Confédérés avoient formé de grands desseins. Son arrivée fit échouer presque tous leurs projets, particulierement celui que Jean de Toulouse avoit de s'emparer de Flessingue.

A Anvers, les disputes s'échauffoient de plus en plus entre les Calvinistes & les Luthériens. Le Conseil de la Ville soutenoit les derniers, parce que leur doctrine étoit reçûe dans l'Empire, dont Anvers étoit membre par son Marquisat. La Noblesse au contraire favorisoit les premiers, dont les Eglises de France suivoient les opinions. Jean de Toulouse s'approcha de la Ville, pour soutenir les Calvinistes. Ses troupes furent attaquées:

à l'improviſte, & taillées en pieces par Philippe de Lannoy ; & Toulouſe fut brulé dans une maiſon, où il s'étoit retranché. Auſſitôt les Calviniſtes d'Anvers prirent les armes. Les Catholiques & les Luthériens s'aſſemblerent de leur côté, & chacun des trois partis forma une eſpece de camp au milieu de la Ville. Le Prince d'Orange, que la Ducheſſe de Parme y envoya, eut l'adreſſe d'empêcher qu'ils n'en vinſſent aux mains. Les plus ſages des trois Communions conſentirent même d'oublier pour le ſalut commun les diſſenſions, que mettoit entre eux la différence des dogmes, & ils prierent de concert la Gouvernante, de les prendre ſous ſa protection. Elle ſe tranſporta à Anvers, elle y mit garniſon, elle fit réparer les Egliſes, & abattre les Temples des Proteſtans. Quoiqu'elle eût promis que perſonne ne ſeroit puni pour le paſſé, ni dans ſon corps, ni dans ſes biens, à condition que les Luthériens & les Calviniſtes ceſſaſſent leurs Prêches, & qu'on obſervât les Edits ; quelques-uns des auteurs des troubles furent pendus.

CHARL. IX. 1567.

La défaite de Toulouſe & la réduction d'Anvers découragerent les ha-

CHARL. IX. 1567.

bitans de Valenciennes, qui jusques-là s'étoient défendus avec beaucoup de valeur contre le Baron de Norkermes. Ils se rendirent enfin à discrétion. Leur Ville fut garantie du pillage, mais plus de deux cents personnes périrent par divers genres de supplice. Norkermes s'empara aussi de Saint-Amand, de Câteau-Cambresis, & de quelques autres Places.

On répandit en même tems par tout, que, l'exercice de la Religion Protestante étant aboli dans les principales Villes, la Gouvernante avoit appaisé la colere du Roi, & qu'il ne pensoit plus à faire passer une armée dans les Pays-bas. Sur ce bruit, plusieurs Seigneurs & Gentilshommes abandonnerent le parti des Confédérés, qui par-là fut obligé de licentier presque toutes ses troupes. Les habitans d'Utrecht firent leur paix, & reçurent garnison. A leur exemple, ceux de Maseck & d'Asselt rentrerent dans le devoir. Par tout, les Catholiques montrerent autant d'ardeur à rétablir les Images, que les Religionnaires en avoient eu à les renverser. On courut en foule démolir les Temples, que ceux-ci avoient élevés à Ypres, à Bail-

leul & à Armentieres. Par ordre du Duc d'Arſchot, on ſe ſervit de la charpente du Temple de Comines, pour faire des potences, auxquelles on pendit tous ceux qui furent convaincus d'avoir pillé & profané les Egliſes. Le Temple de Gand fut détruit de fond en comble dans l'intervalle d'une heure. Brederode, qui, tandis qu'on fortifioit Vianen, s'étoit retiré à Amſterdam, reçut ordre de la Ducheſſe de Parme, d'en ſortir. D'abord, il refuſa d'obéir, & il fit même mettre en priſon le Secretaire qui lui apporta cet ordre. Mais voyant que la plus grande partie de la Nobleſſe & du peuple étoit réduite ou par la force ou par la crainte, il s'enfuit en Allemagne, où peu de tems après il mourut de chagrin. Sa veuve, qui étoit de la Maiſon des Comtes de Meurs, épouſa l'Electeur Palatin. CHARL. IX. 1567.

Le Prince d'Orange fit tous ſes efforts, pour ranimer le courage des Confédérés. Il exhorta en particulier les Comtes d'Egmont & de Hornes, à continuer de défendre la cauſe commune. Le Comte d'Egmont, dont le Comte de Hornes ſuivoit aveuglément les ſentimens, ne ſe rendit point Retraite du Prince d'Orange.

CHARL. IX. 1567.

aux instances du Prince d'Orange. Son attachement à sa famille, l'appréhension qu'il avoit d'être dépouillé de ses biens, dont un homme aussi fastueux que lui avoit de la peine à se passer; son trop de confiance dans les services importans qu'il avoit rendus à la Maison d'Autriche, lui fermerent les yeux sur le danger qu'il couroit; & rien ne put le déterminer à prévenir sa perte. Quelque chose que le Prince lui alléguât, il n'avoit que cette seule réponse. » J'espere que les » Prêches étant abolis, & les profa- » nateurs des Eglises punis, le Roi sera » satisfait ». Le Prince d'Orange ne pouvant rien gagner sur lui, l'embrassa, les larmes aux yeux, & le quitta, en lui disant: » J'aurai du moins, dans » nos malheurs, la consolation d'a- » voir voulu servir mes amis & ma » patrie, & de leur avoir offert mes » conseils & mon bras. Puisque je ne » puis me faire écouter, Comte, je » n'ai plus qu'une chose à ajouter; c'est » que vos ennemis se serviront de vous, » comme d'un pont, pour arriver au » but qu'ils se proposent ». Peu après, le Prince, ayant pris congé de la Gouvernante, alla d'Anvers à Breda, & sous

sous prétexte que ses affaires l'appelloient dans l'Empire, il y passa ainsi que Brederode. CHARL. IX. 1567.

Cependant les soldats, que les confédérés avoient renvoyés sans les payer, s'étoient répandus de côté & d'autre, & commettoient beaucoup de désordres. Le Comte de Meghen leur donna la chasse. La plus grande partie se réfugia dans le Duché de Cleves. Quelques-uns, s'étant séparés des autres, voulurent traverser le Zuidersée. Leurs mariniers les trahirent, & firent échouer le navire sur un banc. On se saisit de ces pillards, on instruisit leur procès, & la Duchesse de Parme les fit punir de différentes manieres.

Le Roi d'Espagne se détermine à user de rigueur contre les Flamands.

Philippe, informé par les lettres de cette Princesse, que l'autorité Royale avoit enfin pris le dessus dans ces Provinces, crut qu'il étoit tems de se venger des attentats des rebelles. Il commença l'exécution de ses violentes résolutions par l'emprisonnement des deux députés, que la Noblesse des Pays-bas lui avoit envoyés l'année précédente. Le Marquis de Bergh mourut dans sa prison, & l'on crut qu'il avoit été empoisonné. Ses biens

CHARL. IX. 1667.

furent confisqués au profit du Roi. On verra dans la suite [a], quel fut le sort de Floris de Montmorency, Baron de Montigny.

Arrivée du Duc d'Albe à Bruxelles.

Le premier projet du Roi d'Espagne avoit été de se rendre à Bruxelles. Lorsque tout fut prêt pour son départ, il changea de dessein, & il envoya le Duc d'Albe en Flandre avec une armée, & avec des pouvoirs si étendus, qu'il ne restoit à la Duchesse de Parme que le vain titre de Gouvernante. A peine le Duc fut-il arrivé dans le Brabant, qu'il fit publier un long mémoire, par lequel, en exhortant les Flamands à l'obéissance, il leur ôtoit toute espérance d'obtenir une assemblée des Etats, & de voir modérer les Edits de Charles V & de Philippe touchant la religion. Le Comte d'Egmont étant allé le saluer à Tirlemont; le Duc, dès qu'on le lui annonça, dit assez haut pour que le Comte l'entendît : *Voici un grand Hérétique.* Ce discours donna quelque inquiétude à d'Egmont; mais le Duc le rassura en l'embrassant, & en lui protestant qu'il n'avoit voulu que plaisanter. Le Duc amusa de même le Comte

[a] Au Livre XX.

de Hornes par de fausses caresses. Enfin, ayant tout disposé pour le coup d'éclat qu'il méditoit, il les manda l'un & l'autre à Bruxelles, sous prétexte qu'il avoit à les consulter sur des affaires d'importance, & le 9 Septembre sur le midi il les fit appeller au Conseil. En même tems il ordonna à Salazar, Gouverneur de la citadelle de Palerme en Sicile, & à Jean d'Espuches, de s'assurer de la personne de Jean Casembroot, Secretaire du Comte d'Egmont. Il envoya le Comte de Lodron & Sanche de Londono à Anvers, pour se saisir aussi du Bourguemestre Antoine Stralen. Aussitôt qu'il sçut que ses ordres étoient exécutés, il congédia le Conseil, au sortir duquel les Comtes d'Egmont & de Hornes furent arrêtés, le premier par Sanche d'Avila, & le second par Jerôme de Salinas. On avoit eu soin de faire passer les deux Comtes par deux portes différentes, afin de les arrêter séparément, & avec moins de bruit. D'Egmont, en remettant son épée, dit : *Qu'il quittoit à regret une arme, dont il s'étoit servi tant de fois avec succès pour son Prince & pour sa Patrie.* Le Comte de Hornes, lors-

CHARL. IX. 1567.

Il fait arrêter les Comtes d'Egmont & de Hornes.

CHARL. IX. 1567.

qu'on lui signifia qu'il étoit prisonnier, demanda où étoit d'Egmont. Personne ne lui répondant, il leva les yeux au Ciel, poussa un soupir, & s'écria : *Il étoit juste que je fusse le compagnon de fortune de celui dont j'ai toujours suivi les conseils.* Pour lors, il reconnut le tort qu'il avoit eu de préférer l'amitié du Comte aux salutaires avis du Prince d'Orange.

Après cette expédition, le Duc d'Albe chargea Barlaymont & Pierre Ernest de Mansfeld, d'en apprendre la nouvelle à la Duchesse de Parme. Pour s'excuser de ne l'avoir pas prévenue sur ce qui venoit de se passer, il la fit assurer que ses instructions avoient exigé de lui cette réserve ; que d'ailleurs il avoit voulu prendre sur lui toute la haine de la détention des prisonniers, & tout le danger dont cet événement pouvoit être suivi, & ne point exposer la Duchesse à perdre l'affection des peuples, dont le gouvernement lui étoit confié.

Comme on envoyoit par tout des Commissaires, pour informer contre les auteurs des troubles, la terreur se répandit dans toute la Flandre. Plusieurs même des personnes, qui n'a-

voient pris aucune part à la révolte, ne croyant pas que leur innocence pût les mettre à l'abri de la rigueur excessive des Espagnols, se déterminerent à la fuite. Celles qui avoient quelques reproches à se faire, eurent lieu de se repentir de n'avoir pas suivi leur exemple. Le Duc d'Albe établit un Conseil, qu'on appella *le Conseil des Sept*, parce qu'il étoit composé seulement de Jean de Vargas & de Louis Delrio, Jurisconsultes Espagnols; d'Adrien Nicolaï, Chancelier du Duché de Gueldre; de Jean Porta & de Jacques Hesselt; de Jean de Blasere du Bois, qui faisoit les fonctions de Procureur Général, & de Jacques de la Torre, qui remplissoit celles de Secretaire. Les Comtes d'Aremberg & de Barlaymont, pour la forme, furent mis au nombre des Conseillers, mais ils n'assisterent à aucune délibération. Il fut réglé qu'on ne pourroit appeller des sentences de ce tribunal, auquel le Duc d'Albe attribua la connoissance de toutes les affaires qui concernoient la religion & les crimes d'Etat. Bientôt on ne vit en tous lieux, particulierement à Anvers, à Malines, à Gand & à Tournay,

CHARL. IX. 1567.

Etablissement du Conseil des *Sept*.

que des gens traînés en prison, & de-là
CHARL. IX. 1567. au supplice. Tant de cruautés rendirent ce tribunal si odieux, qu'on le surnomma *le Conseil de Sang*.

On construit une citadelle à Anvers.

Le Duc, s'étant rendu à Anvers, y fit construire une citadelle. Par une vanité jusqu'alors inconnue aux Espagnols mêmes, il souffrit qu'on appellât le premier des cinq bastions de cette forteresse, *le Duc*; le second, *d'Albe*; le troisieme, *Ferdinand*; le quatrieme, *de Tolede*: on donna au cinquieme le nom de l'Architecte. Deux mille hommes furent employés aux travaux. Les bourgeois d'Anvers payerent pour les frais de la construction quatre cents mille florins, qu'ils devoient reprendre sur les impositions du centieme & du dixieme denier. Ils fournirent d'autant plus volontiers cette somme, qu'ils espéroient par-là s'exemter d'avoir garnison dans leur Ville. Mais ils furent trompés.

En conséquence du traité secret fait à Bayonne, la Cour de France, aussitôt que le calme parut être rétabli dans les Pays-bas, somma le Duc d'Albe, de lui donner des secours contre les Religionnaires. Non-

seulement il y consentit, mais il offrit de servir de sa personne. Une pareille offre parut suspecte à Catherine de Medicis. Dans la crainte que, si le Duc venoit en France, on n'eût dans le sein du Royaume, au lieu d'un ami secourable, un ennemi caché, cette Princesse le remercia, prétextant que les intérêts des deux Rois demandoient qu'il demeurât dans les Pays-bas. Ainsi il se contenta d'envoyer le Comte d'Aremberg à la tête de deux mille fantassins & de quinze cens chevaux. CHARL. IX. 1567.

La discorde sembloit répandre son souffle empoisonné dans toute l'Europe. Côme de Medicis prit hautement sous sa protection les Marquis Malaspini, Seigneurs de la Lunegiane, & s'engagea à les affranchir du passage des troupes Espagnoles. Jean-François des Ursins étant mort, Nicolas & Orso ses fils se disputerent les Comtés de Petigliano & de Sorano. Orso prétendoit faire valoir l'exhérédation prononcée anciennement par leur pere contre Nicolas. Celui-ci rapportoit un testament, par lequel Jean-François des Ursins avoit annullé ses premieres dispositions. Fran- Divisions en Toscane.

çois, Prince de Florence, ſoutenoit
CHARL. IX. Orſo. Les Farneſes prenoient le parti
1567. de Nicolas, dans l'eſpérance de pouvoir acquérir le Comté de Petigliano, s'il en devenoit le poſſeſſeur. En même tems les jalouſies de parti ſe réveillerent dans toute la Toſcane. On vit les Pichi & les Graziani renouveller leurs querelles. Les Pichi tuerent Scipion Goracci, le principal chef de la faction des Graziani. Silveſtre Goracci, frere de Scipion, vint en armes à Borgo-San-Sepolcro, & fit porter à la Ville les effets de ſon reſſentiment contre les Pichi. Pierre Comte de Carpegne, pour la délivrer de la fureur des Graziani, leur propoſa, s'ils vouloient ſe retirer, de leur donner aſile dans Baſcio, Place qui lui appartenoit. Ils s'y croyoient en ſûreté, lorſqu'ils y furent inveſtis par des troupes. Fabio de Carpegne, ayant horreur de la perfidie de ſon oncle, s'entremit pour les aſſiégés; & Silveſtre Goracci, ſur la promeſſe qu'on lui fit de ne point le traiter ſuivant la rigueur des loix, ſe rendit à diſcrétion avec ſes adhérens. Le Prince de Florence n'eut aucun égard à cette capitulation. Ils furent conduits priſon-

niers à Florence, & ils y furent exécutés.

CHARL. IX. 1567.

Il y eut aussi quelques légeres brouilleries dans la Maison de Gonzague. Louis de Gonzague se rendit dans le Marquisat de Saluces, dont il étoit Gouverneur pour le Roi de France. Il feignit d'y être allé seulement, pour visiter les Places de cette Province ; mais il y avoit été conduit par le dessein d'y lever des troupes, que Charles IX lui avoit demandées. Guillaume Duc de Mantoue, frere de Louis, ayant appris que celui-ci assembloit des gens de guerre, entra en défiance, & craignit que le projet de son frere ne fût de s'emparer du Marquisat de Montferrat. Il étoit surtout inquiet pour la Ville de Cazal, dont il avoit des raisons de soupçonner la fidélité.

Brouilleries entre Guillaume & Louis de Gonzague.

Anciennement cette Ville avoit été au nombre des Villes Impériales. Dans la suite, s'étant déclarée contre l'Empereur Henri, elle avoit été privée de ses priviléges, & mise au ban de l'Empire. Elle avoit eu recours à la protection d'Andronic Paléologue, Empereur d'Orient, dont le fils nommé Theodore possédoit le Montferrat : & depuis elle étoit demeurée sous la

Digression sur la Ville de Cazal.

CHARL. IX. 1567.

domination des descendans de Theodore. En 1535, comme il ne restoit plus de mâles de l'illustre Maison des Paleologues, le Montferrat, ainsi que nous l'avons dit précédemment [a], fut contesté entre le Duc de Savoye, le Marquis de Saluces, & Frederic de Gonzague, premier Duc de Mantoue. Il fut adjugé à ce dernier par Charles V. Les habitans de Cazal voulurent profiter de la conjoncture, & faire rendre à leur Ville le titre de Ville Impériale & indépendante. Charles V ne les écouta point. Malgré cela, ils avoient persisté à reclamer leur liberté. Ils avoient même envoyé les Jurisconsultes Olivier Capello & Conrad Mola, pour faire valoir auprès de l'Empereur Maximilien leurs anciens droits. Ce Prince n'avoit pas eu plus d'égard que Charles V à leur demande. Capello, qui n'étoit pas moins homme de main qu'homme d'esprit & de tête, s'étoit mis au service du Duc de Savoye, & il avoit ménagé des intelligences, pour lui faire livrer la Ville. Le Duc de Mantoue, en ayant été averti par l'Evêque d'Alexandrie de la Paille, se rendit à Cazal, & y mit garni-

[a] Vers la fin du premier Livre.

son. On fit le procès aux coupables. Flaminio, bâtard de la Maison des Paleologues, convaincu d'être entré dans le complot de Capello, fut condamné à une prison perpétuelle. Il mourut quelque tems après à Goito, où il avoit été enfermé. CHARL. IX. 1567.

Affaires de Genes.

La République de Genes ne fut pas non plus exemte de dissensions. Jean-Baptiste Lercaro y avoit rempli la dignité de Doge avec une grande réputation de justice & de probité. Mais parce qu'on le croyoit un peu trop porté pour les Espagnols, il ne put, lorsque le tems de son administration fut fini, obtenir la charge de Procurateur. Jean-Etienne son fils sçut qu'Auguste Pinelli & Luc Spinola, qui exerçoient les fonctions de Censeurs, avoient principalement influé dans ce refus. Il ne put laisser impunie l'injure faite à sa Maison, & il aposta des assassins, pour se défaire de ces deux Sénateurs. Pinelli fut tué d'un coup de pistolet, & Spinola dangereusement blessé. Un des assassins, qui fut pris, déclara que Jean-Etienne étoit l'auteur du meurtre. Celui-ci fut empriſonné, & nonobstant les sollicitations de Garcie de Tolede,

CHARL. IX. 1567.

Général des Galeres d'Espagne, qui étoit pour lors à Genes, il fubit le fupplice. A cette occafion, les Genois fe diviferent en différens partis. Mais l'heureux fuccès des affaires de Corfe appaifa l'orage. Nous avons informé les lecteurs [a], que Sampietro en 1564 étoit retourné dans cette Ifle, & qu'il y avoit allumé le feu de la révolte. Pendant trois ans, il avoit tenu tête aux Genois, preſque avec les feules reſſources de fa haine & de fon courage. Enfin la plus grande partie des Inſulaires s'étoient dégoutés de lui. » Comme ils penſoient à » l'abandonner, dit M. de Thou, il » ſortit de Vico, & s'en alla vers Gauro » avec Alfonſe ſon fils, André de » Brando, Antoine-Pierre de Corte, » & Baptiſte de Pietra. Il ſe fit précé- » der par Vitoli, qui avoit déja formé » le deſſein de le tuer, avec Hercole » de Iſtria, Ambroiſe de Baſtelica & » d'autres. Il rencontra en chemin des » ſoldats Genois, qui étoient ſortis ſous » la conduite de Raphael Juſtiniano » de la Ville d'Ajaccio, dont François » Fornari étoit Gouverneur. Il trouva » auſſi les freres Michel-Ange, Jean-

Fin de la guerre de Corſe.

[a] Livre XV.

» Antoine & Jean-François Ornano. CHARL. IX. 1567.
» Il combattit d'abord assez long-tems
» contre Jean-Antoine seul, comme
» si ç'avoit été un duel. Mais une troupe
» de Mousquetaires Genois etant sur-
» venue, Vitoli le perça par derriere
» d'un coup de pistolet, qui le fit tom-
» ber de son cheval. Aussitôt Michel-
» Ange, & Jean-François mirent pied
» à terre, & le percerent de mille
» coups de poignard. Ils couperent en-
» suite sa tête, & la porterent à For-
» nari. Il y eut quelque tems après une
» vive contestation entre ces assassins,
» sur le prix auquel les Genois avoient
» mis la tête de Sampietro. Les sol-
» dats, qui étoient sortis avec Raphaël
» Justiniano, prétendoient qu'il leur
» étoit dû, parce que Sampietro avoit
» été blessé, & renversé de son che-
» val par une de leurs bales. D'un
» autre côté, les freres Ornano sou-
» tenoient qu'il n'étoit pas mort d'une
» bale, mais des coups d'épée ou de
» poignard, qu'ils lui avoient donnés.
» Ils convinrent enfin après bien des
» disputes, que le prix seroit partagé
» entre eux : on donna deux mille
» écus aux freres Ornano, & deux mille
» à Raphael Justiniano. Alphonse fils

CHARL. IX. 1567.

» de Sampietro, après la mort de son » pere, fut nommé Général des Re- » belles, par les soins & les mou- » vemens que se donna Leonard de » Corte. Mais les secours, que la France » fournissoit en argent & en hommes, » devenant de plus en plus modiques; » tous les voyages qu'Antoine Pa- » doano faisoit au dedans & au de- » hors, n'étant d'aucune utilité; & la » plûpart des Seigneurs de l'Isle l'aban- » donnant, il fut obligé de faire un ac- » commodement avec George Doria » & Jerôme-Leon Anconitano Evê- » que de Sagone. Par ce traité, il » obtint qu'on lui conserveroit la vie » avec tous ses effets, & que ses biens » & domaines seroient aussi conser- » vés à lui & à ses enfans pendant » huit années. Le traité étant conclu, » il s'embarqua, & sortit de l'Isle de » Corse le premier jour d'Avril de cette » année 1567 ».

1568.

Les évenemens de l'année 1567 avoient préparé à quelques-uns de ceux qui arriverent l'année suivante. Il en arriva plusieurs autres, qui n'avoient pas été prévus.

Aussitôt que le Prince de Condé avoit eu fait sa jonction avec les troupes

auxiliaires, qui lui étoient arrivées d'Allemagne, il étoit revenu sur ses pas. Son dessein étoit de se rapprocher de Paris. Mais outre qu'il étoit dépourvû d'argent, son armée manquoit de munitions & de chariots : il falloit d'ailleurs passer par des Villes ennemies, & la saison rendoit les chemins presque impraticables. L'habileté de Coligny, un des Généraux les plus prudens de son siecle, surmonta ces difficultés. Entre Joinville & Chaumont, les confédérés furent harcelés par les garnisons de ces Places. Ils passerent la Marne près de Langres, & prenant leur chemin par la Bourgogne, ils gagnerent la source de la Seine. Un corps de troupes Italiennes se présenta à leur rencontre. Le Prince de Condé le fit attaquer par Schomberg, qui en tailla en pieces la plus grande partie, mit le reste en fuite, & rapporta deux drapeaux. De-là, les Protestans marcherent vers Auxerre. Des Bordes, qui y commandoit pour le Prince de Condé, ayant donné quelques sujets de mécontentement aux habitans, ce Prince lui substitua Antoine Marrafin de Guerchy. Par le conseil de des Bordes, le Prince en-

CHARL. IX. 1568.

Bons & mauvais succès des Protestans en France.

CHARL. IX. 1568.

treprit le siege de Crevant. Pendant qu'il étoit occupé à cette expédition, il apprit que l'Enseigne de sa Compagnie avoit été massacré par les habitans d'Irancy. Il abandonna le blocus de Crevant, pour aller les punir de leur audace. La Ville fut mise à feu & à sang, avec tant de fureur, que le sang couloit de tous côtés, & qu'on douta lequel des deux l'avoit emporté, ou de la témérité des assiégés, ou de l'inhumanité des assiégeans. Après avoir passé l'Yonne & la Cure, les confédérés s'avancerent à Montargis, où ils passerent le Loin, & ayant saccagé quelques petites Places, ils se rendirent à Orleans, pour y prendre du canon & des munitions, & pour y recevoir les renforts, que leur avoient amenés d'Acier [a], Mouvans & Rapin.

Guy de Chabot de Jarnac, Lieutenant pour le Roi en Saintonge, possédoit par droit d'hérédité le Gouvernement de la Rochelle. Il avoit une affection particuliere pour un nommé Truchart, & au commencement de l'année il lui avoit procuré la charge de Maire de la Ville. Truchart fit déclarer les

[a] *Jacques de Crussol*, Sire d'*Acier*.

habitans pour le Prince de Condé. Ceux de quelques Villes du voisinage suivirent l'exemple des Rochelois. Les affaires du parti ne prospéroient pas également par tout. Tavanes l'avoit presque entierement abattu en Bourgogne. Des Adrets, pour lors aussi ennemi des Protestans qu'il étoit auparavant leur ami, les poursuivoit vivement dans le Dauphiné. Montluc, quoique mécontent de la Cour, qui lui avoit refusé le Gouvernement de Bordeaux, pour le donner à Henri de Foix de Candale, ne faisoit pas la guerre pour elle avec moins d'ardeur & de succès dans la Guyenne, dans la Saintonge & dans l'Aunis. A la réserve de la Rochelle, qui depuis demeura toujours le principal boulevard des Religionnaires, il reprit la plûpart des Places, dont ils s'étoient emparés dans ces Provinces. CHARL. IX. 1568.

L'armée Protestante, s'étant remise un peu de ses fatigues à Orleans, dirigea sa marche vers Blois. Richelieu, qui s'y étoit enfermé avec huit cens hommes, se défendit quelque tems. A la fin, il capitula, & il obtint les honneurs de la guerre. Le Prince de Condé n'avoit point perdu

CHARL. IX. 1568.

de vûe le projet de se rendre maître de Paris. Une si grande entreprise ne pouvoit réussir, à moins qu'il ne s'assurât d'une Place d'armes. Chartres lui parut propre à lui en servir. Mais il falloit surprendre cette Ville. Afin d'y arriver avant que les Catholiques pussent y jetter du secours, il fit vingt lieues en deux jours. Il ne put cependant empêcher que Lignieres, Chevalier de l'Ordre, & Capitaine d'une Compagnie de cinquante hommes d'armes, n'y entrât avec cinq Enseignes d'Infanterie & deux Cornettes de Cavalerie.

Siege de Chartres par le Prince de Condé.

Quelques troupes, par lesquelles le Prince s'étoit fait devancer, enleverent à leur arrivée deux fauxbourgs de la Ville. Ayant suivi de près ces troupes, il fit ses dispositions pour le siege. De l'Isle se logea dans les fauxbourgs des portes de Dreux & de Saint Jean. Mouvans occupa ceux des portes Saint Michel & des Espars. Le Prince plaça les Allemans dans l'Abbaye de Josaphat. Il fit dresser de ce côté dans un Monastere de Religieuses une batterie de quatre canons, pour battre la porte de Dreux, & la muraille voisine. Les assiégeans

s'étoient emparés de plusieurs maisons qui étoient proche du fossé, & d'où leur feu incommodoit beaucoup les assiégés. Lignieres fit tendre des toiles, afin que les ennemis ne pussent pas appercevoir ceux qui alloient & venoient sur les remparts. La batterie, établie par les assiégeans, faisant peu d'effet, ils la transporterent vis-à-vis de la porte Guillaume. En peu de tems, les défenses furent détruites, & le canon fit une breche large d'environ seize pas. Comme elle étoit dominée par un Fort que Lignieres avoit fait élever, le Prince fit attaquer ce Fort, qui fut emporté l'épée à la main. Ç'auroit été un accident fâcheux pour les assiégés, s'ils ne l'eussent aussitôt réparé par la ruse & par la valeur du Capitaine Floyat. Cet Officier, étant sorti par la porte de Dreux avec soixante hommes & un drapeau semblable à ceux des Protestans, arriva le long du fossé jusqu'au Fort, sans que les ennemis reconnussent l'artifice. Il tomba brusquement sur les soldats qu'ils avoient mis dans ce poste, & il le reprit. Les jours suivans, les assiégés remporterent quelques autres avantages : mais l'ennemi

CHARL. IX. 1568.

CHARL. IX. 1568.

ayant détourné le cours de la riviere d'Eure, les moulins à eau de la Ville devinrent inutiles à ſes habitans, qui commencerent à ſe décourager. Nogaret de la Valette fut chargé par le Gouvernement, de les ſecourir. Il s'avança pour cet effet à Oudan avec dix-huit Cornettes de Cavalerie Françoiſe & quelques Compagnies Italiennes. L'Amiral de Coligny marcha contre lui, l'obligea de ſe retirer, & lui enleva non-ſeulement quatre drapeaux, mais tous ſes bagages. La Valette, ayant ramaſſé quinze cens chevaux, fit ſa retraite en bon ordre, ſe tira d'un ſi grand péril avec beaucoup de gloire, & retourna joindre l'armée Royale, que commandoit le Duc d'Anjou.

Paix de Longjumeau.

Cependant on avoit renoué les négociations, pour parvenir à un accommodement; & le Cardinal de Châtillon étoit en conférence à Longjumeau avec Armand de Gontaut de Biron[a], Maréchal de Camp, & Henri de Meſmes de Malaſſiſe, Maître des Requêtes. Le Prince de Condé, ſoit

[a] Fait depuis Maréchal de France en 1577, & pere de *Charles de Gontaut*, Duc de Biron, Pair, Amiral & Maréchal de France, qui fut décapité en 1602.

par cette bonté de cœur qui lui étoit naturelle, soit qu'il crût n'avoir plus à craindre les dangers qui lui avoient fait prendre les armes, panchoit vers la paix. Coligny, dont les vûes étoient plus étendues, y étoit fort opposé. Il ne cessoit de dire, que la Reine ne la proposoit que pour désunir les Protestans, pour leur faire rendre les Places qui leur servoient d'asile, & pour leur ôter par-là leurs ressources; pour pouvoir ensuite les attaquer chacun en particulier, & les punir de l'affront que le Roi croyoit lui avoir été fait à Meaux; surtout pour les empêcher actuellement de se rendre maîtres de Chartres, dont la prise étoit inévitable. Sans doute l'Amiral avoit raison. Mais le Prince étoit comme forcé de traiter avec la Cour. Déja une partie des troupes de la Saintonge & du Poitou s'en étoit allée, sans prendre congé de lui. Celles qui lui restoient, murmuroient hautement de ce qu'on ne les payoit pas, & de ce qu'on les laissoit souvent manquer de vivres. Le discours général dans le camp étoit que le Gouvernement demandant lui-même la paix, on n'avoit rien de mieux à faire que de la lui accorder. Elle

CHARL. IX. 1568.

CHARL. IX. 1568.

fut signée le 23 Mars, & les Confédérés leverent le siege de Chartres. Ils y avoient perdu trois cents hommes, & ils en avoient tué deux cens cinquante aux assiégés.

Par l'Edit de pacification, qui fut enregistré le 27 du même mois au Parlement, le Roi confirma l'Edit de 1563 dans toute son étendue, révoqua & annulla toutes exceptions, restrictions ou interprétations données depuis, mais avec cette clause, (jusqu'à ce que par la miséricorde de Dieu tous les François se trouvassent réunis dans la profession d'une seule & même religion.) Suivant le traité, le Prince de Condé renvoya les troupes Allemandes, & rendit toutes les Places, dont son parti s'étoit emparé. Ainsi les Protestans ne purent obtenir pour garantie que la parole du Roi & de la Reine, qu'ils avoient grievement offensés. La plûpart d'entre eux en furent indignés. Ils jugerent que cette paix n'étoit qu'apparente, & qu'elle cachoit quelque piege.

Expédition des François en Amérique.

Au mois de Juin de cette année, Dominique Gourgues revint d'une expédition, qu'il avoit faite dans la Flo-

ride [a]. Avant de parler de ce qui le regarde, il eſt à propos de dire quelque choſe des François, qui avoient déja entrepris le même voyage. L'Amiral de Coligny, auſſi occupé de la propagation de ſa religion que de la gloire de ſa patrie, voyant Villegagnon de retour, & fâché que ce Commandeur ne lui eût pas tenu les paroles qu'il lui avoit données, fit un nouvel armement. Il en donna le commandement à Jean Ribaud, de Dieppe, homme très-brave, fort habile dans la marine, & ce qui étoit pour Coligny le point capital, Proteſtant zélé. L'Eſcadre étoit abondamment pourvûe de tout le néceſſaire. Elle étoit montée de beaucoup de Nobleſſe, & d'un grand nombre de ſoldats d'élite. Ribaud mit à la voile dans le mois de Fevrier 1562, & ayant pris une route différente de celle que tenoient les Eſpagnols, il aborda après une navigation de deux mois aux côtes de l'Amerique dans un lieu couvert de hautes futayes, & où il n'y avoit

CHARL. IX. 1568.

[a] La Floride Françoiſe, ou la Caroline, poſſédée maintenant par les Anglois. Les François lui donnerent le nom de Caroline en l'honneur de *Charles IX.*

CHARL. IX. 1568.

aucun port. C'étoit à un Cap situé à trente dégrés en-deçà de la Ligne. Il le nomma le Cap François. De-là, rasant la côte, & tirant au Nord, il entra dans un grand fleuve, qu'il appella le fleuve Dauphin [a]. S'étant embarqué sur ses chaloupes, il remonta une riviere. Après en avoir examiné les rives, & avoir admiré les forêts de mûriers, sur lesquels on voyoit une multitude de vers à soye, il s'avança le long de la côte. Il trouva une seconde riviere à quatorze lieues de celle qu'il venoit de quitter. Deux lieues plus loin, il en trouva une troisieme. Il en découvrit de suite cinq autres. Lorsqu'il eut reconnu le pays, il alla jetter l'ancre dans le détroit de Sainte Helene, auquel il donna le nom de Port Royal. Il y arbora, dans un lieu agréable entouré de cedres & de limoniers, les Armes de France, & il y construisit avec de la terre & du bois un Fort de forme triangulaire, où il laissa une partie du monde qu'il avoit amené. Ensuite il se rembarqua, pour revenir en Europe. Il rentra dans le port de Dieppe

[a] Ce fleuve depuis a été nommé le fleuve de Saint Laurent.

le

le 20 Juillet de la même année 1562.

Comme la France étoit désolée par la guerre civile, il fut impossible d'envoyer à la Floride les secours que Ribaud avoit promis. Cependant les François trouverent le moyen de s'y maintenir, par l'assistance de quelques Princes du pays, qui non-seulement leur fournirent des vivres, mais leur firent plusieurs présens. En paix avec leurs voisins, ils ne purent y demeurer entre eux. Quelques querelles particulieres les diviserent, & l'un des deux partis tua Albert, qui depuis le départ de Ribaud les commandoit. Ils mirent à sa place un nommé Barre. Soit qu'il n'eût pas autant qu'Albert le talent de conserver l'amitié des nations voisines, soit par quelqu'autre raison, les vivres commencerent à manquer. Alors les François résolurent unanimement de retourner en France. A peine furent-ils au tiers de la traversée, qu'ils essuyerent un calme de vingt jours. Toutes leurs provisions étant consommées, ils furent réduits à n'avoir d'autre boisson que l'eau de la mer, & à se nourrir de la chair d'un misérable, qui avoit mérité la mort par quelque mauvaise

CHARL. IX. 1568.

CHARL. IX. 1568.

action. Une Frégate Angloise les tira du péril où ils étoient, & elle les conduisit en Angleterre.

Depuis un an, le calme étoit rétabli en France. On n'y étoit pas encore instruit que les François avoient abandonné la Floride. Coligny pressa le Roi, d'y envoyer des renforts sous les ordres de Laudonniere, qui avoit accompagné Ribaud dans le premier voyage. On assigna cent mille francs par an au nouveau Commandant, pour subvenir aux besoins de la Colonie. Il équipa trois Bâtimens au Havre; il engagea des ouvriers de toute espece, & il partit le 22 Avril 1564. Ayant passé par les Canaries comme Villegagnon, & ensuite par les Antilles, il aborda le 22 Juin à la Nouvelle France. Sur la côte étoient les Etats d'un Prince nommé Saturiana. Laudonniere, y ayant pris terre, alla saluer ce Prince, & reconnoître le lieu où les Armes de France deux ans auparavant avoient été arborées. Les Naturels du pays, voulant marquer leur respect pour le Roi Très-Chrétien, & leur amitié pour la nation Françoise, avoient orné de couronnes de laurier le haut de la pyramide, &

avoient entouré sa base de corbeilles pleines de fleurs. Notre escadre suivit long-tems la côte, en tirant vers le Nord ; & Laudonniere, ne jugeant pas à propos de s'établir au Port Royal, comme on avoit fait au dernier voyage, fit bâtir près de l'embouchure de la riviere de Mai [a] un nouveau Fort, qui, de même que l'ancien, fut appellé le Fort Charles du nom de Charles IX.

CHARL. IX. 1568.

Saturiana étoit en guerre avec Olata Outina, l'un des plus puissans Princes de ces contrées. Il y eut entre eux un combat, dans lequel Saturiana fit plusieurs prisonniers. Laudonniere, pour se ménager la bienveillance d'Outina, les reclama, & les lui renvoya avec le portrait du Roi de France & quelques autres présens. Pendant qu'il travailloit à réconcilier les deux Princes, il survint un orage épouvantable. Trois jours de suite, le Ciel fut en feu : on ne voyoit de tous côtés que des maisons embrasées par le tonnerre. Les animaux moururent en si

[a] C'étoit la premiere riviere, que *Ribaud* avoit remontée, en quittant le fleuve Dauphin ou de Saint Laurent. Il avoit donné le nom de Mai à cette riviere, parce qu'il y étoit entré pendant le mois de Mai.

CHARL. IX. 1568.

grand nombre, que l'air en fut infecté. Les Indiens, attribuant ces effets à notre artillerie, nous en respecterent encore davantage. Mais les dissentions domestiques, ainsi que cela étoit déja arrivé, troublerent bientôt ces heureux commencemens.

Un certain la Roquette, de Perigord, ayant fait accroire à plusieurs de nos François qu'il étoit magicien, les assura qu'en remontant la riviere, on trouveroit des mines d'or & d'argent, capables non-seulement de les enrichir tous, mais de produire au Roi des sommes considérables. Dans cette idée, ils s'attrouperent, & ils demanderent la permission d'aller chercher ces trésors. Ne pouvant l'obtenir, ils employerent la violence. Laudonniere fut contraint de leur expédier un ordre tel qu'ils le desiroient. Ils passerent au delà de l'Isle de Cuba, pillerent tout ce qui se rencontra sur leur route, & prirent un Bâtiment Espagnol. Le Gouverneur de la Havane étoit avec trois de ses enfans à bord de ce navire. Pour se retirer des mains de nos Pirates, il leur promit une forte rançon. Ils eurent l'imprudence de consentir qu'un de ses fils portât la ler-

tre, par laquelle il prioit sa femme de lui envoyer la somme qu'il s'étoit engagé de payer. Les instructions secretes, données par le pere au fils, étoient fort contraires à ce que contenoit la lettre. Suivant ces instructions, le jeune homme & sa mere assemblerent de toutes parts du secours avec tant de diligence, que le lendemain nos Corsaires furent attaqués par trois Vaisseaux. Vingt-cinq de ces brigands se sauverent dans une chaloupe. Tous les autres furent faits prisonniers. Ceux qui avoient pris la fuite rentrerent dans la riviere, espérant qu'ils pourroient tirer quelques provisions des Indiens, & se remettre ensuite en mer, sans être découverts par la garnison du Fort Charles. Ils furent arrêtés. Desfourneaux & Etienne le Genevois, qui étoient à leur tête, furent passés par les armes. CHARL. IX. 1568.

La disette augmentant de jour en jour dans le Fort, les François pressés par la nécessité engagerent Laudonniere, à commettre une horrible action. Pour leur complaire, il se saisit de la personne d'Outina, qui leur avoit rendu des services essentiels. Cette entrepriſe ne servit qu'à rendre notre

CHARL. IX. 1568.

nation odieuse dans le pays. Les Indiens n'en fournirent pas plus de vivres. Ils regarderent comme mort le Prince prisonnier, & ils se choisirent un nouveau Souverain.

Dans cette extrémité, il arriva quatre Bâtimens Anglois, commandés par Jean Hawkins. Il secourut les François avec une générosité, qui surpassa leur espérance, & il consentit même de leur vendre, pour faciliter leur retour en Europe, un de ses Vaisseaux à un prix modique. Tout étoit prêt pour le départ, lorsqu'on découvrit sept navires à l'embouchure de la riviere. C'étoit une flotte, que l'Amiral envoyoit à leur secours sous les ordres de Jean Ribaud. Quelques jours après qu'elle fut arrivée, huit Vaisseaux Espagnols parurent, & l'obligerent de prendre le large. Les Espagnols la suivirent, mais n'ayant pû la joindre, ils rentrerent dans la riviere, & après être débarqués avec du canon, ils se retrancherent. On étoit au mois d'Août de l'année 1565. Ribaud, ayant abordé à un autre endroit de la côte, joignit Laudonniere. Celui-ci vouloit qu'on se contentât de se tenir sur la défensive. Mais Ribaud prétendit que les

Indiens, qui en haine des Espagnols avoient favorisé l'établissement des François, changeroient bientôt de parti, s'ils voyoient les François se renfermer dans leur Fort à la vûe des Espagnols. Ainsi, le 8 Septembre, sans avoir égard aux représentations de Laudonniere, il se rembarqua non-seulement avec son monde, mais encore avec plusieurs gens de bonne volonté de la Colonie. Son dessein étoit, ou de s'emparer de la flotte des Espagnols, tandis qu'elle étoit dégarnie de troupes, ou de faire secrettement une descente dans quelque cale écartée, & de les surprendre dans leur camp. Il ne put lever l'ancre que le 10. Dès le jour même, il fut battu d'une affreuse tempête, qui dura jusqu'au premier Octobre. Presque tous ses Vaisseaux furent jettés contre les rochers, & brisés à plus de cinquante lieues du Fort. CHARL. IX. 1568.

Pendant ce tems, les Espagnols attaquerent le Fort, & s'en rendirent maîtres. Soldats, femmes, enfans, vieillards, furent passés indistinctement au fil de l'épée. Laudonniere, quoiqu'affoibli par une longue maladie, se sauva avec quelques autres dans un marais. Ils y demeurerent toute la

CHARL. IX. 1568.

nuit, cachés dans des joncs, & ayant de l'eau un demi pied au dessus de la ceinture. Avec bien des difficultés & des dangers, ils gagnerent les navires François, qui étoient échappés du naufrage.

Ribaud, & les équipages de ceux de nos Bâtimens qui avoient péri, erroient dans des montagnes, à demi morts de faim. Les Espagnols, en ayant été informés, marcherent contre eux, & leur envoyerent un Trompette, pour leur promettre la vie sauve s'ils vouloient se rendre. La proposition fut acceptée. A peine les François eurent-ils remis leurs armes, qu'ils furent attachés deux à deux, les mains liées derriere le dos. Tous, à l'exception des pilotes, des canoniers & des artisans, furent poignardés.

Un matelot fut sauvé de la boucherie, comme par miracle. Evanoui, baigné dans son sang, & couvert des corps de quelques autres victimes de la barbarie Espagnole, il avoit été laissé pour mort. Peu à peu il reprit ses esprits. Il vint à bout de se délivrer de ses liens, & il prit la fuite. Sur son rapport, Laudonniere & les autres François, qui étoient avec les navires que la tem-

pête avoit épargnés, se hâterent de s'éloigner de la côte. Après un mois de navigation, ils arriverent aux Açores. Etant entrés le 10 Décembre dans le canal de Saint Georges, ils furent portés en Angleterre, & ils aborderent au Port de Swansey dans le Comté de Glamorgan, d'où ils se rendirent à Londres. Paul de Foix, qui y étoit Ambassadeur, leur donna les moyens de repasser en France. CHARL. IX. 1568.

A la perte que nous venions d'essuyer, la fortune en ajouta une seconde par la mort de Bertrand fils du fameux Blaise de Montluc. Quelque tems après le voyage de la Cour à Bayonne, Bertrand avoit fait voile de Bordeaux avec trois forts Vaisseaux, & douze cens hommes de débarquement, pour tenter un établissement dans la Guinée. Ayant long-tems lutté contre une tempête, il arriva enfin à l'Isle de Madere. Quoique la France ne fût point en guerre avec le Portugal, les Insulaires tirerent sur les gens qu'il envoya à terre pour prendre de l'eau. Offensé de ce procédé, il débarqua ses troupes, attaqua la Capitale de l'Isle, & l'abandonna au pillage. Plusieurs soldats de la garnison s'étoient

retranchés dans la principale Eglise.
CHARL. IX. 1568. Il voulut les y forcer, & il reçut à la cuisse une blessure, dont il mourut.

Ces échecs firent peu d'impression sur la Cour partagée alors en diverses factions. Surtout elle fut insensible à ce qui étoit arrivé dans la Floride, ou du moins elle affecta de le paroître, soit par aversion pour la Religion Protestante que professoient presque tous ceux qui avoient suivi Ribaud & Laudonniere, soit en haine de Coligny, qui étoit le principal auteur de cet armement.

Mais pendant que la Cour montroit tant d'indifférence à ce sujet, Dominique Gourgues, dont nous avons promis de rapporter l'expédition, entreprit de punir les Espagnols de leur cruauté. Outre les injures faites à sa patrie, il en avoit une particuliere à venger. En servant dans la guerre de Toscane, il avoit été pris & mis aux Galeres par les Espagnols. Ne pouvant oublier cet outrage, il équipa en 1567 à ses dépens trois Vaisseaux, sur lesquels il embarqua deux cens Soldats & quatre-vingt matelots. Il feignit de vouloir aller au Bresil, où il avoit déja fait quelques voyages, &

il ne découvrit son projet à ses équipages, que lorsqu'il fut arrivé au Cap de Saint Antoine dans l'Isle de Cuba. Près des côtes de la Floride, il rencontra des Bâtimens Espagnols, qui, ne doutant point que les siens ne fussent de leur nation, les saluerent de quelques coups de canon. Afin de ne pas les désabuser, il leur rendit le salut. Bientôt ils l'eurent perdu de vûe, & il alla faire sa descente à l'embouchure de la seconde riviere, que Ribaud avoit découverte. CHARL. IX. 1568.

Dès que les François parurent, les Indiens s'avancerent en grand nombre, armés d'arcs & de fleches. Gourgues les rassura par un signal de paix, & leur envoya dire qu'il venoit de la part du Roi de France, pour leur offrir la protection de ce Monarque contre les tyrans qui les opprimoient. Le lendemain, Saturiana vint à la côte avec ses enfans & avec deux Princes ses tributaires. Toute leur suite ayant mis les armes bas, les nôtres quitterent leurs mousquets, & allerent joindre Saturiana, ayant Gourgues à leur tête. Le Prince Indien se plaignit de tous les mauvais traitemens, qu'il avoit reçus des Espagnols

CHARL IX. 1568.

depuis le malheur de Ribaud & le départ de Laudonniere. Il témoigna qu'il se ligueroit volontiers avec les François. Le traité ayant été conclu, on se fit réciproquement divers présens. Pierre Dubré, qui, ainsi que le matelot dont nous avons parlé, s'étoit échappé du massacre que les Espagnols avoient fait de nos gens, étoit depuis ce tems demeuré caché chez Saturiana. On se servit de lui, pour reconnoître l'état des ennemis.

Non-seulement ils avoient réparé & augmenté les fortifications du Fort Charles, mais ils avoient bâti deux autres Forts sur la riviere de Mai. Lorsqu'on eut pris toutes les mesures nécessaires, les François & les Indiens se mirent en marche. Malgré l'abondance des pluies dont ils furent incommodés, ils arriverent en bon ordre sur les bords de la riviere Sarranala. La barque, qui portoit les vivres, ayant été retardée par quelque contre-tems, ils souffrirent beaucoup de la faim. Ils passerent une autre riviere à gué, & après avoir triomphé d'un grand nombre d'obstacles, ils se présenterent devant l'un des deux nouveaux Forts, construits par les Espa-

gnols. Gourgues l'emporta l'épée à la main. De-là, il marcha au second Fort, & il s'en rendit pareillement maître. Il y eut cent vingt ennemis tués, & l'on en réserva trente pour le supplice. Les François dès le lendemain s'avancerent avec les Indiens vers le Fort Charles. Plusieurs volées de canon, qu'on leur tira, ne les empêcherent pas de tout préparer pour l'attaque. Le Commandant de la garnison ayant fait sortir soixante hommes, Gourgues les tailla tous en pieces. Aussitôt une terreur panique s'empara des assiégés, & ils ne songerent qu'à se sauver dans les bois. La plûpart y furent massacrés par les Indiens. Gourgues fit pendre les autres. On plaça, au milieu des arbres auxquels ils furent attachés, une inscription qui portoit que ce n'étoit pas comme Espagnols, mais comme des brigands & des assassins, qu'on les avoit ainsi traités.

CHARL IX. 1568.

Après avoir fait raser les trois Forts, Gourgues retourna vers ses Vaisseaux. Sa marche fut une espece de triomphe. De toutes parts, les Indiens accouroient sur son passage, pour le féliciter de son succès, & pour le re-

CHARL. IX. 1568.

mercier du ſervice qu'il leur avoit rendu. Lorſqu'il remonta ſur ſon bord, ils verſerent beaucoup de larmes, & ce ne fut pas ſans peine qu'il s'arracha de leurs bras. Il remit à la voile le 3 Mai de cette année 1568, & ayant fait par un bonheur extraordinaire onze cens lieues en dix-ſept jours, il revint à la Rochelle, n'ayant perdu qu'un de ſes Bâtimens, & quelques-uns de ſes gens qui furent tués à l'attaque des Forts. Il fut reçû avec de grands honneurs par les Rochelois. Peu de tems après, s'étant rendu à Bordeaux, il y mit à l'Hôtel de Ville les canons qu'il avoit pris aux Eſpagnols. Blaiſe de Montluc l'envoya au Roi, mais le généreux vengeur de Ribaud & de Laudonniere, au lieu de la récompenſe qu'il devoit attendre, ſe trouva dans un grand péril. Sa tête avoit été miſe à prix en Eſpagne, & l'Ambaſſadeur de Philippe avoit porté des plaintes à notre Gouvernement de ce qui venoit de ſe paſſer dans la Floride. L'Amiral étant alors éloigné de la Cour, & les Lorrains, dont la Reine mere avoit beſoin, y étant les maîtres; Gourgues ne trouva aucune protection. Le Roi le traita de

perturbateur du repos public, & lui défendit de paroître devant lui. Peut-être Gourgues n'en eût-il pas été quitte pour être banni de la Cour, si Philippe n'eût point eu d'autres affaires plus sérieuses que celle de le poursuivre ? CHARL. IX. 1568.

Don Carlos, violent & aimant à dominer, avoit marqué toujours une haine implacable contre le Duc d'Albe, contre Ruy Gomez de Silva, & surtout contre Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles V. Il avoit pris hautement le parti des Flamands, & Philippe s'étoit persuadé que son fils avoit dessein de s'échapper d'Espagne, pour passer dans les Pays-bas. Un célebre Architecte François, nommé Louis de Foix, étoit depuis plusieurs années à Madrid. C'étoit lui qui avoit bâti le Palais & le Couvent de l'Escurial. Il avoit inventé l'admirable machine, avec laquelle on éleve l'eau du Tage jusqu'à la plus haute partie de la Ville de Tolede. La France doit à ce même Architecte le Port de Bayonne, & le Fanal, communément appellé *la Tour de Cordouan*. Le Prince d'Espagne l'avoit chargé de lui faire une machine, avec laquelle il pût, étant couché dans son lit, ou- Mort de Don Carlos.

CHARL. IX. 1568.

vrir & fermer sa porte. Il lui avoit fait plusieurs autres demandes, qui annonçoient des desseins secrets, particulierement celui d'attenter à la vie de quelqu'un. De Foix en avoit averti Philippe. Ce Monarque, ayant fait épier son fils, avoit appris que le Prince avoit toujours sous son chevet deux épées & deux pistolets. De plus, on avoit entendu très-souvent Don Carlos, au sortir de l'appartement de la Reine d'Espagne, avec qui il avoit de longs & fréquens entretiens, se plaindre de ce que son pere la lui avoit enlevée. Enfin tout récemment il avoit avoué, en se confessant, qu'il avoit résolu de tuer un homme; & le Confesseur avoit crû ne devoir point laisser ignorer au Roi cette déclaration.

Sur tous ces indices, Philippe se détermina à faire arrêter son fils. De Foix, par ordre de ce Monarque, rendit immobiles les poulies, qui servoient à fermer en dedans la porte de la chambre du Prince, & ce fut avec tant d'art, que le Prince ne s'en apperçut point. La nuit, pendant que Don Carlos, croyant être par ses précautions à l'abri de toute surprise,

dormoit profondément, le Comte de Lermes entra dans la chambre, & se saisit des armes que le Prince avoit sous son chevet. Le Roi entra ensuite, précédé de Ruy Gomez de Silva, du Duc de Feria, du Grand Commandeur de Castille, & de Don Diegue de Cordoue. Lorsque Don Carlos, en se réveillant, apperçut son pere, & qu'il se vit hors de défense, il s'écria qu'il étoit mort, & il conjura avec des gémissemens & des larmes ceux qui étoient présens, de lui ôter la vie. » Je ne suis pas venu, lui dit » Philippe, pour vous en priver, mais » pour vous châtier en pere, & pour » vous faire rentrer dans votre de- » voir ». Il le fit lever, lui ôta tous ses domestiques, & lui donna des gardes. Ceux-ci revêtirent le Prince d'habits de deuil, détendirent les tapisseries & le lit magnifique, qui étoient dans sa chambre, & n'y laisserent qu'un lit roulant, sur lequel étoit un seul matelas.

CHARL. IX. 1568.

Un si affreux revers jetta Don Carlos dans le désespoir. Ayant fait allumer un grand feu, il se jetta dedans. Ses gardes ne le retirerent qu'avec peine des flammes. Cette premiere

CHARL. IX. 1568.

tentative ne lui ayant pas réussi, il passa deux jours sans boire, & il but le troisieme jour une si grande quantité d'eau froide, qu'il pensa en être suffoqué. Une autre fois, après avoir fait une longue diete, il essaya de se faire mourir par l'excès avec lequel il mangea. M. de Thou dit avoir sû de Louis de Foix ces circonstances. Pierre Giustiniani ajoute que Don Carlos voulut s'étrangler avec un diamant. Rien ne pouvant calmer la fureur de ce Prince; Philippe consulta l'Inquisition. Elle décida qu'il étoit dangereux d'écouter plus long-tems la clémence paternelle; & le malheureux fils du Roi d'Espagne fut condamné à mort. On lui fit avaler un bouillon empoisonné, dont il mourut quelques heures après, âgé de vingt-deux ans.

Mort de la Reine d'Espagne.

Elizabeth de France, épouse de Philippe, suivit de près Don Carlos. Elle étoit à peu près de même âge que lui, & elle étoit enceinte. Quelques personnes prétendirent, qu'elle étoit morte aussi de poison. » Il est néanmoins fa-» cile, dit M. de Thou, de se convain-» cre que ce soupçon n'étoit pas juste. » Le Roi d'Espagne la pleura comme

» une femme qu'il aimoit très-tendre-
» ment, & les peuples la regretterent, CHARL. IX.
» comme si le lien, qui réunissoit les 1568.
» deux Rois, avoit été entierement
» rompu. On avoit donné à cette Prin-
» cesse le nom d'Irene [a].

Suites des troubles des Pays-bas.

Après la rigueur dont Philippe venoit d'user contre son fils, les Protestans des Pays-bas, coupables d'une révolte ouverte, n'espérerent plus aucune grace. Instruits que l'Inquisition avoit prononcé sur leur cause aussi séverement que sur celle de Don Carlos, ils se remirent entierement de leur destinée au sort des armes. Ce parti extrême leur parut d'autant plus inévitable, que la Duchesse de Parme, leur seule médiatrice auprès du trône, venoit de quitter la Flandre. Ne pouvant demeurer avec honneur dans des Provinces, où elle ne conservoit que le titre de Gouvernante sans aucune autorité, elle s'étoit retirée en Italie. Depuis que le Prince d'Orange étoit en Allemagne, il avoit fait des levées considérables de soldats. Les confédérés avoient levé aussi beaucoup de troupes dans le pays de Liege.

La Duchesse de Parme se démet du Gouvernement de ces Provinces.

[a] Le mot d'*Irene* est formé du mot grec Εἰρήνη, qui signifie *Paix*.

En peu de tems, ils eurent une armée,
CHARL. IX. qui s'assembla sur la Meuse. Le Duc
1568. d'Albe, par un placard affiché dans tous les lieux publics, cita le Prince d'Orange, & Antoine Lallain, Comte de Hoochstrate, à comparoître dans un tems prescrit. On reprochoit au Prince par ce placard, qu'après avoir été comblé de biens & d'honneurs par Charles V, qui l'avoit revêtu du Collier de la Toison d'Or, fait Conseiller d'Etat, gratifié du Gouvernement du Comté de Bourgogne, & de ceux de Hollande, de Zelande & d'Utrecht, il n'avoit eu que de l'ingratitude pour Philippe son Roi, fils de son bienfaiteur; que trahissant ses sermens, il avoit conjuré contre son Souverain, & pensé à se rendre maître des Pays-bas; qu'il avoit sollicité les peuples à la révolte, en leur inspirant une terreur panique de l'Inquisition d'Espagne; qu'il avoit tenu à Bruxelles & à Breda des assemblées séditieuses; que c'étoit lui, qui avoit engagé Brederode à fortifier Vianen, & qu'ayant été envoyé à Anvers, pour appaiser les troubles, il avoit attisé le feu, au lieu de l'éteindre. Le Comte de Hoochstrate étoit accusé d'être entré dans

tous les complots du Prince ; d'avoir favorisé plusieurs entreprises des rebelles, & de s'être enfin uni avec eux à Dendermonde. On cita aussi Louis de Nassau, Henri de Brederode, le Comte de Calembourg & le Comte de Bergh. En même tems le Duc d'Albe envoya arrêter à Louvain Philippe-Guillaume de Nassau, Comte de Buren, fils du Prince d'Orange, qui étudioit dans l'Université de cette Ville, & l'on mit une garnison Espagnole dans Breda. Le jeune Comte de Buren fut d'abord conduit à Anvers, ensuite transféré en Espagne, où il fut détenu longtems. CHARL. IX. 1568.

Quelques troupes des confédérés tenterent de s'emparer de Ruremonde, Place située au confluent de la Roër & de la Meuse sur les confins des Duchés de Gueldre & de Cleves. A l'approche de Londono que le Duc d'Albe détacha au secours de cette Ville, elles se retirerent, après avoir pillé le fauxbourg, & brulé le pont de la Roër. Un Corps de cavalerie, commandé par d'Avila, les atteignit entre Erkelens & Dalem. Elles perdirent deux enseignes, furent mises en fuite, & ne se rallierent que difficilement dans un Bourg voisin, Echecs des rebelles.

CHARL. IX. 1568.

où elles se retrancherent. Londono les y força, leur enleva sept drapeaux, & leur tua mille hommes. Après avoir fait perdre aux rebelles l'espérance de se rendre maîtres de Ruremonde, il y entra lui-même, & y mena quelques prisonniers qu'il fit pendre. La peste, qui désoloit cette Ville, l'ayant contraint d'en sortir, il distribua ses troupes à Venlo & à Grave, & mit dans les Places voisines cinq enseignes, qui lui arriverent de Vilvode & de Tournay. Peu de tems après, il marcha avec dix enseignes à Maestricht.

Coqueville, Saint Amand & Vaillant, Capitaines François, qui avoient servi dans les troupes du Prince de Condé, avoient ramassé de côté & d'autre environ huit cents hommes. A la tête de ce Corps, ils entrerent dans les Pays-bas, & y firent diverses courses, pour opérer une diversion en faveur des confédérés. Le Duc d'Albe s'en étant plaint à la Cour de France, elle ordonna au Maréchal Artus de Cossé, de donner la chasse à ces coureurs. Le Maréchal les investit dans Saint Valery à l'embouchure de la Somme. Ayant gagné

les habitans, il fut introduit dans la Place. Coqueville & ſes deux adhérens furent pris, après qu'on eut fait un grand carnage de leurs gens. Entre les Officiers & les ſoldats qui les avoient ſuivis, on ne conſerva que les François. Les trois chefs furent envoyés à Paris ſous bonne eſcorte, & ils y furent condamnés à mort, comme aventuriers qui avoient fait la guerre ſans commiſſion.

CHARL. IX. 1568.

Cependant Louis de Naſſau, avec ſept mille hommes de pied & quelque cavalerie, ſe rendit dans la Friſe. Afin d'annoncer qu'il n'avoit pris les armes que pour la défenſe de la liberté, il avoit fait mettre pour deviſe ſur ſes drapeaux : *Aut recuperare, aut mori.* Il s'empara de Dam & du Château de Wedden, par où l'on entre de la Friſe Orientale dans la Seigneurie de Groningue. Le Duc d'Albe fit marcher contre lui quinze enſeignes d'infanterie, ſous les ordres du Comte d'Aremberg, que le Comte de Meghen devoit joindre avec quatre enſeignes d'Allemans & trois Compagnies de cavalerie légere. D'Aremberg ſe préſenta devant Dam, où étoit Naſſau. Dans quelques eſcarmou-

Les Eſpagnols à leur tour eſſuyent un fâcheux revers.

CHARL. IX. 1568.

ches, les troupes de ce dernier eurent du dessous. Il jugea à propos de quitter ce poste, & d'aller camper à une Abbaye de Premontrés, voisine de Gemmingen. On l'a nommée Heyligherlée, parce qu'étant environnée de marais, elle est bâtie sur une éminence qu'on a formée avec des terres apportées de fort loin. Nassau étoit posté dans un bois, dont une partie de cette éminence est couverte. Le Comte d'Aremberg, impatient de se venger du pillage du Château de Wedden qui lui appartenoit, résolut d'attaquer les ennemis, sans attendre le Comte de Meghen.

Tous les environs de l'Abbaye d'Heyligherlée sont remplis d'une terre légere & friable, dont les habitans font des motes à bruler. Les eaux couvrent aussitôt les endroits, qu'on a creusés pour en tirer la terre. Mais comme il y croît de l'herbe, on s'imagine aisément que tout le terrein est solide; & si ceux qui y passent n'ont pas de bons guides, ils tombent, avant de pouvoir connoître le péril, dans des cavités profondes dont ils ont peine à sortir [a]. Les Espagnols en firent la

[a] Par cette raison, Tacite a donné à ces lieux l'épithete de *fallaces*. (*In campis fallacibus.*)

fâcheuse

fâcheuse expérience. La plûpart se noyerent. Tandis que les autres combattoient, Nassau les fit charger en flanc par un détachement, qui, ayant pris un chemin détourné, tomba sur eux à l'improviste. Pendant long-tems, d'Aremberg soutint tous les efforts des ennemis. Quelques Historiens ont écrit qu'il tua de sa main Adolphe de Nassau, le plus jeune des freres du Prince d'Orange. Ayant eu un cheval tué sous lui, & en ayant remonté promtement un autre, il retourna plusieurs fois à la charge. Mais enfin, accablé par le nombre, il fut tué lui-même par Antoine de Soëte de Honthein. Ce combat coûta aux Espagnols cinq cents soldats, & plusieurs Officiers d'un grand nom, entre autres Alvarez Osforio, Jean Perez de Sotomayor & Pierre de Cabrera. Les confédérés leur prirent six canons, tout leur attirail de guerre & tout leur bagage. L'infanterie Allemande, se voyant enveloppée, mit les armes bas, & promit de ne servir de six mois dans l'armée de Philippe.

CHARL. IX. 1568.

Nassau, en poursuivant les fuyards, rencontra André Salazar, à qui le Comte de Meghen avoit fait prendre

les devans, pour joindre d'Aremberg.

CHARL. IX. 1568.

Salazar avec une héroïque intrépidité fit face au vainqueur, & ramassa les débris de l'armée vaincue.

Condamnation des Comtes d'Egmont & de Hornes.

La défaite du Comte d'Aremberg acheva d'irriter la haine du Duc d'Albe contre la Noblesse de Flandre. Les Comtes d'Egmont & de Hornes, qui étoient prisonniers dans la citadelle de Gand, furent transferés dans les prisons de Bruxelles, & condamnés à mort par *le Conseil des Sept*. Lorsqu'on fit au Comte d'Egmont la lecture de sa sentence, il dit qu'il ne croyoit mériter aucune punition, mais que, s'il avoit fait quelque faute, il prioit qu'on se contentât de la lui faire expier, & qu'on n'étendît point la peine sur sa femme & sur ses enfans. Il demanda une plume, & écrivit en françois au Roi d'Espagne, pour obtenir cette grace, ajoutant que sa conscience ne lui reprochoit pas d'avoir jamais rien entrepris contre la fidélité qu'il devoit à son Souverain, ni d'avoir rien fait qui pût causer aucun préjudice à la Religion Catholique. Après avoir fermé sa lettre, il se confessa à l'Evêque d'Ypres, & il se prépara à la mort. Le Comte de

Hornes refusa d'abord de se confesser. Il céda ensuite aux représentations qu'on lui fit. Le lendemain, sur le midi, on conduisit le Comte d'Egmont à la place publique, où l'on avoit dressé un échaffaut couvert de drap noir. Il étoit accompagné de l'Evêque d'Ypres, de Julien Romero, Maréchal de Camp, & de François Salinas. Lorsqu'on lui eut tranché la tête, on jetta un drap sur son corps, & l'on amena le Comte de Hornes. En vain on le pressa de se reconnoître coupable. Il soutint constamment, qu'il n'avoit jamais offensé le Roi. Les têtes des deux Comtes furent attachées à des poteaux de fer, & y demeurerent exposées pendant deux heures à la vûe du peuple. On mit dans des cercueils de plomb leurs corps, qui furent déposés à l'Eglise de Sainte Claire. Dans la suite, celui du Comte d'Egmont fut inhumé à Sottinghem, & celui du Comte de Hornes à Kempen dans le Brabant.

CHARL. IX. 1568.

L'hôtel de Floris de Pallant, Comte de Calembourg, où le Duc d'Albe avoit demeuré jusqu'au départ de la Duchesse de Parme, fut rasé. On pava le terrein sur lequel la maison étoit

CHARL. IX. 1568.

bâtie, & l'on y érigea une pyramide de marbre. Une inscription, placée aux quatre faces de ce monument, contenoit en substance, qu'il avoit été élevé, pour conserver la mémoire d'une détestable conjuration, formée contre la Religion & contre l'Etat.

Le Duc d'Albe prend le commandement de l'armée Royale.

Depuis l'échec d'Heyligherlée, le Duc d'Albe avoit résolu de se mettre à la tête des troupes. Ayant pris dix-sept enseignes du régiment de Naples, dix du régiment de Lombardie, autant du régiment de Sicile, il marcha à Bos-le-Duc. Il y apprit que le Comte de Bredemberg [a], beau-frere du Prince d'Orange, s'étoit emparé de Berchem. Comme il étoit important d'être maître de ce poste, on en délogea les ennemis. Afin que l'infanterie pût passer en sûreté l'Issel, la Meuse & le Vahal, François d'Ibarra fut chargé de faire préparer des bateaux à Deventer. Le 10 Juillet, l'armée arriva sous cette Place. De-là elle se rendit à Coëvorden, Ville fameuse par la bataille que Rodolphe de Frise livra le 28 Juillet 1227 à Othon, Evêque d'Utrecht, & dans laquelle ce Prélat perdit la vie. Le Duc

[a] *Meteren* le nomme *Vandenberghe*.

d'Albe fut joint à Rolde par la cavalerie du Prince Eric de Brunswic, & près de Groningue par le Corps que commandoit le Comte de Meghen. Naſſau étoit retranché à trois milles de cette derniere Ville. Le camp des confédérés étoit couvert à droite par la riviere, à gauche par un foſſé large & profond. Ils avoient ſur la riviere deux ponts, à la tête deſquels étoient deux maiſons qu'ils avoient fortifiées. En avant du foſſé, qui couvroit la gauche de leur camp, étoit un lieu nommé Maiſon-rouge. Ils y avoient conſtruit pluſieurs ouvrages, afin de le mettre en état de faire une longue réſiſtance. Gaſpard de Robles attaqua ce poſte avec tant de valeur, qu'il l'emporta. CHARL. IX. 1568.

Les confédérés, n'ayant plus de ce côté d'autre défenſe que leur foſſé, ſongerent à la retraite. Dès que le Duc d'Albe en fut averti, il fit ſes diſpoſitions pour les forcer au combat. Ils avoient déja commencé à décamper, lorſqu'Alfonſe Ulloa à la tête d'un détachement de quatre cents arquebuſiers Eſpagnols franchit le foſſé. En même tems on canonna ſi vivement les deux maiſons, qui étoient

CHARL IX. 1568.

à la tête des ponts de la droite du camp, que les confédérés furent obligés de les abandonner. Avant d'en sortir, ils y mirent le feu. Les flammes ayant gagné les ponts, les Espagnols ne purent de ce côté inquiéter beaucoup les ennemis, & il n'y eut que quelques cavaliers, qui passerent la riviere à la nage, tenant d'une main leurs armes, & de l'autre la queue de leurs chevaux. Mais à la gauche le détachement d'Ulloa, & les autres troupes dont il fut soutenu, tuerent trois cents hommes, enleverent trois pieces de campagne, & obligerent Nassau de prendre la fuite. Ce Prince se retira à Zuyt-broeck. Il négligea de passer l'Ems. En cela, il fit une très-grande faute, parce que s'il eût transféré son camp de l'autre côté de la riviere, & s'il se fût assuré du pont de Reiden, il auroit pû, sans courir aucun danger, attendre les secours que le Prince d'Orange lui amenoit d'Allemagne. Au lieu de mettre entre lui & les troupes Royales l'Ems, qu'il n'étoit pas possible de traverser à gué, il s'arrêta à Gemmingen. Le Duc d'Albe alla y chercher les ennemis, qui ne pouvoient éviter la ba-

taille, ayant la riviere à dos.

CHARL. IX. 1568.

Bataille de Gemmingen, gagnée par le Duc d'Albe sur Louis de Nassau.

Après avoir posté un fort détachement à Reiden pour la garde du pont, il donna ordre à Don Sanche d'Avila, de s'emparer d'un autre pont, qui étoit sur un canal dont les eaux se jettent dans l'Ems. Une partie des troupes des ennemis s'y étoit déja rendue, dans le dessein de démolir les digues, & d'inonder le pays. On empêcha les travailleurs de continuer leur ouvrage. Cependant, avant qu'on eût rebouché les ouvertures qu'ils avoient déja faites, il se répandit une si grande quantité d'eau dans la campagne, que le soldat en certains endroits en avoit jusqu'à la moitié du corps. Si les confédérés eussent commencé leur travail de meilleure heure, ils auroient sans doute contraint le Duc d'Albe, de reculer. Mais ils n'avoient pas assez usé de diligence. Cette seconde faute de Nassau fut encore plus considérable que la premiere. Le desir de la réparer lui fit envoyer quatre mille arquebusiers, pour reprendre le pont du canal. Ils combattirent avec beaucoup d'opiniâtreté, mais sans succès. Nassau avoit rangé son armée en bataille devant le Village de Gem-

CHARL. IX. 1568.

mingen. Sa gauche étoit appuyée à la riviere d'Ems. La cavalerie fermoit la droite. Au front du corps de bataille étoit l'artillerie. Comme le canon incommodoit extrêmement les troupes du Roi, elles s'avancerent pour engager une action générale. Celles des confédérés sortirent de leurs retranchemens, & descendirent dans la plaine, qui étoit au-dessous. Lopez de Figueroa chargea leur infanterie, & la mit en désordre. En reculant, il rompit les rangs de la cavalerie. D'Avalos en même tems attaqua brusquement cette cavalerie ébranlée, & Pierre Gonsalve de Mendose ayant forcé plusieurs maisons, d'où les arquebusiers Espagnols pouvoient faire feu sur les troupes de Nassau, le Duc d'Albe arriva avec toute l'armée, & acheva la défaite des ennemis.

Ils éprouverent deux malheurs bien différens. Une partie fut brulée dans les maisons où ils se réfugierent; les autres furent noyés dans la riviere. Les chapeaux & les bonnets de ces derniers, poussés par la marée qui montoit alors, porterent à Groningue la nouvelle de la bataille. Le carnage dura pendant dix-huit heures. Tous les chemins

étoient si couverts de cadavres, de cuirasses, de casques, & d'armes de toute espece, qu'on ne savoit où mettre le pied. Quelques Allemans s'étant enfuis dans une Isle à l'embouchure de l'Ems, le Duc d'Albe y envoya Lopez de Figueroa, qui les tailla en pieces, sans qu'il en échappât un seul. D'Avalos & Martineng poursuivirent les restes de l'armée défaite, jusqu'à plus de quatre milles d'Allemagne. CHARL. IX. 1568.

Les confédérés perdirent seize pieces de canon, vingt drapeaux, & au moins sept mille hommes. Henri de Siegen, un de leurs principaux Généraux, fut fait prisonnier. Louis de Nassau & le Comte Juste de Schouwenburg, après avoir fait des prodiges de valeur, eurent beaucoup de peine à gagner à la nâge l'autre bord de la riviere. Ils y monterent sur une petite barque, & ils se sauverent à Embden.

Tel fut le succès de la bataille donnée à Gemmingen le 21 Juillet. Le Duc d'Albe en envoya porter la nouvelle à Philippe par André de Salazar, & au Pape par Carillo de Merlo. Il écrivit à Jean de Hoye, Evêque de Munster, pour lui faire part de

CHARL. IX. 1568.

cette victoire, & pour se plaindre de ce que le Comte d'Embden avoit fourni des vivres & des munitions aux confédérés.

Ayant demeuré deux jours à Gemmingen, il prit la route de Dam. Les goujats brûlerent tous les Villages, qui se trouverent sur le chemin. Plusieurs de ces incendiaires tomberent entre les mains des payſans, & furent conduits à Naſſau. Ce Prince fit grace aux Flamans & aux Italiens, mais il traita les Eſpagnols ſuivant les loix rigoureuſes de la guerre. Le régiment de Sardaigne, qui étoit de cette nation, & qui ſervoit dans l'armée du Duc d'Albe, en fut ſi irrité, que ſans écouter la voix de Martin Diaz, ſon Colonel, il ſe répandit çà & là dans le pays, & mit par tout le feu. Le Duc d'Albe, pour punir un ſi grand excès, & pour ſe laver de la honte de paroître l'avoir ordonné, caſſa le régiment, à la réſerve de cinq cents ſoldats, qui n'avoient point eu de part à tant de cruautés.

De Dam, le Duc d'Albe retourna à Groningue. Après avoir donné ſes ordres pour y faire conſtruire une citadelle, il ſe rendit à Amſterdam. Il y

fit couper la tête à une femme fort riche, âgée de quatre-vingts ans, parce qu'elle avoit donné asile à un Ministre. Ensuite il prit la route d'Utrecht, où Frederic de Tolede, son fils, le joignit avec deux mille cinq cents hommes d'infanterie, & plus d'argent qu'il n'en falloit pour payer les troupes pendant plusieurs mois. Le Duc d'Albe lui donna le commandement général de l'infanterie, & ayant fait la revûe de l'armée, il trouva trente mille hommes de pied & sept mille chevaux. CHARL. IX. 1568.

Le Prince d'Orange levoit en Allemagne le plus de troupes qu'il pouvoit, & il sollicitoit tous ses amis de le secourir. Il avoit envoyé des députés à l'Empereur, pour le supplier d'avoir compassion des Pays-bas, & pour lui représenter que les Espagnols tourmentoient cruellement ces Provinces; que les Flamans avoient porté souvent leurs plaintes au pied du trône, mais qu'ils n'avoient point été écoutés; que le désespoir les avoit forcés de recourir aux armes, & qu'ils étoient prêts à rentrer dans l'obéissance, dès qu'on voudroit les délivrer du joug barbare, sous lequel on

les faisoit gémir. Maximilien écrivit à Philippe, qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de les ramener à leur devoir, que de leur rendre leurs privileges, & de leur ôter tout lieu de craindre l'Inquisition. Pour faire une plus vive impression sur le Roi d'Espagne, il persuada à l'Archiduc Charles de se rendre à Madrid. L'Archiduc prit sa route par l'Italie, & s'embarqua à Genes. Il fit toutes les instances possibles auprès de Philippe. Mais il étoit trop tard. Le Roi d'Espagne jugea que sa réputation souffriroit quelque atteinte, s'il paroissoit se repentir d'une résolution, qu'il avoit prise contre l'avis de la plûpart de ses alliés. Comme il n'ignoroit pas, que la rigueur, avec laquelle il traitoit les Flamands, lui attiroit la haine d'une partie de l'Empire, il publia l'année suivante un manifeste en langue Allemande, dans lequel il exagéroit beaucoup leur crime, & s'efforçoit de prouver que sa conduite étoit fondée sur la justice.

CHARL. IX. 1568.

Vains efforts de l'Empereur auprès de Philippe, en faveur des Flamands.

Déja le Prince d'Orange, auprès de qui Louis de Nassau, son frere, s'étoit retiré après la perte de la bataille de Gemmingen, avoit assemblé

Le Prince d'Orange vient au secours des confédérés avec une armée nombreuse.

quarante-quatre enseignes d'infanterie Allemande, trois mille fantassins François & Flamands, & sept mille hommes de cavalerie. Toutes ces troupes avoient sur leurs drapeaux cette devise : *Pro Lege, Grege & Rege.* Dans les premiers jours de Septembre, elles passerent le Rhin. Le Duc de Cleves ayant consenti qu'elles traversassent ses Etats ; Louis de Nassau, détaché par le Prince d'Orange pour s'emparer d'Aremberg, passa la garnison de cette Place au fil de l'épée ; se rendit maître de Kerpen, d'Eppen, d'Hornesson & de Witten ; tira une forte contribution d'Aix-la-Chapelle ; enleva sur le Rhin dix-huit bateaux chargés de marchandises, & défit quelques Compagnies de l'armée Royale près de Noyteim. Les confédérés s'arrêterent long-tems dans les environs de ce Bourg, & le Duc d'Albe étoit incertain s'ils marcheroient vers la Flandre, ou s'ils rabattroient du côté de la Franche-Comté. Quoique les Suisses fussent obligés par leurs traités, de défendre cette Province, il prit ses mesures pour en fermer l'entrée aux ennemis, & il envoya à Vergy, Baron de Chamlite, qui en

CHARL. IX. 1569.

CHARL. IX. 1568.

étoit Gouverneur, une somme considérable que des banquiers lui prêterent à gros intérêt.

Une sédition s'étant élevée dans l'armée des confédérés, le Prince d'Orange courut risque de la vie, & une balle rompit la garde de son épée. Les mutins tuerent Malspergh & quelques autres personnes de marque. Le Prince, après avoir appaisé cette émeute, & après avoir fait une tentative inutile sur la Ville de Liege, s'approcha de la Meuse. Il fit diverses fausses marches, pour tenir le Duc d'Albe en échec. Enfin le 7 Octobre, ayant fait sonder près de Maseyck un gué auquel on n'avoit point pensé, & ayant fait entrer quelques escadrons dans la riviere, avec ordre de serrer les rangs, & de former par ce moyen une espece de digue contre la rapidité de l'eau, il passa ce fleuve au grand étonnement du Duc d'Albe. Plusieurs ont crû, que, si les confédérés avoient marché sur le champ contre l'armée de ce Général, ils l'auroient dissipée sans peine, comme il étoit arrivé, lorsque Charles V, après avoir passé l'Elbe à Mulberg, avoit défait Jean-Frederic, Electeur de Saxe.

Il passe la Meuse à la vûe du Duc d'Albe.

Les troupes Espagnoles étoient dans l'abondance. Celles des confédérés n'avoient au contraire des vivres que pour peu de jours. Le Prince d'Orange se hâta d'entrer dans le Brabant, où il espéroit de faire subsister plus aisément son armée. Dans le tems qu'il passoit le Geet, le Duc d'Albe l'attaqua. Une grande partie des troupes des confédérés étant déja de l'autre côté de la riviere, le reste fut aisément défait. On leur tua plus de deux mille hommes. Le Comte d'Hoochstrate reçut au pied un coup d'arquebuse, dont il mourut quelques jours après. Everard de Vele [a] de Louverval, qui commandoit l'infanterie, fut fait prisonnier. Il eut la tête coupée à Bruxelles.

CHARL. IX. 1568.

Echec des confédérés.

Peu après l'échec dont nous venons de parler, le Prince d'Orange reçut un renfort de deux mille fantassins & de cinq cents chevaux, que François d'Hangest de Genlis lui amena de France. Ces troupes étoient venues par le Luxembourg, avoient passé entre Dinant & Charlemont, & avoient pillé Saint Hubert & Saint

[a] Il est nommé par quelques Historiens *Philippe de Merbaix*, Sieur *de Louverval*.

CHARL. IX. 1568.

Jangay dans la forêt d'Ardenne. Les confédérés changeoient souvent de camp, & cherchoient l'occasion d'engager le Duc d'Albe à une bataille. Il avoit soin de son côté, de se poster si avantageusement, qu'on ne pût le forcer à combattre. Malgré toutes ses précautions, il ne put éviter d'en venir aux mains dans le Cambresis. Le Prince d'Orange tailla en pieces dix enseignes Allemandes, huit Espagnoles, & trois Compagnies de cavalerie légere. Ainsi il eut sa revanche de la derniere perte qu'il avoit faite. Sanche d'Avila, François de Tolede & Ruy de Lopez, furent blessés dans ce combat, & d'Avalos y fut tué. De-là, le Prince alla assiéger Câteau-Cambresis. Molleyn, nonobstant la frayeur dont les habitans étoient saisis, défendoit la Place avec beaucoup de valeur. Les vivres manquant aux confédérés, ils leverent le siege, & le Prince, à l'instigation de Genlis, se détermina à passer avec ses troupes sur les terres de France. La guerre civile venoit de recommencer. Avant d'entrer dans les détails de cet événement, nous acheverons de rapporter ce qui se passa pendant l'année

Ils remportent un avantage.

1568 dans les pays étrangers.

Le fils de Marie Stuard ayant pris CHARL. IX. 1568.
poſſeſſion du trône d'Ecoſſe, & la puiſſance de Jacques, Comte de Murray, Régent du Royaume, ſe trouvant bien établie par l'empriſonnement de la Reine ; il reſtoit à aſſurer, par un gouvernement équitable & fondé ſur les loix, la paix qui devoit être le fruit de ces changemens. Pour cet effet, le Régent réſolut de parcourir, au commencement du printems, toutes les Provinces, afin de remédier aux maux cauſés par les troubles.

Complot formé contre le Régent.

Pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes, accoutumés à la licence des guerres civiles, appréhendoient la tranquillité de l'Etat. D'autres ſe promettoient, qu'en donnant la liberté à la Reine, ils ſe frayeroient un chemin aux grandeurs. Du nombre de ces derniers étoit Guillaume de Metellan & Jacques Balfour. Les Hamiltons avoient formé auſſi le deſſein de tirer Marie de priſon. Ils penſoient que, ſi la Reine remontoit ſur le trône, il ne leur ſeroit pas difficile de ſe défaire du Prince ſon fils : que par ce premier pas ils s'approcheroient d'un dégré de la Royauté ; & qu'après cela il

n'y auroit plus ni difficulté ni danger, à
CHARL. IX. faire périr une Princeſſe, qui vraiſem-
1568. blablement feroit couler des fleuves de ſang pour venger ſes injures, & qui par-là ſe rendroit odieuſe à la plus grande partie des Ecoſſois. George Gordon, Comte de Huntley; le Comte d'Argyle & Guillaume Murray de Tillibardin, ſe joignirent à eux.

Leurs diſpoſitions n'étoient pas ignorées du Régent. Bien loin de perdre courage, il s'armoit d'une fermeté inébranlable, & il ſe diſoit à lui-même, que puiſqu'il lui falloit un jour perdre la vie, il ne pouvoit la perdre plus glorieuſement, qu'en défendant l'autorité qui lui étoit confiée. Il convoqua
Marie Stuard ſort de priſon. les Etats à Glaſcou. Pendant qu'ils s'y aſſembloient, les Hamiltons & leurs adhérens corrompirent les gardes de la Reine, & elle ſortit du Château du Lac Levin, où elle étoit enfermée. George Douglas, frere utérin du Régent, avoit tout préparé pour l'évaſion de cette Princeſſe. Elle ſe ſauva ſur un petit Vaiſſeau, & il n'y eut pas moyen de la pourſuivre, ſes partiſans ayant eu la précaution de boucher dans toutes les barques, qui étoient ſur le lac, les trous par leſ-

quels on passoit les rames.

Marie arriva le 3 Mai à Hamilton. Tous les Seigneurs, qui s'y trouverent, déclarerent unanimement que sa renonciation au trône étoit vaine & de nul effet. Ce changement dans les affaires en apporta beaucoup dans les esprits. Un grand nombre de personnes prenant de nouveaux sentimens, ou manifestant ceux qu'ils avoient tenus cachés, abandonnerent le parti du Roi mineur & du Régent. La Reine avoit déja plus de six mille cinq cents hommes sous les armes. A peine le Régent en avoit quatre mille. Ceux-là ne faisoient qu'augmenter. Ceux-ci diminuoient chaque jour. Malgré cela, le Régent se mit en campagne. Ayant appris que la Reine marchoit de l'autre côté de la riviere, il fit passer son infanterie sur le pont, & sa cavalerie à gué; il gagna en diligence le Village de Langside, & il s'empara d'une colline que la Reine vouloit occuper, mais où elle ne put se rendre assez tôt. L'armée de Marie se voyant prévenue par l'ennemi, se porta sur une autre colline vis-à-vis de lui. Bientôt l'action s'engagea. L'artillerie de la Reine fut d'abord dé-

CHARL. IX. 1568.

Elle perd une bataille.

montée par celle du Régent, mais d'un
CHARL. IX. autre côté la cavalerie du Régent,
1568. qui étoit de la moitié moins nombreuse que celle de la Reine, fut enfoncée par celle de cette Princesse. Les vainqueurs, pour profiter de leur avantage, voulurent franchir la colline, sur laquelle étoit l'infanterie ennemie. Ils furent repoussés. Toutes les troupes de part & d'autre étant descendues dans la plaine, le combat fut très-vif & très-opiniâtre, & la victoire fut long-tems douteuse. Enfin elle se déclara pour le Régent.

Cette Princesse passe en Angleterre.

Alors la Reine, n'ayant plus d'espérance, prit la résolution de se réfugier en Angleterre. Elle fit ce jour-là près de soixante milles de chemin, & elle se retira chez le Lord Harries. De-là, elle dépêcha Jean de Beton à Elizabeth. Sans attendre le retour de ce député, elle monta sur une barque, & le 18 Mai elle aborda à Wirkinton dans le Cumberland. Le même jour, elle écrivit à la Reine d'Angleterre, que la mauvaise situation de ses affaires l'avoit contrainte de précipiter sa fuite, & qu'elle demandoit la permission de se rendre à Londres. Elizabeth envoya à Marie par Fran-

Conduite d'Elizabeth à l'égard de la Reine d'Ecosse.

çois Knolles une réponſe, dans laquelle elle lui promettoit ſes bons offices; mais elle s'excuſa de la recevoir à la Cour, & elle ordonna de la conduire à Carliſle. La Reine d'Ecoſſe, ne pouvant obtenir une entrevûe avec Elizabeth, inſiſta pour qu'il lui fût permis au moins de choiſir le lieu de ſa retraite. CHARL. IX. 1568.

Il ſembloit qu'Elizabeth, ne voulant pas la voir, n'avoit d'autre parti à prendre que celui de la renvoyer honnêtement. Mais ce parti étoit dangereux, & il étoit à craindre que la Reine d'Ecoſſe, qui avoit le talent de perſuader, ne rendît ſenſible à ſes malheurs, non-ſeulement les Ecoſſois, mais même ceux des Anglois, qui pouvoient être ébranlés par des motifs de religion. Comme d'un autre côté, il auroit été odieux de retenir cette Princeſſe malgré elle ſans quelque prétexte, Elizabeth prit un milieu, par lequel elle crut pouvoir en même tems ménager les têtes couronnées, intéreſſées dans la cauſe de Marie, & profiter de la bonne fortune, qui la rendoit maîtreſſe de cette Princeſſe. La Reine d'Angleterre manda au Comte de Murray, qu'elle ne pouvoit ſe diſ-

penser de prendre connoissance de ce qui s'étoit passé en Ecosse, & qu'elle desiroit d'être informée de toutes les circonstances, qui avoient occasionné la révolution.

CHARL. IX. 1568.

Le Régent regarda comme une chose peu honorable pour lui, de rendre compte de sa conduite à une Puissance étrangere. Cependant il n'osa résister aux volontés d'Elizabeth. Les Etats d'Ecosse étoient assemblés à Edimbourg. Il y fut décidé, qu'ils enverroient une députation des trois Ordres en Angleterre. Comme on étoit embarrassé sur le choix des députés qui s'y rendroient de la part des Seigneurs, & plusieurs d'entre eux refusant cette commission, le Comte de Murray déclara qu'il iroit lui-même. Il prit, pour l'accompagner, les Comtes Jacques Douglas, Patrice Lindsey & Guillaume Metellan. Les députés du Clergé furent Adam, Evêque d'Orknay, & Robert, Abbé de Dumfermiling. Jacques Mac-Gilly, & George Buchanan qui a écrit l'histoire d'Ecosse, furent nommés pour représenter le troisieme Ordre. Le Régent prit avec ces députés le chemin de la Ville d'Yorck, où la Reine d'Angleterre

Le Régent d'Ecosse se rend en Angleterre, à la tête d'une députation des Ecossois.

avoit réglé que se tiendroient les conférences entre eux & ses Commissaires. Il y arriva le 4 Novembre. Thomas Howard, Duc de Norfolck; Thomas Rateliff, Comte de Sussex, & le Chevalier Rodolphe Saldeyr, Commissaires de la Cour de Londres, y arriverent le même jour & presque à la même heure. La Reine d'Ecosse y envoya Jean de Lesly, Evêque de Ross; Guillaume, Baron de Levingston; Robert Boyd; Gawin, Abbé de Kilwinning; Jean Gordon & Jacques Cockburn, pour prendre ses intérêts. Nous ne devons pas omettre que le Duc de Norfolck traitoit secrettement de son mariage avec cette Princesse, & que le Comte de Sussex étoit dans le secret de cette négociation. CHARL. IX. 1568.

Suivant les ordres d'Elizabeth, les Commissaires Anglois demanderent que les Ecossois exposassent les raisons, qui les avoient déterminés à prononcer un jugement si rigoureux contre leur Souveraine. Le Comte de Murray témoigna la répugnance, qu'il avoit à se porter pour accusateur contre sa sœur & sa Reine, & à découvrir des crimes, qui devoient être ensevelis dans un éternel silence. Il dé- Preuves contre Marie Stuard, discutées contradictoirement devant les Commissaires d'Elizabeth.

CHARL. IX. 1568.

clara qu'il ne s'y résoudroit jamais, si Elizabeth ne promettoit qu'elle prendroit le jeune Roi sous sa protection, & qu'elle deviendroit en quelque sorte sa tutrice, si l'on faisoit voir que Marie étoit complice de la mort du feu Roi. Les Commissaires Anglois dirent que leurs pouvoirs ne les autorisoient pas à prendre cet engagement, mais qu'ils en écriroient à Elizabeth. Elle fit réponse, qu'on lui envoyât quelques-uns des députés d'Ecosse. Le Régent lui députa Guillaume Metellan & le Jurisconsulte Mac-Gilly. La Reine d'Angleterre, après les avoir entendus, témoigna desirer que le Régent se rendît lui-même à Londres. Il y alla avec peu de suite.

Pendant ce tems, il s'éleva des troubles en Ecosse, excités principalement par Jacques Balfour, qui fit courir le bruit, que le Comte de Murray vouloit livrer les plus fortes Places du Royaume aux Anglois, & même leur donner le Roi en ôtage. Le Régent se vit alors réduit à une fâcheuse alternative. D'un côté, il étoit obligé de retourner promptement en Ecosse, pour éteindre le feu naissant d'une guerre civile. Il craignoit de l'autre, qu'Eli-

qu'Elizabeth, en le voyant partir ainſi précipitamment, ne le ſoupçonnât d'avoir voulu éviter la honte d'être préſent à la juſtification de Marie. Dans cette extrémité, il ſe détermina à intenter une accuſation dans les formes contre cette Reine. Le Duc de Norfolck, les Comtes d'Arundel, de Suſſex & du Leyceſter; Guillaume Cecil, Baron de Burghley; l'Amiral Clinton & Rodolphe Sadleyr, furent chargés de l'examen des preuves. Le Comte de Murray produiſit les dépoſitions des complices de la mort du Roi. Il repréſenta le coffre d'argent dont nous avons parlé précédemment, dans lequel étoient encore les lettres écrites en françois à Bothwel par Marie, & pluſieurs vers compoſés en la même langue par cette Princeſſe. Ceux qui ont conſervé la mémoire de ces faits, ajoutent que le Régent fit voir une promeſſe de mariage, faite à Bothwel par la Reine avant la mort du Roi.

CHARL. IX. 1568.

En vain les défenſeurs de Marie s'inſcrivirent en faux contre ces pieces. En vain ils allégueren t que l'écriture de Marie pouvoit avoir été contrefaite. Elizabeth parut être con-

vaincue par les preuves rapportées au procès. Quoique l'Ambassadeur d'Espagne eût promis d'employer ses bons offices pour la Reine accusée, il ne parut point dans cette affaire. Mais les Ambassadeurs de France parlerent fortement en faveur d'une Princesse réduite à un si malheureux état. Ils remontrerent que sa cause étoit celle de tous les Souverains, & qu'il n'y avoit point de Monarque, qui ne dût craindre pour lui, si la majesté Royale étoit impunément exposée à la fureur des séditieux, qui voudroient secouer le joug d'une domination légitime. Les représentations de ces Ministres engagerent Elizabeth, à différer de prononcer un jugement définitif. En attendant, elle donna au Régent la permission de repasser en Ecosse.

CHARL. IX. 1568.

Hamilton, Duc de Châtelleraut, dispute la Régence d'Ecosse au Comte de Murray.

Le Régent étoit sur le point de partir, lorsque Jacques Hamilton, Duc de Châtelleraut, ci-devant Viceroi d'Ecosse, arriva de France, où depuis quelque tems il faisoit son séjour. Les Princes de Lorraine lui avoient persuadé de passer en Angleterre, pour disputer la Régence au Comte de Murray. Cette nouvelle affaire fut plaidée devant Elizabeth avec beaucoup

de chaleur. Hamilton se récrioit sur l'injustice qu'il y avoit à confier la Régence à un bâtard, plutôt qu'à l'héritier présomptif de la couronne. Il ajoutoit qu'en lui rendant une dignité qui lui étoit dûe, on appaiseroit en peu de tems tous les troubles d'Ecosse, & l'on remettroit sans peine la Reine sur le trône. Ses adversaires répondirent qu'en Ecosse l'administration des affaires, dans les minorités, avoit toujours été confiée, non au plus proche parent du Roi mineur, mais à ceux que les Etats du Royaume avoient regardés comme les plus propres à bien gouverner. » Y a-t-il rien de plus dangereux, » disoient-ils, que d'abandonner la » tutelle & la vie d'un jeune Roi à » celui qui est intéressé à souhaiter » la mort de son pupille ; à un homme » que la soif de régner peut à chaque instant rendre inhumain & sanguinaire ? Peut-on sans inquiétude » lui faciliter les moyens de rompre la » foible barriere, qui est entre lui & le » trône où il aspire » ? Ils prouvoient la vérité de ces maximes par divers exemples. Selon eux, on devoit d'autant plus rejetter la demande du Duc

CHARL. IX. 1568.

CHARL. IX. 1568.

de Châtelleraut, que les Hamiltons ne s'étoient pas contentés d'avoir assassiné le bisayeul du jeune Roi; qu'ils s'étoient efforcés de perdre son ayeul maternel, & qu'ils avoient comploté contre lui pendant toute sa vie; que n'ayant pû faire mourir son ayeul paternel, ils l'avoient détrôné; qu'ils avoient enfin sacrifié le pere du jeune Roi, & que ne pouvant s'emparer du Royaume, ils avoient vendu sa mere & sa couronne aux François. Sur ces allégations, la Reine d'Angleterre fit dire à Hamilton, qu'il ne devoit attendre aucun appui de sa part; que les Ambassadeurs l'avoient priée de le retenir quelque tems à sa Cour; qu'ainsi elle lui défendoit d'en sortir jusqu'à nouvel ordre. Murray, ayant ainsi triomphé de son rival, prit congé d'Elizabeth, après lui avoir montré des lettres interceptées, par lesquelles Marie se plaignoit d'avoir été jouée indignement, & faisoit espérer à ses partisans d'autres secours que ceux des Anglois [a].

[a] La naissance du Presbitérianisme en Angleterre est un évenement, qui mérite que je lui donne place, au moins dans une note. Voici ce qu'en dit M. *de Thou*. » En cette même année » (1568,) *Colman*, *Button*, *Hallingham*, *Ben-*

Quelque répréhensible qu'eût été la conduite de la Reine d'Ecosse, plusieurs personnes étoient touchées de ses malheurs. Presque aucune ne le fut de la chûte d'Eric, Roi de Suede. Ce Prince, par ses cruautés & ses perfidies, s'étoit fait également haïr & mépriser. Pour achever de se couvrir d'opprobre, il épousa publiquement à Stockholm, le 4 Juillet, la fille d'un Huissier, de laquelle il avoit eu deux enfans [b], & il la fit couronner. Jean, Duc de Finlande, & Charles, Duc de Sudermanie, freres du Roi, avoient quitté la Cour, afin de n'être pas témoins d'un évenement si deshonorant pour leur Maison. S'étant rendus maîtres de Wadstena, ils se liguerent avec Stenon, leur oncle,

CHARL. IX. 1568.

Eric, Roi de Suede, est détrôné.

» *son*, & d'autres, commencerent à attaquer » la discipline reçûe dans » l'Eglise Anglicane, » la liturgie & l'autorité des Evêques. Ils » prétendirent qu'en tous » ces points l'Eglise Anglicane étoit, au moins » en apparence, trop conforme aux rits & usages » de Rome, & qu'il falloit adopter la discipline prescrite par l'Eglise de Geneve. Quoique la Reine les fît sur » le champ arrêter, ils ne » laisserent pas d'avoir » un grand nombre de » sectateurs. On leur » donna le nom de Puritains ».

[b] *Gustave*, qui épousa *Boritz*, fille de *Federowitz*, Czar de Moscovie, & mourut en 1607 à la Cour de l'Empereur *Rodolphe II; & Sirie*, mariée à *Henri Tol*, Baron de Finlande.

CHARL. IX. 1568.

pour détrôner Eric. Il n'eut pas plutôt appris cette conjuration, qu'il leva des troupes à la hâte, & les fit marcher contre ſes freres. Dès qu'elles furent en préſence de ces Princes, elles paſſerent de leur côté. Les confédérés s'avancerent vers Stockholm, & le 18 Septembre, ils en formerent le blocus. Ils ſommerent Eric par un Trompette, de leur livrer George, ſon Secretaire d'Etat, le principal miniſtre de ſes crimes. Le Roi, voyant que tout le monde l'abandonnoit, ſacrifia aux Princes ſon favori. Ce miſérable fut traîné dans tout leur camp ſur deux roues, après qu'on lui eut coupé les oreilles. Il fut expoſé enſuite pendant une heure, ſuſpendu à un gibet. Puis on le rompit vif, & on le coupa en quatre quartiers.

Cependant le Duc de Finlande fit publier un long manifeſte. Il y reprochoit au Roi, ſon frere, de l'avoir traîtreuſement ſurpris dans ſon Château d'Abo, & de l'avoir retenu pendant quatre ans dans une étroite priſon; d'avoir, non content de la dure captivité qu'il lui avoit fait ſouffrir, voulu attenter à ſa vie; de s'être engagé à livrer la Ducheſſe de Finlande au

Czar, qui avoit envoyé des Ambassadeurs en Suede, pour conclure cet infâme traité ; d'avoir entrepris une guerre aussi téméraire qu'injuste contre ses voisins ; d'avoir rejetté tous les moyens de faire une paix également utile & glorieuse avec les Rois de Danemarck & de Pologne, & d'avoir pensé, après l'horrible carnage fait à Upsal l'année précédente, à quitter son Royaume, & à s'enfuir en Russie. CHARL. IX. 1568.

Stockholm ayant capitulé le 29 de Septembre, le Duc de Finlande y entra le lendemain en triomphe avec dix-sept cents chevaux, & quelques enseignes d'infanterie. Après avoir fait déclarer Eric déchû de la couronne, & l'avoir mis avec la nouvelle Reine sous une sûre garde [a], il fut proclamé Roi de Suede, du consentement unanime de la Noblesse & avec l'applaudissement du peuple. Il avoit envoyé d'avance George de Guldenstein & Turon de Bielk à Roschild, pour traiter de la paix avec le Roi de Danemarck ; & les deux Puissances con-

[a] *Eric* fut mis en prison avec *Catherine*, sa femme, & il y mourut l'an 1578. Il étoit né le 13 Decembre 1533. Ce Prince étoit le quatorzieme Roi de Suede, du nom d'*Eric*.

vinrent d'un accommodement.

CHARL. IX. 1568.

La guerre continuoit entre les Polonois & les Moscovites. Les premiers dans le mois de Septembre surprirent Ula, qu'ils pillerent & brûlerent. Peu après, les Moscovites mirent le feu à Vitebsk. Le reste de l'année se passa en courses, que les deux nations firent réciproquement sur les terres l'une de l'autre.

Continuation de la guerre entre la Russie & la Pologne.

L'Arabie se révolte contre la Porte.

Ainsi que l'Europe, l'Asie fut exposée au tumulte des armes. Mutahar, descendant des Princes Mahométans qui avoient régné dans cette partie du monde, avant que les Turcs eussent étendu jusques-là leurs conquêtes, étoit maître de l'Arabie Heureuse. Quoiqu'il eût quatre-vingt-quinze ans, il avoit conservé toute la vigueur du corps & de l'esprit. Ennuyé de la domination Ottomane, il ne faisoit pas toujours tout ce que souhaitoient les Pachas des Provinces voisines. Ils le traiterent de rebelle, & comme ils ne cherchoient qu'un prétexte de l'attaquer, ils persuaderent à Selim II, de lui déclarer la guerre. Sinan, chargé de réduire Mutahar, le força de donner au Sultan des ôtages, qui répondissent de

sa fidélité pour l'avenir.

CHARL. IX. 1568.

Le Sultan n'avoit pas crû que cette guerre dût être si tôt terminée, & afin de pouvoir y employer ses principales forces, il avoit conclu dans le mois d'Avril une nouvelle treve avec l'Empereur, à condition que chacun garderoit ce qu'il avoit pris. Maximilien y trouvoit un grand avantage. Il avoit reculé ses frontieres de plus de quarante milles d'Allemagne, & il avoit enlevé aux Turcs plusieurs forteresses importantes.

Nouvelle treve entre l'Empereur Maximilien & les Turcs.

Ce Prince, soit par la joye d'avoir assuré quelque tems de repos à la Hongrie, soit par quelque raison que M. de Thou ne dit point, accorda enfin aux Protestans, ses sujets, la liberté qu'il leur avoit refusée jusqu'alors, d'avoir des Prêches dans les Villes & dans les principales Bourgades. Mais il exigea qu'ils se conformassent aux rits de la Confession d'Ausbourg.

Il se passa peu d'autres évenemens considérables en Allemagne pendant l'année 1568, au moins pour ce qui regarde les affaires de l'Empire.

Albert de Brandebourg, Duc de Prusse, ci-devant Grand Maître de

Mort d'Albert de Brandebourg, Duc de Prusse.

CHARL. IX. 1568.

l'Ordre Teutonique, mourut à Tapiau le 20 Mars, dans la quatre-vingt-unieme année de son âge. Anne-Marie de Brunswic, sa seconde femme, mourut le même jour que lui. Il sembla que la fortune voulût épargner à deux personnes, qui avoient vêcu dans une si parfaite union, la douleur de survivre l'une à l'autre. Le Roi de Pologne nomma des tuteurs à leur fils Albert-Frederic, qui n'avoit que quinze ans. Lorsque ce jeune Prince fut majeur, il reçut l'investiture du Duché de Prusse avec les mêmes cérémonies, & aux mêmes conditions que son pere.

De Henri de Brunswic.

Henri de Brunswic, presque aussi âgé qu'Albert, finit ses jours le 11 Juin dans son Château de Wolfembutel. Pendant la plus grande partie de sa vie, il avoit été occupé de guerres ou civiles ou étrangeres. Il accompagna George de Saxe dans son expédition contre les Frisons. Il secourut Eric de Brunswic, son parent, dans la guerre contre l'Evêque d'Hildesheim. Il se signala dans celle des paysans, & il aida puissamment Charles V contre François I. A la sollicitation de l'Empereur, il se déclara

contre les confédérés de Smalcalde, & il fut fait prisonnier par Philippe, Landgrave de Hesse. Tiré de prison dans le tems qu'il s'y attendoit le moins, il prit les armes successivement contre la Ville de Brunswic, contre les Evêques de Minden & de Munster, & contre Eric, son cousin. Il se ligua ensuite avec Maurice, Electeur de Saxe, contre le Marquis Albert de Brandebourg. Dans le fameux combat qui se donna le 10 Juillet 1553 auprès de Sivershausen entre ces deux Princes, il perdit Charles-Victor & Philippe-Magnus, ses fils aînés. Maurice étant mort, le Duc de Brunswic se chargea de conduire la guerre que les Villes & les Evêques avoient entrepris contre Albert. Il acheva de le réduire. Après avoir ainsi rendu la paix à l'Allemagne, il s'appliqua à réparer les pertes que tant de guerres lui avoient causées. Il rétablit la Ville & le Château de Wolfembutel, qui avoient été presque entierement détruits. Il laissa de Marie de Wirtemberg, son épouse, un fils nommé Jules, qu'il avoit destiné à l'Eglise, tant que Charles-Victor & Philippe-

CHARL. IX. 1568.

CHARL. IX. 1568.

Magnus avoient vêcu. A peine Henri fut-il mort, que Jules abandonna la religion de ses ancêtres. Il embrassa la Confession d'Ausbourg.

De Christophe, Duc de Wirtemberg.

Sur la fin de l'année, Christophe, Duc de Wirtemberg, paya aussi le tribut à la nature. Il mourut à Stuttgard, âgé de cinquante-trois ans. C'étoit un Prince d'un esprit orné, & il fut toujours le protecteur des Savans. Du vivant d'Ulric, son pere, il éprouva l'inconstance de la fortune; mais dans l'adversité, comme dans la prospérité, il montra la même égalité d'ame & la même élévation de sentimens. Avant qu'il succédât au Duché de Wirtemberg, il servit très-utilement François I dans les guerres de Piémont. La tranquillité ayant été rétablie dans l'Empire, Christophe se livra à son goût pour les lettres, & il demeura paisible dans ses Etats, où il passa ses dernieres années, occupé seulement du gouvernement & de l'étude. Il fut un des plus zélés partisans de la doctrine de Luther. Tous ses fils, qu'il eut en assez grand nombre d'Anne-Marie de Brandebourg, moururent avant lui, à l'excep-

tion de Louis, qui lui succéda [a].

[a] Les gens de lettres, dont M. de Thou place la mort en 1568. étant tous étrangers, & les faits, dont il me reste à parler pour compléter l'histoire de cette année, ne regardant que la France, je consacrerai ici une note à ces Savans. Notre Historien fait mention d'*Erasme de Limpurg*, d'*Onuphre Panvini*, de *François Luitsino*, de *Guillaume Gratarole*, de *Roger Ascham*, & de *Jean Oporin*.

Erasme de Limpurg fut Evêque de Strasbourg. Il se rendit aussi recommandable par son érudition que par sa piété.

On a de *Panvini* la continuation des Vies des Papes, données par *Platine*, & plusieurs autres ouvrages, dont les principaux sont : *De Primatu Petri. Chronicum Ecclesiasticum. De antiquo ritu baptizandi Catechumenos, & de origine baptizandi Imagines. Festi & Triumphi Romanorum. De Sibyllis. Comment. Reip. Rom. Comment. in Fastos Consulares. Lib. IV de Imper. &c.* Il travailloit à une histoire de l'Eglise, lorsqu'il mourut à Palerme, où il avoit suivi le Cardinal *Alexandre Farnese*, son protecteur. *Panvini* étoit de Verone, où il avoit fait profession dans l'Ordre de Saint Augustin. Ses amis lui élevèrent à Rome, dans l'Eglise qui appartient à cet Ordre, un mausolée de marbre, orné de son buste en bronze.

Luitsino, d'Udine dans le Frioul, étoit Secretaire du Duc de Parme.

Les ouvrages de *Gratarole* lui avoient fait une réputation parmi les Médecins. Il étoit né à Bergame.

Kirckby-Wirk dans la Province d'Yorck étoit la Ville natale de *Roger Ascham*. Il fut lié d'une étroite amitié avec *Jerôme Osorio*, *Jean Metel* & *Jean Sturm*. La Reine *Elizabeth* le choisit pour être son Secretaire en langue Latine. *Edouard Granta* fit l'Oraison funebre de ce Savant.

Jean Oporin naquit à Bâle. A l'exemple des *Froben*, fameux Imprimeurs, ses compatriotes, il rendit de très-grands services à la République des Lettres par les belles éditions qu'il publia. L'Université de Bâle le fit inhumer à ses dépens près de *Didier Erasme*, de *Simon Grynée*, de *Jean Œcolampade* & de *Sebastien Munster*.

CHARL. IX. 1568.

La Bulle *In Cœna Domini.*

Parmi les évenemens qui arriverent dans les pays étrangers, nous ne devons point oublier la fameuse Bulle *In Cœna Domini*, par laquelle le Pape Pie V excomunia tous les Souverains, qui imposeroient des taxes aux Eccléſiaſtiques. La plûpart des Puiſſances, même celles d'Italie, & le Roi d'Eſpagne, s'éleverent fortement contre cette Bulle.

Fin du XVIII. Livre.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XIX.

NOus avons prévenu les lecteurs, que la guerre civile s'étoit rallumée en France. Il est nécessaire de les informer des causes, qui avoient excité les nouveaux troubles. D'un côté, Coligny, n'ayant consenti que par force au traité de pacification, n'avoit cherché que les moyens de le rompre. Ainsi, en rendant Orleans & quelques autres Places, il avoit mandé

CHARL. IX. 1568. Troisieme guerre civile en France.

secretement à plusieurs Villes du parti,
CHARL. IX. de ne point recevoir les troupes du
1568. Roi. De l'autre côté, ces Villes suivant en tout les ordres de l'Amiral, & la Rochelle en particulier ayant formé une espece de République indépendante, le Roi n'avoit pas licencié les soldats étrangers. Le Prince de Condé n'avoit pû obtenir la permission d'aller dans son Gouvernement de Picardie; & Senarpont, Lieutenant de ce Prince, avoit été dépouillé de son emploi, sous prétexte qu'il n'étoit pas Catholique. A Lyon, on n'avoit point accordé aux Protestans le lieu qu'on leur avoit promis hors de la Ville pour s'assembler. Dans Paris, les Prédicateurs se déchaînoient avec fureur contre eux. Quelques Théologiens disoient hautement, qu'on ne devoit point faire de paix avec les hérétiques; qu'on ne pouvoit avoir avec eux aucune liaison; qu'on n'étoit pas obligé de garder les paroles qu'on leur donnoit; que c'étoit une action pieuse & utile pour le salut, que de leur ôter la vie. Conséquemment à ces maximes, plus de cent Calvinistes avoient été massacrés dans Amiens. Les Catholiques d'Auxerre en avoient fait périr de di-

verſes manieres cent cinquante, dont ils avoient traîné indignement les corps aux cloaques ou à la riviere. CHARL. IX. 1568.

A Ligny en Barois, un Proteſtant, pourſuivi par la populace, s'étant réfugié dans la maiſon du premier Magiſtrat de la Ville, des furieux étoient entrés par force dans cette maiſon, en avoient arraché ce malheureux, & l'avoient mis en pieces. Un jour qu'on faiſoit une proceſſion du Saint Sacrement à Clermont en Auvergne, un habitant n'ayant point tapiſſé ſa porte, le peuple l'avoit brûlé vif, ſans vouloir l'entendre. René de Savoye, Comte de Sipierre, fils du Comte de Tende, en revenant de Nice avec une ſuite de trente-cinq perſonnes, avoit été attaqué dans Frejus par trois cents cavaliers, qui, après avoir tué tous ſes gens, l'avoient poignardé lui-même, lui avoient donné cent coups après ſa mort, & avoient inhumainement défiguré ſon cadavre. Preſque en même tems, un de ſes Secretaires avoit été aſſaſſiné à Paris. Pendant que le Prince de Condé étoit à Noyers [a], on avoit

[a] En Bourgogne. Le Prince avoit eu ce Château de *Françoiſe d'Orléans-Longueville*, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée en 1565. Je dois

CHARL. IX. 1568.

surpris un soldat qui mesuroit la profondeur des fossés du Château. Cet espion avoit avoué qu'il étoit envoyé par la Cour, & que le projet du Gouvernement étoit de s'assurer du Prince & de toute sa famille. Selon le dernier traité de pacification, les Protestans devoient rendre trois cents mille écus d'or, qui leur avoient été prêtés par le Roi, pour payer les troupes auxiliaires qu'ils avoient fait venir d'Allemagne. Les principaux chefs du parti étoient cautions pour le payement, & ils comptoient que ceux de leur Communion contribueroient proportionnellement à l'acquit de cette somme. Le Roi avoit depuis ordonné, qu'elle ne se levât que sur ceux qui avoient pris les armes. Quoique le recouvrement fût devenu par-là plus difficile, on en avoit pressé l'exécution avec une extrême rigueur, & il s'étoit fait à ce sujet d'horribles vexations. Outre tant de différens griefs, le Prince de Condé en avoit encore un considérable. Le Pape avoit permis que le Roi aliénât des biens de

avertir qu'il y a erreur dans une note de la traduction de M. *de Thou*, livre 44, tome 5, pag. 519, où il est dit que le Prince de Condé étoit remarié en troisiemes noces.

l'Egliſe juſqu'à la concurrence de cent cinquante mille écus d'or de rentes. Mais le Souverain Pontife avoit impoſé la condition, que cet argent ſeroit employé à faire la guerre ſans relâche aux hérétiques, juſqu'à ce qu'ils fuſſent totalement exterminés ou ſoumis au Saint Siege. CHARL. IX. 1568.

Retraite du Chancelier de l'Hôpital.

Dans le tems que les Proteſtans avoient le plus beſoin d'un médiateur à la Cour, ils avoient perdu le ſeul qu'ils y euſſent conſervé. Le Chancelier de l'Hôpital s'étoit oppoſé fortement dans le Conſeil à la publication de la Bulle. Il avoit auſſi combattu vivement la propoſition qu'on avoit faite de traiter en ennemies les Villes, qui avoient refuſé de recevoir des garniſons. Catherine de Medicis avoit profité de la conjoncture, pour confirmer le Roi dans les ſoupçons qu'elle lui avoit inſpirés ſur le compte du Chancelier. Elle avoit enfin perſuadé au jeune Monarque, que ce chef de la Magiſtrature favoriſoit le Calviniſme ; que ſa femme, ſa fille, ſon gendre, & toute ſa famille, étant de cette religion, il n'étoit preſque pas douteux qu'il n'en fût lui-même ; & que ſelon les apparences, ſans la charge

CHARL. IX. 1568.

importante dont il étoit revêtu, il se déclareroit ouvertement pour le parti rebelle. Charles IX ayant témoigné du refroidissement à l'Hôpital, ce sage Ministre, qui avoit l'ame grande, & qui n'étoit pas homme à essuyer de mauvais traitemens, avoit songé à la retraite. Il étoit allé à Vignay, maison qu'il avoit fait bâtir près d'Etampes. Peu après, le Roi avoit envoyé Pierre Brulart lui redemander les Sceaux, & les avoit donnés à Jean de Morvilliers.

Toutes ces circonstances avoient averti le Prince de Condé, de penser à sa sûreté. Il étoit parti [a] secretement de Noyers, dans un état digne de compassion. Ce Prince étoit accompagné de Françoise d'Orleans, qu'il avoit épousée en secondes nôces, & de tous ses enfans, dont trois étoient encore au berceau. Coligny le suivoit avec sa famille, composée d'une fille nubile, & de plusieurs enfans en bas âge, portés par leurs nourrices. La femme [b] de d'Andelot, & un fils de deux ans, qu'elle

[a] Le 23 Août.

[b] *Anne de Salm. Claude de Rieux*, Comtesse de Laval, premiere femme de d'*Andelot*, étoit morte.

menoit avec elle, augmentoient la triſteſſe de cette lugubre marche. Dès que Gaſpard de Saulx, Comte de Tavanes, avoit été inſtruit du départ de ces illuſtres fugitifs, il les avoit pourſuivis ; mais il n'avoit pû les atteindre. Ils avoient déja paſſé la Loire, lorſqu'il étoit arrivé ſur le bord de cette riviere ; & le lendemain elle étoit tellement groſſie par une crûe ſoudaine, qu'il n'avoit pas été poſſible à Tavanes, d'aller plus loin. Soubiſe, Languillier, Saint Cyr, Pluviaut, Bloſſet, Boucard, & Jean d'Hangeſt, Seigneur d'Yvoy, ayant joint le Prince de l'autre côté de la Loire avec un grand nombre de Gentilshommes, il avoit traverſé ſans obſtacle le Poitou, & il s'étoit rendu le 19 Septembre à la Rochelle. Preſque en même tems, Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, y étoit arrivée avec le Prince de Bearn, ſon fils ; la Princeſſe Catherine, ſa fille, & quarante-deux Compagnies d'infanterie, levées dans le Perigord, l'Auvergne & le Quercy. D'Andelot avoit conduit auſſi à la Rochelle beaucoup de troupes de Bretagne, de Normandie, du Maine & d'Anjou. Il en étoit venu du Dauphiné ſous les ordres de

CHARL. IX. 1568.

Les Proteſtans raſſemblent leurs forces à la Rochelle.

CHARL. IX. 1568.

Jacques de Cruſſol, Seigneur d'Acier. Avec ces forces, les Proteſtans s'étoient emparés de Niort, de Parthenay, d'Angoulême. Saint Jean d'Angely leur avoit ouvert ſes portes, & ils ſe voyoient, ſans avoir combattu, maîtres de la Saintonge, de l'Angoumois, du Pays d'Aunis, & de la Province de Poitou, dans laquelle la Ville de Poitiers tenoit ſeule pour le Roi.

Telle étoit la ſituation des affaires du Prince de Condé, quand le Prince d'Orange, comme nous l'avons annoncé dans le Livre précédent, étoit entré en France avec ſon armée. Il paſſa la Somme au deſſus de Saint Quentin, & il pénétra juſqu'à Soiſſons, malgré les efforts que fit le Maréchal de Coſſé, pour l'obliger de rebrouſſer chemin. Gaſpard de Schomberg alla l'y trouver de la part de Charles IX, pour lui demander quelles raiſons l'avoient conduit dans le Royaume, & pour lui dire que, s'il demandoit la liberté de paſſer en Allemagne, on ne la lui refuſeroit pas, pourvû qu'il promît de ne commettre dans ſon paſſage aucun acte d'hoſtilité. Le Prince d'Orange répondit le 5 De-

Schomberg envoyé par le Roi au Prince d'Orange.

cembre, qu'il n'avoit pû se refuser à la compassion que lui causoit l'extrême danger où se trouvoient réduits ceux qui professoient la même religion que lui ; qu'il supplioit Charles IX, par la bonté qui lui étoit naturelle, de regarder en pitié des sujets, à qui il ne manquoit, pour être fideles, que de n'être point tourmentés. Pendant ce tems, Schomberg se servit de son esprit & de son habileté, pour gagner les Officiers des Allemans. Il leur fit espérer, qu'on les payeroit eux & leurs soldats, s'ils vouloient se retirer chez eux. Aussitôt on entendit dans tout le camp les murmures des troupes, qui se plaignoient de ce que leurs chefs, contre la parole qu'ils leur avoient donnée, les exposoient à une perte inévitable, dans une saison fâcheuse, & dans un pays où elles alloient être traitées comme ennemies. En vain le Prince les pressa de marcher à grandes journées vers le Prince de Condé. Elles le refuserent absolument, disant qu'elles s'étoient engagées à faire la guerre, non au Roi de France, mais au Duc d'Albe. Après avoir ainsi semé la division dans le camp, Schomberg revint à la Cour. Le Prince d'Orange,

CHARL. IX. 1568.

CHARL. IX. 1568.

ne pouvant vaincre la réſiſtance des Allemans, prit le parti de ſe plier aux volontés du Roi. Il tourna du côté de l'Allemagne, & il ſe rendit à Straſbourg. Là, il congédia ſes troupes. Comme il n'étoit pas en état de les ſatisfaire, il voulut du moins les appaiſer, afin de conſerver leur bonne volonté pour un tems plus favorable. Ayant vendu ſa vaiſſelle d'argent, il leur donna trois mois de paye; il s'obligea de leur payer en douze ans le reſte de ce qui leur étoit dû, & il engagea pour sûreté de ce payement ſa Principauté d'Orange, ſa Seigneurie de Montfort, & pluſieurs autres Terres.

Le Duc d'Anjou, à la tête de l'armée Royale, marche contre les Proteſtans.

Charles IX avoit donné le commandement général de ſes troupes au Duc d'Anjou, qui s'étoit avancé à Châtelleraut avec ſeize mille hommes, ſans compter les Suiſſes, & qui y avoit été joint par un autre Corps conſidérable, que lui avoit amené le Duc de Montpenſier. Condé, dont l'armée étoit forte de dix-huit mille fantaſſins, & de trois mille chevaux, réſolut d'aller à la rencontre du Duc d'Anjou. L'avant-garde de l'armée du Roi étant arrivée à Pamprou, à cinq

cinq lieues au dessous de Poitiers, un détachement des troupes du Prince de Condé y arriva presque aussitôt. Il y eut quelques escarmouches de part & d'autre. Mais Coligny & d'Andelot, son frere, étant survenus, Martigues, qui commandoit l'avant-garde de l'armée Royale, se retira. Il se mit plus bas en bataille dans une plaine, & il posta des mousquetaires dans un bois voisin, avec ordre de charger les confédérés en flanc, s'ils venoient à lui. Coligny détacha quatre cents volontaires, pour chasser de ce bois les royalistes. L'action fut très-vive. Les troupes du Roi eurent environ cinquante hommes de tués, & un beaucoup plus grand nombre de blessés. La fin du jour sépara seule les combattans. Martigues prit le parti de s'éloigner à la faveur de la nuit. Pour le faire avec plus de sûreté, & pour tromper les ennemis, il ordonna aux tambours de battre la marche des Suisses, afin de faire croire aux confédérés, que les troupes de cette nation, qui étoient demeurées à Jaseneuil avec le Duc d'Anjou, venoient d'arriver. Il fit dans la même vûe allumer des feux de tous côtés.

CHARL. IX. 1568.

CHARL. IX. 1568.

Moyennant cette ruse, il rejoignit sans danger l'armée Royale. Condé, qui ignoroit la retraite de Martigues, passa la nuit dans une grande inquiétude. Ayant sû au point du jour, que les troupes qu'il avoit en tête étoient décampées, il les suivit. Il y avoit deux chemins, qui conduisoient l'un à Jaseneuil, l'autre à Sanzay. Un brouillard épais, qui ne se dissipa que vers le midi, fut cause qu'une partie de l'armée des confédérés s'égara. Coligny avec leur avant-garde prit le chemin de Sanzay, mais Condé prit l'autre chemin, sans s'en appercevoir, & il ne reconnut son erreur, que lorsqu'il fut près de Jaseneuil. Comme il n'étoit ni honorable ni sûr pour lui, de reculer, il se mit en bataille, & il manda à Coligny de venir le joindre au plutôt. Pendant le reste de la journée, le Duc d'Anjou & Condé se canonnerent. L'infanterie seule combattit. La perte fut assez égale de part & d'autre, & aucun des deux partis n'eut lieu de s'attribuer l'avantage. A l'entrée de la nuit, Coligny joignit le Prince de Condé.

Le lendemain, les deux armées décamperent. Le Duc d'Anjou dirigea sa

marche sur Poitiers. Presque tous ses blessés moururent en chemin, ce qui fit croire à ses troupes, que les ennemis avoient empoisonné leurs balles. Coligny surprit à Ausence le régiment de Brissac. Il en tua deux cents soldats. Les autres se sauverent dans le château. Condé s'empara de Mirebeau, petite Ville du Bailliage de Saumur, & de Champigny, qui étoit le principal château du Duc de Montpensier. De-là, il se porta vers Saumur. Le Duc d'Anjou fit reprendre Mirebeau par le Comte du Lude. La garnison, malgré la capitulation qui lui avoit été accordée, fut taillée en pieces : on fit souffrir de cruels tourmens à la Borde, qui la commandoit, & l'on fit dévorer par les chiens le cadavre de cet Officier. D'Andelot, s'étant rendu maître du Couvent de Saint Florent près de Saumur, fit égorger par représailles le Commandant & la garnison. L'armée Royale s'étoit approchée de Loudun. Celle des confédérés y marcha, & elle occupa les fauxbourgs de la Ville. Ainsi les deux armées se trouverent en présence. Elles demeurerent quatre jours entiers en bataille, à la portée du canon,

CHARL. IX. 1568.

CHARL. IX. 1668.

sans qu'il y eût entre elles ni ruisseau ni fossé, ni d'autres bornes qui les séparassent, que celles établies pour distinguer les différens héritages de la campagne. Mais l'hiver étoit si rigoureux, & la terre si couverte de glace, que les hommes ni les chevaux ne pouvoient ni marcher ni se soutenir, & qu'il y en avoit plus de blessés par les chûtes qu'ils faisoient, que par les coups des ennemis. Le tems ayant changé, le Duc d'Anjou se disposoit à attaquer, lorsqu'il reçut des lettres de la Reine, sa mere, qui lui recommandoit de ne point hasarder de bataille, & de tirer la guerre en longueur. Ces ordres l'obligerent de changer de position. Il mit une petite riviere entre lui & les confédérés, & il distribua ses troupes dans différens quartiers, afin qu'elles pussent se remettre de leurs fatigues. Coligny crut la circonstance favorable, pour tenter une entreprise. Comptant de pouvoir enlever le quartier du Duc d'Anjou, il marcha avec douze mille hommes de pied, douze cents chevaux, & quatre pieces de campagne. Il fut trompé dans ses espérances. Tous les gués de la riviere étoient exactement gardés.

Tentative de Coligny, pour enlever le quartier du Duc d'Anjou.

A ſon approche, il eſſuya un grand feu d'artillerie. Les troupes du Roi ſe raſſemblerent au bruit du canon, & firent avorter le deſſein de l'Amiral. CHARL. IX. 1568.

Cependant, le froid ayant recommencé à devenir extrême, les ſoldats dans les deux camps murmuroient hautement. Ils diſoient que ce n'étoit pas ſeulement contre des hommes, mais contre la nature & contre le ciel, qu'on leur faiſoit faire la guerre. Les Généraux jugerent ces plaintes raiſonnables, & prirent des quartiers d'hiver, le Duc d'Anjou dans les environs de Chinon le long de la Vienne, & le Prince de Condé dans le Poitou. Les deux armées prennent des quartiers d'hiver.

Tandis que les deux armées ſe repoſoient, la Reine de Navarre ne demeura pas dans l'inaction. Elle écrivit à la Reine d'Angleterre, pour lui repréſenter le beſoin que le parti avoit d'argent. Cette lettre, ſoutenue par les ſollicitations du Cardinal de Châtillon, qui depuis quelques mois s'étoit retiré à Londres, & qui étoit tout puiſſant auprès d'Elizabeth, produiſit l'effet que les Proteſtans pouvoient ſouhaiter. La Reine d'Angleterre en- Secours fournis aux Proteſtans par Elizabeth.

CHARL. IX. 1568.

voya non-seulement cent mille Angelots [a], mais encore six pieces de canon, & une grande quantité de munitions de guerre : elle reçut avec bonté tous les exilés, que la religion obligeoit de sortir de France : non contente de les assister de ses propres deniers, elle ordonna des collectes en leur faveur.

Les secours fournis par Elizabeth étoient considérables, mais n'étoient pas suffisans. La Ville de la Rochelle prêta vingt mille écus d'or pour la cause commune. Par ordre du Prince de Condé, l'on mit en vente tous les biens ecclésiastiques du Pays d'Aunis, du Poitou, de la Saintonge & de l'Angoumois ; & comme toutes ces Provinces étoient au pouvoir des Religionnaires, il se trouva des acheteurs, qui ne balancerent point à faire leurs offres.

Fumée va sans succès en Allemagne de la part du Roi.

Charles IX de son côté avoit envoyé Baptiste Alamanni, Evêque de Mâcon, au Pape, & Annibal Ruccelai à plusieurs autres Princes d'Italie, pour emprunter de l'argent & des troupes.

[a] Pieces d'or, frappées sous le regne de Henri VI, & nommées Angelots, parce qu'on voyoit sur cette monnoye un Ange, qui portoit les Ecussons de France & d'Angleterre.

Il envoya Antoine Fumée de Blandy, Maître des Requêtes, pour prier l'Empereur de ne pas permettre que le Prince de Condé fît des levées en Allemagne. L'Empereur répondit que, malgré tout le desir qu'il avoit de satisfaire le Roi, il lui seroit impossible d'y réussir. Fumée alla trouver à Altembourg Jean-Guillaume, Duc de Saxe. Ce Prince avoit une alliance défensive avec la France. Il refusa de remplir ses engagemens, & il allégua pour son excuse, qu'on parloit d'un traité fait entre le Pape & le Roi d'Espagne contre les Princes de la Confession d'Ausbourg; qu'on prétendoit que Charles IX, poussé par de mauvais conseils, étoit entré dans cette ligue; que ces bruits avoient indisposé la plûpart des Princes de l'Empire, & que dans ces circonstances un Prince Protestant ne pouvoit, ni en conscience, ni avec sûreté, se déclarer pour le Roi. CHARL. IX. 1568.

Dans le Diocese de Luçon, est sur le bord de la mer la fameuse Abbaye de Saint Michel en l'Herm [a]. On l'avoit 1569.

[a] Cette Abbaye a été unie en 1671 au College des quatre Nations, fondé à Paris par le Cardinal Mazazin.

entourée de larges fossés & fortifiée de
CHARL. IX. 1569. plusieurs bastions, afin d'assurer la côte contre les descentes des Anglois. A la fin de l'année, les Rochelois avoient tenté deux fois inutilement,
Prise de Saint Michel en l'Herm par les Rochelois. de se rendre maîtres de ce poste. Ils l'assiégerent pour la troisieme fois au commencement de l'année 1569, & ils furent plus heureux. Quoiqu'on fût encore dans le mois de Janvier, François de Balzac d'Entragues, Gouverneur d'Orleans; Claude de la Châtre, Gouverneur du Berry, & Sarra Martineng, qui commandoit à Gien, voulurent prendre leur revanche de la perte qu'on venoit de faire. Ayant réuni leurs troupes, ils mirent le siege devant
Siege de Sancerre. Sancerre avec un Corps de trois mille fantassins & avec quelque cavalerie composée des Gentilshommes du voisinage. Jacques de Savoye, Duc de Nemours, se rendit au camp avec quelques autres troupes. Il étoit accompagné de François de Beaumont, Baron des Adrets, qui, après avoir servi le parti Protestant dans les guerres précédentes, servoit le Roi dans celle-ci. Des Adrets alloit par ordre de la Cour joindre le Duc d'Aumale en Lorraine. Les assiégeans le sol-

liciterent en vain, d'attendre pour continuer sa marche, que la Ville fût prise. Après avoir demeuré plus de cinq semaines devant cette Place, & après avoir donné sans succès deux assauts, ils leverent le siege, qui leur coûta plus de cinq cents hommes. CHARL. IX. 1569.

Une entreprise, que les Religionnaires formerent sur la Ville de Lusignan, n'ayant point réussi, ils penserent à s'emparer au moins du Château. Guron y commandoit. Ils gagnerent son Lieutenant, qui promit de leur livrer cette forteresse. Le 17 Fevrier fut choisi pour ce coup de main, parce qu'il devoit se donner ce jour-là dans la Ville un grand repas, auquel plusieurs Officiers de la garnison du Château étoient invités. Au jour marqué, le Lieutenant & ses complices égorgerent les soldats de garde. De-là, ils allerent à l'appartement de Guron, qui sortoit au bruit qu'il venoit d'entendre. Son Lieutenant s'avança vers lui, pour le tuer. La femme du Commandant se jetta entre eux, & ayant reçû le coup, elle sauva aux dépens de sa vie celle de son mari. Guron, ainsi échappé à ses assassins, eut le tems de s'enfuir dans le don- Plusieurs entrepriſes manquées par les Protestans.

CHARL. IX. 1569.

jon. Sur l'avis du danger qu'il couroit, on vint à son secours. Les conjurés furent tous massacrés, & l'on conserva le Château au Roi.

On découvrit vers le même tems un autre complot, que Cateville avoit tramé avec quelques autres gentilshommes de Normandie, pour surprendre Dieppe. Cateville fut arrêté, & condamné à mort. Un autre gentilhomme, nommé Lignebeuf, éprouva le même traitement, pour avoir eu connoissance du projet, & ne l'avoir pas révélé. Ses amis furent d'autant plus touchés de son infortune, que non-seulement il n'avoit point pris de part à la résolution de Cateville, mais qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour l'en détourner.

Les Protestans firent aussi une tentative sur le Havre. Ils avoient sur la côte un Vaisseau à l'ancre, que le Capitaine & l'équipage feignoient être chargé de cuirs de Barbarie, mais qui étoit rempli de soldats cachés. On permit à ce Bâtiment d'entrer dans le port. Pendant la nuit, les troupes, dont le navire étoit monté, en sortirent, & ayant fait main-basse sur le corps de garde, elles rem-

plirent la Ville de tumulte & d'épouvante. Sarlabous, qui y commandoit, ne perdit point la tête. Il donna par tout ſes ordres avec tant de préſence d'eſprit, qu'il contraignit les ennemis de ſe rembarquer. CHARL. IX. 1569.

Les deux armées ſe remettent en campagne.

Lorſque la ſaiſon fut devenue plus favorable, les armées abandonnerent leurs quartiers d'hiver. Le Duc d'Anjou, ayant dirigé ſa marche par le Poitou, le Limoſin & l'Angoumois, côtoyoit la Charente, comme s'il eût eu deſſein de s'oppoſer à la jonction du Prince de Condé avec Piles, qui amenoit aux confédérés un renfort conſidérable. Les mouvemens de l'armée Royale déterminerent le Prince de Condé, à paſſer la Charente à Cognac. Il cherchoit l'occaſion d'en venir aux mains; & le frere du Roi paroiſſoit ne vouloir plus éviter le combat, depuis qu'il avoit été joint par le Corps du Comte de Tende, & par deux mille cavaliers, qui étoient arrivés depuis peu d'Allemagne ſous les ordres du Rhingrave Philippe & de Chriſtophe de Baſſompierre. Par ordre du Duc d'Anjou, Hardouin de Villiers, ſeigneur de Riviere, s'empara de Jarnac. A peine en fut-il maître, que Co-

CHARL. IX. 1569.

ligny l'y attaqua. Villiers, ne pouvant tenir dans la Ville, s'enferma dans le Château. Il s'y défendit quelques jours. Mais voyant que le secours n'arrivoit pas auſſitôt qu'on le lui avoit fait eſpérer, il capitula.

Bataille de Jarnac.

Le Duc d'Anjou, ne pouvant plus paſſer la Charente à Jarnac, où le Prince de Condé avoit établi ſon quartier général, marcha vers Châteauneuf. Enſuite, feignant de renoncer, parce que le pont de cette Ville avoit été rompu par les Proteſtans, au deſſein de paſſer la riviere en cet endroit, il ſe porta du côté de Cognac; mais il revint bientôt ſur ſes pas. Coligny, pour reconnoître les troupes du Roi, s'avança avec un Corps d'infanterie & de cavalerie vis-à-vis de Châteauneuf, la riviere entre lui & le camp ennemi. Il découvrit que le Duc d'Anjou faiſoit préparer un pont de bateaux. Auſſitôt, il poſta deux régimens d'infanterie ſur des hauteurs, d'où ils pouvoient obſerver tout ce qui ſe paſſeroit: il plaça derriere ces régimens huit cents chevaux, pour les ſoutenir, s'ils étoient attaqués; & après avoir ordonné aux Commandans de ces détachemens de

l'informer exactement de toutes les manœuvres de l'armée Royale, il alla se loger à l'Abbaye de Bassac. Moyennant les précautions qu'il avoit prises, il devoit être tranquille. Mais les deux détachemens, dont nous venons de parler, ne se trouvant pas commodément dans les postes qu'il leur avoit assignés, s'éloignerent de la riviere & de ce Général. Par cette double imprudence, ils se mirent dans l'impuissance de veiller sur les mouvemens du Duc d'Anjou, & hors de portée de recevoir des secours pour lui disputer le passage. Les troupes du Roi, ayant achevé leurs dispositions avec une diligence presque incroyable, commencerent vers minuit à défiler sur leur pont dans un grand silence; & Coligny ne fut instruit qu'à la pointe du jour, qu'elles passoient la riviere. Alors il étoit trop tard, & il ne lui restoit d'autre ressource que de faire la retraite la plus honorable qu'il seroit possible. Sans perdre de tems, il rappella tous les détachemens, qui étoient dispersés de côté & d'autre. Si ses ordres avoient été exécutés aussi promptement qu'ils pouvoient l'être, il se seroit retiré sans perte. Malheu-

CHARL. IX. 1569.

CHARL. IX. 1569.

reuſement pour les confédérés, il ſe paſſa pluſieurs heures, avant que Montgommery & Pluviaut le rejoigniſſent ; & d'Acier, s'étant trompé de chemin, prit au lieu de la route de Baſſac celle d'Angoulême. Ainſi il étoit trois heures après midi, lorſque l'Amiral ſe mit en marche pour regagner Jarnac. Déja preſque toutes les troupes du Roi avoient paſſé la Charente. Elles attaquerent vivement l'arriere-garde conduite par la Noue. Cet Officier ſoutint pluſieurs chocs avec ſon intrépidité ordinaire ; mais ayant été renverſé de deſſus ſon cheval, il fut fait priſonnier. L'arriere-garde chargée en même tems par le Duc de Guiſe, par Martigues, par Jean de Chourſes de Malicorne & par le jeune Briſſac, fut miſe en déſordre. D'Andelot la rallia, & non-ſeulement il arrêta l'impétuoſité des royaliſtes, mais il les repouſſa juſques dans le terrein entre la riviere & l'Abbaye de Baſſac. Il tint ferme quelque tems dans cette Abbaye. A la fin il fallut céder. Les royaliſtes ſe rendirent maîtres de ce poſte, & ils s'y fortifierent tellement qu'il fut impoſſible de les en chaſſer. Pendant ce tems, le reſte de leur

armée avoit passé la riviere. Ils s'étoient rangés en bataille, & ils étoient sur le point d'accabler d'Andelot. Coligny se hâta de rebrousser chemin, pour le dégager. Le Prince de Condé voulut partager avec eux le péril, & il accourut de Jarnac à la tête de trois cents cavaliers, après avoir donné ordre aux autres troupes de le suivre. Il se comporta en héros. Plusieurs fois il rétablit le combat, se présentant dans les endroits les plus dangereux, & allant de rang en rang pour ranimer les soldats. Son ardeur l'engagea insensiblement si avant dans la mêlée, qu'il fut enveloppé de toutes parts. La plûpart des braves, qui volerent à sa défense [a], périrent à ses côtés, & il se vit presque seul au milieu d'une foule d'ennemis. Pour comble d'infortune, son cheval percé de coups se renversa sur lui. Dans cet état, il reconnut deux Officiers de l'armée Royale, nommés, l'un, Tison d'Argence; l'autre, Saint Jean. Ayant levé la visiere de son casque, il se

CHARL. IX. 1569.

Le Prince de Condé défait, pris & tué.

[a] Parmi ces braves, on distingua particulierement un vieillard, nommé *la Vergne*, qui fit des prodiges au milieu de vingt-cinq de ses neveux, dont quinze resterent avec lui sur la place, & les autres furent prisonniers.

CHARL. IX. 1569.

fit connoître, & il se rendit. Ils lui donnerent parole de lui sauver la vie. Mais Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, étant survenu pendant que le Prince leur parloit, lui tira un coup de pistolet par derriere, & le tua. On soupçonna, qu'il ne s'étoit pas porté de son propre mouvement à cette indigne action, & qu'il n'avoit fait qu'exécuter des ordres secrets.

Son éloge.

Ainsi mourut Louis de Bourbon, premier du nom, Prince de Condé, non moins digne de respect par ses grandes qualités que par sa haute naissance. La valeur, la constance, l'esprit, les connoissances, l'expérience, la politesse, l'éloquence & la libéralité, se trouverent réunies en lui dans un dégré éminent. Peu de Princes de son tems l'égalerent, & de l'aveu même de ses ennemis, il ne s'en est pas trouvé un seul qui l'ait surpassé [a].

[a] Il étoit dans la trente-neuvieme année de son âge, étant né le 7 Mai 1530. Ce Prince étoit le septieme fils de *Charles de Bourbon*, Duc de Vendôme, & il commença la branche de Bourbon-Condé. Plusieurs mémoires rapportent que le Prince de Condé, en arrivant sur le champ de bataille, avoit eu la jambe cassée d'un coup de pied de cheval du Comte de la Rochefoucauld, son beau-frere. » Sans être arrêté » par cet accident, ajou-

Les Protestans perdirent dans ce combat quatre cents hommes [a], & les Catholiques la moitié moins. Du côté de ces derniers, les principaux Officiers, qui restèrent sur le champ de bataille, furent Pic, comte de la Mirandole ; Monzales, Ingrande, Prunay, le Comte de Moret, Moncanure, & Ligneris qui avoit défendu Chartres l'année précédente. Entre les personnes de marque, qui furent tuées du côté des Protestans, on compte Christophe de Rochechouart, seigneur de Chandenier ; Jules de Beaumont de Rieux, la Meilleraye, & plus de cinquante Gentilshommes du Poitou. La bataille coûta aussi la vie à Douglas & à Montejan, Seigneurs Ecossois. Châtelier ayant été fait prisonnier, quelques soldats de Charry, qui le reconnurent pour l'assassin de leur Colonel, le tuerent de sang-froid. Après le combat, Villars, ayant apperçû CHARL. IX. 1565.

tent les mêmes mémoires, » il fondit sur l'armée Royale, en disant: » Souviens-toi, Noblesse Françoise, en » quel état Louis de » Bourbon entre aujourd'hui au combat, pour » sa religion, pour son » salut, & pour celui de » toute la France. » M. de Thou ne parle point de ces circonstances.

[a] Selon diverses relations, la perte des Protestans monta à plus de sept cents hommes.

CHARL. IX. 1569.

Robert Stuart parmi les Officiers qui s'étoient rendus aux royaliſtes, ſe jetta aux pieds du Duc d'Anjou, & lui demanda la permiſſion de venger la mort du Connétable ſur celui qu'on accuſoit d'être ſon meurtrier. A peine donna-t-il au Prince le tems de répondre, & interprétant au gré de ſa paſſion quelques ſignes équivoques, il poignarda Stuart. La Noue fut échangé avec Seſſac.

Malgré la ſupériorité du nombre des Catholiques, & la vivacité avec laquelle ils pourſuivirent leur avantage, les confédérés ſelon pluſieurs hiſtoriens ſe retirerent en bon ordre. M. de Thou dit au contraire, que leur déroute fut générale. L'Amiral & d'Andelot allerent à Saint Jean d'Angely avec la cavalerie. L'infanterie reprit la route de Jarnac. Y ayant repaſſé la riviere, elle rompit le pont avec tant de diligence, que les vainqueurs ne purent la ſuivre. Ce fut le 13 Mars, que ce combat fut donné [a]. Le Duc d'Anjou arriva le même jour à Jarnac, & il parut goûter en jeune homme

[a] Il eſt difficile de deviner, pourquoi les traducteurs de M. *de Thou* mettent le 5, puiſque cet auteur marque le 13, & que d'ailleurs tous les hiſtoriens exacts s'accordent ſur cette date.

le plaisir de sa victoire. Après avoir rendu publiquement à Dieu ses actions de graces, il communiqua à ses affidés la résolution, qu'il avoit prise de faire bâtir une chapelle dans le lieu où le Prince de Condé avoit été tué. Quelques Ecclésiastiques, entre autres Claude de Saintes, depuis Evêque d'Evreux, lui avoient suggéré ce dessein. Il en fut détourné par les conseils plus sages de Carnavalet, son Gouverneur, qui lui représenta qu'en exécutant son projet, il confirmeroit l'opinion répandue dans les deux armées, qu'il avoit ordonné à Montesquiou de tuer le Prince. CHARL. IX. 1569.

Peu après que le Duc d'Anjou fut entré dans Jarnac, le corps du Prince de Condé y fut apporté. Ce précieux fardeau avoit été mis sur une ânesse par une marque de mépris, deshonorante seulement pour ceux qui prétendoient insulter ainsi un héros après sa mort. On envoya le corps à la Reine de Navarre, & il fut inhumé à Vendôme dans le tombeau des Princes de la branche de Vendôme, de la Maison de Bourbon.

La Cour étoit allée à Metz, pour favoriser l'entrée des Allemans conduits

CHARL. IX. 1569.

par le Marquis de Bade, & pour empêcher celle du Duc de Deux Ponts, qui, joint au Prince d'Orange & à Louis de Naſſau, venoit au ſecours des Proteſtans avec treize ou quatorze mille hommes. Quand la nouvelle de la victoire de Jarnac & de la mort du Prince de Condé fut arrivée, la joie fut ſi grande, qu'on éveilla le Roi au milieu de la nuit. Il ſe leva ſur le champ, & ſans attendre le jour, il fit chanter le *Te Deum* dans l'Egliſe Cathédrale. La même nuit, il fit dépêcher des couriers, pour ordonner qu'on rendît de ſolemnelles actions de graces dans tout le royaume.

Les confédérés s'étant aſſemblés à Cognac, la Reine de Navarre s'y rendit; elle harangua les troupes qui formoient un cercle autour d'elle, & elle leur inſpira par ſes diſcours la mâle vigueur, dont elle étoit animée. Après avoir fait l'éloge du feu Prince de Condé, elle ajouta qu'il ne falloit pas croire, qu'on eût tout perdu en le perdant; que Dieu, dont les Proteſtans ſoutenoient la cauſe, veilleroit à leur défenſe; qu'il leur reſtoit des chefs, qui étoient en état de remédier facilement & promptement aux

plus grands maux ; qu'elle ne doutoit pas que le Prince de Bearn & le fils du grand Condé, guidés par ces hommes illustres, ne se rendissent un jour dignes de leurs ancêtres. CHARL. IX. 1569.

Le Prince de Bearn & le jeune Prince de Condé sont déclarés chefs du parti.

De Cognac, les confédérés marcherent à Saintes. Les deux jeunes Princes furent déclarés chefs du parti, & Coligny ne prit que le titre de leur Lieutenant Général, mais il eut en effet toute l'autorité. Il conduisit les Princes à Saint Jean d'Angely, où il crut qu'ils seroient plus en sûreté, & il y mit une forte garnison. En même tems, il détacha Montgommery avec quatorze escadrons, pour couvrir Angoulême. Cette cavalerie fut attaquée par le jeune Brissac, qui en culbuta une partie dans les fossés de la Place.

Le Duc d'Anjou de son côté investit Cognac. La garnison composée de sept mille hommes fit plusieurs sorties avec tant de succès, qu'il fut obligé de lever le siege. Il se dédommagea de cet échec, en prenant Tiffauge & Montaigu, & en ravageant le pays jusqu'à Saint Jean d'Angely. Il essaya de surprendre Angoulême, mais il ne put réussir dans son dessein. De-là, il entra en Perigord, & il chargea le

CHARL. IX. 1569.

jeune Briſſac, d'aſſiéger Mucidan. La garniſon, ayant défendu long-tems la Ville, y mit le feu, & elle ſe retira dans le Château. On le battit pluſieurs jours avec beaucoup de violence. Lorſque la breche fut faite, on donna pluſieurs aſſauts, qui furent ſoutenus vaillamment par les aſſiégés. Pompadour, de la premiere nobleſſe du Limoſin, fut tué. Briſſac, ſenſiblement touché de cette perte, voulut aller lui-même reconnoître la breche. S'étant avancé hors de la tranchée, couvert de ſon bouclier & de ſon caſque, & ayant eu l'imprudence de ſe découvrir le viſage, il reçut à la tête un coup d'arquebuſe, dont il mourut ſur le champ. Toute l'armée ne put s'empêcher de pleurer ce jeune guerrier, qui, deſtiné aux plus grands honneurs, périſſoit à la fleur de ſon âge: il n'avoit pas encore vingt-ſept ans. La charge de Colonel général de l'infanterie Françoiſe, dans laquelle il avoit ſuccédé à Sebaſtien de Luxembourg, Duc de Penthievre, fut donnée à Philippe Strozzi. Quelques jours après la mort de Briſſac, le Château ſe rendit. On promit au Commandant & à la garniſon la vie ſauve. Mais le

Mort du jeune Briſſac.

regret, qu'on avoit de la perte de Briſſac, fut cauſe qu'on ne leur tint point parole. Auſſitôt que la garniſon eut perdu la Place de vûe, elle fut paſſée au fil de l'épée par les ſoldats furieux. CHARL. IX. 1569.

D'Andelot à la tête d'un Corps d'élite étoit allé en Poitou, pour y ramaſſer de l'argent. En revenant à Saintes, il fut attaqué d'une fievre ardente, & il mourut le 27 Mai[a]. On prétendit qu'il avoit été empoiſonné. Ce fut un des premiers hommes de ſon tems, par ſa haute prudence, par ſon habileté dans l'art de la guerre, & par ſa droiture. A ſa mort on fit le même jugement qu'on avoit fait à celle du Prince de Condé : on crut le parti Proteſtant ruiné. Coligny, qui ſe trouva ſeul chargé de tout le faix de la guerre, ſoutint tout par ſon courage. La mort d'un grand Prince, & la perte d'un frere avec qui il avoit été toujours étroitement uni, ne furent point capables de l'abattre. Il montra qu'il pouvoit ſeul faire face à tous les évenemens. Mort de d'Andelot.

Malgré les efforts qu'on avoit faits, Le Duc de Deux Ponts pénetre dans le cœur du Royaume, & prend la Charité.

[a] Il eſt dit dans la relation de la troiſieme guerre civile, imprimée en 1570, que ce fut le 7 Mai.

CHARL. IX. 1569.

pour fermer les passages au Duc de Deux Ponts, ce Prince avoit déja pénétré jusqu'à Beaune. Le Duc d'Aumale, voyant qu'il ne pouvoit plus l'empêcher d'avancer, cessa de le poursuivre, traversa l'Auxerrois, & s'en vint sur la Loire, pour se joindre au Duc d'Anjou, qui marchoit du même côté avec son armée. Dans le tems qu'on se flattoit d'y arrêter les Allemans, ils passerent cette riviere à gué près de Pouilly dans le Nivernois. Pour s'assurer un passage commode en toutes saisons, ils attaquerent la Charité, que le Gouverneur abandonna, sous prétexte d'aller demander du secours au Duc d'Anjou. Les habitans, pressés par l'ennemi, demanderent à capituler. Pendant qu'on parlementoit, les Protestans, qui étoient en grand nombre dans la Place, y introduisirent les Allemans. Le Duc de Deux Ponts permit le pillage de la ville à ses troupes, pour leur tenir lieu d'un mois de solde qui leur étoit dû.

Peu de jours auparavant, la Reine mere accompagnée des Cardinaux de Bourbon & de Lorraine étoit arrivée à Limoges, dont le Duc d'Anjou s'étoit rapproché, depuis que les Allemans

Allemans avoient passé la Loire. Dans un Conseil que Catherine tint avec les Généraux de l'armée Royale, il fut décidé qu'on rassembleroit le plus de troupes qu'il seroit possible ; qu'on expédieroit un courier, pour presser la marche de celles qui venoient d'Italie ; & qu'à l'exemple du Duc d'Albe, qui, sans en venir à une action décisive, avoit tellement fatigué le Prince d'Orange, qu'il l'avoit chassé des Pays-bas, on se contenteroit de harceler sans cesse les Protestans. Un point important étoit d'empêcher la jonction du Duc de Deux Ponts avec les confédérés. On fit marcher des troupes, pour lui disputer le passage de la Vienne. Elles furent taillées en pieces par Mouy & par d'Autricourt. Coligny, pour faire honneur au Duc de Deux Ponts, alla au-devant de lui avec toute l'armée Protestante. Il n'eut pas la satisfaction de pouvoir témoigner sa reconnoissance à un Prince, à qui il avoit tant d'obligations. Ce Prince depuis quelque tems avoit une fievre quarte. Les fatigues de sa marche ayant augmenté considérablement sa maladie, il mourut le 11 Juin à Nesson entre les bras de Louis de Nassau. Il étoit dans la qua-

CHARL. IX. 1569.

Mort de ce Prince.

rante-quatrieme année de son âge.
CHARL. IX. 1569. En mourant, il exhorta ses amis à continuer avec vigueur une guerre qu'ils avoient entrepriſe pour la cauſe commune. Il nomma Volrad de Manſfeld pour Général de ſes troupes. Quatre jours après ſa mort, ſes troupes ſe joignirent à celles de Coligny. Si la joie des Allemans fut grande, leur étonnement ne le fut pas moins, d'avoir traverſé tant de provinces, paſſé tant de rivieres, toujours ſuivis & harcelés par une armée, & d'avoir pénétré juſqu'au milieu de la Guyenne, ſans avoir eſſuyé aucun échec. Les confédérés, ſe livrant aux plus douces eſpérances, frapperent une médaille d'or, ſur laquelle on voyoit la Reine de Navarre & le Prince ſon fils. Au revers, on liſoit ces mots : *Pax certa, victoria integra, mors honeſta* : (*Paix aſſurée, victoire entiere, mort glorieuſe.*)

Le 23 Juin, le Duc d'Anjou vint camper à Roche-la-Belle [a], à un quart de lieue des ennemis. Leur armée étoit de vingt-cinq mille hommes ; celle des Catholiques, de trente

[a] Mal nommée Roche-Abeille dans la traduction de M. *de Thou*, & dans l'hiſtoire du Pere *Daniel*.

mille. Le pays ne pouvant fournir des vivres pour un grand nombre de troupes, le Duc d'Anjou étendit ſes quartiers. Il reçut un Corps de troupes auxiliaires, envoyé par le Pape Pie V. Ce Corps, compoſé de quatre mille hommes d'infanterie & de huit cents chevaux, étoit commandé par Sforce, Comte de Santa-fiore. Fabien del Monte, neveu du feu Pape Jules III, amena douze cents hommes des troupes de Toſcane. Le camp de l'armée Royale étoit ſur des hauteurs. D'un côté, il étoit défendu par un foſſé très-large & très-profond. De l'autre, on n'y pouvoit arriver que par la chauſſée d'un étang. Pour demeurer maître de la tête de cette chauſſée, le Duc d'Anjou avoit poſté en avant les régimens de Goas & de la Barte. De Piles par ordre de Coligny, les attaqua, & il les contraignit de ſe réfugier dans un bois dont ils étoient voiſins. Ils étoient ſur le point d'y être forcés, lorſqu'ils furent ſecourus par Philippe Strozzi. Jaloux de ſe montrer digne de l'honneur que le Roi lui avoit fait, en le nommant Colonel général à la place

CHARL. IX. 1569.

Combat entre les royaliſtes & les confédérés.

CHARL. IX. 1569.

du jeune Brissac, il repoussa de Piles. L'Amiral, s'étant apperçû que ses troupes plioient, en envoya de nouvelles pour relever celles qui étoient fatiguées. Jusques-là, on n'avoit combattu que de front. Coligny fit attaquer les royalistes en flanc & en queue. Alors le combat changea de face. Les soldats de Strozzi, pressés de tous côtés, furent totalement mis en déroute, & il fut impossible à leurs Officiers, de les rallier. Une horrible pluye, qui survint, empêcha de Piles de poursuivre les fuyards. Le lendemain, le Duc de Nemours, voulant rabattre la fierté que cet avantage pouvoit inspirer aux confédérés, insulta leur camp avec quelque cavalerie légere; mais il les trouva disposés à le bien recevoir, & ils lui tuerent beaucoup de monde. Ces deux actions se passerent le 25 & le 26 de Juin.

Une partie des gentilshommes, qui servoient dans l'armée Royale, demandant de pouvoir aller passer quelque tems chez eux; le Duc d'Anjou leur donna des congés jusqu'à la mi-Août, & il distribua ses troupes dans les Pla-

ces. L'Amiral, devenu par-là maître de la campagne, entra dans le Perigord. Il prit d'assaut le Château de la Chapelle & celui de l'Evêque de Perigueux, & par composition la Ville de Brantôme. Au commencement du mois de Juillet, il passa la Vienne à Confolans, & attaqua Chabanois. La Planche, qui y commandoit, n'ayant pas une garnison assez nombreuse pour défendre toute l'enceinte de la Place, mit le feu à la partie la plus foible. Pendant que les ennemis monterent à l'assaut, il s'éleva un vent violent, qui augmenta l'embrasement, & qui, poussant la fumée dans les yeux des assiégés, ne leur permit pas de faire une longue résistance. La garnison fut passée au fil de l'épée. Les confédérés épargnerent la Planche, moyennant une forte rançon qu'il paya, & sur la promesse qu'il fit de procurer la liberté à Pierre Viret, que Montluc avoit fait prisonnier dans le Bearn.

CHARL. IX. 1569.

Coligny se rendit aussi maître de Châtelleraut & du Château de Lusignan. Plusieurs des gentilshommes & des habitans du voisinage, ayant regardé ce Château comme impre-

CHARL. IX. 1569.

nable, s'y étoient enfermés avec leurs enfans, & avec ce qu'ils avoient de plus précieux. L'Amiral fit observer fidelement, tant à leur égard que pour la garnison, la capitulation qu'il leur accorda.

Montgommery remet la Reine de Navarre en possession du Bearn.

Les troupes de la Reine de Navarre étoient les meilleures de l'armée Protestante; & la Cour avoit crû, en faisant attaquer le Bearn, mettre cette Princesse dans la nécessité de les y renvoyer, pour défendre ses propres domaines. En conséquence, la Cour avoit ordonné à Terride de faire une irruption dans cette Province, & il l'avoit presque entierement réduite. Montgommery fut détaché par Coligny, pour en chasser les royalistes. Ceux-ci soupçonnerent d'autant moins l'objet de la marche de Montgommery, qu'il ne partit qu'avec deux cents chevaux; mais il fut joint en chemin par un grand nombre de Religionnaires de Gaillac, de Rabasteins, de Montauban, de Castelnaudary & du Pays de Foix. A Puylaurens, il trouva Negrepelisse, qui à la tête de quelque cavalerie voulut lui disputer le passage. Il battit cette cavalerie, passa la Ga-

ronne à Saint Gaudens, & ensuite l'Ariege, d'où continuant sa marche par de longs détours & des chemins difficiles, il descendit dans le Bigorre, & investit la Ville de Tarbes située au pied des Pyrenées près de la source de l'Adour. Malgré la résistance vigoureuse de la garnison & des habitans, il prit cette Ville d'assaut, & la saccagea. Par la diligence qu'il fit, il échappa à d'Anville & à Montluc, qui marcherent contre lui avec quatre mille fantassins & huit cents chevaux; & il fondit subitement dans le Bearn. Terride étoit alors occupé au siege de Navarins. Les Rois de la Maison d'Albret avoient donné à cette Ville le nom du royaume qu'ils avoient perdu; & Henri, pere de la Reine de Navarre, n'avoit rien épargné pour entourer la Place de bonnes fortifications. Depuis deux mois, elle étoit assiégée. L'arrivée imprévûe de Montgommery déconcerta tellement Terride, qu'il fit aussitôt plier les tentes, & se retira en hâte à Ortez avec son canon. Montgommery, l'y ayant suivi, mit le feu à la Ville, & obligea Terride de se réfugier dans le Château. Serignac, frere de Terride, étoit attaché

CHARL. IX. 1569.

CHARL. IX. 1569.

au parti des Protestans. Il alla trouver son frere de la part de Montgommery, & il menaça les assiégés, qu'on ne leur feroit aucun quartier, s'ils attendoient qu'on battît le Château en breche. Pour éviter ce malheur, ils capitulerent. Caumont fut chargé de conduire la garnison en lieu de sûreté. Mais on retint Sainte Colombe, Pourdeac & Favas. La Reine de Navarre les fit condamner à mort, comme rebelles.

Siege de Poitiers par l'Amiral.

Les confédérés ayant ajouté à ces divers avantages la gloire de faire lever le siege de Nyort au Comte du Lude, & celui de la Charité à Louis de Sansac; l'Amiral assiégea Poitiers. Le Duc de Guise, & le Marquis de Mayenne son frere, se jetterent dans la Place, suivis de René de Rochechouart-Mortemart, de Melchior Desprez de Montpesat, de Paul de Chabot de Clairvaux, de Philippe de Châteaubriant, du jeune Clermont, & de plusieurs autres Seigneurs de la plus haute naissance. Le premier jour d'Août faisoit trembler les habitans superstitieux, parce qu'il y avoit sept ans qu'à pareil jour la Ville avoit

été prise & saccagée par le Maréchal de Saint André. Ce jour, les assiégeans disposerent leurs batteries. Ils en dresserent une de huit canons sur une hauteur, d'où ils tirerent continuellement pendant trois fois vingt-quatre heures contre la tour du pont Joubert. Jusques-là, les assiégés s'étoient maintenus dans les fauxbourgs. Ils jugerent à propos de les abandonner, n'ayant pas assez de monde pour défendre un si grand terrein. Coligny se logea dans le fauxbourg Saint Benoît. Celui de Saint Lazare fut occupé par la Rochefoucauld, & celui de Pierre-levée par Briquemaut. Pour lors les assiégeans tournerent tous leurs efforts contre le mur voisin du pré de l'Abbesse. Les assiégés, après vingt jours de défense, commençoient à perdre courage. Un Echevin, nommé la Bedoliere, leur proposa d'arrêter le cours du Clain, afin de le faire refluer dans la plaine. Cet avis fut suivi avec succès, & une partie du camp des Protestans fut inondée. Le Duc d'Anjou étant allé de Loches à Tours, où étoit la Reine mere, on y tint conseil sur les moyens de se-

CHARL. IX. 1569.

courir Poitiers. On détacha Fabien
CHARL. IX. de Montluc, avec ordre de conduire
1569. aux assiégés cinq cents hommes d'élite. A Rochepozay, il rencontra un Corps ennemi, qui l'empêcha d'aller plus avant. L'inondation, causée par le débordement du Clain, obligea les assiégeans, de changer la plûpart des dispositions de leurs attaques. Ils avoient regardé le fauxbourg de Rochereuil, comme leur étant inutile : ils jugerent qu'il leur devenoit nécessaire, pour rompre l'estacade construite au travers du Clain par les assiégés, & pour faire rentrer la riviere dans son lit. Une nouvelle batterie fut dressée contre ce fauxbourg, mais les sacs à laine, dont le mur étoit couvert, la rendirent de peu d'effet.

Tout sembloit favoriser les assiégés. Coligny fut attaqué de la dyssenterie. Le Comte de la Rochefoucauld, d'Acier & Briquemaut, tomberent aussi malades.

Dès que Coligny se porta mieux, l'ardeur des assiégeans se ranima. Ils s'emparerent d'un poste, d'où ils pouvoient voir tout ce qui se passoit

dans le fauxbourg de Rochereuil. Les assiégés, pour se garantir de la grêle de balles que les ennemis faisoient pleuvoir dans ce fauxbourg, mirent de grandes barriques des deux côtés de la rue, & les couvrirent de planches épaisses, sous lesquelles ils alloient & venoient sans danger. Le 2 Septembre, ils reprirent le poste dont les assiégeans s'étoient emparés, & ils rentrerent triomphans dans la Ville. Coligny donna le lendemain un assaut. Le régiment de Piles y fut très-maltraité. De Piles lui-même reçut à la cuisse une blessure dangereuse. Quelques piquets Allemans tenterent à leur tour de franchir la breche : leurs efforts furent inutiles. Il y eut les trois jours suivans divers combats, dans lesquels les assiégeans ne furent pas plus heureux. L'Amiral rebuté prétexta, pour lever le siege, la nécessité de marcher au secours de Châtelleraut, dont le Duc d'Anjou venoit de former le blocus. Les Protestans avoient perdu devant Poitiers plus de deux mille hommes [a],

CHARL. IX. 1569.

[a] Indépendamment d'un grand nombre d'Officiers, du nombre desquels furent Saint Audens,

& tiré plus de quatre mille coups de
CHARL. IX. canon. Si l'on en croit la Haye, il
1569. ne périt qu'environ cent hommes du côté des assiégés [a]. La valeur & l'activité, que montra le Duc de Guise à la défense de la Place, non-seulement augmenta l'amour des peuples pour ce jeune Prince, & sa réputation parmi les troupes, mais lui attira des marques particulieres de l'estime de Charles IX.

Coligny s'étant avancé vers Châtelleraut, & y ayant fait entrer des troupes; le Duc d'Anjou ne jugea pas à propos de s'arrêter au siege de cette Place. Il décampa, & marcha vers le port de Pile. L'Amiral passa la Creuse, s'approcha du camp de ce Prince, & feignit de se disposer à l'attaquer. Après être demeuré deux jours en présence, il se replia sur Faye la Vineuse, afin de faire reposer ses troupes. Le Duc d'Anjou s'empara de quelques postes de peu d'importance, & étant allé

Perrier, Frampas, Semur, le jeune Rouvray, & un fils de Beauvais-la-Nocle.

[a] Les principaux Officiers, tués à la défense de la Place, furent la Vacherie, Calverac, Prunay de Billy, le Capitaine Onoux, & un célebre Ingénieur Italien, nommé Serasone.

ensuite à Chinon, il mit aussi son armée en quartiers de rafraîchissemens.

CHARL. IX. 1569.

Cependant le Parlement de Paris, à la requête de Gilles Bourdin, Procureur Général, fit le procès à Coligny, le condamna à mort, & promit cinquante mille écus d'or à quiconque le livreroit vivant [a]. On prononça un pareil jugement contre Jean de Ferrieres, Vidame de Chartres, & contre le Comte de Montgommery. Leurs effigies furent traînées ignominieusement dans les rues, & attachées à des potences. L'arrêt contre l'Amiral fut publié par tout le royaume. Afin qu'il fût lû de plus de monde dans les pays étrangers, les Princes Lorrains eurent soin de le faire traduire en plusieurs langues. Dans le même tems, Coligny découvrit un attentat plus dangereux, formé contre sa vie. Il avoit envoyé un de ses valets de chambre, nommé Dominique d'Albe, au Duc de Deux Ponts, lorsque ce Prince étoit encore sur la frontiere. Ce domestique, ayant été fait prisonnier par un parti de l'armée Royale,

Arrêt du Parlement de Paris contre Coligny.

[a] La charge d'Amiral de France fut donnée à Honorat de Savoye, II du nom, Marquis de Villars.

avoit été conduit à la Riviere, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou; il avoit fait voir les lettres dont il étoit chargé, & il avoit promis d'empoisonner l'Amiral. Quelques indices donnerent lieu de soupçonner les mauvais desseins du traître. Il fut arrêté, & il avoua tout dans les tortures.

CHARL. IX. 1569.

Le Duc d'Anjou passe la Vienne.

Le Duc d'Anjou, ayant fait rafraîchir son armée, & reçû un renfort considerable, fit construire des ponts sur la Vienne, qui étoit extrêmement grossie. Il passa cette riviere le 26 de Septembre, & il s'avança jusqu'à Mirebeau, pour se mettre entre les ennemis & la Guyenne. Ennuyé de n'agir que défensivement, il voulut terminer la campagne par quelque exploit glorieux. La Cour elle-même, ayant changé de résolution, se prêtoit aux desirs de ce Prince. Depuis quelque tems, le Prince d'Orange étoit retourné en Allemagne, & l'on ne doutoit point qu'il n'en ramenât de nouvelles troupes aux confédérés. Le Roi étoit obligé d'avoir aussi recours aux Allemans, pour augmenter les siennes. Ainsi la France se rempliſſoit insensiblement d'étrangers. Il étoit à craindre qu'elle

ne devînt leur proye, s'ils s'avisoient de se réunir contre elle, lorsqu'elle seroit épuisée par les mutuelles fureurs de ses habitans. Ces raisons avoient déterminé le Conseil, à se hâter d'accabler le parti rebelle. Le seul moyen d'y réussir étoit d'en venir à une action générale, & l'occasion étoit favorable, pour la tenter; l'armée Royale étant alors plus forte d'un tiers que celle des Protestans. S'il n'y avoit pas eu cette inégalité de forces entre les deux armées, Coligny auroit eu le même intérêt que le Gouvernement, de hazarder la bataille. Il n'obtenoit des troupes auxiliaires de l'étranger, qu'avec une peine extrême; & quand elles étoient venues, elles menaçoient à tout moment de l'abandonner, parce qu'il étoit hors d'état de les payer. Ses troupes françoises n'étoient pas plus dociles. Pour peu que la guerre durât, il couroit risque de ne pouvoir conserver les unes, ni contenir les autres. Mais il lui paroissoit téméraire d'engager le combat dans la position où il se trouvoit; & il vouloit le différer jusqu'à l'arrivée des secours qu'il attendoit. Il n'en fut pas

CHARL. IX. 1569.

le maître. La noblesse étoit impatiente
CHARL. IX. de retourner chez elle. Les soldats
1569. se lassoient de consumer le tems en une guerre de chicane. Tous demandoient qu'on les menât à l'ennemi. Personne ne sçavoit mieux que Coligny se faire un mérite de la nécessité. Pour satisfaire les troupes, il dirigea ses mouvemens, de façon à faire croire qu'il cherchoit à combattre : mais son dessein étoit de s'en tenir à de simples escarmouches. Au Village de Saint Clair, il y en eut une le 30 Septembre entre les deux armées. Les troupes des confédérés ayant marché vers Moncontour, celles du Roi prirent la même route. Montpensier, à la tête de l'avant-garde de celles-ci, fondit à l'improviste sur l'arrière-garde des Religionnaires, conduite par de Mouy. Deux cents mousquetaires, que de Mouy mit à la queue de sa division, firent plusieurs décharges si à propos, qu'ils arrêterent la cavalerie, qui les harceloit. Pendant ce tems, l'avant-garde & le corps de bataille des Protestans traverserent des marais, & se couvrirent d'un ruisseau, que de Mouy passa

à son tour. La Noue avoue que, si Montpensier eût aussi passé le ruisseau, & s'il n'eût pas donné aux ennemis le loisir de se reconnoître, on eût dès ce moment remporté une victoire complette. Mais les royalistes firent tout à coup halte, sans qu'on en sache bien la raison. Coligny, s'imaginant qu'ils étoient retenus par la crainte, osa les braver, en repassant le ruisseau, & en les attaquant. Il chargea avec tant de vigueur, qu'il poussa devant lui tout ce qu'il rencontra, & il prit deux drapeaux. Mais le Duc d'Anjou étant survenu avec le gros de l'armée Royale, il fallut que les ennemis reculassent. La nuit sépara les combattans, & favorisa la retraite des confédérés. Leur épouvante fut plus grande que leur perte. Ils ne s'arrêterent qu'à une lieue de l'endroit où l'action s'étoit passée. L'armée du Roi, pour signe de sa victoire, campa sur le champ de bataille. CHARL. IX. 1569.

Après avoir pris quelques heures de repos, les Protestans étoient allés se poster sous Moncontour. Le Duc d'Anjou résolut d'y marcher, pour les forcer au combat. Comme il lui falloit Bataille de Moncontour.

CHARL. IX. 1569.

passer la Dive, il remonta vers la source de cette riviere, afin de moins exposer ses troupes. Tandis qu'il étoit en marche, des transfuges se rendirent au camp ennemi. Sur l'avis qu'ils donnerent de la force de l'armée Royale, & de la résolution où le frere du Roi étoit de livrer bataille, les confédérés furent embarrassés sur le parti qu'ils devoient prendre. Quelques-uns de leurs Officiers Généraux penserent comme Coligny, qu'il falloit préférer le parti le plus sûr à celui qui paroissoit le plus glorieux. Le plus grand nombre soutint au contraire, que dans la circonstance actuelle il étoit également dangereux & deshonorant de se retirer. Coligny feignit d'être du sentiment, qui avoit prévalu. Cependant persistant dans le sien, il ordonna, sous prétexte de vouloir chercher un terrein plus avantageux pour combattre, que les troupes se tinssent prêtes à partir avant le soleil levé, & qu'elles marchassent du côté d'Airvault. Malheureusement pour lui, les Allemans déclarerent qu'ils ne décamperoient point, si on ne leur payoit ce qui leur étoit dû. Il fallut beau-

coup de tems, pour les appaiſer. D'ailleurs, on fut dans la néceſſité d'attendre le Prince de Bearn & le Prince de Condé, que Coligny jugea à propos de faire venir de Parthenay. Il comptoit qu'ils ſeroient ſuivis de beaucoup de troupes fraîches, & ſurtout de beaucoup de nobleſſe de Guyenne & de Saintonge. Son attente fut trompée. Ils n'amenerent que cent cinquante chevaux. CHARL. IX. 1569.

Vû les contre tems dont nous venons de parler, l'armée Proteſtante ne partit que fort tard de Moncontour; & le Duc d'Anjou, malgré les détours qu'il avoit été obligé de prendre, arriva avant qu'elle fût en ſûreté. Elle le rencontra dans la plaine d'Aſſay. Ce Prince, par les meſures qu'il avoit priſes, avoit ôté aux ennemis le moyen de gagner le bas Poitou. En même tems, il avoit détaché Allard pour ſe ſaiſir du poſte d'Airvault, & il avoit envoyé ordre à la garniſon de Thouars de garder ſoigneuſement les gués de la Thoue. Coligny, ne pouvant plus éviter le combat, rangea ſes troupes en bataille.

Avant que les deux armées appro-

CHARL. IX. 1569.

chaſſent l'une de l'autre, Biron & Tavanes, en qui le Duc d'Anjou avoit une grande confiance, monterent ſur une hauteur, pour découvrir les diſpoſitions de l'ennemi. Ils revinrent avec un air d'aſſurance, & ils répondirent de la victoire. L'artillerie des Proteſtans commença à tirer. Celle des royaliſtes répondit par un feu très-ſupérieur: mais, quoique ſes coups fuſſent plus fréquens, ils faiſoient moins d'effet parce qu'on tiroit trop bas, & que les boulets par cette raiſon portoient à une moindre diſtance. Tavanes ayant conſeillé au Duc d'Anjou de faire tourner ſes troupes vers la gauche; Coligny, qui vit ce mouvement, fit avancer les ſiennes ſur la droite, pour ſe ménager une retraite du côté d'Airvault. Le premier choc fut entre les volontaires. Ceux des confédérés furent taillés en pieces, ou diſſipés. Alors Montpenſier, par le conſeil de Coſſé, ouvrit ſes rangs, pour donner paſſage au Duc d'Anjou. Les Princes de Bearn & de Condé en cet inſtant exhorterent leurs troupes, à ſe ſouvenir que c'étoit là le moment déciſif du ſalut ou de la ruine de leur parti.

Comme il y avoit beaucoup de cavalerie dans le Corps, avec lequel le Duc d'Anjou se préparoit à charger, Coligny manda à Louis de Nassau, de faire filer vers le centre quelques escadrons Allemans. Nassau fit la faute de quitter son poste, pour se mettre à leur tête. Aussitôt Montpensier détacha Martigues, qui après un rude choc fit plier de Mouy, & le culbuta sur l'infanterie de sa division. Montpensier chargea conjointement avec le Duc d'Anjou le corps de bataille. Le combat fut long-tems douteux, & les Protestans crierent plusieurs fois victoire. Coligny ayant eu plusieurs dents brisées d'un coup de pistolet, & étant suffoqué par le sang qui couloit de sa blessure, fut obligé d'abandonner la mêlée. Cet accident ne diminua point l'ardeur des confédérés. D'Autricourt enfonça tout ce qui se trouva devant lui. Le Duc d'Anjou vola au secours des Corps qui plioient : il s'exposa comme un simple soldat, & le Marquis de Bade fut tué à côté de ce Prince. Cossé, avec les troupes qui n'avoient pas encore donné, s'avança pour soutenir le frere du Roi. Les

CHARL. IX. 1569.

CHARL. IX. 1569.

Protestans étant fatigués & inférieurs en nombre, ces troupes toutes fraîches les repoussèrent. Biron, qui arriva en même tems, acheva de les mettre en déroute. La cavalerie Allemande des confédérés, en fuyant, passa au milieu de l'infanterie de la même nation, & rompit cette infanterie, que les Suisses de l'armée Royale attaquerent bientôt de toutes parts, & dont ils firent un horrible carnage. De quatre mille fantassins Allemans, deux cents seulement échapperent au fer du vainqueur. Trois mille François, qui combattoient auprès d'eux, furent enveloppés par les Suisses, & par la cavalerie du Roi. Il y en eut mille de tués : le Duc d'Anjou ordonna qu'on fît quartier aux autres. Le reste de l'infanterie Françoise de Coligny s'étoit mis en sûreté par la fuite. Quelques-uns des fuyards allerent jusqu'à Angoulême & à la Rochelle, & y jetterent l'épouvante par la nouvelle de la défaite. Une partie des débris de l'armée vaincue se retira à Nyort. Louis de Nassau & Volrad de Mansfeld, avec quelques Corps qu'ils rallierent, firent une retraite honorable, & ar-

rivérent en bon ordre à Parthenay, sans avoir pû être entamés par le Duc d'Aumale, qui les poursuivit longtems. La perte des confédérés monta à près de six mille hommes, sans compter les valets, qui combattirent avec la même opiniâtreté que leurs maîtres[a]. Tanneguy du Bouchet, d'Autricourt & Saint Bonet, furent tués. Tout le canon & tout le bagage des Allemans furent pris. Les troupes françoises sauverent leurs équipages, parce qu'elles les avoient envoyés à Nyort avant la bataille. Dans le nombre des prisonniers se trouverent la Noue & d'Acier. On dit que le Pape fut mauvais gré à Santa-fiore, qui avoit pris ce dernier, de n'avoir pas privé les Religionnaires d'un si fort appui. Les Catholiques ne perdirent que cinq cents hommes, mais ils eurent à regretter, outre le Marquis de Bade, plusieurs personnes d'un grand nom, entre autres l'aîné des Rhingraves, François

CHARL. IX. 1569.

[a] Quelques historiens prétendent, qu'en y comprenant les valets & les goujats, il y eut au moins dix-sept mille hommes tués du côté des Calvinistes. Mais Castelnau, qui étoit à la bataille, réduit le total de leur perte à cinq mille cinq cents hommes.

CHARL. IX. 1569.

Saſſatello, Francioſino de Perouſe, & Scipion Piccolomini. Le Duc de Guiſe reçut au pied un coup, dont il fut longtems boiteux. Le jeune Rhingrave fut auſſi bleſſé, ainſi que Pierre Erneſt de Mansfeld, Gaſpard de Schomberg, Baſſompierre & Mailly. Cette bataille ſe donna le 3 Octobre [a].

Le Duc d'Anjou n'arriva que fort avant dans la nuit à Saint Generoux [b]. Il dépêcha de cet endroit Albert de Gondi, Comte de Retz, pour porter la nouvelle de la victoire au Roi, qui étoit à Tours. Coligny de ſon côté envoya des députés en Allemagne, en Angleterre, en Ecoſſe, en Danemarck & en Suiſſe, avec ordre de demander de prompts ſecours, en diminuant cependant le plus qu'il ſeroit poſſible la perte que les confédérés venoient de faire. Le Cardinal de Châtillon & le Vidame de Char-

[a] C'étoit la quatrieme bataille, que les Proteſtans de France avoient perdue depuis 1561. Selon une relation que la Cour fit publier, on leur enleva plus de deux cents drapeaux. On en donna vingt-ſix à Santa-fiore, qui les envoya à Rome, où ils furent portés en triomphe, & placés dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran.

[b] Situé ſur la Thoue entre Thouars & Moncontour.

tres

tres, sollicitèrent vivement la Reine Elizabeth, de ne point abandonner leurs amis dans une conjoncture si critique. Cette Princesse ne se contenta pas de les secourir par elle-même. Elle envoya des Ambassadeurs à tous les Princes Protestans, ses alliés, pour les presser de fournir de l'argent & des troupes. Le lendemain du combat, les confédérés, qui s'étoient rassemblés à Parthenay, en partirent sur les trois heures du matin, & ils prirent la route de Nyort, où ils se rendirent le 5. Le même jour, Henri de Champernoun arriva dans leur camp avec cent Anglois. Il avoit sur son étendard ces mots : *Det mihi virtus finem.* Après avoir donné ordre aux affaires autant que les conjonctures pouvoient le permettre, Coligny laissa Mouy à Nyort avec une garnison assez forte pour arrêter quelque tems l'armée victorieuse, & il conduisit les Princes à la Rochelle. Le Duc d'Anjou s'étant présenté devant Nyort, Mouy fit une sortie vigoureuse, & tua beaucoup de monde. En rentrant dans la Place, il reçut par derriere un coup

CHARL. IX. 1569.

CHARL. IX. 1569.

Mouy assassiné.

de pistolet de Louviers-Maurevel [a], qui après une trahison si détestable se sauva dans le camp des Catholiques, sur un cheval que de Mouy lui avoit donné quelques jours auparavant. Ce lâche assassin avoit été élevé page dans la maison des Princes Lorrains, & il avoit déja fait connoître son caractere pervers. Le gouverneur des pages l'ayant châtié séverement pour quelque faute grave, il l'avoit tué en traître, & il avoit passé dans les troupes Espagnoles. Après le rétablissement de la paix entre la France & l'Espagne, il avoit trouvé moyen de s'insinuer de nouveau chez les Guises. Lorsque le Parlement avoit mis la tête de Coligny à prix, il s'étoit offert à gagner la somme promise, & ayant reçû de l'argent d'avance, il s'étoit rendu au camp des confédérés, sous prétexte de quelque injustice que les Lorrains lui avoient faite. Divers obstacles l'avoient empêché de commettre l'attentat dont il s'étoit chargé. Pour montrer à la Cour, que le succès n'avoit pas dépendu de

[a] M. le Président *Henault* dans son Abrégé Chron. substitue le nom de *Maurevert* à celui de *Maurevel*.

lui, il avoit exécuté contre Mouy ce qu'il n'avoit pû exécuter contre Coligny même. Mouy n'expira pas sur le champ de sa blessure. Comme elle fut jugée très-dangereuse, & qu'elle le mettoit absolument hors d'état d'agir, il quitta Nyort, & s'en alla à la Rochelle, où il mourut. CHARL. IX. 1569.

Son malheur découragea les habitans de Nyort, & la garnison ayant évacué la Place, ils ouvrirent leurs portes au Duc d'Anjou. Le Roi & la Reine mere s'y rendirent presque aussitôt, afin d'assurer par leur présence les suites de la victoire qu'on venoit de remporter. Les confédérés perdirent dans le même tems Lusignan, qui étoit la meilleure forteresse de toute la province. Lornay, qui étoit à Châtelleraut avec une compagnie de cavalerie, & avec les mousquetaires du Capitaine Morans, en sortit sur la premiere sommation. Pluviaut abandonna Fontenay, sentant qu'il n'étoit pas en état d'y soutenir un siege. Les garnisons de Chauvigny, de Rochepozay, de Langle, de Clervault & de Prully, se retirerent à Sancerre & à la Charité.

Nyort, Lusignan, & quelques autres Places, rentrent dans l'obéissance.

CHARL. IX. 1569.

Depuis long-tems, les troupes de Languedoc & de Dauphiné, qui étoient dans l'armée Protestante, demandoient de retourner dans ces provinces. Coligny les avoit toujours amusées par de belles paroles. Ennuyées de la guerre, elles partirent sans demander congé. Elles traverserent le Perigord, & arriverent à Souillac, où elles comptoient passer à gué la Dordogne. La riviere étant trop grosse, elles ne purent exécuter leur projet. Les garnisons des postes voisins, les ayant attaquées, en massacrerent une partie, & culbuterent une autre partie dans la riviere.

Diversité d'avis dans le Conseil du Roi.

On avoit été partagé dans le Conseil du Roi sur la meilleure maniere de profiter de la victoire. Selon quelques-uns, il falloit poursuivre sans relâche l'ennemi qui fuyoit. Ils assuroient que, si l'on pouvoit le joindre, on le déferoit sans peine; que, si les rebelles se jettoient dans les Places, on les y forceroit, & qu'on les feroit tous prisonniers. Les autres avoient prétendu que ce projet étoit chimérique; que les ennemis avoient jetté toute leur infanterie dans les Villes; qu'à l'égard de

la cavalerie, comme elle marchoit sans bagage, il étoit impossible de la suivre; que le fruit de la victoire devoit être de recouvrer les Places qu'on avoit perdues ; que plusieurs étoient déja soumises ; qu'avec un peu de diligence & de vigueur, on obligeroit les autres de suivre leur exemple ; qu'il falloit surtout se rendre maître de la Rochelle, pour chasser les rebelles du pays d'Aunis, de la Saintonge & du Poitou ; que, si on laissoit derriere soi les Places dont l'ennemi étoit en possession, une seule suffisoit pour lui donner moyen de se maintenir dans une province. Ce dernier sentiment avoit été suivi, & l'on avoit résolu de s'emparer de Saint Jean d'Angely, afin de s'ouvrir un chemin pour aller attaquer la capitale de l'Aunis. En cela, on faisoit la même faute que Coligny avoit faite, lorsqu'il avoit perdu son tems à mettre le siege devant Poitiers.

CHARL. IX. 1569.

Sur la nouvelle des desseins de la Cour, le Prince de Bearn & le Prince de Condé, de l'avis de Coligny, se déterminerent à laisser le Comte de la Rochefoucauld dans la Rochelle, & à passer en Guyenne, de-là en Lan-

Le Prince de Bearn & le Prince de Condé quittent la Rochelle.

CHARL. IX. 1569.

guedoc. Leur objet étoit de raffermir par leur préſence les amis, qu'ils avoient dans ces deux provinces, & d'y lever de nouvelles troupes. D'ailleurs ils comptoient par-là détourner le Duc d'Anjou d'aſſiéger Saint Jean d'Angely, ne doutant pas qu'il ne les pourſuivît. Ayant mandé à Mongommery, de les attendre à Montauban, & aux Vicomtes, de leur amener le plus de gens de guerre qu'il ſeroit poſſible ; ils partirent avec ce qu'ils avoient de cavalerie tant Françoiſe qu'Allemande, & environ trois mille hommes de pied, & ils ſe rendirent le 25 Octobre à Argental ſur la Dordogne. La Beſſonniere s'y étoit rendu d'avance, afin d'y tenir tout prêt pour leur paſſage. Ils y employerent huit jours. Après avoir mis la petite Ville de Bord à contribution, & avoir jetté l'épouvante dans l'Auvergne, comme s'ils avoient eu deſſein d'y porter le fort de la guerre, ils traverſerent le Rouergue & le Quercy. Ils paſſerent le Lot au-deſſous de Cadenac, & ils allerent à Saint Martin, à Cauſſade, de-là à Montauban, où ils trouverent Mongommery, qui étoit revenu victorieux de Bearn.

CHARL. IX. 1569.

La Ville de Nismes est surprise par les Protestans.

Vers le même tems, les confédérés s'emparerent de Nismes par le courage & l'adresse d'un simple charpentier, nommé Madaron. Saint André, Gouverneur de la Ville, vieillard colere jusqu'à la férocité, y maltraitoit fort les Protestans. Presque tous avoient été bannis & dépouillés de leurs biens, & la plûpart s'étoient retirés à Saint Geniès. Entre les monumens antiques qui rendent Nismes célebre, on compte la fameuse fontaine dont tant d'historiens ont parlé, & dont les eaux sont si abondantes, qu'elles font moudre un grand nombre de moulins, soit dans l'intérieur, soit dans les dehors de la Ville. Cette fontaine coule entre la porte des Carmes & le château, & elle entre dans la Place par un canal fermé d'une grille de fer. Au-dessus, & fort près du château, il y avoit une guérite. On y mettoit une sentinelle, qui changeoit à toutes les heures. Lorsqu'elle sortoit de faction, elle sonnoit une cloche, pour avertir le soldat qui devoit la relever, de venir prendre sa place. Quelque diligent que fût celui-ci, il se passoit toujours un cer-

CHARL. IX. 1569.

tain tems, avant qu'il arrivât. Madaron le remarqua, & ayant communiqué son dessein à un de ses amis, qui occupoit une petite maison attenant le château, il entreprit de limer les barreaux de la grille dont nous venons de parler. Voici la maniere dont il exécuta son projet. Lorsqu'il descendoit dans le fossé, il mettoit autour de lui une corde que son ami, qui étoit dans la Ville, lui jettoit, & que cet ami tiroit ou lâchoit, pour avertir Madaron de reprendre ou de cesser son travail, quand la sentinelle s'en alloit ou quand elle arrivoit. Dès que le jour approchoit, Madaron couvroit de cire & de boue les endroits limés, & se retiroit. Pour travailler, il choisissoit les nuits pendant lesquelles il n'y avoit point de clair de lune, ou pendant lesquelles le ciel étoit couvert. Il avoit la constance de demeurer pendant son travail dans la boue jusqu'aux genoux. Le bruit de l'eau, qui couloit entre les barreaux, & les grands vents, qui sont fréquens en automne dans le bas Languedoc, empêchoient d'entendre le bruit de la lime. Afin d'être plus assuré du secret, Ma-

daron ne parla de son projet aux bannis que le 15 Novembre, lorsque son ouvrage fut entierement achevé. CHARL. IX. 1569.

L'entreprise leur parut périlleuse, mais comme leur salut en dépendoit, ils résolurent de la tenter. Servas, qui commandoit dans le canton pour les Princes, en chargea Saint Côme, capitaine hardi & vigilant, & lui donna trois cents hommes d'élite, tant cavaliers que fantassins. Saint Côme posta ses gens dans des plants d'oliviers, qui entourent la Ville. Pendant qu'un ministre, qu'il avoit mené avec lui, faisoit la priere, il parut tout à coup une lumiere qu'on n'avoit jamais vûe au mois de Novembre. L'éclat en étoit si vif, & il dura si long-tems, que les soldats craignirent d'être découverts. Les plus superstitieux crurent que Dieu leur annonçoit par ce phénomene, qu'il condamnoit leur dessein. Au contraire Saint Côme, secondé du ministre, les assura que c'étoit une marque que Dieu se déclaroit pour eux, puisqu'il sembloit guider par cette lumiere les défenseurs de sa gloire contre les ennemis de la vérité. C'est ainsi qu'il faisoit valoir son parti.

CHARL. IX. 1569.

Ayant dissipé la crainte de sa troupe, il descendit dans le fossé, arracha sans peine les barreaux limés par Madaron, & entra dans la Ville avec trente des soldats, sur la bravoure desquels il comptoit le plus. Il ordonna en même tems aux valets & aux goujats, de monter à cheval, & de courir autour de la Ville, en faisant grand bruit. Pour persuader aux habitans qu'un Corps considérable de cavalerie s'approchoit; il avoit eu soin de placer des trompettes en différens endroits, avec ordre de sonner continuellement. A ce bruit, les sentinelles, qui étoient au-dessus du canal, s'enfuirent dans le château, & crierent aux armes. Passan avoit suivi Saint Côme avec quatre-vingts soldats, & avoit pris poste auprès du château, pour empêcher la garnison d'en sortir, & les bourgeois d'y entrer. Saint Côme, s'étant avancé jusqu'aux Carmes, fit main-basse sur un corps de garde qu'il trouva en chemin. De-là, il marcha à la porte de la Couronne. Il mit l'épée sur la gorge à l'Officier qui y commandoit, & il le força de lui déclarer le mot du guet. Aussitôt, ayant brisé la porte, il fit entrer le reste de ses soldats,

qui en un moment se répandirent dans les rues, & qui jetterent partout la terreur. La plûpart des habitans, saisis de crainte, n'oserent sortir de leurs maisons : les autres, courant çà & là sans chefs, furent pris & désarmés. Saint André essaya, mais en vain, de rassembler les quatre compagnies de milice bourgeoise. Ne pouvant se réfugier dans le château, & n'ayant aucun quartier à attendre des Religionnaires, il sauta du haut des murs dans le fossé, & il se cassa la cuisse. Ce malheureux vieillard y demeura jusqu'au jour, sans que personne sût ce qu'il étoit devenu. Astoul qui avoit le commandement du château, mais qui avoit son logement dans la Ville, se saisit avec vingt-cinq hommes de la porte des Dominicains. Il s'y défendit avec beaucoup de courage jusqu'au lendemain midi, & étant parvenu à se faire jour au travers des catholiques, il rentra dans le château.

CHARL. IX. 1569.

Les vainqueurs, irrités par des outrages récens, commirent à l'égard des vaincus tout ce qu'un cruel ressentiment peut inspirer de plus affreux. Plus de cent cinquante habitans furent in-

CHARL. IX. 1569.

humainement massacrés. Saint André, ayant été rapporté chez lui, y fut tué à coups de pistolet. L'arrivée de Saint Romain, que les Princes envoyerent pour commander en chef dans le Languedoc, réprima la fureur des bannis.

Astoul défendit opiniâtrément le château pendant trois mois, avec les secours qu'il reçut du Fort de Marguerites.

Siege de Saint Jean d'Angely par l'armée du Roi.

Tandis que les Princes marchoient vers le Languedoc, le Duc d'Anjou vint camper le 16 Octobre devant Saint Jean d'Angely. Un couvent d'une antiquité respectable [a], où il y a une Eglise dédiée à Saint Jean Baptiste, a donné le nom à cette Ville. La riviere de la Boutonne passe dans une partie des fossés de la Place. De Piles, qui y étoit venu après la perte de Nyort, en avoit réparé les fortifications, autant que le tems l'avoit permis. Il avoit ajouté de nouveaux bastions au château du côté de la porte d'Aunis, qu'il avoit fait murer. Dès le jour que l'armée royale parut, il fit faire deux sorties par les

[a] Il fut fondé par *Pepin* dans le huitieme siecle. C'est une Abbaye de Bénédictins.

portes de Nyort & de Matas, tandis que le reste de la garnison détruisit les fauxbourgs, & coupa les arbres, qui pouvoient dérober aux assiégés la vûe des environs. Pujols le cinquieme jour du siege fit une nouvelle sortie avec deux cents hommes, attaqua vivement les troupes campées du côté de la porte d'Aunis, & leur enleva deux drapeaux. CHARL. IX. 1569.

Le 26 Octobre, le Roi arriva au camp. On dressa le lendemain une batterie sur une hauteur, pour battre les portes d'Aunis & de Nyort. Elle fit dès le premier jour une grande breche. La nuit suivante, les assiegés creuserent un fossé devant la brêche, & éleverent des deux côtés un retranchement. Ramiere, en conduisant ce travail, fut blessé d'un éclat de poutre. Il craignit que la Place ne fût emportée d'emblée, si les assiegeans montoient à l'assaut, avant que l'ouvrage fût achevé. Cette considération l'empêcha de se faire porter sur le champ chez lui; & il aima mieux differer de se faire panser, que d'abandonner son poste dans un tems où sa présence y étoit si nécessaire. L'agitation violente de la journée ayant

CHARL. IX. 1569.

causé une inflammation dans la playe, il mourut peu de tems après, fort regretté de ceux de son parti.

Mort du Comte de Martigues.

Dans un assaut que les assiégeans donnerent le 18 Novembre, Sebastien de Luxembourg, Comte de Martigues, reçut à la tête un coup de mousquet, dont il mourut presque sur le champ. Le gouvernement de Bretagne, qu'il avoit eu à la mort de Jean de Brosses, Duc d'Etampes, son oncle [a], fut donné à Louis de Bourbon-Montpensier.

De Piles, ayant attendu inutilement du secours, rendit la Place le 2 Decembre, à condition que la garnison sortiroit avec armes & bagages, mais drapeaux pliés; & qu'elle seroit escortée jusqu'à ce qu'elle fût en lieu de sûreté. Elle étoit composée de huit cents hommes d'infanterie, & d'environ cent cavaliers. A peine furent-ils hors de la Ville, qu'ils furent enveloppés par les troupes du Roi, qui leur enleverent leurs armes & leurs effets. Biron les escorta jusqu'à Sieche, d'où ils allerent à Angoulême, toujours accompagnés d'un héraut & d'un trompette de l'armée royale. Ils

[a] *Charlotte de Brosses*, sœur du Duc d'Etampes, étoit mere de *Martigues*.

écrivirent à la Cour, pour se plaindre du violement de la capitulation ; mais toute la satisfaction, qu'on leur donna, ne consista qu'en de vaines promesses. Ils s'étoient engagés de ne porter les armes de quatre mois. De Piles crut que le manquement de parole des royalistes le dégageoit de la sienne. Sans attendre que les quatre mois fussent écoulés, il passa la Dordogne avec une troupe d'élite, & il alla joindre les Princes malgré les efforts de Jean d'Escars de la Vauguyon, qui le suivit inutilement avec quatre compagnies de cavalerie. CHARL. IX. 1569.

Le Roi, après avoir fait son entrée dans Saint Jean d'Angely, y mit Guitinieres pour Gouverneur. La Cour passa de là dans le Poitou, & ensuite dans l'Anjou.

[a] Pendant le siege de Saint Jean d'Angely, les Catholiques firent deux tentatives, l'une sur Blaye, l'autre sur Taillebourg. Elles ne réussirent point. Montaré, Gouverneur du Bourbon-

[a] Dans la traduction de M. *de Thou*, les éditeurs commencent dès la page 659 du cinquieme tome, à mettre en marge, AN. 1570. Pour peu qu'on lise notre historien avec attention, on s'appercevra que ces éditeurs rapportent à cette année plusieurs faits, qui se sont passés en 1569.

CHARL. IX. 1569.

nois, avoit auparavant, c'eſt-à-dire, ſur la fin d'Octobre, inveſti le château de Benegon, que tenoit Marie de Barbançon, ſœur de Cany, & veuve de Jean de Barres, ſeigneur de Neri. Le prétexte fut qu'elle donnoit retraite aux Proteſtans, qui pilloient le Berry & le Bourbonnois. Elle n'avoit dans ſon château que cinquante hommes. Montaré l'aſſiégea avec deux mille. Cependant elle ſe défendit pendant quinze jours. Elle étoit preſque toujours à la tête de ſes ſoldats, qu'elle animoit par ſon exemple & par ſes diſcours, & Montaré la vit ſouvent dans cette fonction. Enfin la poudre, non le courage, ayant manqué à cette héroïne, elle ſe rendit priſonniere. Charles IX, informé de ſa valeur extraordinaire, la fit mettre en liberté. Le château fut pillé, & Montaré, l'ayant jugé inutile, l'abandonna; mais les Proteſtans le réparerent, & il leur ſervit encore de retraite, pour faire des courſes dans le pays.

Marie de Barbançon défend le château de Benegon.

Ils s'étoient emparés de pluſieurs autres poſtes dans le Berry. Belon occupoit Lignieres. Renty avoit repris Baugy. Le Capitaine Chartrain étoit à la Chapelle d'Angeron. Du Bois &

Baudry gardoient Montfaucon & Châteauneuf. CHARL. IX. 1569.

Claude de la Châtre, Gouverneur de la province, entreprit de les chaſſer de tous ces poſtes. Il emporta d'emblée la Ville de Châteauneuf. La garniſon s'étant retirée dans le château, il l'y aſſiégea, & la força de ſe rendre. Il ne réuſſit pas de même à Lignieres, ni à la Chapelle d'Angeron. Sanſay après lui attaqua le premier de ces deux poſtes, & le prit par compoſition. Il ſe rendit maître auſſi de Baugy. Tout ce qui s'y trouva ſous la main du ſoldat, fut paſſé au fil de l'épée, & à peine ſe ſauva-t-il ſept hommes. Renty, qui fut de ce nombre, fut fait priſonnier, & conduit à Bourges.

Tandis que ces évenemens ſe paſſoient en Berry, Guy de Daillon, Comte du Lude, enleva Marans aux Religionnaires. Trente compagnies d'infanterie & huit de cavalerie, des troupes du Roi, allerent de-là aux Iſles de Marennes, ſituées au-deſſus de la Rochelle, afin de bloquer de différens côtés cette capitale des rebelles. On ſe flattoit de réduire cette Ville à ouvrir ſes portes, ou du moins de la

Priſe de Marans & des Iſles de Marennes.

CHARL. IX. 1569.

mettre hors d'état, si on pouvoit la priver du revenu de ses marais salans, de donner aux confédérés tous les secours qu'elle leur avoit fournis jusqu'alors. Le Capitaine Chenet, avec les débris de l'infanterie Allemande & les payſans qu'il avoit pû rassembler, gardoit les avenues des Isles de Marennes. Il se défendit d'abord avec beaucoup de courage ; mais les Catholiques substituant continuellement des troupes fraîches à celles qui étoient fatiguées, les Protestans accablés enfin par le nombre abandonnerent leur poste. Ils se sauverent à la faveur de la multitude de canaux, dont ces marais sont pleins, & ils se retirerent à Brouage. Les troupes du Roi y étant arrivées presque aussitôt qu'eux, ils n'eurent pas le tems de se reposer, ni même de se reconnoître. Dans la consternation où les jetta cette nouvelle attaque, ils se disperserent de côté & d'autre. Il en périt une partie dans les marais. Les autres furent tués ou faits prisonniers. Chenet s'embarqua, & s'enfuit à la Rochelle.

Peu après l'arrivée des Princes à Montauban, les confédérés s'étoient

emparés de la Ville d'Aiguillon, ſituée au confluent du Lot & de la Garonne. Les Princes s'y étant rendus le 10 Decembre, Coligny y fit conſtruire un pont, dans le deſſein de paſſer la Garonne, & de ravager le pays qui eſt de l'autre côté juſqu'à Bazas & à Langon. Lorſque l'ouvrage fut achevé, d'Anville ſe propoſa de le détruire; il n'y réuſſit point. Montluc, rival de la gloire de d'Anville, forma la même entrepriſe, & en vint à bout, avec le ſecours d'un moulin, qui, abandonné au courant, pour lors fort rapide parce que la riviere étoit fort groſſe, alla heurter contre le pont avec tant de violence qu'il le rompit. Cet accident déconcerta les projets de Coligny. Les confédérés retournerent à Montauban, & ils prirent la réſolution de continuer leur marche vers le Languedoc. CHARL. IX. 1569.

En ce tems-là, le Roi renvoya les troupes Italiennes. Ce Monarque donna à Santa-fiore pluſieurs marques éclatantes de la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices. Pie V, en faiſant placer dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran les drapeaux que ſes troupes avoient enlevés aux Pro- Charles IX renvoye les troupes Italiennes.

testans, voulut qu'on joignît à ces trophées une inscription également honorable pour elles & pour leur Général. Plusieurs jours de suite, le Pape assista au *Te Deum* dans différentes Eglises, pour remercier Dieu des succès auxquels ces troupes avoient contribué.

CHARL. IX. 1569.

Côme de Medicis créé Grand Duc par Pie V.

La ferveur du Souverain Pontife pour les actes de piété ne l'empêchoit pas de s'occuper des affaires politiques. Alfonse, Duc de Ferrare, & Côme, Duc de Toscane, étoient, comme nous l'avons dit, en dispute pour la préséance. L'Empereur & le Pape prétendoient l'un & l'autre, que le jugement de ce différend leur appartenoit. Le Pape créa Côme Grand Duc de Toscane. La bulle que le Saint Pere publia à ce sujet, & qui étoit datée du 27 Août, portoit qu'en qualité de Pasteur universel, & étant assis sur le premier trône de l'Eglise militante, il avoit droit de récompenser ceux qui par leur zele pour le Saint Siege méritoient des honneurs distingués; que Côme étoit plus digne de ces honneurs que tout autre; que ce Prince étoit puissant en argent & en troupes; qu'il possédoit un pays

étendu; qu'il étoit allié très-proche de l'Empereur; qu'il avoit toujours gouverné ses peuples avec autant de justice que de prudence; qu'il ne s'étoit jamais servi de ses richesses & de ses forces que pour la gloire de Dieu, & pour l'intérêt de la religion, & que depuis quelques années il avoit établi l'Ordre de Saint Etienne, dans la vûe de contribuer à la propagation de la foi. CHARL. IX. 1569.

Cette entreprise d'un Pape, qui faisoit profession d'équité, parut extraordinaire, & l'Empereur la regarda comme une injure faite à lui & à l'Empire. Aussi lorsque Côme alla à Rome [a] pour être sacré par le Souverain Pontife, les Ambassadeurs de Maximilien protestèrent hautement contre tout ce qui se feroit à cette occasion. Quoique Pie V, naturellement opiniâtre, ne changeât gueres de sentiment, il crut devoir entrer en négociation avec l'Empereur. Pour justifier l'acte d'autorité qu'il avoit fait en faveur de Côme, il allégua que c'étoient les Papes qui avoient transféré l'Empire d'Orient en Occident, & qui avoient éta-

[a] Il ne s'y rendit que dans le mois de Mars 1570.

CHARL. IX. 1569.

bli les Electeurs ; que Zacharie avoit dégradé Childeric, & mis sur la tête de Pepin la couronne de France ; que Benoît IX avoit fait Casimir Roi de Pologne, quoique les Allemans prétendissent que la Pologne relevât de l'Empire ; que Gregoire VII avoit donné à Demetrius la souveraineté de la Croatie & de la Dalmatie, qui dépendoient du royaume de Hongrie ; qu'Alexandre III avoit créé Roi de Portugal Alfonse, qui n'avoit que le titre de Duc ; que Mindac, Duc de Lithuanie, & Daniel, Duc de la Russie méridionale, avoient de même été déclarés Rois par l'autorité du Saint Siege ; que les Souverains Pontifes avoient donné l'Irlande aux Rois d'Angleterre, & que les Rois d'Espagne ne possédoient la Navarre qu'à titre de donation du Saint Siege, qui avoit dépouillé de cette couronne la Maison d'Albret, pour en faire présent aux Rois d'Aragon.

A ces raisons, Côme ajoutoit les siennes. Il disoit que la République de Florence avoit toujours été indépendante, & qu'elle n'avoit jamais relevé de l'Empire ; que le nouveau gouvernement de cet Etat avoit été réglé par

Clement VII de concert avec Charles V ; que les Medicis avoient pris de leur autorité le titre de Ducs, & ne le tenoient point des Empereurs ; qu'ainsi, ayant pris ce premier titre sans en avoir demandé la permission à personne, ils avoient droit de prendre celui de Grands Ducs, qui leur étoit conféré par le chef de l'Eglise. CHARL. IX. 1569.

La Toscane pouvoit être fondée à prétendre qu'elle n'étoit point fief de l'Empire. Rien au contraire n'autorisoit les Dantzickois à revenir contre l'acte, par lequel ils avoient consenti de relever de la Pologne. Aussi la plûpart d'entr'eux ne faisoient pas difficulté de reconnoître cette dépendance. Mais leur Sénat étoit moins docile. Sans respect pour les ordres du Roi de Pologne, il opprimoit les citoyens, & s'approprioit tous les revenus de la Ville. Le peuple en ayant porté ses plaintes, Sigismond-Auguste envoya des Commissaires, pour lui faire rendre justice. D'abord le Sénat refusa de recevoir ces Commissaires. Il les reçut ensuite, mais ils ne l'en traiterent pas plus favorablement. Ils examinerent ses comptes avec la derniere rigueur, ils annullerent toutes les transactions qu'il

Divisions entre le Sénat & le peuple de Dantzick, qui ont lieu de s'en repentir.

CHARL. IX. 1569.

avoit faites avec diverſes communautés, & ils accorderent au peuple des privileges exorbitans. Voulant tirer avantage des diviſions publiques, ils doublerent le péage deſtiné pour l'entretien des levées de la Viſtule, & ils ordonnerent que la moitié iroit au profit du Roi. Juſqu'alors, en vertu d'un décret de Caſimir, les Dantzickois pour les appels dans les procès reſſortiſſoient aux ſeuls Etats de Pruſſe. Les Commiſſaires réglerent, qu'à l'avenir ce ſeroit le Sénat du royaume de Pologne, qui connoîtroit de ces appels.

Ce ne furent pas-là les ſeules diſgraces, qu'éprouverent les habitans de Dantzick. Ils étoient obligés de donner retraite dans leur port aux corſaires Polonois. Ceux-ci enlevoient non-ſeulement les Vaiſſeaux des Suedois & des Moſcovites, mais même de tems en tems ceux des Danois. Sous prétexte de l'aſile que les Dantzickois accordoient à ces pirates, le Roi de Danemarck fit arrêter tous les bâtimens de Dantzick, qui ſe trouverent dans ſes ports.

Les hoſtilités recommencent entre les Suedois & les Danois.

Mécontent du nouveau Roi de Suede, qu'il accuſoit de n'avoir pas rempli toutes

toutes les conditions de leur accommodement, il attaqua le port de Revel, s'en empara, & y enleva trente navires richement chargés. Peu après, il se rendit maître de la forteresse de Warberg. Les Suedois en représailles firent une invasion dans le Bleking, pillerent quelques Villes, & brûlerent un grand nombre de Villages. CHARL. IX. 1569.

On n'étoit point étonné, que deux Rois puissans, qui croyoient avoir des sujets de se plaindre l'un de l'autre, cherchassent à satisfaire leur ressentiment. On le sera de voir Marie Stuard, dans la position où elle se trouvoit, entreprendre non-seulement de remonter sur le trône, mais même d'ajouter une seconde couronne à la sienne. Par ordre de cette Princesse, Hamilton qu'elle avoit adopté pour pere, ce qui étoit un évenement dont on n'avoit pas encore vû d'exemple, se rendit en Ecosse. Il y porta des patentes, par lesquelles cette Princesse le déclaroit Lieutenant général du Royaume, & un édit, par lequel elle défendoit aux Ecossois d'obéir au Conseil de Jacques VI. Le Comte de Murray, qui étoit revenu à Edim- Affaires d'Ecosse.

bourg, & les autres seigneurs du parti
CHARL. IX. du Roi, leverent des troupes, &
1569. se disposerent à la guerre. Ils n'eurent pas besoin de grands efforts, pour dissiper l'orage. Hamilton, voyant qu'il se rangeoit peu de monde de son côté, se hâta de faire son accommodement, & il reconnut le jeune Roi pour son Souverain. Archibald Campbell, Comte d'Argyle, & George Gordon, Comte de Huntley, qui après Hamilton étoient les deux plus forts appuis de la Reine détrônée, refuserent de souscrire au traité : Hamilton lui-même, s'étant repenti de l'avoir signé trop précipitamment, témoigna son regret d'y avoir consenti; mais le Régent le fit arrêter sur le champ, & le fit enfermer dans le château d'Edimbourg. Sa détention rendit Argyle & Huntley plus traitables. Ils se déterminerent à faire leur paix. On exigea seulement du premier, qu'il fît serment d'être fidele au Roi. Le second obtint aussi le pardon de sa révolte, mais on refusa de lui laisser le profit de ses brigandages. Il fut stipulé qu'il prendroit des arbitres, & qu'il transigeroit à l'amiable avec les personnes qu'il avoit dépouillées de

leurs biens. Quelques autres partisans de la Reine étoient encore en armes dans le nord du royaume. Le Régent y marcha avec des troupes, & bientôt ils furent dispersés. CHARL. IX. 1569.

Le dessein de recouvrer le trône d'Ecosse étoit pour Marie Stuard un projet hardi. Plusieurs historiens prétendent, qu'elle en avoit formé un autre, qui l'étoit infiniment davantage. Ils l'accusent d'avoir pensé à détrôner la Reine d'Angleterre. M. de Thou penche pour leur sentiment. Sans décider s'il a raison, nous nous contenterons de placer ici les principaux faits qu'il rapporte. On a vû dans le livre précédent, que Thomas Howard, Duc de Norfolck, traitoit secretement de son mariage avec Marie. Il étoit le premier seigneur d'Angleterre par la naissance & par les biens; il n'avoit point embrassé les nouvelles opinions; les Protestans & les Catholiques vantoient également sa prudence, & les derniers le regardoient comme le seul homme propre à leur faire reprendre l'avantage sur leurs adversaires. Insensiblement ils lui persuaderent de se mettre à la tête de leur parti. Cela

Conspiration en Angleterre.

leur fut d'autant plus aisé, que Nor-
CHARL. IX. folck voyoit avec peine le Comte de
1569. Herfort, appellé par son mariage avec Catherine Gray [a] à la succession de la couronne. Le Duc, animé d'un côté par la jalousie que lui donnoit ce rival, de l'autre par les espérances que lui inspiroient la faveur des Catholiques, & le succès de sa négociation auprès de la Reine d'Ecosse, se livra aux idées les plus flatteuses. Il ne voulut pas d'abord se déclarer, ni arborer l'étendard de la révolte, mais il cabala sourdement, & il mit dans ses intérêts plusieurs seigneurs, entre autres le Comte Henri d'Arundel, dont il avoit épousé une fille en premieres nôces; le Baron de Lumley, qui étoit aussi gendre d'Arundel; Guillaume Herbert, Comte de Pembrock; Thomas Percy, Comte de Northumberland, & Nicolas de Newil, Comte de Westmorland.

Dès que Norfolck crut avoir pris

[a] Fille de *Henri Gray* & de *Françoise Brandon*, par conséquent petite-fille de *Marie d'Angleterre*, seconde sœur de *Henri VIII*. *Marie d'Angleterre*, après la mort de *Louis XII*, Roi de France, son premier mari, avoit épousé, comme je l'ai dit ailleurs, *Charles Brandon*, Duc de Suffolck, & *Françoise Brandon* étoit née de ce mariage.

toutes les mesures nécessaires pour la réussite de son entreprise, il demanda l'agrément d'Elizabeth, pour épouser la Reine d'Ecosse, disant qu'il importoit à l'union des deux nations de marier cette Princesse à un seigneur né dans la Grande Bretagne, & capable d'éteindre les anciennes haines. En même tems, il supplia Elizabeth, de vouloir bien désigner un successeur au trône d'Angleterre, en cas qu'elle vînt à mourir sans enfans. Il ajouta que, soit qu'elle regardât les loix, soit qu'elle considérât les vœux de tous ses sujets, son choix ne pouvoit tomber que sur le Prince d'Ecosse. La Reine jugea que l'objet de Norfolck, en faisant ces demandes, n'étoit pas de les obtenir, mais de se ménager par un refus un prétexte de se mettre à la tête d'une faction, qui se formoit. De plus, elle ne douta point, qu'il n'agît par l'instigation de la Reine d'Ecosse, & que cette Princesse ne cherchât à exciter des troubles dans un royaume, dont elle prétendoit que la succession lui appartenoit. CHARL. IX. 1569.

Ces considérations déterminerent Elizabeth, à faire observer de près les démarches de Marie. George Tal-

bot, Comte de Shrewſbury; Edouard
CHARL. IX. Haſting, Comte de Huntington, &
1569. Henri Knolle, frere du Vice-Chambellan, furent chargés de ce ſoin. A l'égard de Norfolck, la Reine lui fit dire qu'il ceſsât de penſer à un deſſein téméraire. Peu de jours après, le Duc, donnant lieu de ſoupçonner qu'il n'étoit pas dans l'intention de ſe conformer à cet ordre, fut arrêté, & conduit à la tour de Londres. A cette nouvelle, les Comtes de Northumberland & de Weſtmorland, ſollicités par Nicolas Moſton, prêtre Anglois, que le Pape avoit envoyé pour fomenter la révolte, aſſemblerent dans une des provinces du nord de l'Angleterre un Corps d'environ neuf mille hommes. Ils déclarerent par un manifeſte, qu'ils prenoient les armes pour le rétabliſſement de l'ancienne religion. Elizabeth fit publier une ordonnance, par laquelle elle les proſcrivoit comme traîtres, & elle envoya ordre à Henri, Comte de Suſſex, qui commandoit dans l'Angleterre ſeptentrionale, de les pourſuivre à toute outrance.

Le Duc de Norfolck eſt arrêté.

Du reſte, diſſimulant ſon reſſentiment contre Marie Stuard, elle pro-

posa aux Etats d'Ecosse, de rendre à cette Princesse son rang & son autorité, ou de la faire jouir au moins, en commun avec son fils, des honneurs du trône; ou, s'ils ne vouloient accorder ni l'un ni l'autre article, de permettre qu'elle retournât à Edimbourg, & qu'elle y vécût tranquillement dans son Palais. Les Etats consentirent à la dernière proposition, mais ils rejetterent les deux autres. CHARL. IX. 1569.

Cependant les troupes d'Elizabeth défirent celles des Comtes de Northumberland & de Westmorland. Tous les prisonniers furent condamnés à perdre la vie. On changea pour quelques-uns la peine de mort en une prison perpétuelle. Le Comte de Northumberland s'étant sauvé en Ecosse; le Régent, pour se concilier de plus en plus la bienveillance de la Reine d'Angleterre, le fit arrêter. Westmorland trouva un asile chez Carry, Baron de Fernihurst. Il s'enfuit de-là dans les Pays-bas, où jusqu'à un âge très-avancé il vécut d'une modique pension du Roi d'Espagne. Comme aucun de ceux, qui avoient été condamnés, n'avoit chargé Norfolck, il demanda son élargissement, & il Défaite des rebelles.

l'obtint par ſes ſoumiſſions.

CHARL. IX. 1569. L'armée des conjurés étant diſſipée, on crut le feu de la guerre éteint. Mais Leonard Dacres le ralluma dans le Cumberland, avec le ſecours des brigands qui infeſtoient cette province. Elizabeth ayant fait marcher Hunſdon contre eux, ils le combattirent auprès de la petite riviere de Gelte. L'action fut très-vive. Dacres ſe battit en déſeſpéré. Il fut vaincu, mais on ne put ſe ſaiſir de lui, & il alla joindre Weſtmorland à Bruxelles.

Nouveau ſujet de méſintelligence entre Elizabeth & Philippe II.

Lorſque le feu Prince de Condé avoit repris en dernier lieu les armes, il avoit profité de l'avantage d'avoir la Rochelle en ſa puiſſance, & il avoit armé une flotte. Jean Sore, qui la commandoit, ayant donné la chaſſe à quelques navires de Biſcaye, ils ſe réfugierent dans un port d'Angleterre. L'Ambaſſadeur de Philippe II les reclama, & d'abord Elizabeth en ordonna la reſtitution. Mais, pendant qu'ils attendoient un vent favorable pour remettre à la voile, cette Reine à la ſollicitation du Cardinal de Châtillon les déclara de bonne priſe, & ſe ſaiſit de deux cents mille écus d'or, dont ils étoient chargés. Elle prétexta que

cet argent n'appartenoit point au Roi d'Espagne, mais à des particuliers de Genes : que des besoins pressans l'obligeoient d'emprunter cet argent, & qu'elle ne faisoit en cette occasion qu'user d'un droit, dont plusieurs Souverains avoient usé dans de semblables circonstances. Le Duc d'Albe, informé d'un incident si bisarre, fit arrêter en Flandre tous les négocians Anglois, & fit vendre leurs effets à l'encan. Depuis quelque tems, le commerce des Pays-bas étoit extrêmement tombé par la retraite des Protestans, que la persécution avoit fait fuir de ces provinces. La plûpart s'étoient retirés en Angleterre. Ils y avoient porté la fabrique des draps, & avoient enseigné cet art aux Anglois, qui auparavant ne s'appliquoient qu'à l'agriculture & à la nourriture des bestiaux. La violence du Duc d'Albe porta une nouvelle atteinte au commerce des Flamands. Il reconnut sa faute, & voulut la réparer. D'Assonville alla de sa part à Londres, pour essayer de rétablir la bonne intelligence. Cet Envoyé ne put avoir audience de la Reine. Le Duc d'Albe piqué défendit alors tout commerce

CHARL. IX. 1569.

avec l'Angleterre, sous peine de confis-
CHARL. IX. cation des marchandises en cas de dé-
1569. sobéissance. Afin qu'on ne pût éluder ses ordres, il proposa des récompenses aux dénonciateurs. Il ne s'y trouva qu'un petit nombre d'Anglois bannis, qui voulussent se mêler de ce métier odieux. Un d'eux, nommé Jean Storie, apprit qu'il y avoit à la côte un navire d'Angleterre. Aussitôt il y alla, & il s'introduisit dans le bâtiment sous quelque prétexte. Il y fut reconnu pour espion. Les Anglois s'assurerent de lui, & le menerent à Londres, où il fut pendu.

Philippe II surcharge d'impositions les Pays-bas.

Suivant les anciens reglemens, la Flandre payoit seule le tiers des sommes imposées par le Roi d'Espagne sur les Pays-bas. Le Brabant en payoit un quart. La Hollande étoit taxée à la quatrieme partie de ce que payoit la Flandre. L'Artois, le Hainaut, & les autres provinces, donnoient chacune le sixieme. Les peuples de Flandre & du Brabant reclamerent contre cette répartition. Ils disoient qu'elle avoit été établie pendant que leurs Princes étoient en guerre avec la France; qu'alors il étoit juste que les provinces, qui étoient le plus exposées

aux malheurs de la guerre, fussent le moins chargées ; mais que, puisqu'on étoit en paix, cette raison ne subsistoit plus, & qu'une partie des taxes, qu'ils portoient, devoit être rejettée sur le Comté de Namur, la Châtellenie de Lille, le Hainaut, l'Artois, & les autres pays voisins de la France. Au lieu de songer à répartir plus équitablement les impositions, le Roi d'Espagne en exigea de nouvelles. Il demanda le dixieme sur le prix des mobiliers, le vingtieme sur les immeubles, & le centieme sur tous les biens, tant meubles qu'immeubles, que chacun possédoit. Quelque impatiemment que les Flamands souffrissent ces innovations, elles leur parurent encore moins insupportables que la vanité du Duc d'Albe. On construisoit des citadelles en plusieurs endroits. Lorsque celle d'Anvers fut achevée, il y fit placer sa statue. Il étoit représenté, avec un air menaçant, le bras droit étendu vers la Ville. A ses pieds étoient la *Noblesse* & le *Peuple*, qui prosternés sembloient lui demander grace. Ces deux statues allégoriques avoient des écuelles pendues aux oreilles, & des besaces au cou, pour rap-

CHARL. IX. 1569.

Monument de l'orgueil du Duc d'Albe.

CHARL. IX. 1569.

peller le nom de *Gueux* que l'on avoit donné aux Protestans des Pays-bas. Elles étoient entourées de serpens, de monstres, & d'autres symboles, destinés à désigner la fausseté, la malice, & les autres vices reprochés par les Espagnols aux vaincus. Toutes les figures, ainsi que le piédestal, étoient de bronze, & l'on s'étoit servi, pour ériger ce monument, des canons qui avoient été pris sur Louis de Nassau à la bataille de Gemmingen. On lisoit au-devant du piédestal cette inscription: *A la gloire de Ferdinand Alvarez de Tolede, Duc d'Albe, Gouverneur général de la Flandre pour Philippe, Roi d'Espagne. Pour avoir éteint les séditions, chassé les rebelles, mis en sûreté la religion, fait observer la justice, & affermi la paix dans ces Provinces.*

Philippe lui-même désapprouva ce monument de l'orgueil de son Général. Quatre ans après, Louis de Requesens, qui succéda au Duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-bas, eut ordre du Roi d'Espagne d'abattre cette statue. M. de Thou dit que, lorsqu'il étoit à Anvers, il la vit couchée à terre, & oubliée dans un coin de la citadelle.

Fin du XIX. Livre.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XX.

LEs partisans, que Marie Stuard avoit en Ecosse, continuoient de faire leurs efforts, pour troubler ce royaume. Comme le Régent étoit le plus grand obstacle à leurs desseins, ils résolurent de se défaire de lui. Murray recevoit de toutes parts des avis de ce qui se tramoit. Soit qu'il n'ajoutât point de foi à ces avis, soit qu'il

CHARL. IX. 1570.

CHARL. IX. 1570.

se crût assez en sûreté par la multitude de gentilshommes, qu'il avoit ordinairement à sa suite, il ne prit aucune précaution nouvelle. Les Hamiltons étoient à la tête des conjurés. Ils publioient que le Régent, sous prétexte de défendre le jeune Prince contre sa mere, n'attendoit qu'une occasion de se mettre la couronne sur la tête, & que l'enfance du Roi ne manqueroit pas de lui en ouvrir bientôt les moyens. Jacques Hamilton s'offrit d'ôter la vie à Murray. Pour exécuter cette trahison, il choisit le tems que le Régent étoit à Linlithgow, & il s'y rendit avec un grand nombre de spadassins déguisés. On en avertit Murray. Ne pouvant fermer plus long-tems les yeux au danger qu'il couroit, & n'ayant alors que peu de monde avec lui, il crut devoir quitter promptement un lieu suspect. Pendant qu'il poussoit son cheval pour en sortir, il fut arrêté dans une rue par un embarras. L'assassin, posté à une fenêtre derriere un rideau, lui tira un coup d'arquebuse, qui le perça de part en part un peu au-dessous du nombril. Murray descendit de cheval avec autant de tranquillité, que s'il n'avoit point

Le Régent d'Ecosse est assassiné.

été blessé, & il s'en retourna à pied chez lui. Les chirurgiens lui ayant annoncé qu'il étoit près de sa derniere heure, il donna plusieurs ordres avec le même sang-froid; il recommanda Jacques VI aux Seigneurs qui étoient présens, & il se disposa à la mort. Ses amis se désespéroient, & lui reprochoient de s'être attiré son malheur par son excessive bonté. Entendant ces discours, il dit: *Toutes vos plaintes ne me feront point repentir d'avoir épargné le sang.* Il mourut à minuit le 23 Janvier. CHARL. IX. 1570.

Son éloge.

Durant sa vie, ses envieux le déchirerent par mille bruits injurieux. Après sa mort, ses ennemis mêmes ne purent lui refuser les justes louanges qu'il méritoit. De leur aveu, jamais homme n'eut l'esprit plus présent dans les occasions périlleuses, ne combattit avec plus de bonheur, ne rendit justice avec plus d'exactitude, ne fut plus sage, plus libéral & plus humain.

Jacques Hamilton, aussitôt après sa détestable action, s'étoit sauvé par une porte de derriere, sur un cheval qu'on lui tenoit prêt. Il passa en France. On lui fit des offres considérables, pour l'engager à entreprendre contre

CHARL. IX. 1570.

Coligny ce qu'il avoit exécuté contre Murray. Il répondit qu'il n'exerçoit point la profession d'assassin ; que ce qu'il avoit fait en Ecosse, il l'avoit fait par un juste ressentiment ; mais que rien n'étoit capable de le déterminer à tuer quelqu'un pour l'injure d'autrui.

La mort de Murray ayant suspendu toutes les affaires en Ecosse, le royaume pendant quelque tems ne fut proprement ni en guerre ni en paix. Elizabeth se portoit toujours pour arbitre entre le parti de Marie Stuard & celui du jeune Roi. A l'instigation des Hamiltons, les Barons de Fernihurst & de Buchluy firent une irruption en Angleterre. Presque en même tems parut une bulle, par laquelle Pie V privoit Elizabeth de tous les droits qu'elle avoit sur ce royaume, & délioit ses sujets de leur serment de fidélité. Un nommé Jacques Felton, qui eut l'audace d'afficher cette bulle à la porte de l'Evêque de Londres, fut arrêté, & il expia sa témérité par le supplice. Elizabeth, ne doutant point que la Reine d'Ecosse & le Duc de Norfolck ne fussent les principaux auteurs de ces attentats, renvoya le

Bulle de Pie V contre Elizabeth.

Duc à la tour. Elle ne laiſſoit encore rien entrevoir de ce qu'elle méditoit contre Marie. Jean de Montluc, Evêque de Valence, Ambaſſadeur extraordinaire de Charles IX, & Paul de Foix, ſon Ambaſſadeur ordinaire, avoient ordre de ſolliciter la liberté de la Reine priſonniere. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne étoit chargé de joindre ſes inſtances à ceux de France. Ils s'acquitterent de leur commiſſion. La Reine d'Angleterre répondit, qu'elle ne pouvoit ſans imprudence mettre en liberté une Princeſſe, qui employoit toutes ſortes de moyens pour lui enlever la couronne. CHARL. IX. 1570.

Réponſe de cette Reine aux Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne, chargés de demander la liberté de Marie Stuard.

Cependant une armée Angloiſe étoit entrée dans le Thuid, pour tirer raiſon des courſes faites en Angleterre par les Barons de Fernihurſt & de Buchluy; elle pilla & brûla tous les châteaux & toutes les terres de ces deux ſeigneurs; obligea les Hamiltons, qui aſſiégeoient le château de Glaſcou, de lever le ſiege, & ravagea tout le Clyddeſdale.

Le Duc de Lenox eſt élu Régent d'Ecoſſe.

Dans une aſſemblée que tinrent les Etats d'Ecoſſe, le Duc de Lenox, ayeul du Roi, fut élu Régent. Il ordonna à tous ceux qui étoient en état de por-

ter les armes, de s'assembler pour
CHARL. IX. 1570. marcher contre les Hamiltons. Ogilvy & Balfour commettoient beaucoup de désordres dans les environs de Brechin. Le Régent détacha contre eux Haliburton, Gouverneur de Dundée. Sur la nouvelle de la marche de ce Gouverneur, Ogilvy & Balfour s'enfuirent dans les montagnes. Une partie de leurs troupes, n'ayant pû les suivre, s'enferma dans un château du Comte de Marre. Le Duc de Lenox assiégea le château, & s'en rendit maître. On fit pendre trente soldats: on laissa aller les autres, après leur avoir ôté leurs armes.

Propositions faites par Elizabeth à la Reine d'Ecosse.

Elizabeth, fatiguée par les instances continuelles des Ambassadeurs de France & d'Espagne, fit proposer à Marie Stuard, pour la rétablir sur le trône, & pour finir toutes les divisions.

» Que le traité d'Edimbourg, conclu
» dix ans auparavant, fût confirmé.
» Que Marie ne pût entretenir d'al-
» liance avec aucun Prince que de
» l'aveu des Anglois. Qu'elle ne fît en-
» trer en Ecosse aucunes troupes étran-
» geres. Qu'elle renonçât à toutes pré-
» tentions sur la couronne d'Angle-
» terre pendant la vie d'Elizabeth, & de

» ſes enfans légitimes, ſi Elizabeth
» en laiſſoit à ſa mort. Que Marie fît CHARL. IX.
» rendre tous les Anglois & les Irlan- 1570.
» dois fugitifs. Qu'elle informât avec
» toute la ſévérité poſſible des meur-
» tres du feu Roi d'Ecoſſe & du Comte
» de Murray. Que le jeune Roi fût
» donné pour ôtage aux Anglois, &
» conduit à Londres. Que Marie ne
» pût épouſer aucun Anglois ſans le
» conſentement d'Elizabeth, ni ſe ma-
» rier ſans le conſentement des Etats
» d'Ecoſſe. Que, ſi elle formoit quelque
» entrepriſe au préjudice de ce traité,
» elle fût déchûe de tous les droits qu'-
» elle prétendoit avoir ſur le royaume
» d'Angleterre. Que les Anglois gar-
» daſſent pendant trois ans les châ-
» teaux de Humes & de Faſtcaſtle, &
» qu'on leur livrât quelques autres for-
» tereſſes du côté de Cantire & de
» Galloway. Que le Parlement d'E-
» coſſe ratifiât tous ces articles.

Après avoir fait attendre long-tems une réponſe, Marie déclara qu'elle ne romproit point ſon alliance avec la France, à moins que les Anglois ne vouluſſent indemniſer les Ecoſſois du tort que cette rupture leur cauſeroit; qu'elle n'empêchoit pas qu'on

CHARL. IX. 1570.

ne pourſuivît en juſtice les meurtriers du feu Roi & du Comte de Murray que pour ce qui regardoit le Roi, ſon fils, elle ne pouvoit diſpoſer de lui, puiſqu'il étoit entre les mains de ceux qui ſe ſervoient du nom de ce Prince pour colorer leur révolte; qu'elle vouloit bien donner des ôtages, pourvû qu'on exceptât du nombre le Duc de Châtelleraut, & les Comtes d'Argyle, d'Athol & de Huntley; que par rapport à la condition qu'on lui impoſoit touchant le mariage, c'étoit une choſe ſans exemple, qu'une Reine libre fût obligée, pour ſe marier, de recevoir la loi d'une Puiſſance étrangere, ou de ſes propres ſujets; qu'elle conſentoit de perdre tout le droit qu'elle avoit ſur l'Angleterre, ſi au préjudice du traité elle entreprenoit quelque choſe contre ce royaume, mais qu'il étoit juſte qu'Elizabeth prît les mêmes engagemens pour l'Ecoſſe; qu'à l'égard des châteaux de Humes & de Faſtcaſtle, ce n'étoit pas à elle qu'il falloit les demander, mais aux maîtres de ces châteaux; que les perſonnes, qui vouloient qu'on livrât aux Anglois les Forts des provinces de Cantire & de Galloway, n'inſiſtoient

là-dessus qu'à dessein de rallumer bientôt le feu de la guerre. CHARL. IX. 1570.

Les émissaires de la Reine prisonniere sollicitoient vivement les secours du Pape & du Roi d'Espagne. L'Evêque de Ross, un des plus zélés partisans de Marie, envoya aux Cours de Rome & de Madrid une copie des demandes que l'on faisoit à cette Princesse. Il manda que, si l'on ne se pressoit de la tirer de l'extrémité fâcheuse où elle se trouvoit, elle seroit dans la nécessité d'accepter les conditions que lui proposoit Elizabeth. Un certain Thomas Stuckley, homme qui s'étoit deshonoré par une vie déréglée, & dont les affaires étoient aussi dérangées que la conduite, passa en Italie. Maître en l'art de flatter, il s'insinua facilement dans les bonnes graces de Pie V. Il persuada à ce vieillard crédule, qu'avec trois mille Espagnols on chasseroit sans peine les Anglois d'Irlande, & l'on brûleroit la flotte d'Angleterre. Par ces promesses, il tira du Saint Pere de grandes sommes, & il fit conclure entre le Souverain Pontife & Philippe II une ligue, dont tout le fruit fut de coûter beaucoup d'argent à l'Espagne.

CHARL. IX. 1570. Continuation de la guerre civile en France.

En France, les Rochelois depuis la prise de Brouage, de Marans, & des Isles de Marennes, étoient presque totalement bloqués. Pour achever de les investir du côté de la mer, le Baron de la Garde, à qui la Cour avoit rendu la charge de Général des Galeres après la mort du Marquis d'Elbeuf [a], voulut s'emparer de l'Isle de Ré. Dans ce dessein, il s'avança au chef de Baye avec cinq galeres. La Noue l'y attaqua, & le força de reprendre le large. La mort de la Riviere, qui commandoit à Noaillé, parut à la Noue une circonstance favorable, pour se rendre maître de cette Place. Il y marcha, & elle ouvrit ses portes. Le Maréchal de Cossé chargea le Colonel Chaperon, de la reprendre. Celui-ci fut rencontré à la Rocheynard par quelques troupes Protestantes. Obligé de combattre, il perdit ses bagages & quatre enseignes, & se retira fort maltraité à Marans. La Noue, ayant traversé des marécages où ses soldats avoient de l'eau jusqu'à la ceinture, y arriva le lendemain à la pointe du jour. Presque aussitôt qu'il se pré-

[a] *René de Lorraine.* Il avoit dépouillé *la Garde* de cette charge.

senta, la Ville & le château capitulerent. Les châteaux de Charon & de la Bastille, qui étoient dans le voisinage, suivirent cet exemple. Plusieurs autres postes ne firent pas une plus longue résistance. CHARL. IX. 1570.

La Noue, animé par ces succès, entreprit le siege des Sables d'Olonne, Ville ainsi nommée parce qu'elle est au milieu des sables. Elle n'avoit ni murs ni fossés; mais la mer l'entoure presque de tous côtés, & y forme une rade sûre pour les Vaisseaux. Le 15 de Mars, les assiégeans donnerent l'assaut à un retranchement que Landereau, Gouverneur de la Place, avoit fait élever à l'entrée du Fort. On combattit de part & d'autre avec beaucoup de valeur. Lorsque la garnison, accablée par le nombre, fut prête à céder, Landereau monta sur un cheval très-vîte, & s'enfuit. Ayant à passer par des chemins difficiles, & par des marais pleins de trous profonds, il fut atteint par des cavaliers, qui le poursuivirent. Il avoit été dans le parti des Religionnaires, mais il les avoit abandonnés, & leur avoit fait beaucoup de mal. Les ennemis le conduisirent à la Rochelle, & peu s'en fal-

lut qu'il n'y fût condamné à une mort
CHARL. IX. ignominieuse. La Ville des Sables d'O-
1570. lonne fut pillée. Vis-à-vis de la baye qui forme son port, il y a un bourg qu'on nomme la Chambre, dont les habitans, aussi zélés pour la nouvelle religion que ceux des Sables l'étoient pour l'ancienne, aiderent à ruiner cette malheureuse Ville.

Pendant ce tems, la flotte des Protestans ne se tenoit pas dans l'inaction. Jean Sore prit par composition deux navires, sortis d'un port de Bretagne. Il avoit promis de ne pas toucher aux cargaisons de ces bâtimens, & de n'en enlever que l'artillerie. Malgré cette convention, il s'en appropria les marchandises, qui furent estimées cent mille écus d'or. L'un des deux Vaisseaux étoit de huit cents tonneaux, & de quarante-quatre canons.

Quelques jours après, le Baron de la Garde reprit ce navire, & l'emmena à Brouage. La Reine de Navarre en ayant montré du chagrin, un petit nombre de Normands déterminés se rendirent à Brouage, ils entrerent comme amis dans le port, & ils mirent le feu au bâtiment. Le vent, qui soufloit avec violence, fit faire aux flammes

flammes un progrès si rapide, qu'il ne fût pas possible de les éteindre. CHARL. IX. 1570.

Un Vaisseau Anglois croisoit au chef de Baye pour assurer les convois des Rochelois. Il fut enveloppé par trois galeres du Baron de la Garde. Après un combat opiniâtre, les vergues de l'Anglois étant brisées, son grand mât abattu, la plûpart de ses soldats & de ses matelots tués ou blessés, ce bâtiment étoit sur le point de se rendre, lorsqu'un coup de vent le jetta tout à coup sur des bancs, où il échoua. Alors l'équipage, n'ayant plus à craindre, ni du côté de la poupe, ni par les flancs, s'avança vers la proue, & se défendit avec tant de résolution, que les galeres furent obligées de l'abandonner.

Dès la fin de l'année précédente, le Maréchal de Cossé avoit eu quelques conférences avec des députés de la Reine de Navarre, sur les moyens de terminer la guerre. On s'étoit imaginé que la défaite de Moncontour avoit tellement ruiné les forces des Protestans, que, quelques dures que fussent les loix qu'on leur imposeroit, ils se trouveroient trop heureux de s'y soumettre. Dans cette persuasion, la Cour n'avoit point voulu Négociations de paix, sans effet.

CHARL. IX. 1570.

entendre parler de permettre l'exercice public de la Religion réformée, & la négociation n'avoit pas été poussée plus loin. Le Maréchal avoit fait depuis aux confédérés quelques nouvelles propositions, & ils avoient député Jean de la Fin, sieur de Beauvais, & Charles de Teligny, au Roi, qui étoit pour lors à Angers. On étoit d'accord sur plusieurs articles. Le Roi avoit consenti, non-seulement d'accorder une amnistie générale, & une entiere liberté de conscience, mais même de rétablir chacun dans ses dignités & dans ses emplois, sans en excepter les personnes, dont les places avoient été données ou vendues. Les Protestans de leur côté s'engageoient à licentier leurs troupes, à rendre les Places dont ils s'étoient emparés, & à renoncer à tous les traités qu'ils pouvoient avoir conclus avec des Puissances étrangeres. Ils insisterent pour que les prêches fussent permis dans tout le royaume. La Cour s'obstina à ne vouloir tolérer ces assemblées que dans deux Villes; & les députés, n'ayant pas le pouvoir d'accepter cette condition, se retirerent. Les Catholiques ne manquerent pas

sur le champ de publier, que, si la guerre continuoit, on ne devoit en accuser que les Religionnaires. Ceux-ci firent imprimer au mois de Mars une espece d'apologie. Ils avançoient que la Cour n'avoit feint d'entrer avec eux en négociation, que pour les rendre odieux : que leurs adversaires, qui leur reprochoient de ne vouloir point la paix, venoient tout récemment d'envoyer des émissaires en Angleterre & en Allemagne, pour y répandre la nouvelle qu'elle étoit faite ; & cela dans la vûe de rallentir les secours que plusieurs Princes préparoient pour la défense du parti Protestant : que les ennemis du nom françois, & de la tranquillité publique, étoient eux-mêmes si éloignés de penser à un accommodement, qu'ils n'avoient pas discontinué, même pendant la négociation, de faire de tous côtés des levées d'argent & de soldats : que toutes les instructions de Raimond de Pavie, seigneur de Fourquevaux, Ambassadeur de France à la Cour d'Espagne, étoient relatives à cet objet : que la Cour, bien loin de chercher à pacifier les troubles en France, s'effor-

CHARL. IX. 1570.

CHARL. IX. 1570.

çoit de les perpétuer dans les autres pays ; qu'elle ſoutenoit ouvertement le parti du Pape en Angleterre, & qu'elle avoit fomenté la révolte des Comtes de Northumberland & de Weſtmorland ; qu'on étoit en état de prouver qu'elle avoit promis à ces rebelles de puiſſans ſecours, & une flotte de vingt Vaiſſeaux ; qu'on avoit ſurpris diverſes lettres, par leſquelles le Cardinal de Lorraine mandoit à ſes adhérens, que dans toutes les démarches, qui avoient été faites en apparence pour procurer la paix, l'unique but étoit d'amuſer les Religionnaires, en attendant les réponſes du Pape & du Roi d'Eſpagne.

Afin qu'on donnât moins de créance à cette apologie, Charles IX envoya aux Princes le Baron de Biron, qui avoit été fait depuis peu Grand-Maître de l'artillerie, & Henri de Meſmes, Conſeiller d'Etat. L'armée Proteſtante étoit entrée dans le Languedoc. Après avoir brûlé les environs de Toulouſe, elle s'étoit approchée de Caſtres. Elle s'étoit emparée de Carmain, d'Auriac, de Leſbons, de Cuc & de Montaſtruc, dont elle avoit

taillé en pieces les garnisons. Baudiné & Renty [a] venoient de la joindre. Ayant reçû ce renfort, elle avoit marché à Montreal, éloigné seulement de trois lieues de Carcassone. Biron & de Mesmes y eurent audience des deux Princes, & remirent à Coligny des lettres du Roi, de la Reine & du Duc d'Anjou, remplies de témoignages d'estime. Les Princes firent beaucoup d'accueil à Biron, mais ils lui déclarerent qu'il n'y avoit aucune espérance de voir finir les troubles, à moins qu'on n'accordât par tout aux Protestans le libre exercice de leur religion. Par les conseils de Biron, les confédérés renvoyerent Beauvais & Teligny à la Cour, qui étoit allée d'Angers à Châteaubriant.

CHARL. IX. 1570.

[b] Dans ce même mois de Mars,

[a] Coligny les avoit laissés à la Rochelle avec le Comte *de la Rochefoucauld*. Ennuyés de ne rien faire, ou ne voulant pas être enfermés dans cette Place, lorsqu'on viendroit à l'assiéger, ils en étoient sortis. Ayant traversé l'Angoumois & le Limosin, ils avoient passé la Dordogne & le Lot avec leurs troupes, malgré Descars, la Vauguyon & Pompadour, qui les avoient beaucoup harcelés, & ils étoient arrivés à Castres.

[b] Dans ce paragraphe & les deux suivans, j'écris plusieurs noms différemment de ce qu'ils sont écrits dans la traduction de M. *de Thou*. Les personnes, qui connoissent le Languedoc, ne seront point étonnées de ces changemens.

CHARL. IX. 1570.

plusieurs compagnies de montagnards des Pyrenées vinrent à Montreal offrir leurs services aux Princes. Elles avoient à leur tête Claude de Levis, Seigneur d'Audoux, de l'illustre Maison de Mirepoix, & le Baron d'Ossun. Les confédérés les remercierent sur les remontrances de Coligny, qui représenta que ces troupes, accoutumées à la guerre de montagnes & de défilés, seroient d'une petite utilité dans le plat pays. Une raison plus forte étoit l'appréhension qu'elles n'augmentassent l'amour du brigandage dans l'armée, qui n'étoit déja que trop licentieuse. On choisit seulement parmi ces montagnards quelques-uns des mieux faits & des plus agiles ; & le Prince de Bearn, à qui desormais nous donnerons le nom de Prince de Navarre, les incorpora dans ses gardes.

Les montagnards des Pyrenées offrent leurs services aux Princes.

Mort de la Loue.

L'armée Protestante, ayant côtoyé l'Aude, s'arrêta quelque tems près de Narbonne, où elle répandit la terreur. Elle s'avança ensuite vers Montpellier. La Loue, Maréchal général de camp des confédérés, prit son quartier au Crez. Les troupes avoient besoin de repos, & la Loue, fatigué des marches des jours précédens, s'étoit

abandonné aux douceurs du sommeil. Deux cents arquebusiers & deux compagnies de cavalerie, de la garnison de Montpellier, le surprirent, & le tuerent lui & tout son monde, sans qu'il en échappât un seul soldat. Antoine de Clermont, Marquis de Renel, ne tarda pas à venger cette mort. Il fondit sur les Catholiques, les mit en fuite, & les poursuivit jusqu'à la Ville. Dans la crainte qu'ils ne fissent quelque indigne traitement au corps de la Loue, les Protestans le porterent à Colombieres. CHARL. IX. 1570.

De Montpellier, les Princes marcherent à Lunel. Ils attaquerent cette Ville avec beaucoup de vigueur, mais ils ne purent la prendre. Ils échouerent aussi devant le château d'Aimargues. Après s'être emparés de Marguerites, de Saint Ambrois, de Saint Just & de Saint Privat, ils allerent à Nismes. Ils se rendirent maîtres de Vaquieres & de Sainte Marie. Ils continuerent ensuite leur marche, le Rhône à leur droite, par Bagnols, par Pont Saint Esprit & par Saint Julien. Ils passerent le Choson, qui sépare le Languedoc du Vivarais; ils entrerent dans cette derniere Province, mirent gar- L'armée Protestante se rend dans le Vivarais, delà dans le Forez.

CHARL. IX. 1570.

niſon dans Aubenas, & emporterent Saint Montan d'emblée. Pendant que leur avant-garde étoit entre le bourg Saint Andiol & Viviers, une partie de la garniſon d'Avignon tomba ſur leur arriere-garde, qui fit en cette occaſion une perte conſidérable. Cet accident fit changer aux Proteſtans leur maniere de marcher & de camper. Juſques-là, leur infanterie avoit ſes poſtes d'un côté, & la cavalerie de l'autre. Ils mêlerent les deux Corps, afin de les mettre plus à portée de s'entre-ſecourir. Coligny ayant réſolu de faire paſſer l'artillerie de l'autre côté du Rhône, parce qu'il étoit difficile de la voiturer le long de la rive où étoit l'armée, Louis de Naſſau fut détaché avec une partie de la cavalerie, pour garder l'autre bord du fleuve. Lorſque le canon y eût été tranſporté, Saint Andiol attaqua bruſquement Naſſau, le força de repaſſer le Rhône, & emmena les chariots chargés de poudre & de boulets au bourg, dont il portoit le nom. Il ſe mit en devoir d'enlever auſſi l'artillerie. Montgommery & ſes deux freres étant accourus avec quelques troupes ramaſſées à la hâte, il ſe donna un

rude combat, dans lequel Saint Andiol fut tué, & les freres de Montgommery blessés. Tout le canon fut repris, mais les munitions de guerre, qui avoient été déja conduites dans le bourg, furent perdues. Les maladies, les fatigues & la désertion, avoient affoibli les troupes des confédérés. Ils chargerent Montbrun, de faire des levées dans le Dauphiné. Gordes voulut en vain disputer le passage du Rhône à ces nouvelles milices. Elles tromperent la vigilance des corps de garde établis sur le bord du fleuve, & elles se rendirent à l'armée Protestante. Dès qu'elles l'eurent jointe, les Princes pénétrerent dans le Forez, & le 26 Mai ils arriverent à Saint Etienne, qu'ils avoient fait surprendre par Colombieres. CHARL. IX. 1570.

Ils y reçurent de Geneve un second renfort de huit cents arquebusiers, & de quatre cents chevaux; mais une maladie dangereuse, dont Coligny fut attaqué, jetta les confédérés dans l'inquiétude. Ce grand homme étoit presque leur unique ressource, & l'on ne peut douter qu'ils n'eussent été dans un péril éminent, si la mort l'eût enlevé. Le seul homme, qui pût le remplacer Maladie de Coligny.

CHARL IX. 1570.

dans le commandement général, étoit Louis de Naſſau. Du côté de la naiſſance & de la valeur, il n'y avoit ſans doute perſonne qui en fût plus digne ; mais il étoit fort inférieur à Coligny du côté de l'expérience, de la prudence & de la modération. D'ailleurs, il s'en falloit beaucoup qu'il eût la même autorité dans le parti ; & ces avantages n'étoient pas moins néceſſaires que les vertus militaires, pour lutter contre tous les obſtacles, dont les Religionnaires avoient à triompher. A leur grande ſatisfaction, trois ſaignées, que les medecins ordonnerent à propos, rendirent la ſanté à Coligny.

Il refuſe une treve propoſée par la Cour.

Biron & de Meſmes revinrent à l'armée Proteſtante, pendant qu'elle étoit en Forez. Leur ſecond voyage ne produiſit pas plus d'effet que le premier. Les confédérés ne voulurent pas même accorder une treve, que la Cour demandoit.

Coligny, perſuadé qu'elle ne penſeroit point ſérieuſement à la paix, tant que la guerre ſe feroit dans des provinces éloignées de Paris, s'étoit déterminé à s'approcher de cette capitale. Il eſpéroit que, ſi les Pariſiens

partageoient les horreurs des dissentions civiles, ils s'intéresseroient à en voir la fin, & que les Guises, pour leur plaire, seroient obligés de se prêter à leur desir. En conséquence, les confédérés quitterent le Forez, prirent le chemin de Bourgogne, & se rendirent à Arnay-le-Duc. La Cour, devinant leur dessein, sentit de quelle importance il étoit de s'y opposer. Elle fit marcher contre eux une armée sous la conduite du Maréchal Artus de Cossé [a].

CHARL. IX. 1570.

Ce Général passa la Loire à Dezize, d'où il alla camper à Autun, puis à Sols, de-là à Mont-Saint-Jean; & le 25 Juin il parut à la vûe des ennemis. En arrivant, il se saisit d'une colline couverte de bois. Il avoit dans son armée six mille fantassins François, quatre mille Suisses, trois mille cavaliers tant François qu'Allemans & Italiens. Celle des Protestans n'étoit composée que de deux mille cinq cents arquebusiers, de deux mille hom-

[a] Le Duc d'Anjou étoit malade, & cette circonstance servit de prétexte à *Charles IX* pour ne pas envoyer ce Prince contre Coligny. Le Roi ne pouvoit plus souffrir la gloire de son frere, & la Reine mere n'osoit combattre une jalousie si déclarée.

CHARL. IX. 1570.

mes de cavalerie, dont mille étoient tous gentilshommes, & d'un petit nombre de nouvelles troupes que Saint Jean, frere de Montgommery, & le jeune Briquemaut, avoient amenées de Dauphiné. Les Princes se posterent sur une colline opposée à celle que Cossé occupoit. La vallée, qui séparoit les deux armées, étoit coupée par un ruisseau. Cossé tenta de le passer, mais il trouva plus de résistance qu'il ne s'y étoit attendu. Saint Jean, qui étoit retranché sur la chaussée d'un étang, fut attaqué sans succès par la Valette. Pendant la chaleur du combat, Cossé faisoit filer à la dérobée quelques troupes vers Arnay-le-Duc. Peu s'en fallut qu'elles ne s'emparassent d'un moulin gardé par Rouvray avec quatre cents arquebusiers. Rénel arriva à propos, & elles furent repoussées. Malgré les efforts de Montgommery, deux divisions de l'armée royale, sous les ordres de Strozzi & de la Châtre, avoient traversé le ruisseau. Elles furent obligées de le repasser précipitamment. Ce combat dura sept heures, sans que les royalistes pussent remporter aucun avantage.

Le lendemain, les deux armées se mirent de nouveau en bataille. Après quelques canonnades, elles se retirerent, sans combattre. Les deux Généraux, instruits par l'essai qu'ils avoient fait la veille, jugerent que celui qui entreprendroit de forcer l'autre dans son poste, ne pourroit éviter d'être battu. CHARL. IX. 1570.

Les Princes, ayant marché en diligence par Autun, par Moulins-Engilbert, par Dampierre & par Châteauneuf, vinrent en quatre jours de marche camper dans le Nivernois entre Vezelay, Sancerre & la Charité, trois Villes qui leur étoient dévouées. Coligny les poursuivit; mais, comme ils marchoient sans bagage, il lui fut impossible de les joindre.

Tandis qu'ils s'avançoient vers le centre du royaume, les troupes des deux partis, dispersées dans diverses provinces, se faisoient la guerre avec beaucoup d'acharnement. Dans la Saintonge, les Catholiques assiegerent Rochefort. Puytaillé le jeune investit la Place du côté de la terre; & le Baron de la Garde, pour la bloquer du côté de la mer, se mit à l'ancre près de l'embouchure de la Charente. Exploits en Saintonge & en Poitou.

CHARL. IX 1570.

Dès que la Noue en fut informé, il partit de la Rochelle avec trois compagnies d'infanterie & quarante cavaliers d'élite ; & avant que les Catholiques fussent sa marche, il arriva sur le canal, qui étoit entre la Ville & les galeres. Il le passa, partie sur des planches, partie à la faveur du reflux, & il répandit une telle épouvante dans le camp des assiégeans, qu'ils abandonnerent leurs lignes & leurs équipages.

Puygaillard étoit avec un corps de troupes du Roi dans le bas Poitou. Il avoit envie d'attirer à un combat les garnisons Protestantes de son voisinage. Dans la vûe de les réduire à cette nécessité, il résolut de leur couper la communication avec la Rochelle. Il construisit pour cet effet des Forts aux environs de Luçon, de Triaise, de Charrie & de Moreilles, où aboutissoient des levées, sur lesquelles il falloit nécessairement passer pour aller du Poitou à Marans. Ces levées avoient été faites pour la commodité des voyageurs. Afin qu'elles ne fussent pas inondées par les débordemens, on avoit creusé des fossés au-dessous pour l'écoulement

des eaux. Puygaillard détruisit ces levées, rompit les routes de traverse, & posta, dans son principal Fort, Mascaron avec quatre compagnies de fantassins & avec quelque cavalerie. Pour déterminer plutôt les Religionnaires à combattre, il sépara ses troupes, & fit courir le bruit que l'armée royale avoit été taillée en pieces à Arnay-le-Duc, & qu'il avoit ordre d'aller joindre le Maréchal de Cossé. La Noue, n'étant point la dupe de cet artifice, ne diminua rien de son activité. Pluviaut, qui n'avoit pas moins d'ardeur que la Noue à saisir toutes les occasions d'inquiéter les Catholiques, sut que Puygaillard avoit fait une partie de chasse avec l'Evêque de Tulles, & avec Girard de Roussiere. Dans le dessein de les enlever, il détacha Daviere en avant avec une troupe de gens d'élite, & le suivit avec deux compagnies de cavalerie. Puygaillard de son côté, pour se garantir des embuscades, faisoit battre l'estrade par Mascaron avec trente cavaliers armés à la légere. Daviere rencontra cette garde avancée, la chargea & la dispersa. Il fut tué, en poursuivant les fuyards avec trop de chaleur. L'Evêque de Tulles

CHARL. IX. 1570.

CHARL. IX. 1570.

& Puygaillard, averti du danger qu'ils couroient, l'éviterent; mais Pluviaut atteignit Rouſſiere, le prit, & le conduiſit à Sainte Gemme.

La Noue aſſiege Luçon.

Les priſonniers ayant rapporté que la Ville de Luçon manquoit de vivres, la Noue aſſiégea cette Place avec onze compagnies d'infanterie, quatre cornettes de cavalerie, & trois cents Allemans. Auſſitôt Puygaillard raſſembla neuf compagnies tant de gendarmes que de chevaux-légers, & trois régimens d'infanterie, qui faiſoient dix-huit compagnies preſque toutes compoſées de vieux ſoldats. Cependant il ſe mit au lit, feignant d'être attaqué d'une fievre ardente. Un trompette eut ordre d'aller à Sainte Gemme, ſous prétexte de traiter avec Pluviaut de la rançon de Rouſſiere, mais en effet pour y confirmer le bruit de la prétendue maladie de Puygaillard. En même tems celui-ci partit de Fontenay, marcha deux jours & deux nuits de ſuite, & arriva le 14 Juin à Sainte Gemme. La précipitation de ſa marche avoit mis beaucoup de déſordre dans ſes troupes. Pluſieurs ſoldats avoient été engagés dans des marais par leurs guides, qui

dans l'obscurité s'étoient trompés de chemin. Les cris qu'ils poussoient, pour demander du secours, auroient suffi seuls pour donner l'allarme. D'ailleurs le trompette, que Puygaillard avoit envoyé à Pluviaut, s'étant coupé dans ses réponses; Pluviaut, par menaces & par promesses, l'avoit obligé d'avouer que la maladie de Puygaillard étoit feinte, & qu'il s'avançoit dans le dessein de surprendre les troupes qui étoient devant Luçon. Sur cet avis, Pluviaut étoit allé en diligence joindre la Noue. Les soldats de Puygaillard trouvant la Ville de Sainte Gemme abandonnée; les uns, accablés de fatigue, ne songerent qu'à prendre du repos; les autres, avides de butin, se répandirent de côté & d'autre pour piller. Ainsi la Noue eut tout le tems de se préparer à les recevoir, & ils le trouverent en bataille, lorsqu'ils allerent à lui pour le combattre. Le chemin de Sainte Gemme à Luçon est bordé de vignes entourées de hayes & de fossés. La Noue avoit placé son infanterie dans une étoile près d'un moulin qu'on rencontroit au sortir de Luçon. Avec l'élite de sa cavalerie, il couvroit la partie de son

CHARL. IX. 1570.

Combat de Ste Gemme.

CHARL. IX. 1570.

camp, qui étoit la plus exposée à l'insulte. Cette position étoit dangereuse, mais d'une nécessité absolue. Tandis que les troupes de Puygaillard, en venant de Sainte Gemme, débouchoient difficilement du chemin & des vignes, pour se former dans la plaine, la Noue fondit impétueusement sur elles, leur tua cinq cents hommes, fit un beaucoup plus grand nombre de prisonniers, & enleva seize drapeaux & deux étendards. La cavalerie des Catholiques dans sa fuite passa sur le ventre à une partie de leur infanterie. Tel fut le succès du combat de Sainte Gemme, dont la Noue ne parle point dans ses mémoires sur les guerres civiles. Toujours disposé à relever le mérite des autres, il garde ordinairement le silence sur les actions qui lui font le plus d'honneur.

Après la déroute de Puygaillard, la Noue rentra dans ses lignes devant Luçon, & fit arborer sur la tranchée les drapeaux des troupes vaincues. Mascaron, que Puygaillard avoit chargé de la défense de la Place, la rendit. Comme on désarmoit les soldats de la garnison, il s'en trouva qui préférerent la mort à la honte de

rendre les armes. Un Enseigne entre autres s'enveloppa dans son drapeau, & déclara qu'on ne le lui arracheroit qu'avec la vie. Mascaron s'étant plaint qu'on lui avoit pris quelques effets malgré la parole qu'on lui avoit donnée, la Noue, pour le dédommager, lui donna quatre cents écus d'or qu'il avoit reçus pour la rançon d'un prisonnier. CHARL. IX. 1570.

Pluviaut fut d'avis de marcher à Fontenay. Puygaillard avoit laissé dans ce poste quatre enseignes commandées par un breton, nommé Bonpas. Les Protestans, en arrivant devant la Ville, emporterent d'emblée le fauxbourg de la porte Saint Michel. De l'autre côté de la Vaudée [a] est un second fauxbourg très-peuplé à cause des deux fameuses foires, qui s'y tiennent [b] chaque année. La Noue battit d'abord la Place par cet endroit. Comme il s'apperçut que sa batterie faisoit peu d'effet, il la fit transporter vis-à-vis de la porte Saint Michel. S'étant approché de la Ville, pour examiner la partie du mur, à laquelle il vouloit faire breche, il reçut un

[a] Riviere qui passe à Fontenay.
[b] Le 25 Juin & le premier Août.

coup qui lui fracaſſa l'os du bras gau-
CHARL. IX. che. La gangrene ſe mit à ſa bleſſure,
1570. & il fallut lui couper le bras [a]. Son accident rallentit l'ardeur des aſſiégeans. Ils furent ſur le point de lever le ſiege : ils commencerent même à retirer les canons, qui étoient en batterie. Ce mouvement fit croire aux aſſiégés, que l'ennemi ſe préparoit à former quelque nouvelle attaque : ils craignirent un aſſaut, & demanderent à capituler, malgré les remontrances de Nicolas Rapin, Vice-Senechal de la Ville. Le 28 Juin, la garniſon ſortit avec armes & bagages. Elle fut conduite en ſûreté juſqu'à Nyort. Le Gouvernement de la Place fut donné à Belleville-Languillier.

Les Proteſtans s'emparent de Saintes, & reprennent Brouage.

En Angoumois, la jalouſie des chefs avoit empêché les Proteſtans, de rien entreprendre. La Reine de Navarre profita de l'avantage remporté à Sainte Gemme, pour les piquer d'émulation. René de Rohan de Pontivy, ſon proche parent, ſe mit à leur tête. Il força

[a] Il s'en fit faire un de fer, d'où il fut ſurnommé *Bras de fer*. Il ſe ſervoit très-bien de ſon bras artificiel, pour manier la bride de ſon cheval.

plusieurs châteaux, s'empara de la Ville de Saintes, reprit celle de Brouage & les Isles de Marennes. CHARL. IX. 1570.

Dernier exploit de Blaise de Montluc.

Montluc, qui avoit encore autant de passion pour la gloire que dans sa jeunesse [a], ennuyé de demeurer oisif pendant que tout le monde étoit en armes, avoit porté de nouveau la guerre dans le Bearn. Il avoit mis le siege devant le château de Rabasteins, & il se préparoit à donner l'assaut, lorsqu'il fut blessé grievement [b] d'un coup d'arquebuse. Ses troupes, plus irritées que découragées par son malheur, forcerent le château, & y mirent tout à feu & à sang. Le Commandant de la garnison & le Ministre étoient destinés à être pendus, mais le soldat en fureur les arracha des mains de ses officiers, & les mit en pieces. La prise de Rabasteins fut le dernier exploit de Montluc. Il s'étoit signalé par un grand nombre d'actions d'éclat. Sur la fin de sa vie, les mauvais offices, qu'on lui rendit, lui firent ôter la charge de Lieutenant Général

[a] Alors il étoit âgé de soixante-dix ans.

[b] Le coup étoit au visage, & Montluc en fut si défiguré, qu'il fut obligé de porter un masque le reste de sa vie.

CHARL. IX. 1570.

de Guyenne [a]. Malgré sa blessure, dont il souffrit jusqu'à sa mort, il vécut encore quelques années [b], & le bâton de Maréchal de France lui fut donné [c], non dans l'espérance de tirer de lui de nouveaux services, mais pour le récompenser de ceux qu'il avoit rendus, & pour le consoler de n'en pouvoir plus rendre.

Peu après que les Princes étoient arrivés dans le Nivernois, on étoit convenu d'une treve de dix jours entre l'armée royale & celle des confédérés. Il y avoit eu des ôtages livrés de part & d'autre, Saint Remi pour le Roi, & Saint Simon pour les Princes. La treve étant expirée, les troupes Protestantes avoient continué leur marche, & s'étoient avancées dans les environs de Montargis & de Bleneau. La Cour étoit retournée à Saint Germain. Elle fut étonnée qu'avec tant de forces on ne pût triompher de Coligny. Catherine de Medicis, commençant à

[a] Je réforme une erreur des Traducteurs de M. *de Thou*, qui disent, (un des plus beaux Gouvernemens du royaume.) *Montluc* étoit Lieutenant Général de Guyenne, & n'en étoit pas Gouverneur.

[b] Il ne mourut qu'en 1577.

[c] Par Henri III, en 1574.

déſeſpérer de le dompter par les armes, ne vit plus d'autre moyen de le perdre, qu'en faiſant la paix. Cette Princeſſe reſolut de la conclure à quelque prix que ce fût, & Coligny, par bonheur pour elle, ſe trouva dans la même diſpoſition. Quoiqu'il ſentît ſon crédit & ſa réputation croître tous les jours, tant parmi les ſiens que parmi les étrangers, il avoit regret d'acheter ces avantages par les malheurs de la France. Ami de l'ordre & de la diſcipline, il ne pouvoit ſupporter la licence, dans laquelle vivoient les troupes, & à laquelle il ne pouvoit mettre de frein. Ainſi, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, la paix fut ſignée le 8 Août[a]. Non-ſeulement on accorda aux Proteſtans la liberté de tenir publiquement leurs aſſemblées dans tout le royaume, excepté à Paris, & dans les lieux où ſe trouveroit la Cour ; mais il fut réglé que toutes les perſonnes de cette communion, qui avoient été privées de leurs dignités, & de

CHARL. IX. 1570.

[a] D'autres hiſtoriens diſent qu'elle ne fut ſignée que le 15. Les perſonnes, qui ne la regardoient pas comme bien ſolide, la nommerent *la Paix boiteuſe & malaſſiſe*, faiſant alluſion à Biron & à de Meſmes, qui l'avoient ſignée pour le Roi, & dont l'un étoit boiteux, & l'autre avoit la ſeigneurie de Malaſſiſe.

CHARL. IX. 1570.

leurs charges, y seroient rétablies, & qu'à l'avenir on n'auroit aucun égard à la différence de religion dans la distribution des emplois; que tout Religionnaire, qui auroit des procès dans les Parlemens de Rennes, de Rouen, de Dijon, d'Aix & de Grenoble, pourroit y récuser trois Présidens & trois Conseillers; qu'il pourroit récuser quatre Présidens & quatre Conseillers dans le Parlement de Bordeaux; qu'en aucun cas les Protestans ne seroient contraints de plaider au Parlement de Toulouse, & que ceux du ressort de ce tribunal auroient leurs causes commises aux Requêtes de l'Hôtel. De plus, le Roi promit la main de Marguerite, sa sœur, au Prince de Navarre [a], & laissa aux confédérés pour Places de sûreté les Villes de la Rochelle, de Montauban, de Cognac & de la Charité, que les Princes, & vingt des seigneurs de leur parti, s'obligerent par serment de rendre au bout de deux ans. L'Ambassadeur du Roi d'Espagne fit ce qu'il put pour empêcher la conclusion du traité. Il déclara même, qu'il n'y avoit point

[a] *Marguerite* n'épousa qu'en 1572 le Prince de Navarre.

de

de conditions, auxquelles le Roi son maître ne fût prêt de s'engager, pourvû que Charles IX ne fît point d'accommodement avec les rebelles. De cette démarche de la Cour de Madrid, quelques personnes ont inféré que Philippe II ignoroit alors la résolution prise contre les Protestans [a]. CHARL. IX. 1570.

Le nouvel édit de pacification ayant été enregistré dans tous les Parlemens, les Princes renvoyerent les troupes étrangeres qui étoient à leur solde. Ils se rendirent ensuite avec Coligny & avec Louis de Nassau à la Charité. De-là, traversant le Limosin & l'Angoumois, ils allerent rejoindre la Reine de Navarre à la Rochelle. Comme on voit quelquefois sur mer une tempête affreuse suivie tout à coup d'un très-grand calme; ainsi, après une des guerres les plus sanglantes, on vit régner subitement une sérénité inespérée.

La trop grande familiarité de Mar-

[a] Selon quelques historiens, cette résolution étoit ignorée même de *Charles IX*; & la Reine mere n'avoit admis dans le secret de ce projet, que les trois freres *Gondi*, & *René de Birague*, qui venoit d'être nommé Garde des Sceaux après la démission volontaire de *Morvilliers*. Les lecteurs devineront sans peine, qu'il s'agit ici du massacre de la Saint Barthelemi.

CHARL. IX. 1570.

guerite avec le jeune Duc de Guise, aussi bien fait que brave, fit craindre à Charles IX, que l'affaire du mariage de cette Princesse avec le Prince de Navarre ne manquât. Par cette raison, à ce qu'on dit, le Roi résolut de faire assassiner le Duc de Guise, & chargea de cette commission Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France [a]. Le Duc, averti par François de Balzac-d'Entragues qu'on en vouloit à sa vie, se tint sur ses gardes. En même tems, afin d'ôter au Roi tout sujet d'inquiétude, il se hâta de se marier avec Catherine de Cleves, veuve d'Antoine de Croy, Prince de Porcien. Quelques mois auparavant, Louis de Bourbon de Montpensier avoit épousé à Angers la sœur du Duc de Guise. Le Cardinal de Lorraine avoit fait ce mariage, dans l'espérance d'attirer à son parti ce Prince, qui, quoiqu'irréconciliable ennemi des Protestans, n'en étoit pas plus ami des Princes Lorrains.

Mariage du Roi avec Elizabeth d'Autriche.

Il étoit tems de marier aussi le Roi, qui étoit dans la vingt-unieme année de son âge [b]. La négociation

[a] Frere naturel du Roi.

[b] *Catherine de Medicis* avoit voulu marier le Roi à

pour son mariage avec Elizabeth, seconde fille de l'Empereur Maximilien avoit été renouée. Lorsqu'on fut d'accord sur les articles du contrat, Charles IX alla au-devant de la nouvelle Reine jusqu'à Mezieres sur la Meuse. Il envoya les Ducs d'Anjou & d'Alençon, ses freres, pour la recevoir à Sedan. Cette Princesse fut remise à Mezieres entre les mains du Roi par l'Electeur de Treves; & le lendemain, 26 Novembre, les nôces furent célébrées. La jeune Reine n'avoit que seize ans. On lui donna pour Gouvernante Anne de Savoye, veuve du Connétable Anne de Montmorency, & pour sous-Gouvernante Anne de Vivonne de la Châteigneraye, veuve de Clermont-Dampierre. Pour Chevalier d'honneur, on choisit Scipion de Fiesque, frere de Louis de Fiesque, Comte de Lavagna, qui vingt-trois ans auparavant avoit voulu se rendre souverain de Genes.

CHARL. IX. 1570.

Vers le tems auquel finit en France la

Conclusion de la paix entre le Danemarck & la Suede.

Marie Stuard & à Elizabeth. Mais les malheurs de la Reine d'Ecosse avoient mis bientôt fin aux pensées qu'on avoit pour elle, & la Reine d'Angleterre avoit répondu que *Charles IX* étoit trop petit & trop grand, c'est-à-dire, trop jeune pour elle qui avoit trente-huit ans, & trop grand Prince pour aller demeurer en Angleterre.

CHARL. IX. 1570.

troisieme guerre civile, le calme fut aussi rétabli dans le nord. Par la médiation de l'Empereur, la Suede fit la paix avec le Danemarck. Les conditions furent que les limites entre les Etats des deux Puissances seroient les mêmes qu'elles avoient été sous les regnes de Gustave & de Christierne ; que le Roi de Danemarck remettroit aux Suedois la forteresse d'Elsebourg avec son territoire, & qu'il renonceroit à toutes ses prétentions sur la Suede ; que le Roi de Suede renonceroit pareillement aux siennes sur la Norwege, le Gothland, les pays de Halland, de Schonen & de Blecking ; qu'il rendroit le Herdal & le Jessepterland ; qu'il payeroit pour les frais de la guerre deux cents mille écus d'or, en un certain nombre de termes dont on conviendroit ; que les sujets de l'une & l'autre Puissance auroient la liberté de commercer à Narva, ainsi qu'ils l'avoient auparavant ; que les deux Princes pourroient conserver dans leurs écussons les armes des trois couronnes de Suede, de Danemarck & de Norwege ; que la Suede céderoit à l'Empereur tout ce qu'elle possédoit en Livonie ; que Revel & Wittenstein

demeureroient cependant au pouvoir des Suedois, jusqu'à ce que l'Empereur remboursât les dépenses qu'ils avoient faites pour défendre ces deux Places ; que certaines parties de la même province, entre autres l'Evêché de Hapsel, Sonnebourg & l'Abbaye de Padis, seroient sous la protection du Roi de Danemarck ; que l'Empereur & l'Empire employeroient leurs bons offices, pour déterminer le Czar à s'accommoder avec la Suede, le Danemarck & la Pologne ; que, si la négociation ne réussissoit point, l'Empereur & l'Empire se ligueroient avec ces trois dernieres Puissances contre les Moscovites. Les Rois de France & d'Espagne, la Reine d'Angleterre, les Rois d'Ecosse & de Pologne, les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, les Ducs de Holstein & de Pomeranie ; Jules, Duc de Brunswic ; Guillaume, Duc de Lunebourg ; Ulric de Meckelbourg, le Duc de Courlande, le Marquis de Bade, le Comte de Frise, & la Ville de Lubeck, furent compris dans le traité. A l'égard de la Ville de Lubeck, le Roi de Suede s'engagea à lui payer en sept ans soixante-dix mille joachims, pour la

CHARL. IX. 1570.

CHARL. IX. 1570.

dédommager des bâtimens & des marchandises dont les Suedois s'étoient emparés. La Ville de son côté consentit de ne répéter aucunes des autres sommes, qui pouvoient lui être dûes par la Suede.

Il ne tint pas au Pape, que l'Allemagne ne jouît point de la tranquillité, qu'elle s'efforçoit de procurer à deux des principaux Etats ses voisins. Joachim-Frederic de Brandebourg, petit-fils de l'Electeur Joachim II, possédoit l'Archevêché de Magdebourg. Du consentement de son Chapitre, il garda son Archevêché, quoiqu'il vînt d'épouser publiquement Catherine de Brandebourg, fille de son oncle paternel. Pie V s'emporta vivement contre ce violement de la discipline ecclésiastique. Il employa tous ses efforts, pour armer l'Empire contre le réfractaire, & il sollicita fortement Maximilien de concourir à ce projet; mais ce fut inutilement. L'Empereur, jugeant qu'il étoit plus aisé de donner des décrets à Rome, que de les exécuter en Allemagne, tira l'affaire en longueur; & par sa prudence il éluda les importunités du Souverain Pontife.

Le 13 Juin de cette année, les Etats de l'Empire s'assemblerent à Spire. L'Empereur, suivi d'une Cour nombreuse, se rendit à la diete. On y délibéra sur les moyens de recouvrer les pays que l'Empire avoit perdus; de rétablir l'ancienne discipline militaire; de réprimer la liberté que les sujets de l'Empire se donnoient de s'engager au service des Princes étrangers; de remédier aux abus qui se commettoient par rapport aux monnoies, & de rembourser l'Electeur de Saxe des frais de la guerre de Gotha. Le différend entre le Duc de Holstein & la Ville de Hambourg donna matiere à beaucoup de débats. Les Hambourgeois prétendoient n'avoir jamais dépendu des Ducs de Holstein. Le Duc soutenoit le contraire. Il disoit qu'il étoit vrai qu'en l'année 1375, du tems de l'Empereur Charles IV, les Hambourgeois à l'exemple des habitans de Lubeck s'étoient révoltés contre leurs Princes légitimes, mais que Charles IV les avoit forcés de rentrer dans l'obéissance; qu'en conséquence ils avoient prêté serment à Christian I, & à ses freres, & depuis à Christian III; que les armoiries de

CHARL. IX. 1570. Diete de Spire.

CHARL. IX. 1570.

ces Princes avoient été mises sur les bannieres, sur les sceaux, & sur la monnoye de Hambourg ; & que, lorsque l'Empereur avoit cité les habitans de cette Ville à la chambre impériale, leurs magistrats avoient allégué, pour s'excuser de comparoître, qu'ils étoient soumis à la juridiction du Holstein. Cet important procès fut renvoyé au Conseil aulique.

Philippe II épouse l'Archiducheſſe Anne en troisiemes nôces.

Pendant la diete, Anne d'Autriche, fille aînée de l'Empereur, qui venoit d'être accordée à Philippe II, partit pour aller joindre le Roi son époux. Elle s'embarqua sur le Rhin, & descendit à Nimegue, où le Duc d'Albe la reçut des mains de l'Evêque de Munster, & du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, chargés de faire la remise de cette Princesse. Accompagnée des Archiducs Albert & Vinceslas, ses freres, & conduite par le Duc d'Albe, elle se rendit à Anvers. Elle passa de-là à Flessingue, & elle y trouva une flotte, commandée par le Comte Maximilien de Bossut, Amiral des Pays-bas, destinée à la transporter en Espagne. Elizabeth, malgré les sujets de mécontentement qu'elle avoit

de la Cour de Madrid, fit escorter la nouvelle Reine par une escadre angloise, jusqu'au sortir de la Manche. La flotte, ayant eu le vent favorable, arriva sur la fin de Septembre à Sant Ander. Il y avoit eu peu d'exemples de la magnificence, avec laquelle Anne fut reçûe à Valladolid. De cette Ville, elle fut conduite à Segovie, où le mariage fut célébré. CHARL. IX. 1570.

Le passage de cette Princesse en Espagne hâta la mort de Floris de Montmorency, Baron de Montigny, qui, comme nous l'avons dit, avoit été empriſonné en 1567. La Reine, en passant par la Flandre, avoit promis au pere de ce seigneur, de demander sa liberté. Philippe, avant que la Reine arrivât, fit couper la tête à Montigny dans la prison, afin d'épargner à cette Princesse le chagrin d'essuyer un refus.

Guerre de Grenade.

On a vû au commencement de cette histoire, que Ferdinand d'Aragon & Isabelle de Castille avoient réuni le royaume de Grenade à la monarchie espagnole. En se rendant maîtres des Villes de ce pays, ils n'avoient pas subjugué l'esprit des Mo-

CHARL. IX. 1570.

risques, qui l'habitoient. Pour conserver leurs biens, la plûpart avoient feint d'embrasser la Religion Chrétienne. Ils avoient obtenu la liberté de demeurer dans l'Andalousie. A la requisition du clergé, Philippe II, après le Concile de Trente, leur avoit enjoint de changer de langue, de renoncer aux cérémonies qu'ils avoient conservées du Mahometisme, & d'observer dans leurs mariages les formalités prescrites par l'Eglise. En même-tems, on avoit défendu à leurs femmes de marcher voilées dans les rues. Un grand nombre d'entre eux s'étoient retirés de dépit dans les montagnes, où ils ne vivoient que de rapines. Ceux qui étoient restés dans les Villes, n'étoient pas mieux intentionnés pour le gouvernement. Les uns & les autres avoient formé de concert le dessein de secouer le joug de la domination espagnole. Ils avoient élû pour Roi Ferdinand, dit *de Valor*, parce qu'il étoit né dans le Village de ce nom. Ce nouveau Souverain étoit jeune, riche, & d'une famille très-respectée parmi les Maures à cause de son ancienneté ; mais il n'avoit presque aucune des qualités propres

Les Morisques élisent un Roi.

pour le commandement. Les rebelles lui avoient donné pour Lieutenant Abenjahuar El-zaguer, son cousin, homme éloquent & courageux. Le Roi de Fez & le Dey d'Alger leur avoient promis de puissans secours. Le premier acte de la révolte avoit été le meurtre du Colonel Herrera, & le massacre de quarante soldats qu'il conduisoit à Adra. Après cet attentat, les Morisques avoient marché au nombre de six mille hommes, pour s'emparer de Grenade. N'ayant pas réussi dans cette entreprise, ils s'étoient répandus dans les territoires d'Alpuxaria & d'Almeria, & y avoient commis des cruautés inouies, particulierement contre les Religieux Augustins de Guecya, dont ils plongerent les uns dans des chaudieres d'huile bouillante, enterrerent les autres jusqu'aux épaules, & les laisserent ainsi périr, consumés par la faim, & dévorés par les vers. Le Roi des rebelles, qui avoit pris le nom de Mahomet Aben Humeïa, étoit à leur tête. Son peu de talent pour la guerre lui avoit fait essuyer divers échecs. Il avoit été battu à Poqueyra & à Iniga par Mondejar, Gouverneur du royaume de Grenade. Ce-

CHARL. IX. 1570.

CHARL. IX. 1570.

pendant les Moriſques n'avoient point perdu courage. Animés par leurs défaites, au lieu d'en être abattus, ils avoient repris inſenſiblement le deſſus. Ils avoient preſque totalement détruit un Corps de huit cents hommes, que Villaroel commandoit. Peu après, ils avoient taillé en pieces un autre Corps de deux mille Eſpagnols, dont il ne s'étoit ſauvé que quarante tant officiers que ſoldats. Alors Aben Humeïa, enorgueilli de ces ſuccès, commença à marcher avec une pompe royale. Il ſe faiſoit ſuivre par tout de quatre cents gardes. A l'exemple des derniers Rois Maures d'Andalouſie & de Grenade, il prit l'étendard de pourpre avec les armes de Caſtille & deux têtes de ſerpens. Ces Princes tenoient ces armes d'une conceſſion de Saint Ferdinand [a], qui les avoit données à Mahomet Alhamar, après l'avoir fait Chevalier, en reconnoiſſance de ce que celui-ci l'avoit accompagné au ſiege de Seville. Avant ce tems, ils portoient pour armes des clefs d'azur en champ d'argent, voulant faire entendre par ce ſymbole, qu'étant les

[a] *Ferdinand III*, Roi de Caſtille & de Leon, fils d'*Alfonſe IX* & de *Berangnela*.

maîtres de Cadix & de la côte, ils avoient les clefs de toute la partie occidentale de l'Europe. Sans doute, pour la même raison, ils avoient appellé en leur langue le Mont Tarteſſe, ſitué dans l'Iſle de Cadix, *la montagne des clefs.* Le zele des Moriſques pour leur Roi étoit tel, qu'ils convinrent de lui accorder la dixme de leurs revenus & le cinquieme de leur butin pour l'entretien de ſa maiſon. Mécontent de ce que Royas, pere de ſa femme, n'avoit pas voulu prendre part aux troubles, il la répudia, & il épouſa trois autres femmes. CHARL. IX. 1570.

Il regnoit beaucoup de méſintelligence entre Mondejar & Déça, Préſident de la Chancellerie de Grenade. Mondejar, & le Marquis de Velez, qui commandoit dans le territoire d'Almeïda, s'accordoient auſſi peu enſemble. Philippe II, pour prévenir les mauvaiſes ſuites de ces diſſenſions, déclara Don Juan d'Autriche Généraliſſime des forces, qui ſeroient employées dans cette guerre.

Don Juan d'Autriche déclaré Généraliſſime des troupes employées contre les rebelles.

Déça, qui avoit conſeillé ce nouvel arrangement, voulant montrer qu'il contribuoit autant que perſonne à la ruine des Moriſques, répandit le bruit,

CHARL. IX. 1570.

que cent cinquante prisonniers de cette nation avoient formé le projet de se rendre maîtres de Grenade. C'étoient tous gens riches, & par conséquent on avoit intérêt de les trouver coupables. On ne balança pas à leur attribuer un dessein, que des hommes libres, braves & bien armés, auroient à peine osé tenter. Afin de garder quelque apparence de justice dans une affaire, où l'on étoit bien résolu d'en violer toutes les regles, on produisit de fausses informations. Les émissaires de Déça s'en servirent, pour irriter un peuple déja furieux. Les habitans de la Ville s'attrouperent, & ils massacrerent inhumainement les malheureux prisonniers.

Cette action jetta dans le dernier désespoir tous les Morisques. Un grand nombre, qui jusques-là ne s'étoient pas révoltés ouvertement, prirent les armes, & allerent joindre Aben Humeïa.

Don Juan d'Autriche, s'étant rendu à Grenade, y fut reçû avec des honneurs presque égaux à ceux que l'on rend aux Souverains. On le traita d'*Alteſſe*, quoiqu'il lui eût été prescrit de se contenter du titre d'*Excellence*. Cette va-

nité indispoſa contre lui une Cour naturellement jalouſe & ſoupçonneuſe. CHARL. IX. 1570.

Sur l'avis que les rebelles ſongeoient à ſurprendre Orgiva, il réſolut d'y envoyer un renfort de troupes. Jean Chaves d'Orellana ſe chargea du ſoin de les y conduire ; mais étant tombé malade, il fut obligé de s'en repoſer ſur Moris, le premier capitaine de ſon régiment. Cet officier tomba dans une embuſcade. De trois cents hommes qu'il avoit avec lui, il n'en échappa que deux. Don Juan, croyant qu'il étoit de ſon honneur de ſe venger de cet échec, détacha Antoine de Luna à la tête de cinq compagnies d'infanterie, & de deux cents chevaux, pour bruler Albunuelas. Soit par lenteur naturelle, ſoit pour donner le tems aux habitans de prendre la fuite, Luna ne preſſa point ſa marche. A ſon arrivée, il trouva la Ville déſerte. Il ne jugea pas à propos de la ruiner. Lorſqu'il ſe fut retiré, les habitans revinrent, firent tranquillement leurs moiſſons, & cultiverent leurs terres à l'ordinaire.

Quelque attentifs que les Moriſques, qui étoient reſtés dans Grenade, fuſſent à paroître fideles &

CHARL. IX. 1570.

soumis, ils étoient soupçonnés de favoriser les entrepriſes des rebelles, & de les avertir de toutes les meſures qu'on prenoit contre eux. Don Juan, par les conſeils de Déça, ſe détermina à faire ſortir de la Ville toutes les perſonnes de cette nation. Le 24 Juin, on leur enjoignit de ſe rendre chacune dans l'Egliſe de leur Paroiſſe. Mondejar les conduiſit à un hôpital, qui étoit hors des murs. Ces malheureux, ne ſachant point quel alloit être leur ſort, marchoient les yeux baiſſés, au milieu des troupes qui les environnoient. Ils n'étoient que trois mille cinq cents, les autres ayant pris de bonne heure la fuite. Leur eſcorte avoit des ordres précis de ne leur faire aucun tort; mais il auroit fallu une ſeconde eſcorte, pour empêcher la premiere de les maltraiter. Ainſi la plûpart furent dépouillés, vendus ou tués, par ceux qu'on avoit chargés de les défendre. Le reſte périt de faim & de miſere, avant d'arriver aux lieux qu'on leur avoit aſſignés pour demeure.

Si l'expulſion des Moriſques délivra d'inquiétude les Chrétiens de Grenade, elle leur cauſa auſſi un grand pré-

judice. Auparavant, lorsque les soldats manquoient de quelqu'une des choses nécessaires, ils forçoient les Morisques de les leur fournir, & ces victimes de la haine publique souffroient patiemment ces vexations, afin de s'en épargner de plus fâcheuses. Les troupes, n'ayant plus cette ressource, molesterent les Chrétiens eux-mêmes. Non contentes de mettre la Ville à contribution, elles pillerent la campagne, & ne furent pas moins à charge au peuple qu'aux ennemis. CHARL. IX. 1570.

Ces derniers s'étoient emparés du port de Larraga. Le Marquis de Velez ordonna à Ferdinand de Gonsalve, d'y marcher avec cinq cents hommes. Gonsalve n'eut pas la précaution de faire reconnoître les passages, & s'étant engagé inconsidérément dans une montagne qui étoit vis-à-vis de ce port, il monta jusqu'au sommet. Les Maures, qui étoient cachés au haut & au bas de la montagne, sortirent tout à coup de leurs embuscades, envelopperent les Espagnols, & les taillerent en pieces. La Ville de Velez, qui étoit dans le voisinage, ouvrit ses portes aux vainqueurs. Ils éprouvoient beaucoup moins de résistance,

CHARL. IX. 1570.

depuis qu'Aben Humeïa leur avoit défendu de brûler les Egliſes, & de cauſer aucun dommage aux Chrétiens, qui ſe ſoumettroient volontairement.

Louis de Requeſens, Grand-Maître de l'Ordre d'Alcantara, étoit parti d'Italie avec une flotte & quelques troupes de débarquement, pour venir au ſecours de Don Juan d'Autriche. A la hauteur de Marſeille, la flotte eſſuya une violente bouraſque, & fut diſperſée. Tous les bâtimens, à l'exception de la capitane, perdirent leurs mâts & leurs gouvernails. Il périt quatre galeres dans cette tempête. Neuf allerent rejoindre Requeſens à l'Iſle Minorque; & après les avoir fait radouber, il continua ſa route vers Malaga. Il ſignala ſon arrivée en Eſpagne par la priſe du Fort de Torrox. Les Eſpagnols remporterent pluſieurs autres avantages. Mais la diſette de vivres mit la déſertion dans leurs troupes. Inſenſiblement celles que Velez commandoit, ſe trouverent réduites à quinze cents fantaſſins & deux cents cavaliers, en ſorte que la victoire, après avoir été quelque tems entre leurs mains, ſembloit avoir paſſé ſans combat du côté de leurs ennemis. Ve-

lez, avec le peu de monde qui lui restoit, voulut surprendre Beluduy. Il ne réussit pas. Pour surcroît de malheur, les habitans de Padul, ayant demandé en vain qu'on les délivrât d'une garnison qui leur étoit à charge, la chasserent, après avoir tué ou blessé la plûpart des soldats dont elle étoit composée. CHARL. IX. 1570.

La foiblesse de l'armée royale enhardit Aben Humeïa. Il recommença ses courses, & fit en particulier beaucoup de ravage dans les environs de Cuevas. Sa tête avoit été mise à prix; mais jusqu'alors l'espoir des récompenses promises n'avoit point ébranlé la fidélité de ses sujets. Ce que la soif de l'or n'avoit pû faire, la jalousie & le desir de la vengeance le fit. Un Morisque, nommé Diego d'Alguazil, dont Aben Humeïa venoit d'enlever la maîtresse, prit la résolution d'ôter la vie à ce dangereux rival. Pour venir à bout de son dessein, il employa la même ruse, dont le Comte Julien s'étoit servi pour tromper le Roi Rodrigue. Aben Humeïa avoit à sa solde quatre cents Turcs, commandés par Abdalla Aben Abo de Medina, officier de grande considération parmi les Maures, tant

Conspiration contre le Roi des Morisques.

CHARL. IX. 1570.

par sa sagesse & sa vertu, que parce qu'il descendoit des derniers Rois de Grenade. Les Turcs étoient en quartiers dans la vallée de Locrin aux environs de Cadiar. Le Roi Morisque ayant mandé à Abdalla de lui amener pour quelque expédition cette troupe, avec une autre de deux cents hommes, fournie par le Roi de Maroc, Alguazil surprit le courier, se saisit de la lettre, & en fit écrire une autre par un de ses parens, qui avoit été secretaire d'Aben Humeïa. Par cette fausse lettre, le Roi ordonnoit à Abdalla, de conduire les Turcs & les Africains à Medina, & de les y massacrer. Il étoit dit dans la même dépêche, qu'Alguazil devoit se rendre à Medina avec un détachement de soldats d'élite, pour faciliter cette sanglante exécution. Celui-ci, afin qu'Abdalla ne pût avoir aucune défiance de lui, avoit fait ajouter par le complice qui lui prêtoit sa main, que le Roi recommandoit à Abdalla, de se défaire d'Alguazil lui-même, aussitôt après le carnage des Turcs & des Maroquins. Le prétendu motif de ces ordres étoit que ces étrangers avoient conspiré contre les jours du Roi, & que la fi-

délité d'Alguazil ne lui étoit pas moins suspecte. En même tems que cette lettre fut remise à Abdalla, Diego d'Alguazil alla le trouver, & lui dit qu'Aben Humeïa lui avoit donné des ordres affreux, qu'il ne vouloit point exécuter. Il témoigna tant d'horreur pour toute trahison, qu'on ne pouvoit le soupçonner d'être lui-même un traître. Abdalla, détestant l'ordre qui lui étoit donné contre un homme dont les sentimens lui paroissoient si généreux, & regardant d'ailleurs comme la plus exécrable perfidie le projet médité contre les Turcs & les Afriquains, communiqua aux commandans de ces derniers la lettre qu'il avoit reçûe. Elle leur inspira une juste indignation, & ils décidèrent que, pour sauver la vie à tant de braves gens, il falloit l'ôter à un tyran également ingrat & barbare. Abdalla fut déclaré chef de la conjuration. Tout étant réglé entre eux, ils partirent dans un grand silence au milieu de la nuit, pour se rendre à Andaxara, où étoit Aben Humeïa. Comme ils y étoient attendus, ils s'en firent aisément ouvrir la porte. Ils allerent droit à la maison du Roi, le trouverent tran-

CHARL. IX. 1570.

quillement couché entre deux concubi-
CHARL. IX. nes, & l'étranglerent. Auſſitôt Ab-
1570. dalla d'une voix unanime fut pro-
Abdalla ſuccede à la prétendue royauté d'Aben Humeya. clamé Roi.

Contre l'attente de Don Juan d'Autriche, ce changement n'en apporta point dans les affaires des rebelles. Abdalla mit le ſiege devant Orgiva; & le Duc de Seſſa ayant marché avec ſix mille hommes au ſecours de la Place, les Maures le battirent. Ils s'emparerent de la Ville, la pillerent, y mirent le feu, emporterent d'emblée les poſtes de Guejar & de Pontal, & allerent brûler Maraconas à une demie lieue de Grenade. Les habitans de Galera, d'Almancora, de Filabre & de Purchena, ſe déclarerent pour les rebelles, & il ne reſta que Serone & Tixala aux Eſpagnols dans tout le territoire de Baça. Don Juan d'Autriche reprit Guejar, mais Abdalla ſe dédommagea de cette perte, en remportant une victoire complette ſur le Marquis de Favara près de Calahorra.

Négociation pour faire rentrer les rebelles dans le devoir. Philippe II tenoit les Etats à Cordoue. Il y apprit que les Turcs d'Afrique ſe diſpoſoient à ſecourir Abdalla, & à faire une deſcente en Andalouſie

du côté de Castil de Ferro. Ennuyé de faire la guerre avec si peu de succès contre des sujets révoltés ; de plus, rebuté de la licence effrénée de ses troupes, qui, toujours prêtes à quitter leurs drapeaux, étoient uniquement occupées du pillage, il voulut essayer de terminer les troubles par la voie de la négociation. Louis, Duc d'Arcos, chef de la Maison des Ponces de Leon, possédoit dans les environs de Ronda plusieurs grandes terres. Elles lui avoient été données en compensation de l'Isle de Cadix, qui avoit appartenu à ses ancêtres, & dont les Rois d'Espagne, par la connivence de ses tuteurs, s'étoient emparés pendant sa minorité. Philippe lui donna des pleins pouvoirs, pour traiter avec les Morisques de son voisinage. Le Duc, voulant gagner la confiance de ces peuples soupçonneux, se rendit parmi eux avec peu de suite, les exhorta à rentrer dans l'obéissance, & leur fit espérer qu'ils n'auroient pas lieu de s'en repentir. On dressa des articles d'accommodement. Mais le Roi, obsédé par les conseils des personnes qui avoient intérêt de prolonger la guerre, différa de ratifier le traité. Melique,

CHARL. IX. 1570.

un des principaux rebelles, tira avan-
CHARL. IX. tage de ce délai, pour faire rompre
1570. une négociation, qu'il n'avoit vû entamer qu'avec regret. Il publia partout, que les royaliſtes préſentoient les dehors de la paix, pour engager dans leurs pieges un peuple ſimple & facile; que le Duc d'Arcos avoit corrompu à force d'argent Alarabi & Taifari, qui avoient ſigné le traité pour leur nation; que la flotte de Requeſens étoit chargée de cordes & de chaînes; qu'une partie des Moriſques étoit deſtinée au gibet, & que le reſte ne ſeroit conſervé que pour ramer ſur les galeres. Malgré les clameurs de Melique, la plûpart des Moriſques de cette contrée perſiſterent dans la réſolution de ſe ſoumettre. Ils députerent même au Roi, pour lui demander pardon. D'Arcos, qui leur avoit conſeillé cette démarche, chargea un détachement de la garniſon de Montemajor, d'eſcorter les députés. Ces infortunés furent maſſacrés inhumainement par leur propre eſcorte. A cette nouvelle, toute la fureur des Moriſques ſe ralluma; ils reprirent les armes, firent mourir les ôtages donnés par le Duc d'Arcos, & ne voulurent plus entendre parler d'aucune

cune condition d'accommodement. Les insinuations devenant inutiles pour les réduire, le Duc eut recours à la force. Il rassembla quatre mille fantassins & cent cinquante chevaux, & défit les rebelles en plusieurs rencontres. Le Duc de Sessa de son côté se vengea, par diverses expéditions heureuses, de la victoire qu'ils avoient remportée sur lui près d'Orgiva. Une suite d'échecs réitérés obligea enfin les Morisques de céder, & ils se retirerent presque tous en Afrique, plutôt dispersés qu'entierement vaincus [a].

CHARL. IX. 1570.

Fin de la guerre de Grenade.

Cette guerre dura deux ans. Selon les apparences, elle auroit été beaucoup plus longue, si la Porte eût soutenu les rebelles, ainsi qu'elle s'y étoit engagée. Mais Selim II, alors occupé de la conquête de l'Isle de Chypre, ne leur envoya aucun des secours, qu'il leur avoit promis. Dès avant qu'il fût sur le trône, la possession de

[a] Peut-être sera-t-on surpris que j'aye renfermé dans un si court espace l'histoire d'une guerre, qui occupe tout le quarante-huitieme livre de M. *de Thou*, & quatre-vingt-cinq pages *in-quarto* dans la traduction? Cependant je crois n'avoir omis aucun des faits essentiels rapportés par notre historien. Si l'on veut être instruit plus particulierement des détails de cette guerre, on peut consulter l'ouvrage du Marquis de Mondejar, qui en a écrit l'histoire.

CHARL. IX. 1570.

cette Isle avoit été l'un des objets de son ambition. Peu scrupuleux observateur de la loi de Mahomet, il avoit une passion extraordinaire pour le vin ; & celui de Chypre flattoit particulièrement son goût. Il n'étoit pas bien aise de tenir des autres une liqueur, qui lui faisoit tant de plaisir. Parvenu à l'Empire, ils'étoit imaginé avoir reçû des Venitiens plusieurs sujets de mécontentement. Souvent il s'étoit plaint que les Gouverneurs de l'Isle de Chypre n'avoient pas pour lui les déférences qu'il croyoit lui être dûes. Ce qui l'irritoit le plus, étoit que les corsaires Chrétiens, qui infestoient les côtes de l'Asie, & qui enlevoient presque sous ses yeux les navires & les sujets de l'Empire Ottoman, étoient des habitans de cette Isle, ou y trouvoient une retraite assurée. A ces motifs se joignoient les discours pressans d'un nommé Muchès. Ce Juif, banni du Portugal, s'étoit réfugié d'abord à Venise ; ensuite à Constantinople. Un riche mariage, qu'il avoit fait dans cette derniere Ville, lui avoit inspiré le dessein de pousser plus loin sa fortune. Quelque tems avant la mort de Soliman, il étoit allé trouver Selim en Cara-

manie. Il avoit sû si bien s'insinuer dans l'esprit de ce Prince, qu'après avoir été admis à sa table & à ses divertissemens, il étoit devenu le confident de ses plaisirs les plus secrets. Dans une partie de débauche, Selim transporté d'une espece d'enthousiasme pour ce favori, lui avoit dit : *Muchès, si le ciel favorise mes projets sur Chypre, je t'en ferai Souverain.* De ce moment, cet hebreu vain & ambitieux s'étoit regardé comme possesseur de cette Isle, & il avoit fait faire un étendard, sur lequel étoient ses armes surmontées d'une couronne, avec cette inscription : *Joseph, Roi de Chypre.* Il n'avoit point cessé depuis de rappeller à Selim la promesse, que ce Prince lui avoit faite. Mustapha, Pacha de Damas, que Selim avoit mis au nombre de ses ministres, ne le pressoit pas moins de rendre son regne célebre par quelque grande entreprise. Le Mufti, & Piali, Capitan Pacha, lui remettoient continuellement devant les yeux les exemples de la plûpart de ses prédécesseurs, qui n'avoient compté être véritablement Sultans, que de l'instant qu'ils avoient ajouté quelque nouvelle province à leur Em-

CHARL. IX. 1570.

CHARL. IX. 1570.

pire. En vain le Grand-Visir Mahomet avoit fait ses efforts, pour détourner Selim de son dessein. En vain ce premier ministre avoit représenté, qu'il y avoit plus de véritable gloire à secourir les Maures de Grenade, injustement opprimés par le plus irréconciliable ennemi des Mahometans, qu'à attaquer des voisins, qui, s'ils avoient quelques torts, seroient certainement toujours disposés à les réparer. La guerre avoit été résolue, & la Porte avoit envoyé Cubath Chiaoux à Venise, pour déclarer au Sénat, que le Grand-Seigneur ne pouvoit plus, sans blesser sa dignité, dissimuler le peu d'égards que les Venitiens lui montroient, en continuant de donner retraite aux corsaires dans les ports de Chypre; que l'unique moyen de conserver la paix avec lui, étoit de lui céder cette Isle, qui d'ailleurs, ayant dépendu des Mammelucs, appartenoit de droit aux Ottomans; qu'une République, aussi sage que celle de Venise, devoit sacrifier volontiers une possession de si peu d'importance, pour mériter l'amitié d'un si puissant Prince; que, si les Venitiens refusoient d'y consentir, il étoit déterminé, non-seulement à

Selim II demande l'Isle de Chypre aux Venitiens.

leur enlever cette Isle, mais à les poursuivre par terre & par mer, comme violateurs des traités. CHARL. IX. 1570.

Le Sénat répondit que l'Isle de Chypre n'avoit jamais reconnu la domination des Mammelucs ; qu'à la vérité elle avoit été leur tributaire [a], & que les Venitiens aussi, depuis qu'ils la possédoient [b], n'avoient pas manqué de payer un tribut à la Porte ; que pour ce qui regardoit l'asile donné

[a] En 1191, *Gui de Lusignan*, Roi de Jerusalem, acheta de Richard d'Angleterre l'Isle de Chypre, à condition de céder ses droits sur le royaume de Jerusalem à Henri, Comte de Champagne. Etant mort trois ans après sans enfans, il eut pour successeur dans la souveraineté de cette Isle Amauri, son frere, à qui l'Empereur *Henri* donna le titre de Roi de Jerusalem. *Jean de Lusignan*, un des successeurs de *Gui* & d'*Amauri*, eut de son mariage avec *Helene Paleologue*, fille du Despote de Morée, une fille nommée *Charlotte*, & d'une concubine un fils nommé *Jacques*, qu'il fit Archevêque de Nicosie. *Charlotte* fut mariée d'abord à *Jean*, Prince de Portugal, ensuite à *Louis*, Comte de Savoye. Après la mort de *Jean*, Roi de Chypre, *Jacques*, son fils naturel, disputa la couronne à *Charlotte*. Le Soudan des Mammelucs aida *Jacques* à la chasser, & à se rendre maître du royaume. Une des conditions de l'alliance de Jacques avec le Soudan fut que le premier payeroit au second un tribut.

[b] *Jacques*, dont il vient d'être parlé à la fin de la note précédente, avoit épousé *Catherine Cornaro*, que le Sénat de Venise avoit adoptée. Ce Prince mourut en 1470, laissant sa femme grosse. Le fils, dont elle accoucha, étant mort, elle fit une donation de l'Isle de Chypre aux Venitiens.

CHARL. IX. 1570.

aux corſaires, jamais ces brigands n'avoient eu retraite dans les ports de Chypre, de l'aveu de la République, & qu'aucun d'eux n'avoit été dénoncé aux magiſtrats, ſans avoir ſubi la peine qu'il méritoit.

Un évenement, qui étoit arrivé l'année précédente, faiſoit eſpérer à Selim, que les Venitiens, ou craindroient de s'engager dans une guerre, ou ne la ſoutiendroient que difficilement. Le 13 Septembre, le feu avoit pris la nuit par un très-beau tems à leur magaſin des poudres. Trois tours avoient ſauté en l'air avec un fracas épouvantable, & tous les édifices voiſins, entre autres un couvent des Celeſtins, avoient été ruinés de fond en comble. La petite Ville de Marana, fameuſe par ſes manufactures de glaces, & ſituée à un mille de Veniſe, avoit elle-même beaucoup ſouffert. Le dommage cauſé par cet accident à l'arcenal des Venitiens, ne les empêcha pas de ſe mettre en état de repouſſer les efforts des Turcs. Pierre de Loredano, Doge de la République, étant mort ſur ces entrefaites, Louis Mocenigo, Procurateur de Saint Marc, fut élû pour lui ſuccéder. On chargea

Marc Querini, Provediteur de la mer, d'aller faire la revûe de la flotte en Candie, & l'on arma quarante-deux galeres, dont on donna le commandement à Jerôme Zeno. CHARL. IX. 1570.

La République implora le secours des Puissances ses alliées. Michel Suriano, son Ambassadeur à Rome, eut ordre de faire à ce sujet de vives instances auprès de Pie V. Le Pape promit de travailler à former entre les Princes Chrétiens une ligue contre l'ennemi commun. La permission demandée par le Sénat, de lever des décimes sur le clergé pour la guerre, fut accordée de l'avis unanime des Cardinaux. Louis de Torres, trésorier de la chambre apostolique, étant allé en Espagne de la part du Souverain Pontife, pour proposer à Philippe II de secourir les Venitiens, ce Monarque y consentit; mais il ne cacha point à Torres, qu'il étoit peu satisfait de Pie V. Il se répandit en reproches, sur ce que ce Pape n'avoit jamais été porté pour les Espagnols, & qu'au lieu de reconnoître tout ce que la Cour de Madrid faisoit en faveur de la religion, il ne pensoit qu'à former tous les jours de nouvelles en- Ligue des Venitiens avec le Pape & le Roi d'Espagne.

CHARL. IX. 1570.

trepriſes contre les droits du Souverain dans le royaume de Naples & dans le duché de Milan. L'Empereur, ſollicité d'entrer dans la ligue, refuſa de rompre la treve qu'il avoit avec la Porte. Il ne voulut pas même recevoir l'Ambaſſadeur [a], que les Venitiens lui envoyoient.

Lorſqu'il s'agit de conclure la ligue, les Venitiens témoignerent deſirer qu'on ſuivît les conditions de celle qu'ils avoient faite en 1537 avec Paul III & avec Charles V, mais qu'au lieu d'un Commandant général des trois flottes, chaque flotte eût le ſien; que dans les délibérations le ſentiment de deux de ces Commandans prévalût, & que le Général des troupes des confédérés fût à la nomination du Pape. Pie V fit équiper douze galeres, & nomma Antoine Colonne, pour les commander. Les Venitiens ſe plaignirent, & de la foibleſſe de l'eſcadre Papale, & du choix du Commandant. Le Pape n'eut aucun égard à ces plaintes. Il prétendit que ce nombre de galeres étoit ſuffiſant, & qu'Antoine Colonne, quoiqu'attaché à l'Eſpagne, ne devoit point être ſuſpect à la Ré-

[a] Jacques Soranzo.

publique, puisqu'elle lui avoit accordé le droit de citoyen, & l'avoit mis au nombre de ses nobles. Le 11 Juin, jour de la fête de S. Barnabé, Patron de l'Isle de Chypre, Colonne reçut dans l'Eglise de Saint Pierre, avec les cérémonies accoutumées, le pavillon du Saint Siege, & alla l'arborer à Ancone sur la capitane de l'escadre, dont il avoit le commandement. CHARL. IX. 1570.

Pendant que la flotte Venitienne attendoit à Zara celles du Pape & du Roi d'Espagne, elle y fut malheureusement attaquée de la peste. Par-là, elle fut dans l'impuissance de traverser la navigation des Turcs. Ils aborderent le premier Juillet en Chypre à un endroit appellé les Salines, & le 3 ils débarquerent sans combat. Mustapha, Pacha de Damas, qui commandoit leurs troupes de terre, se retrancha, en attendant le reste de leur armée, que Piali, Capitan Pacha, alla chercher en Caramanie. Les habitans de Lecfara, voyant que Dandolo, Gouverneur général de l'Isle, se tenoit renfermé dans les murs de Nicosie, composerent avec les infideles. Ils s'attirerent par leur manque de courage les

Les Turcs débarquent sans obstacle dans l'Isle de Chypre.

maux qu'ils avoient voulu éviter, & Dandolo fit ruiner leur bourg. Dès que Piali fut de retour de Caramanie, les Turcs attaquerent & prirent la Ville de Cerine, commode par sa situation sur la côte, pour recevoir les convois qui leur viendroient de terre ferme.

CHARL. IX. 1570.

Après cette premiere expédition, leurs Généraux tinrent conseil sur ce qu'ils devoient faire. Mustapha insista pour que l'on commençât par le siege de Nicosie, parce que les fortifications de cette Place n'étoient pas achevées, & que l'on donneroit aux habitans le tems de les perfectionner, si l'on attaquoit d'abord Famagouste. Piali se chargea de garder la côte, & de s'opposer aux tentatives, que pourroit faire la flotte Chrétienne en faveur des insulaires; & le 26 Juillet Mustapha investit Nicosie. Il y avoit dans cette Place, outre mille gentilshommes qui y étoient accourus pour la défendre, quinze cents Italiens à la solde de la République, deux mille cinq cents hommes de milice bourgeoise, & cinq mille hommes de levées faites dans l'Isle, dont une partie étoit soudoyée par des particuliers. Mais parmi ces troupes il se trouvoit un

Ils assiegent Nicosie.

grand nombre de malades.

Les Turcs formerent deux camps, l'un auprès du couvent de Saint George, l'autre du côté de l'Egliſe de Sainte Marine. Après la revûe de l'armée, Muſtapha la trouva de cinquante mille hommes de pied, & de deux mille cinq cents chevaux. Il fut décidé dans un Conſeil de guerre, que les aſſiégeans feroient quatre attaques. Le Pacha d'Alexandrie eut ordre d'attaquer le baſtion de Podocataro, Muſafer celui de Davila, & Dervis celui de Tripoli. Muſtapha ſe réſerva le baſtion de Coſtanza. Les infideles pouſſerent vivement leurs travaux. Déja ils étoient preſque ſur le bord du foſſé. Ils avoient élevé vis-à-vis des baſtions de Podocataro, de Coſtanza & de Davila, pluſieurs cavaliers, d'où ils faiſoient pleuvoir une grêle de fleches ſur les remparts. Ayant percé la contr'eſcarpe du foſſé, ils y deſcendirent; ils travaillerent à ſapper les baſtions, & ils donnerent un aſſaut à ceux de Coſtanza & de Podocataro. Ils furent repouſſés à ce dernier. Les troupes, qui gardoient le premier, prirent la fuite, dès que les ennemis parurent. Mais Hercule Po-

CHARL. IX. 1570.

docataro & André de Spelle, ayant ar-
CHARL. IX. rêté les fuyards, rétablirent le combat,
1570. & culbuterent les assiégeans dans le fossé.

Cependant la garnison ne songeoit, ni à réparer les breches, ni à faire de nouveaux retranchemens derriere ceux que le canon détruisoit. Dandolo, qui auroit dû soutenir tout par sa vigilance & par sa valeur, s'étoit attiré le mépris par son indolence & par sa lâcheté. Il n'avoit plus cette autorité, qui fait respecter les ordres du commandant, & qui arrête la licence du soldat. La Ville commençoit à manquer de plusieurs choses, principalement de vin, dont l'usage est si nécessaire pour des troupes qu'on employe à des ouvrages fatigans.

Trois mille Turcs, ayant fait une course du côté de Famagouste, avoient été défaits par la garnison de cette Ville; & il en étoit resté deux mille sur la place. Cette nouvelle indisposa encore plus la garnison de Nicosie contre Dandolo, qui la retenoit honteusement derriere des remparts. Il fut contraint de céder à la mauvaise humeur des officiers & des soldats. Cesar de Tiene s'offrit d'enclouer le c-

non des ennemis, & Dandolo lui donna, pour exécuter cette entrepriſe, deux mille fantaſſins & quatre cents chevaux. Tandis que Jerôme Caleſe & Gregoire Panteo firent deux ſorties, l'une par la porte de Troye, l'autre par celle du nord, Tiene ſortit par celle des Salines. Il pénétra juſqu'aux batteries des aſſiégés, & fit tout ce qu'on peut attendre d'un grand courage; mais il ne fut pas ſecondé par la cavalerie qui devoit le ſoutenir, & après un combat opiniâtre il fut tué. Le Comte Albert Scotti, & Jean-Baptiſte Bertocio, eurent le même ſort. Les troupes, ſorties avec de Tiene, ſe trouvant privées des chefs dans leſquels elles avoient le plus de confiance, ſe hâterent de faire leur retraite. La perte des Turcs monta à mille hommes, & les Chrétiens n'en perdirent que quatre-vingts. Depuis ce jour, qui étoit le 16 Août, les aſſiégés ne firent plus de ſorties. CHARL. IX. 1570.

Jean-André Doria, après avoir raſſemblé à Meſſine toutes les galeres, que le Roi d'Eſpagne avoit en Italie, n'avoit pas voulu partir de Sicile, qu'il n'eût reçû de nouveaux ordres de la Cour de Madrid. On perdit

tant de tems à les attendre, que la
CHARL. IX. flotte Chrétienne n'arriva que le 30
1570. Août à la vûe de Candie. Le même jour, le Pacha de Damas fit donner l'assaut aux quatre bastions, qu'il battoit depuis long-tems, & dont il avoit ruiné tous les parapets. Quelque tems auparavant, il avoit fait jetter, dans la Ville, des lettres attachées à des fleches, par lesquelles il marquoit que jusques-là il avoit voulu éviter le sac d'une si grande Ville, mais qu'il n'étoit plus le maître de l'ardeur du soldat; qu'ainsi les habitans devoient songer au plutôt à leur sûreté, & que le moindre délai seroit suivi du repentir. Ses avertissemens ni ses menaces ne firent aucune impression sur les assiégés. Ils défendirent avec opiniâtreté toutes les breches, & partout ils repousserent les assiégeans. Le lendemain, les Turcs retournerent à la charge, & n'eurent pas un meilleur succès. Mustapha, désespérant d'emporter la Place avec ce qu'il avoit de troupes, manda au Capitan Pacha, de lui envoyer un renfort. Sur l'avis que la flotte Chrétienne étoit toujours sur la côte de Candie, &

que vraisemblablement elle ne pourroit rien entreprendre, à cause des divisions survenues entre les trois Amiraux qui la commandoient; Piali détacha cent hommes de chacune de ses galeres, ce qui faisoit un corps de quinze mille hommes. Ce secours arriva le 8 Septembre au camp des assiégeans. Le 9, à la pointe du jour, ils donnerent un nouvel assaut, & emporterent la Place l'épée à la main. Tout ce que la licence, l'avarice & la cruauté, peuvent commettre de plus horrible, fut exercé par les vainqueurs contre les habitans. CHARL. IX. 1570.

Mustapha laissa deux mille hommes en garnison à Nicosie sous les ordres du Pacha Musafer, & après avoir renvoyé à la flotte les troupes que Piali lui avoit prêtées, il alla mettre le siege devant Famagouste. Le Gouverneur de cette derniere Ville, dès qu'il avoit été informé de la prise de la capitale de l'Isle, avoit fait sortir toutes les bouches inutiles, au nombre de cinq mille personnes, qui s'y étoient réfugiées de la campagne. Les infideles les traiterent avec beaucoup d'humanité, & les renvoyerent dans leurs maisons. Après la prise de Nicosie, Mustapha marche à Famagouste.

CHARL. IX 1570. Séparation de la flotte Chrétienne.

La flotte Chrétienne étoit enfin partie de Candie le 17 de Septembre, mais il s'étoit élevé en route de nouvelles disputes entre les Généraux du Pape & des Venitiens d'un côté, & Doria de l'autre. Ils apprirent à Castel Rosso, que les Ottomans étoient maîtres de Nicosie. Comme on ne put s'accorder sur le parti qu'il convenoit de prendre, la flotte se sépara. Doria s'en retourna en Sicile. Zeno, après avoir laissé deux mille hommes en Candie, passa dans l'Isle de Corfou. Colonne, dont les douze galeres étoient réduites à cinq, reprit la route d'Ancone. Vis-à-vis des montagnes de la Chimere, le tonnerre tomba sur sa capitane, & y mit le feu. Un autre de ses bâtimens se brisa contre la côte de Raguse. Piali poursuivit la flotte. N'ayant pû la joindre, il remena la sienne à Constantinople. Le 4 Novembre, il rencontra les deux galeres d'Angelo Suriano & de Vincent-Mario Priuli au-dessus de Paros, une des Isles de l'Archipel. Priuli, enveloppé par cinq galeres ennemies, se défendit jusqu'à la derniere extrémité, & fut enfin accablé par le nombre. Suriano échappa,

mais avec beaucoup de peine.

Les mauvais tems, qui survinrent, empêcherent Mustapha, de continuer le siege de Famagouste. Il remit cette expédition au printems suivant, & il distribua des quartiers d'hiver à ses troupes. CHARL. IX. 1570.

Au commencement de l'année 1571, les Venitiens envoyerent à Famagouste huit cents hommes & une grande quantité de munitions. Ce convoi fut escorté par seize galeres. Jerôme Querini, qui avoit le commandement de cette escadre, eut un tems si favorable, qu'il arriva en huit jours aux côtes de Chypre. Après avoir jetté le secours dans Famagouste, il attaqua douze galeres Turques, que Piali avoit laissées dans le golfe de Costanza. Les ayant canonnées un jour entier, il en coula trois à fond, & il obligea les neuf autres de prendre la fuite. Il s'empara de deux bâtimens chargés de vivres, ruina tous les Forts que les ennemis avoient construits près du golfe, & revint triomphant en Candie. Nicolas Donato fut chargé de conduire un second convoi à Famagouste; mais, s'étant amusé mal à propos en chemin, il perdit 1571.

CHARL. IX. 1571.

l'occasion de secourir cette Place, & lorsqu'il voulut continuer sa route, la flotte Ottomane s'étoit déja remise en mer.

Zeno, Commandant de la flotte des Venitiens, dépossé. Veniero mis à sa place.

Le commandement de celle des Venitiens avoit été ôté à Zeno, & donné a Sebastien Veniero. Ce dernier étant un esprit bouillant, le Sénat prit un parti jusqu'alors sans exemple dans la République. Ce fut d'associer au Généralat Augustin Barbarigo, afin qu'il tempérât par sa maturité le courage trop impétueux de son collegue. On nomma Jerôme Querini & Zacharie Salomon pour commissaires généraux de la flotte. La ligue entre le Pape, le Roi d'Espagne & l'Etat de Venise, fut renouvellée. Il fut décidé qu'elle seroit perpétuelle, parce que la limitation à un certain tems seroit de mauvais augure, s'il étoit long, & qu'elle seroit de peu d'effet, si l'on en abrégeoit trop la durée. On convint aussi, que les Puissances confédérées entretiendroient une flotte de deux cents galeres & de cent bâtimens de transport, sur laquelle ils embarqueroient cinquante mille hommes. Lorsqu'il fallut choisir un Généralissime, on disputa long-tems

avec beaucoup d'aigreur. On proposa d'abord Emanuel Philibert, Duc de Savoye ; mais comme il ne pouvoit sans danger s'éloigner de ses Etats entourés de Protestans, Philippe fit si bien que le commandement fut déféré à Don Juan d'Autriche. Il y eut encore plus de difficulté, pour régler à qui appartiendroit le pouvoir de nommer un lieutenant à Don Juan. Les plénipotentiaires de Philippe prétendoient que cette nomination appartenoit de droit au Généralissime ; mais les Venitiens craignoient que les Espagnols ne vouluſſent mettre à la tête des forces combinées Jean-André Doria, également odieux & suspect au Sénat. Dans cette persuasion, ils s'opposerent de tout leur pouvoir à la demande de l'Espagne. Cependant, pour ne point paroître trop opiniâtres dans leurs résolutions, ils s'en remirent à la volonté du Pape, en qui ils connoissoient une fermeté inflexible à ne rien relâcher de ses droits. Ils ne se tromperent pas. Pie V déclara qu'il ne céderoit à personne le droit de nomination, sur lequel on étoit en dispute. Le Roi d'Espagne fut obligé de se contenter de

CHARL. IX. 1571.

Contestations entre les Puissances liguées contre le Turc.

CHARL. IX. 1571.

préſenter trois ſujets, & le Souverain Pontife choiſit Marc-Antoine Colonne.

Ce différend terminé, il ſurvint de nouveaux ſujets de conteſtation. Les Eſpagnols inſinuerent que, puiſqu'ils étoient ceux qui donnoient le plus d'hommes, de vaiſſeaux & d'argent, il étoit juſte qu'ils tiraſſent de la ligue le principal avantage; qu'ainſi ils comptoient que les forces des confédérés ſeroient employées d'abord contre Tunis, Alger & Tripoli. Une propoſition ſi peu raiſonnable révolta les Vénitiens. Ils ſe récrierent avec raiſon, que, s'ils l'acceptoient, la ligue leur deviendroit plus funeſte qu'utile. Après beaucoup de négociations, qui occaſionnerent même un voyage de Colonne en Eſpagne, il fut arrêté que, ſi dans une année, où il n'y auroit point d'entrepriſe qui intéreſsât tous les alliés, Philippe II faiſoit paſſer une armée en Afrique, les Venitiens lui fourniroient cinquante galeres bien armées, & que toutes les fois que la République tenteroit quelque expédition dans le golfe Adriatique depuis Valdona juſqu'à Veniſe, le Roi d'Eſpagne ſeroit tenu de lui

en fournir un pareil nombre.

Dans la ligue de 1537, Charles V avoit payé la moitié des dépenses ; les Venitiens, les deux tiers de l'autre moitié ; & le Pape, le sixieme du total. Pie V annonça que dans celle-ci le Saint Siege ne pouvoit payer que le dix-huitieme au lieu du sixieme, & que Philippe & les Venitiens devoient s'engager pour le surplus à proportion de leur contingent. Suriano & Soranzo, Ambassadeurs de la République, s'emporterent vivement contre cette déclaration. Ils dirent que le Sénat d'abord n'avoit voulu entrer que pour un quart dans les frais communs, mais que, par égard pour les instances qu'on lui avoit faites, il avoit consenti de payer un tiers ; qu'il étoit ridicule que le Pape prétextât le défaut d'argent ; que personne n'avoit tant de facilité que lui, pour en avoir ; & qu'aucun tribut dans l'univers n'en produisoit autant qu'un seul trait de plume des Souverains Pontifes. Toutes leurs représentations furent inutiles. Le Pape ne se laissa point ébranler. Il fallut que les Venitiens se chargeassent de payer deux cinquiemes du supplément CHARL. IX. 1571.

CHARL. IX. 1571.

qu'il refuſoit d'accorder, & Philippe les trois autres.

Lorſque ces différentes difficultés furent applanies, les Puiſſances liguées ratifierent leur nouveau traité d'alliance. Il y fut ſtipulé, que leurs flottes ſe réuniroient tous les ans dans la mer d'Orient ſur la fin de Mars ou au commencement d'Avril, & qu'au mois d'Octobre de chaque année les confédérés détermineroient à Rome le plan de la campagne ſuivante, ainſi que les forces qu'on y employeroit; que le Pape ſeroit juge de tous les différends qui naîtroient à l'occaſion de la ligue; qu'il ne ſeroit fait aucun tort à la République de Raguſe, à moins que ſa Sainteté pour de fortes raiſons n'en ordonnât autrement; que nul des confédérés ne pourroit entamer aucune négociation de paix ni de treve avec le Turc, que de la connoiſſance & du conſentement des autres Puiſſances contractantes; qu'on feroit de nouvelles inſtances auprès de l'Empereur, pour l'engager à entrer dans la ligue; qu'on propoſeroit auſſi aux Rois de France, de Portugal & de Pologne, d'y accéder. Par une convention particuliere, ſous ſeing-privé,

Philippe II s'obligea d'avoir dans le mois de Mai quatre-vingts galeres équipées dans le port d'Otrante. CHARL. IX. 1571.

On tint Conseil à Venise sur les ordres que la République donneroit à son Général. Jamais elle ne laisse carte-blanche à ceux qui commandent ses armées, soit de mer, soit de terre, précaution peut-être nécessaire dans un Etat aristocratique, mais d'ailleurs sujete à plusieurs inconvéniens. Le Sénat résolut unanimement, qu'il falloit hazarder un combat naval, & l'on ordonna à Veniero, de ne laisser échapper aucune occasion d'en venir aux mains, toutes les fois que l'ennemi ne seroit pas si supérieur qu'on ne pût le combattre sans une extrême témérité. Le Pape donna les mêmes ordres à Colonne.

Siege & prise de Famagouste.

Mustapha, Généralissime des troupes Ottomanes qui étoient dans l'Isle de Chypre, étoit sorti de ses quartiers d'hiver, & s'étoit rapproché de Famagouste, pour en faire le siege. Le 15 Avril, il bloqua de nouveau cette Place. Après avoir tracé un camp qui avoit quatre mille pas de circuit, il releva tous les retranchemens que les Chrétiens avoient rasés, & il fit

CHARL. IX. 1571.

creuſer de nouveaux foſſés de circonvallation & de contrevallation. Il employa nuit & jour quarante mille pionniers à ces travaux.

Marc-Antoine Bragadin commandoit dans la Ville. Il avoit ſous ſes ordres Aſtor Baglione & Laurent Tiepolo. La garniſon étoit compoſée de quatre mille huit cents hommes de troupes réglées, tant infanterie que cavalerie. On y avoit joint trois mille miliciens de la bourgeoiſie, ou des habitans de la campagne.

Le 19 Mai, les Turcs commencerent à battre par cinq endroits le mur du midi, depuis l'angle de l'arcenal juſqu'au port de Limiſſo. Deux jours après, ils envoyerent un Janiſſaire à Bragadin avec une lettre. Il ne voulut pas la recevoir. On trouva le lendemain cette lettre dans le foſſé. Elle contenoit une ſommation aux habitans de ſe rendre, & des promeſſes de leur conſerver la vie, les biens & la liberté. Au lieu de prêter l'oreille à ces propoſitions, les aſſiégés redoublerent leur feu. Ils firent diverſes ſorties, comblerent pluſieurs fois la tranchée, & tuerent un grand nombre d'infideles. Pendant ſoixante-cinq jours

jours que dura le siege, la Ville soutint six assauts. Enfin les habitans n'ayant plus, ni vivres, ni poudre, ni espérance de secours, parce que Barzotto Barbaro, qui leur en amenoit de Candie, avoit fait naufrage, Bragadin arbora le drapeau blanc. Les conditions de la capitulation furent, que les officiers & les soldats de la garnison seroient conduits en Candie avec leurs armes, leurs bagages, & cinq pieces de canon; que les Turcs leur fourniroient des galeres, pour les y transporter; qu'il ne seroit fait aucun mauvais traitement aux habitans; qu'on ne toucheroit point à leurs biens, & qu'ils ne seroient point obligés, ni de sortir de l'Isle, ni de changer de religion. Ces articles ayant été signés, & la garnison s'étant embarquée, Bragadin laissa Tiepolo dans la Place, pour la remettre aux assiégeans, & alla sur le soir saluer le Général Turc. Astor Baglione, Louis Martinengo, Jean-Antoine Querini, & plusieurs autres officiers, accompagnerent Bragadin. Mustapha les reçut d'abord avec une politesse apparente, & il fit asseoir Bragadin à côté de lui. On parla de divers évenemens du

CHARL. IX. 1571.

CHARL. IX. 1571.

siege. Le Général Turc se plaignit, que les assiégés pendant une suspension d'armes avoient fait mourir quelques prisonniers. Bragadin soutenant que cette plainte étoit injuste, Mustapha se leva en colere. Il ordonna qu'on enchaînât cet infortuné Gouverneur, il lui fit couper le nez & les oreilles, & il fit massacrer tous les officiers Venitiens, qui avoient suivi leur commandant. Le lendemain, Mustapha entra dans la Ville, & fit pendre Tiepolo. Bragadin fut conduit avec deux panerées de terre au cou sur toutes les breches. Chaque fois qu'il passoit devant le Général Turc, on l'obligeoit de baiser la terre. Ensuite on le mit lié & garotté sur un siege, & on l'éleva jusqu'au haut des antennes du Vaisseau Amiral des Ottomans, pour le donner en spectacle aux soldats chrétiens, qui venoient d'être mis à la chaîne. On le traîna enfin au son des tambours & des trompettes dans la place publique, où il fut écorché vif. Il souffrit tous ces traitemens barbares avec une constance héroïque, se contentant de reprocher aux infideles leur perfidie. Les Turcs remplirent sa peau de paille,

la suspendirent à un mats, & promenerent cet horrible objet sur toute la côte de Syrie, d'où il fut porté à Constantinople avec les têtes de Baglione, de Martinengo & de Querini. CHARL. IX. 1571.

La prise de Famagouste assura aux infideles la possession de l'isle de Chypre. Cette conquête leur coûta quatre-vingt mille hommes. Ils perdirent plusieurs officiers de considération, entre autres les Pachas de Natolie & de Tripoli, un des Pachas d'Arabie; Musafer, nouveau Pacha de Nicosie, le Bey de Malatiah, & le Sangiac d'Antippe.

Ce n'étoit pas la premiere fois, que cette Isle avoit été la proye des conquérans. Amasis, Roi d'Egypte, s'en étoit emparé. Elle a été ensuite aux Romains. Sous Trajan, les Juifs, dont elle étoit remplie, s'étant révoltés, tous les Cypriots en porterent la peine. Les troupes, que les Romains y envoyerent, égorgerent plus de deux cents quarante mille habitans. En 1154, pendant que Baudouin III régnoit à Jerusalem; Renaud, Prince d'Antioche, pour se venger de quelques injures qu'il avoit reçûes des Empereurs de Constantinople, fit une des-

CHARL. IX. 1571.

cente en Chypre, la ravagea, & en remporta un butin immense. Dans la suite, elle ne fut pas mieux traitée par Richard, Roi d'Angleterre, & par les Genois.

Diverses expeditions des Ottomans.

Pendant que le Pacha de Damas avoit assiégé Famagouste, Selim II, pour obliger les Venitiens de diviser leurs forces, avoit fait marcher en Albanie le Pacha Achmet, qui avec une armée de soixante-dix mille hommes avoit mis le siege devant Dulcigno. En même tems, la flotte Ottomane étoit sortie de ses ports. Elle étoit commandée par Pertau, Piali ayant été privé de la dignité de Capitan Pacha [a].

D'abord les Turcs allerent mouiller sur la côte de Candie, & brûlerent tous les Villages des environs du golfe de Suda. Pertau projettoit de surprendre la Canée, mais une tempête, qui survint, l'en empêcha. Douze galeres des ennemis furent jettées contre la côte, & trois s'y briserent. De Candie, les infideles firent route vers l'Isle de Cerigo. Ils

[a] Ici M. *de Thou* dit que *Piali* avoit été retenu à Constantinople par maladie, ou par quelque autre cause qu'on ignore. A quelques pages de-là, il annonce que ce Capitan Pacha avoit été dépose,

mirent tout à feu & à sang dans la Ville de Saint Nicolas. Ils ravagerent ensuite les Isles de Zante & de Cefalonie, & en emmenerent plus de six mille captifs. Le dessein de Pertau étoit de pousser jusqu'à Messine, pour troubler l'armement des Espagnols. Cet Amiral fut détourné de cette résolution par les lettres d'Achmet, qui, rebuté de la vigoureuse résistance des habitans de Dulcigno, insistoit pour que la flotte l'aidât à les réduire. Peu après qu'elle se fut montrée à la côte, les assiégés se rendirent. La capitulation ne fut pas observée. Hommes, femmes, enfans, tout fut passé au fil de l'épée. A peine les Pachas purent-ils sauver la vie à Jerôme Veniero, Gouverneur de la Place, & à Sarra Martinengo, son lieutenant. CHARL. IX. 1571.

Dulcigno avoit tenu trente jours. Il s'en fallut beaucoup, que la Ville d'Antivari, quoique très-forte par son assiette & par les ouvrages qu'on y avoit construits, fît une aussi belle défense. Alexandre Donato, qui y commandoit, ouvrit aux Turcs les portes de cette Place, dès qu'il apprit la reddition de Dulcigno. Il avoit exigé

une promesse, qu'il ne seroit fait au-
CHARL. IX. cun tort, ni aux habitans, ni à la
1571. garnison. Les Turcs tinrent parole à l'égard des habitans, dont la plûpart embrasserent le Mahometisme. Mais tous les soldats furent faits esclaves, comme des lâches, qui ne méritoient point qu'on se piquât avec eux de point d'honneur. La nouvelle de la honteuse action de Donato ayant été portée à Venise, il fut dégradé de la qualité de noble, privé lui & ses descendans des droits de citoyen, & banni des Etats de la République.

Les Turcs s'emparerent de Budoa & de Castelnuovo avec la même facilité que d'Antivari. Ils descendirent dans l'Isle de Curzola. Antoine Balbi en étoit Gouverneur. Il se comporta aussi lâchement que Donato, & il prit la fuite avec les troupes qui étoient à ses ordres. Tous les hommes, qui étoient dans la capitale de l'Isle, suivirent l'exemple de Balbi, & abandonnerent la Ville. Il n'y resta que l'Evêque & les femmes. Autant les maris de celles-ci avoient-ils montré de pusillanimité, autant firent-elles éclater de courage. L'Evêque [a] s'é-

[a] Il se nommoit *Antoine Rosselco*, & il étoit de Dalmatie.

tant mis à leur tête, elles prirent les casques, les cuirasses & les javelines, que les soldats avoient laissés en fuyant, & elles se présenterent sur le rempart en si grand nombre & avec une si bonne contenance, que les ennemis perdirent l'espérance de forcer une garnison, qui leur paroissoit si nombreuse & si aguerrie. CHARL. IX. 1571.

Ils marcherent à Lesina. Le Gouverneur s'étant retiré dans le château, ils mirent le feu à la Ville, & firent des courses dans toutes les parties de l'Isle. Les Isles de Faro & de Lussa furent aussi ravagées.

La flotte Chrétienne se rassemble.

Le Duc de Savoye & la République de Genes, qui étoient entrés dans la ligue contre le Grand Seigneur, avoient envoyé leurs escadres à Messine. Marc-Antoine Colonne y étoit arrivé aussi avec les douze galeres du Pape. Il y apprit, que la flotte de Venise étoit à Corfou. Comme il la crut en danger à cause du voisinage de celle des Turcs, il écrivit à Veniero, de se rendre en Sicile; ce que celui-ci fit sur le champ, après avoir mandé à Jerôme Querini & à Canale, qui étoient dans les ports de Candie, de rassembler le plus de

vaisseaux qu'ils pourroient, & de venir le joindre.

CHARL. IX. 1571.

Don Juan d'Autriche de son côté, après avoir fait embarquer sur sa flotte les deux régimens de Michel de Moncade & de Lope de Figueroa, fit voile de Barcelonne, emmenant avec lui Rodolphe & Ernest d'Autriche, fils de l'Empereur, & laissant à la Cour de Philippe leurs deux freres Albert & Vinceslas [a]. Il arriva le 26 Juillet à Genes. Le premier Août, il remit à la voile, & le 8 il arriva à Naples. Il y reçut des mains du Cardinal de Granvelle le bâton de Généralissime, que le Pape lui avoit envoyé. De Naples, il se rendit à Messine : il annonça à Colonne & à Veniero, qu'il amenoit au secours des alliés quatre-vingt-une galeres, vingt-deux bâtimens de transport, huit mille huit cents Espagnols, onze mille Italiens, environ trois mille Allemans, une artillerie nombreuse, & toutes sortes de munitions de guerre : mais il déclara que, quelque sensible qu'il fût à l'état fâcheux des Venitiens, il ne sortiroit point du port de Messine, que

Arrivée de Don Juan d'Autriche en Italie.

[a] Ces quatre Princes avoient accompagné en Espagne la nouvelle Reine, leur sœur.

toutes les forces tant d'Espagne que des autres Puissances confédérées ne fussent rassemblées. Lorsqu'elles le furent, il fit la revûe des trois flottes. Celle de Venise, bien fournie d'ailleurs, manquant de soldats, il y mit quatre mille hommes des troupes d'Espagne. Il renforça de même les Vaisseaux Genois & ceux du Duc de Savoye.

CHARL. IX. 1571.

Le 15 de Septembre, on leva l'ancre. Don Juan partagea en quatre divisions la flotte combinée. Trois marchoient sur le même front, avec leurs pavillons de différentes couleurs. Doria commandoit la droite qui étoit vers la haute mer, & composée de cinquante galeres. La gauche, composée aussi de cinquante galeres, rangeoit la côte, & étoit conduite par Augustin Barbarigo. Don Juan s'étoit réservé le commandement de la division du centre, laquelle étoit de soixante galeres. En avant de chacune de ces trois divisions, on avoit mis deux grandes galéasses Venitiennes, qui étoient comme des especes de citadelles, destinées à les couvrir, & à ébranler par le feu de leur redoutable artillerie l'ordre de bataille des ennemis. La quatrieme division,

Départ de la flotte Chrétienne.

CHARL. IX. 1571.

à la tête de laquelle étoit Alvaro de Baçan, formoit l'arriere-garde. On laissa dix galeres en réserve pour les accidens imprévûs, & l'on chargea Jean de Cardone, d'aller à la decouverte avec huit des vaisseaux les meilleurs voiliers.

La navigation jusqu'au cap des Colonnes dura trois jours. On s'y arrêta trois autres jours, à cause des vents contraires. Veniero conseilloit de faire route vers Cefalonie, afin que si l'ennemi, qui étoit à Corfou selon les dernieres nouvelles, vouloit se retirer, on pût lui couper chemin, & le forcer au combat. Don Juan voulut qu'on allât à Corfou. On y mouilla le 26 Septembre, & le même jour on entra dans le port de Gomenizzo, que des historiens croyent être l'ancien port de Pelode, & qui est assez spacieux pour contenir les plus grandes flottes. Les bâtimens, qu'on avoit envoyés à la découverte, rapporterent que les ennemis s'étoient retirés dans le golfe de Lepante, & que soixante vaisseaux de différentes grandeurs s'étoient séparés de leur flotte, sans qu'on sût vers quel endroit ils avoient fait voile.

Malgré l'affoiblissement de la flotte

Ottomane, on jugea qu'il y auroit trop de risque à aller attaquer les Turcs dans le fond du golfe, & sous leurs forteresses, dont ils ne s'éloigneroient pas, tant qu'ils se sentiroient les plus foibles. L'avis général du Conseil de guerre fut qu'il falloit aller en avant, & assiéger Modon, ou quelque autre Ville de la Morée; qu'une telle entreprise seroit également utile & glorieuse; que sans doute les infideles ne souffriroient pas qu'on s'emparât de leurs Places à leurs yeux; que, s'ils venoient au secours, ils seroient obligés de livrer bataille, & qu'alors on les combattroit avec plus d'avantage qu'on ne pouvoit le faire au moment actuel. CHARL. IX. 1571.

Dans le tems qu'on se disposoit à lever l'ancre, il survint un accident, qui donna occasion à une vive querelle, & qui pensa causer la rupture de la ligue. Un capitaine Espagnol, du détachement que Don Juan d'Autriche avoit prêté aux Venitiens pour renforcer leurs galeres, avoit commis plusieurs extravagances. On l'avertit de se conduire avec plus de sagesse, mais il répondit avec une hauteur extraordinaire. Veniero donna ordre de

Brouillerie entre Don Juan & Veniero.

CHARL. IX. 1571.

l'arrêter. Le capitaine tua l'officier chargé de cet ordre. Sur le champ, Veniero outré de cet attentat fit pendre ce furieux, sans en prévenir Don Juan. Cet acte d'autorité du Général Venitien piqua vivement les Espagnols, & ils vouloient qu'on le traitât, comme il avoit traité le capitaine. Colonne & Augustin Barbarigo ménagerent avec beaucoup de prudence & d'adresse une réconciliation entre Don Juan & Veniero; & l'aigreur, qui s'étoit emparée des esprits, fut dissipée par la nécessité, où l'on se trouvoit de se réunir.

Le 3 Octobre, la flotte chrétienne s'éloigna des côtes d'Albanie. Elle s'avança vers l'Isle de Cefalonie dans l'ordre marqué ci-dessus, mais les vaisseaux étant plus éloignés les uns des autres, de peur que, si l'ennemi approchoit tout d'un coup, le mouvement que chacun feroit pour prendre sa place, ne causât de la confusion. Après être entré dans le canal qui sépare les Isles de Cefalonie & de Tiachi [a], on jetta l'ancre au port du val d'Alexandrie. On alla le 6 mouiller aux isles Curzolari, peu connues

[a] C'est l'ancienne Itaque, royaume d'*Ulisse*.

alors, mais depuis devenues célebres par la victoire des chrétiens. Le lendemain, on se préparoit à continuer la navigation, lorsqu'on découvrit les Turcs, qui, ayant rassemblé tous leurs vaisseaux, cingloient vers Sainte Maure. Les deux armées faisoient la même manœuvre, & se proposoient le même objet. Chacune étoit persuadée que l'autre ne voudroit pas courir le hazard d'un combat; & n'ayant pas l'espérance de vaincre l'ennemi, elle aspiroit à la gloire de le faire fuir. CHARL. IX. 1571.

Bataille des Isles Curzolari, ou de Lépante.

Comme les chrétiens étoient encore à quatre ou cinq lieues des Ottomans, Don Juan mit à loisir sa flotte en bataille. Il recommanda très-expressément à Baçan, qui, ainsi que nous l'avons dit, commandoit l'arriere-garde, de se tenir en panne, jusqu'à ce qu'il fût assuré que les Turcs n'avoient point laissé de vaisseaux en arriere. L'aîle droite de la flotte combinée s'étendit du côté de la pleine mer. La gauche s'approcha de la côte, autant que la profondeur de l'eau put le permettre. Au centre du corps de bataille étoit Don Juan sur la galere royale, ayant à sa droite la capitane de l'escadre du Pape, à sa gauche la capitane des Venitiens, & des deux

CHARL. IX. 1571.

côtés celles de Savoye & de Genes, commandées l'une par François-Marie de la Rovere, l'autre par Alexandre Farneſe. On leur joignit deux galeres Eſpagnoles. La premiere ligne préſentoit un front de cent ſoixante galeres. Les ſix galéaſſes des Venitiens formoient l'avant-garde ſous les ordres de Duodo. On fit éloigner tous les canots & autres bâtimens légers, afin d'ôter aux lâches l'eſpérance de pouvoir prendre la fuite. A l'approche des chrétiens, les Turcs baiſſerent les voiles, leverent les antennes, & firent leurs diſpoſitions pour le combat. Pertau ſe plaça avec cent trente galeres au centre de ſa flotte. Il donna le commandement de ſon aîle droite à Siroco, Pacha d'Alexandrie, & le commandement de la gauche à Ulucciali, Pacha d'Alger. Le front de bataille des Ottomans n'étoit point en croiſſant, comme ils l'ont d'ordinaire, mais en ligne droite.

L'action ayant été engagée, pluſieurs galeres Turques ſortirent de la ligne, paſſerent au milieu des galéaſſes des Venitiens, & fondirent ſur l'aîle gauche de la flotte chrétienne. Quelques autres galeres ſe gliſſerent en même tems le long de la côte,

& attaquerent cette aîle en queue. Barbarigo, preſſé des deux côtés, fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme tel que lui. Il tenoit déja la victoire entre ſes mains, lorſqu'il reçut dans l'œil un coup de fleche. Sa bleſſure l'ayant mis hors d'état de donner ſes ordres; Contarini, ſon neveu, prit ſa place, & la remplit dignement, mais il fut tué. Avant d'expirer, il eut la ſatisfaction de voir les ennemis, qu'il avoit en tête, ſe retirer en déſordre, ſe faire échouer contre les rochers, & laiſſer leurs galeres ſans défenſeurs. Il n'en fut pas de même au corps de bataille. Aucun des bâtimens Turcs, quelque endommagé qu'il fût, ne quittoit ſon rang. Don Juan d'Autriche accrocha une des plus fortes galeres des infideles. Après un long combat, elle fut obligée de ſe rendre. Colonne & Veniero en prirent chacun deux autres. On s'empara d'une quatrieme, ſur laquelle étoient les deux fils de Hali, Pacha, un des principaux Généraux des Ottomans. Honoré Cajetan, qui commandoit le *Griffon*, une des galeres du Pape, coula à fond celle du corſaire Caracoſa. La mer étoit rouge de ſang, & couverte de tê-

CHARL. IX. 1571.

CHARL. IX. 1571.

tes, de bras & de jambes. L'air, obſcurci par la fumée de l'artillerie, retentiſſoit du bruit du canon, des cris des combattans, & des voix lamentables d'une infinité de malheureux, qui périſſoient au milieu des feux & des flots. Une des galeres de Florence fut entierement fracaſſée, & Thomas de Medicis, qui la montoit, fut bleſſé dangereuſement. Aſcanio de Cornia, ayant été enveloppé par cinq des bâtimens ennemis, étoit en danger d'être pris, ſi Alfonſe Appiano ne fût accouru à ſon ſecours, & ne l'eût tiré de ce péril. Des deux côtés, on en étoit venu preſque partout à l'abordage. Pertau en avoit ſoutenu un violent, & enfin s'étoit dégagé, mais le gouvernail de ſa galere avoit été briſé, & elle flottoit au gré des vagues. En une ſi fâcheuſe extrémité, l'Amiral Turc n'eut d'autre reſſource, que de ſe jetter dans un brigantin, & de chercher ſon ſalut dans la fuite. Dès que Don Juan vit le pavillon de l'Amiral renverſé, il tourna tous ſes efforts contre Ulucciali, qui continuoit de ſe défendre. Don Juan eſpéroit que Doria, qui avoit pris le large pour attaquer les ennemis en flanc, reviendroit le joindre; mais l'Amiral Ge-

nois s'étoit trop éloigné, pour venir à tems le seconder. Ulucciali maltraita plusieurs galeres, en prit quelques-unes, & fit massacrer tous leurs équipages. Doria arriva enfin, & décida la victoire. La nuit approchant, Ulucciali fit sa retraite avec trente galeres. CHARL. IX. 1571.

On en prit cent seize grandes & quatorze petites aux ennemis. La plus grande partie du reste de leur flotte fut, ou brûlée, ou coulée à fond, ou brisée contre la côte. Ils perdirent dans cette bataille vingt mille soldats ou matelots, & l'on fit trois mille cinq cents prisonniers. Parmi les morts furent Hali, Pacha, & plusieurs Sangiacs. Du côté des chrétiens, il périt quinze galeres. A l'égard des hommes, la perte alla à près de dix mille, dont il ne mourut que le moindre nombre dans le combat : les autres, mal pansés des blessures qu'ils avoient reçûes, furent les victimes de l'ignorance des chirurgiens. Outre Augustin Barbarigo & Contarini, on eut à regretter quelques personnes d'une grande distinction, entre autres Horace des Ursins & Bernardin de Cardone. La liberté de

CHARL. IX. 1571.

plusieurs milliers de chrétiens, qu'on tira des fers, adoucit un peu la juste douleur d'avoir perdu tant de braves guerriers.

Cette victoire fut la plus grande, qui jusqu'alors eût été remportée sur les Turcs, & cependant celle dont on tira le moins d'avantage; les disputes des chefs, & les intérêts contraires des confédérés, en ayant fait perdre tout le fruit. Diverses circonstances contribuerent au succès du combat. La flotte Ottomane, composée de deux cents soixante-quatre bâtimens, étoit plus nombreuse que celle des chrétiens, qui n'en avoit que deux cents onze, mais les ennemis étoient inférieurs par le nombre des combattans. Si l'on excepte quarante de leurs galeres, il n'y avoit sur chacune des autres que trente, quarante, au plus cent soldats, dont plusieurs étoient infirmes, ou abattus de la fatigue de la campagne. Il y avoit au contraire sur la flotte chrétienne vingt-cinq mille hommes de troupes réglées; & chaque galere, indépendamment des soldats, avoit dans son équipage au moins cent cinquante hommes en état de combattre. La différence des armes,

soit offensives, soit défensives, donna aussi un grand avantage aux chrétiens. Ils étoient tous armés d'arquebuses, au lieu que la plûpart des Turcs ne se servoient que de fleches. Ceux-ci ne connoissoient point l'usage du casque & de la cuirasse. Une forte armure garantissoit ceux-là, du moins pour ce qui regardoit la tête & le corps, des atteintes de l'arme blanche. Les galeres des chrétiens étoient défendues par des parapets; celles des infideles n'en avoient point, parce qu'ils ne sont pas commodes pour tirer de l'arc. Les premiers avoient supprimé les éperons de leurs galeres, & avoient par-là ménagé à leur artillerie le moyen de tirer plus sûrement. Les seconds, n'ayant pas usé de cette précaution, ne pouvoient pointer leur canon à fleur d'eau; & la plûpart des coups étoient perdus. D'ailleurs les ennemis firent une faute considérable. Pouvant se mettre en pleine mer, & y donner bataille, ils aimerent mieux combattre sur la côte, parce qu'ils en étoient maîtres. De-là, il leur arriva un malheur, qu'ils auroient dû prévoir. Ceux qui combattirent près de la terre, ayant été mis en désordre,

CHARL. IX. 1571.

CHARL. IX. 1571.

profiterent de la facilité qu'ils avoient de gagner la rive, pour prendre la fuite, au lieu que ceux qui étoient plus éloignés se défendirent jusqu'à la fin du jour. Cet avantage ne fut pas le seul, que le choix du lieu du combat procura aux alliés. Peu après la bataille, il s'éleva une horrible tempête, & dans cette conjoncture ils furent heureux de se trouver voisins du port de Gomenizzo, qui leur fournit un asile pour toute leur flotte.

Le mauvais tems empêcha qu'on ne poursuivît fort loin Ulucciali. Il retourna à Constantinople avec les débris qu'il avoit sauvés de la défaite de Pertau. Selim, non-seulement le reçut très-favorablement, mais le revêtit de la charge de Capitan Pacha.

Quelques-uns des officiers généraux de l'armée chrétienne étoient d'avis qu'elle ne s'en tînt point à la victoire, qu'elle venoit de remporter. Mais il fut décidé dans le conseil de guerre, que les alliés ayant perdu beaucoup de monde, les vivres manquant, & de plus la saison étant fort avancée, on ne pouvoit se dispenser de terminer la campagne, pour recruter les troupes, pour approvision-

ner & radouber la flotte, & pour donner le tems aux soldats épuisés de se rétablir par le repos. Les Venitiens demandant avec instance qu'on fît au moins une tentative sur Sainte Maure, Don Juan d'Autriche chargea Cornia & Sorbelloni, de reconnoître la situation & la force de la Place. Sur le rapport qu'ils firent que le siege pouvoit durer quinze ou vingt jours, il ne jugea pas à propos de l'entreprendre, sous prétexte que cette conquête ne devant pas augmenter beaucoup les forces des chrétiens, ni leur être d'un grand secours, elle ne valoit pas la peine qu'on s'y arrêtât. CHARL. IX. 1571.

En arrivant à Corfou, l'on partagea le butin. Philippe eut pour sa part soixante-quatre galeres, cinquante-huit canons, cent vingt-huit pierriers, & dix-sept cents prisonniers. Quarante-trois galeres, trente-neuf canons, quatre-vingt-onze pierriers, & onze cents soixante-deux prisonniers, furent le lot des Venitiens. On laissa au Pape le reste des dépouilles de l'ennemi.

Don Juan & Colonne ramenerent chacun leur flotte à Messine, & ils entrerent en triomphe dans ce port.

CHARL. IX. 1571.

Veniero, après leur départ, attaqua Margariti appartenant aux Cimariotes dans le voisinage de Corfou. La Ville capitula le 12 Novembre. Celle de Soppoto ayant été abandonnée par les Turcs, les Albanois s'en emparerent, & la remirent aux Venitiens. Don Juan, en quittant Messine, prit la route de Naples. Colonne un peu auparavant étoit parti pour Rome. On y mit en délibération, si on lui accorderoit l'honneur du triomphe. Des raisons de politique firent qu'on réserva cette distinction pour Don Juan.

La Ville de Rome décerne à Colonne les plus grands honneurs.

Cependant le Pape, voulant récompenser la vertu d'un guerrier illustre, qui avoit rendu de si grands services à sa patrie, & à toute la chrétienté, permit au peuple Romain, de lui élever à la porte de Saint Sebastien deux arcs de triomphe, ornés d'éloges magnifiques. Colonne, précédé de ses prisonniers, entra avec grande pompe par cette porte, traversa la rue Appia, passa devant le Septizone [a], se

[a] Mausolée de la famille des *Antonins*. C'étoit un édifice, dont le plan étoit quarré, & qui avoit sept étages de colonnes. Celles des étages supérieurs faisant une large retraite, le bâtiment étoit pyramidal. Il étoit terminé par la statue de l'Empereur *Septime* Severe, qui l'avoit

rendit aux arcs de Constantin, de Tite & de Severe, & descendit à l'Eglise de Saint Pierre, pour rendre à Dieu de solemnelles actions de graces. Le lendemain, il alla avec le même cortege à l'Eglise d'*Ara Cœli*, où étoit anciennement le temple de Jupiter Feretrien. On y attacha les pavillons & les étendards des infideles; & le célebre Marc-Antoine Muret prononça un discours à la louange de Colonne. CHARL. IX. 1571.

Du nombre des prisonniers étoient le Pacha de Negrepont, & le corsaire Caragiali. Philippe fit présent au Pape des deux fils de Hali, Pacha : l'aîné étoit dans sa dix-huitieme année, & le plus jeune étoit âgé au plus de quatorze ans. L'ennui, la tristesse, & la crainte de la prison, firent tomber l'aîné dans une maladie, dont il mourut sur le chemin de Naples à Rome. Le second fut gardé long-tems dans le château Saint Ange.

Le Souverain Pontife avoit envoyé pour Légat en Espagne le Cardinal Alexandrin, son neveu, qui devoit aussi aller en France & en Portugal avec

Légats envoyés par le Pape en diverses Cours.

fait construire. Ce monument fut appellé *Septizone* des deux mots latins *septem* & *zona*. *Sixte V.* l'a fait détruire.

CHARL. IX. 1571.

le même titre. Ce Cardinal avoit ordre d'exhorter Philippe II, à pousser vigoureusement la guerre, & à fournir de bonne heure l'année suivante les secours qu'il avoit promis par le traité. Après avoir exécuté cette commission, le Légat passa à Lisbonne. Le Roi de Portugal promit d'entrer dans la ligue contre la Porte; mais il laissa entrevoir, qu'il ne fourniroit ni vaisseaux ni troupes à la flotte des alliés. Il assura le Cardinal, qu'il les serviroit mieux, en portant la guerre du côté de la mer rouge. Alexandrin proposa à ce Prince de demander la main de Marguerite de Valois, sœur du Roi de France. Il dit que le Pape desiroit extrêmement ce mariage, afin d'enlever Marguerite au Prince de Navarre, & que sa Sainteté en avoit déja fait parler à Charles IX par Antoine-Marie Salviati, son Nonce en France. Sur ces entrefaites, le Légat reçut la nouvelle de la victoire de Lepante. En conséquence des ordres qu'il reçut de Pie V par le même courier, il retourna en diligence à Madrid, pour féliciter Philippe II sur cet évenement. Il communiqua en même tems à ce Monarque un projet, qui étoit

venu

venu dans l'esprit du Pape depuis ce grand succès. C'étoit d'essayer de détacher Ulucciali du service des Turcs, en lui offrant quelque gouvernement considérable ; *Si l'entreprise réussit*, ajouta le Légat, *on ôtera aux infideles leur plus ferme appui. Si elle manque, on aura la ressource de rendre Ulucciali suspect au Sultan. L'artifice est louable, quand il s'agit de faire périr un apostat.* Alexandrin, ayant reçû de grands honneurs de Philippe, prit congé de lui, & se rendit en France. CHARL. IX. 1571.

Quelque tems auparavant, le Cardinal Commendon, que le Pape avoit fait partir pour l'Allemagne, étoit arrivé à la Cour de l'Empereur. D'abord Maximilien refusa de se joindre aux Puissances alliées. Ensuite il donna quelque espérance, qu'il pourroit se conformer à leurs desirs, pourvû qu'on lui accordât des secours, qui le missent en état de se déclarer. Il spécifia ces secours dans un mémoire. Les confédérés accepterent toutes les conditions, que l'Empereur leur imposoit, & sur le champ Pie V manda à son Légat de passer en Pologne. Commendon fut fâché qu'on l'obligeât de quitter Maximilien, avant la signature du

CHARL. IX. 1571.

traité : il prévoyoit que le Roi de Pologne ne prendroit aucun engagement, sans être assuré des intentions de l'Empereur. Cette conjecture étoit juste. Sigismond répondit qu'il régleroit ses démarches sur celles de la Cour Impériale. En même tems il exigea, pour entrer dans la ligue, qu'on lui restituât Bari & Rossano, Places de la Pouille, qui avoient été données en dot à sa mere. Il demanda aussi, qu'on lui permît d'aliéner les revenus de Foyano, pour employer cet argent aux frais de la guerre ; que l'Empire renonçât authentiquement à toute prétention sur la Prusse Polonoise ; que les différends entre l'Empire & le Roi de Danemarck fussent réglés d'une maniere stable ; qu'il fût défendu aux Allemans de commercer dans la Moscovie par la mer Baltique, & que l'Empereur s'unît à lui, pour attaquer les Tartares de la Chersonese Taurique.

L'examen de ces articles, & les altercations qu'ils exciterent, rendirent inutile la négociation de Commendon. Mais le Palatin Albert Laski promit de lever conjointement avec quelques autres seigneurs trente mille hom-

mes de cavalerie, de faire des courses jusqu'à Andrinople, & d'engager les Bulgares à secouer le joug de la domination ottomane. CHARL. IX. 1571.

Pie V, comme on vient de voir un peu plus haut, s'efforçoit de rompre le mariage de Marguerite de Valois avec le Prince de Navarre. Les Protestans de leur côté travailloient à procurer à ce Prince la main d'Elizabeth. Dans la vûe de parer ce coup, Catherine de Medicis fit proposer à la Reine d'Angleterre d'épouser le Duc d'Anjou. La Cour de France envoya à Londres pour cette négociation la Mauvissiere, Paul de Foix, Salignac de la Mothe-Fenelon, & Nicolas de Grimoville, seigneur de l'Archant, en qualité d'Ambassadeurs extraordinaires. On convint aisément de plusieurs articles, mais celui des privileges, qui seroient accordés à la chapelle du Prince, fit naître beaucoup de difficultés. Quoiqu'on parût être presque d'accord sur la chose, on ne put jamais s'accorder sur les termes.

Proposition de mariage entre la Reine d'Angleterre & le Duc d'Anjou.

Philippe II tente inutilement de faire épouser Marie Stuard à Don Juan d'Autriche.

Tandis que la Cour de France s'intriguoit, ou feignoit de s'intriguer, pour marier Elizabeth avec le Duc d'An-

jou, les Espagnols négocioient un ma-
CHARL. IX. riage entre Marie Stuard & Don Juan
1571. d'Autriche. Ils ne réussirent point dans leur dessein, & la Reine d'Ecosse persista dans celui d'épouser le Duc de Norfolck. Cette Princesse, pour entretenir ses intelligences avec lui, se servoit d'un certain Ridolfi, arrivé depuis peu d'Italie. Presque toutes les lettres qu'elle écrivoit, & celles qu'elle recevoit, passoient par les mains de cet émissaire. Pour éviter de se rendre suspect, il affectoit de n'avoir aucune liaison avec les partisans de Marie, ni avec l'Evêque de Ross, son Ambassadeur. C'étoit ordinairement par le canal de gens inconnus, qui ignoroient eux-mêmes, par quelle personne, & pour quelles affaires ils étoient employés, qu'il faisoit tenir à ce ministre les dépêches de la Reine d'Ecosse. Un jour, il avoit remis à un pauvre un bâton, avec ordre de le porter au Prélat. Le commissionnaire, ayant pris querelle avec un autre mendiant, le frappa de ce bâton. Le bâton se rompit, & l'on découvrit qu'il renfermoit des lettres écrites en chiffre. Sur les lumieres qu'elles fournirent, on donna des gardes à l'Am-

bassadeur de Marie. On trouva parmi les papiers de cet Evêque un mémoire CHARL. IX. 1571. aussi en chiffre, par lequel la Reine d'Ecosse l'instruisoit des résolutions secretes qu'elle avoit prises. Elle devoit, si elle pouvoit échapper aux Anglois, passer en Espagne, expliquer elle-même ses projets à Philippe, & se concerter avec lui pour leur exécution. Elle étoit assurée, disoit-elle, que le Roi de France approuveroit le mariage arrêté entre elle & le Duc de Norfolck. Il ne s'agissoit que de faire trouver bon au Roi d'Espagne, qu'elle n'épousât point Don Juan d'Autriche; & elle se flattoit d'y parvenir. Philippe regardoit, comme un moyen de raffermir son autorité dans les Pays-bas, le rétablissement de la Religion Catholique en Angleterre. Selon Marie, les vûes de ce Prince à cet égard pouvoient être remplies plus sûrement & plus promtement par Norfolck que par Don Juan. La Reine d'Ecosse ajoutoit dans ce mémoire, qu'il falloit, le plutôt qu'on pourroit, se saisir du Roi son fils, & le faire conduire en Espagne, pour y être élevé. Quelques historiens rapportent qu'on trouva aussi les preuves d'un projet formé

contre les jours d'Elizabeth.

CHARL. IX. 1571.

Elizabeth fait arrêter une seconde fois Norfolck.

Norfolck se trouvant extrêmement chargé par la plûpart des écrits qu'on déchifra, la Reine d'Angleterre le fit arrêter une seconde fois. Elle fit empriſonner avec lui les Comtes d'Arundel & de Southampton, ainſi que les Chevaliers Thomas & Edouard Stanley. Raphael Sadleyr & Thomas Smith furent nommés commiſſaires, pour interroger les priſonniers.

En vain l'Evêque de Roſſ réclama les droits d'Ambaſſadeur. Les plus habiles juriſconſultes déciderent qu'un miniſtre étranger, qui fomentoit une révolte contre le Prince à qui il étoit envoyé, étoit déchû de toutes les prérogatives attachées à ſon caractere. De plus, ils ſoutinrent que l'agent d'un Souverain dépoſé par une autorité publique ne pouvoit jouir du titre de miniſtre caractériſé. Ainſi le Prélat fut mis à la tour. Lorſqu'on l'interrogea, il répondit que la Reine d'Ecoſſe, n'ayant jamais pû obtenir une audience d'Elizabeth, avoit crû que tout moyen de ſe ſauver étoit honnête & légitime; qu'à l'égard du Duc de Norfolck, les promeſſes faites par ce ſeigneur à la Reine d'An-

gleterre n'avoient pû le dégager de la parole solemnelle qu'il avoit donnée à Marie de l'épouser. » Et pour moi, ajouta-t-il, » aurois-je pû sans crime » abandonner les intérêts de cete mal- » heureuse Princesse, & manquer à » ce qu'exigeoit de moi la confiance » dont elle m'honoroit ? » Il convint d'avoir proposé à Norfolck de se rendre maître de la personne d'Elizabeth, mais il assura que ce n'avoit été que pour le sonder, & pour s'assurer si ce Duc étoit disposé à tout entreprendre. CHARL. IX. 1571.

Ce qui se passa cette année en Ecosse, ne contribua pas peu à confirmer la Reine d'Angleterre dans le soupçon que Marie étoit capable de tout, pour parvenir à ses fins. Le Duc de Lenox, Régent du royaume, & la plûpart des seigneurs du parti du jeune Roi, étant rassemblés à Sterlin, & n'y étant point sur leurs gardes, y furent massacrés. George Gordon, Claude Hamilton, & Gautier Scot, Baron de Buchluy, exécuterent ce coup hardi. On ne douta point à Londres, qu'ils n'eussent agi par les ordres de la Reine d'Ecosse. Cependant il pouvoit se faire que la seule vengeance eût part à leur

Mort du Duc de Lenox, Régent du royaume d'Ecosse.

attentat, le Régent ayant fait pendre peu de tems auparavant Jean Hamilton, Archevêque de Saint André, comme complice du meurtre du Comte de Murray.

CHARL. IX. 1571.

La Régence est donnée au Comte de Marre.

Après les obſeques du Duc de Lenox, on ſongea à lui donner un ſucceſſeur. Archibald de Campbell, Comte d'Argyle; Jacques Douglas, Comte de Morton, & Jean Areskin, Comte de Marre, furent propoſés pour remplir cette place importante. Les Etats ſe déclarerent unanimement pour ce dernier.

La tranquillité avoit autant de peine à ſe rétablir dans les Pays-bas que dans le royaume d'Ecoſſe. Toutes les ſollicitations & les menaces du Duc d'Albe n'avoient pû déterminer les Etats de Brabant, d'Utrecht & de quelques autres provinces, à conſentir à la levée du dixieme & du vingtieme. Le Duc ne laiſſa pas de faire procéder par tout à la perception de ces nouveaux impôts. Cette violence aigrit de nouveau les mécontens, & quelques-uns d'eux reprirent les armes. Guillaume de la Marck, Comte de Lumey, s'empara de diverſes Iſles ſur les côtes de

Nouvelles entrepriſes des rebelles dans les Pays-bas.

Hollande. Un nommé Herman Ruyter, qui n'étoit qu'un simple marchand de bœufs, ayant rassemblé un certain nombre de gens déterminés, trouva le moyen de surprendre le château de Loveſtein. Il s'y maintint quelque tems. A la fin, il y fut forcé, & plutôt que de se rendre, il se fit sauter en l'air. CHARL. IX. 1571.

Depuis long-tems, le Duc d'Albe demandoit son rappel à la Cour de Madrid. Jean de la Cerda, Duc de Medina-Celi, fut nommé pour le remplacer. Le Duc de Medina-Celi est nommé Gouverneur de ces Provinces.

Il se préparoit aussi en France de nouveaux sujets de trouble. Les Protestans se plaignirent, qu'on refusât à la Reine de Navarre l'entrée de la Ville de Lectoure, qui lui appartenoit; que le Roi eût donné le Marquis de Villars pour Lieutenant au Prince de Navarre dans le Gouvernement de Guyenne; qu'on eût préféré le bâtard de Lansac au frere naturel de ce Prince pour l'Evêché de Comminges; que d'Apchon eût l'audace de retenir le château de Valery au Prince de Condé; que par un nouvel édit on eût falsifié ou annullé plusieurs articles de l'édit précédent. Griefs des Protestans de France.

CHARL. IX. 1571.

Le Maréchal de Coſſé ſe rendit à la Rochelle par ordre du Roi, pour y calmer les eſprits. Il aſſura les Religionnaires, que l'intention de la Cour étoit de maintenir la paix. Au reſte il ne diſſimula point que le ſéjour de la Reine de Navarre, de ſes enfans, du Prince de Condé, & d'un ſi grand nombre de ſeigneurs, à la Rochelle, excitoit la juſte défiance du Roi. Il dit qu'on étoit informé que les chefs du parti levoient des troupes; qu'il y avoit à Brouage, à l'Iſle de Ré, & ſur toutes les côtes voiſines, quantité de vaiſſeaux, qui alloient continuellement en courſe contre les Eſpagnols & contre les Portugais, & que le Roi en recevoit tous les jours des plaintes. Coligny répondit, qu'auſſitôt après la paix, les Princes de Navarre & de Condé avoient congédié les troupes étrangeres; que, s'il avoit paru quelques ſoldats dans les provinces d'Aunis, de Saintonge & de Poitou, c'étoit à cauſe de l'arrivée de Villars, dont les Proteſtans avoient lieu de tout appréhender, & parce que le Roi avoit fait doubler les garniſons des Places voiſines; que pour ce qui regardoit le ſéjour de la Reine de Navarre

& des Princes à la Rochelle, ils y étoient retenus par la néceſſité de pourvoir au payement des ſommes conſidérables qu'ils devoient aux Allemans. CHARL. IX. 1571.

Sur ces entrefaites, la populace d'Orange y maltraita cruellement les Calviniſtes. L'émeute dura trois jours, pendant leſquels il y eut pluſieurs perſonnes tuées ou bleſſées. Les Catholiques n'en ſeroient pas demeurés là, ſi Monmejan, à qui d'Anville avoit donné le commandement de la Place, n'eût arrêté le déſordre. Non-ſeulement, il donna retraite aux Calviniſtes dans le château, mais il fit prendre les armes à la garniſon contre le peuple. Tumulte à Orange & à Rouen.

Peu après, celle qui avoit été miſe à Rouen pour y entretenir la tranquillité, fut la premiere à la troubler. Les Religionnaires, ſortant un matin par la porte Cauchoiſe pour aller au prêche, furent inſultés par le corps de garde. Des railleries on en vint aux injures, & enfin aux coups. Ce ne fut-là que le prélude d'une ſeconde attaque, qui fut beaucoup plus vive. Lorſque les Proteſtans rentrerent par la même porte, pluſieurs ſoldats les envelopperent, en tuerent cinq, en

blesserent un grand nombre, & chasserent les autres hors de la Ville.

CHARL. IX. 1571.

Dès que le Roi fut instruit de ces excès, il ordonna au Maréchal François de Montmorency, de marcher à Rouen avec des troupes. La Cour y envoya en même tems quelques Conseillers du Parlement de Paris, pour faire le procès aux coupables. Ceux qui furent arrêtés, furent punis de mort : on condamna les autres par contumace, & l'on envoya leurs signalemens dans tout le royaume. On usa de la même sévérité contre les auteurs du tumulte arrivé à Orange. Cette satisfaction appaisa un peu les Calvinistes.

Le Roi & la Reine font leur entrée à Paris.

Charles IX, débarrassé de ses principaux sujets d'inquiétude, voulut faire une entrée solemnelle dans sa capitale. Tout étant préparé pour cette cérémonie, ce Prince se rendit le 7 Mars à la porte *Saint Denis*, où il reçut, sur un trône qu'on y avoit dressé, les complimens des Cours supérieures, & du Corps de Ville. Le Roi entra à cheval dans la Ville, armé de toutes pieces. On avoit élevé dans les rues plusieurs arcs de triomphe avec des inscriptions grecques, latines &

françoises, de la composition de Pierre Ronsard & de Jean d'Aurat.

CHARL. IX. 1571.

Le 13 du même mois, le Roi tint un Lit de Justice au Parlement, & il prononça ce discours. » Plus je pense » aux vicissitudes de la fortune, & » aux malheurs dont la France a été » affligée, plus je dois rendre graces » au Tout-puissant, d'avoir bien voulu » faire cesser de si gands maux. Après » Dieu, la Reine, ma mere, mérite » toute ma reconnoissance. Sa tendresse » pour moi & pour mon peuple, son » zele, sa prudence & son applica- » tion, ont si bien conduit les affai- » res de cet Etat, dans le tems où » mon âge ne me permettoit pas d'en » prendre soin, que toutes les tem- » pêtes des guerres civiles n'ont pû » entamer mon royaume. Puisque la » bonté divine a fait succéder le calme » à l'orage, il ne me reste plus qu'à » régner selon la justice, & à fermer » entierement les plaies que les di- » visions intestines ont ouvertes en » différentes provinces. J'espere en ve- » nir à bout avec les bons conseils » de ma mere, ceux du Duc d'An- » jou, mon frere, que j'ai mis à la tête » de mes affaires, & ceux du Duc

Lit de Justice.

CHARL. IX. 1571.

» d'Alençon. Je ſuis venu ici, pour
» vous faire connoître mes diſpoſitions,
» afin que vous en informiez mes ſu-
» jets. Je ſuis venu auſſi, pour dé-
» plorer avec vous le renverſement
» de la diſcipline, & la corruption
» des mœurs, montée à un ſi haut
» point, que le vice ſemble être par-
» venu à ſon comble. Je vois avec dou-
» leur, que la contagion a gagné tous les
» Ordres, & même les juges, tant des
» Cours ſupérieures, que des tribunaux
» ſubalternes..... Rien n'étant plus
» capable d'entretenir la tranquillité
» publique, que de faire rendre la
» juſtice avec une exacte intégrité,
» je veux y travailler de tout mon pou-
» voir..... Mon intention eſt donc,
» que, comme vous avez une auto-
» rité ſupérieure à tous les autres tri-
» bunaux, vous ſoyez auſſi les premiers
» à leur donner bon exemple, vous,
» qui me repréſentez dans le premier
» Parlement du royaume, & à qui
» j'ai communiqué les principales fon-
» ctions de la dignité royale..... Tra-
» vaillez à vous mettre en état de rem-
» plir mes vœux..... S'il ſe trouvoit
» parmi vous des juges indignes de la
» magiſtrature, chaſſez-les de votre

» Corps, de peur que le peuple, ayant
» lieu de se plaindre de vos jugemens, CHARL. IX.
» n'impute à toute la compagnie les 1571.
» prévarications de quelques particu-
» liers. . . . . Surtout banniſſez tout eſ-
» prit de faction. . . . . Plus j'ai de peine
» à vous donner de tels avis, plus
» vous devez faire d'efforts pour diſſip-
» per par votre conduite les préjugés
» que tout le monde a contre vous.
» Gardez religieuſement les ordonnan-
» ces & les édits des Rois, mes prédé-
» ceſſeurs, & penſez que vos places
» vous ont été données pour obéir aux
» loix, non pour les interpréter. Si,
» dans les ordres que nous vous en-
» verrons, il s'en trouve qui exigent
» des repréſentations de votre part,
» nous écouterons vos prieres avec
» bonté. Mais dès que mes volontés
» vous ſeront clairement connues, je
» vous ordonne de vous y ſoumettre,
» ſans diſputer avec votre Roi & votre
» maître, qui ſait mieux que perſonne,
» juger de ce qui eſt convenable à
» ſes intérêts. . . . . En vous conduiſ-
» ſant ainſi, il n'y a point de gra-
» ces que vous ne puiſſiez attendre,
» mais ſi vous y manquez, vous vous at-
» tirerez mon indignation. J'ordonne

CHARL. IX. 1571. » aux Présidens, de s'assembler extraordinairement, avec quatre Conseillers, qui seront nommés par le Parlement, de conférer ensemble sur ce qu'ils croiront le plus propre à la réformation des abus, de mettre leurs délibérations par écrit, & de m'en envoyer incessamment le résultat. »

Couronnement de la Reine. La jeune Reine fut couronnée le 25 à Saint Denis. Quatre jours après, elle fit son entrée dans Paris avec d'autant plus de pompe, que le faste & le luxe semblent être réservés particulierement pour les personnes de son sexe. Le Roi, cherchant à procurer des amusemens à cette Princesse, lui faisoit voir successivement toutes les maisons de plaisance des environs de la capitale. Il étoit au château d'Anet, qui appartenoit à la Duchesse de Valentinois, lorsqu'il donna le 12 Mai une ordonnance, pour défendre le port des armes à feu, sous peine de la vie.

Sédition à Paris. Cette sage précaution ne put empêcher, qu'il n'arrivât un grand désordre à Paris. En 1568, Philippe Gastines, riche marchand, avoit été accusé de tenir des assemblées noctur-

nes dans sa maison, & d'y avoir fait célébrer la cêne. Comme les esprits étoient alors fort échauffés, il avoit été condamné à mort, ainsi que son frere & son beau-frere. On ne s'étoit pas contenté de leur faire expier par le supplice de la potence une faute, qui jusqu'alors n'avoit été punie que par une amende, au plus par l'exil. On avoit poussé la rigueur, jusqu'à ordonner que la maison de Gastines fût rasée, le terrein confisqué au profit du public, & le produit de la vente employé à l'érection d'une pyramide, sur laquelle l'arrêt seroit gravé. Le dernier édit portant que les jugemens, prononcés pour cause de religion pendant la guerre, seroient regardés, comme non avenus; que les condamnés seroient rétablis dans leurs biens & dans leurs emplois; & que, pour abolir entierement le souvenir du passé, tous les monumens, qui pouvoient leur être injurieux, seroient détruits; les parens de Gastines demanderent qu'on réhabilitât sa mémoire, & qu'on abattît la pyramide. Le Roi trouva leur demande juste. Mais les fauteurs des troubles représenterent que, si l'on démolissoit un ouvrage qui pa-

CHARL. IX. 1571.

roiſſoit au peuple avoir été élevé par
CHARL. IX. la piété, la multitude ignorante &
1571. ſotte traiteroit cette affaire d'attentat ſcandaleux. En conſéquence, il fut réſolu qu'on laiſſeroit ſubſiſter la pyramide, mais qu'elle ſeroit tranſportée au cimetiere des Innocens, & qu'on ſubſtitueroit à l'arrêt du Parlement une inſcription en l'honneur de la Croix. Claude Marcel, Prévôt des Marchands, fut chargé de l'exécution. Quoiqu'il eût choiſi le tems de la nuit pour y procéder, la choſe ne put ſe faire ſi ſecretement, que la populace n'en eût connoiſſance. Des factieux s'attrouperent, s'oppoſerent au tranſport projetté, & pillerent les maiſons de pluſieurs Proteſtans.

Au bruit du tumulte, le Maréchal François de Montmorency, Gouverneur de Paris, marcha contre les mutins. Il en fit arrêter un, & le fit pendre. Par-là, il étouffa dans ſa naiſſance une ſédition, dont les ſuites pouvoient être extrêmement dangereuſes. Sa vigilance & ſa fermeté furent louées de toutes les perſonnes impartiales, mais lui attirerent l'inimitié du peuple.

Teligny, Briquemaut & Cavagne, que les chefs du parti Calviniſte

avoient députés à Charles IX, étoient retournés à la Rochelle. Ils assurerent la Reine de Navarre & Coligny, que le Roi desiroit sincerement de les convaincre que tous les anciens différends étoient oubliés. Biron suivit de près les députés, confirma leur rapport, & ajouta qu'on attendoit avec impatience l'arrivée du Prince de Navarre à la Cour. CHARL. IX. 1571.

Ce Prince étoit allé en Bearn avec le Prince de Condé. Lorsqu'ils furent de retour, on dressa les articles du contrat de mariage du Prince de Condé avec Marie de Cleves, Marquise d'Isle, sœur de la Duchesse de Guise & de la Duchesse de Nevers [a]. Cette Princesse, qui avoit demeuré long-tems à la Cour de la Reine de Navarre, sa proche parente, y avoit pris les opinions des novateurs.

Depuis quatre ans, Coligny avoit perdu Charlotte de Laval, sa femme. On lui avoit proposé d'épouser en secondes nôces Jacqueline d'Entremont, veuve de Claude de Bastarnay, Baron d'Anton, qui avoit été tué à la bataille de Saint Denis. Elle étoit héritiere

[a] Et fille de *François de Cleves* premier du nom, Duc de *Nevers*, & de *Marguerite de Bourbon-Vendôme*.

CHARL. IX. 1571.

d'une des plus riches & des plus nobles Maisons de Savoye, & Protestante d'inclination. Philibert-Emanuel, Duc de Savoye, ayant sû que ce mariage se négocioit, avoit défendu sous peine de confiscation de biens, qu'aucune personne de ses Etats épousât des étrangers sans son consentement. Quoique le Roi eût écrit plusieurs fois, pour l'engager à lever cette défense en faveur de la Baronne d'Anton, le Duc avoit toujours refusé de le satisfaire. Cette douairiere, à qui la réputation de Coligny avoit inspiré une tendre estime pour lui, ne s'embarrassa point de la perte des grands domaines qu'elle possédoit. Elle se rendit à la Rochelle, & elle donna sa main à Coligny. Le même jour, il maria Louise de Châtillon, sa fille, à Teligny, que depuis longtems il lui destinoit.

Mort du Cardinal de Châtillon.

La joye de ces mariages fut troublée par la nouvelle de la mort du Cardinal de Châtillon. On a vû cidessus, qu'il avoit passé à Londres pendant la dernière guerre. S'étant mis en chemin, pour revenir en France, il tomba malade à Southampton, où il mourut, âgé de cinquante ans. Il fut inhumé à Cantorbery. Pour la

grandeur d'ame, la droiture, la candeur, & la pénétration, il eut peu d'égaux parmi ſes contemporains. Dans la ſuite, on découvrit que ſa mort n'étoit point naturelle, & qu'un de ſes valets de chambre l'avoit empoiſonné. Ce ſcélérat, que les Catholiques envoyerent à la Rochelle en qualité d'eſpion, y fut pris; & à la queſtion il avoua ce crime. CHARL. IX. 1571.

Vers la fin de l'été, la Cour fit un voyage à Blois. De-là, elle alla à l'Abbaye de Bourgueil. Catherine de Medicis, qui ſe plaiſoit à bâtir à grands frais des maiſons dans toutes les parties du royaume, avoit deſſein d'en faire conſtruire une en cet endroit. Pendant que la Cour y ſéjournoit, George de Villequier, Vicomte de la Guerche; Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II; Saint Jean, frere du Comte de Montgommery; Charles de Mansfeld, & quelques autres ſeigneurs, attaquerent Ligneroles ſur le midi auprès de la halle, & le tuerent. Il n'y avoit pas d'apparence que le favori & le confident du Duc d'Anjou eût été ainſi aſſaſſiné, en plein jour, par des perſonnes de la plus haute conſidération, ſans le conſentement de ce

Ligneroles aſſaſſiné.

CHARL. IX. 1571.

Prince, & ſans un ordre du Roi. La ſeule difficulté étoit de deviner ce qui pouvoit avoir occaſionné ce meurtre. Les uns diſoient que le Roi l'avoit ordonné, pour punir Ligneroles d'avoir oſé lier un commerce de galanterie avec une Princeſſe du plus haut rang [a]. Selon d'autres, le Duc d'Anjou avoit confié imprudemment un important ſecret de l'Etat à Ligneroles, & celui-ci plus imprudent encore avoit laiſſé entrevoir au Roi, qu'il en étoit inſtruit. Quelques-uns ont crû que ce ſecret regardoit le complot formé contre Coligny & contre les Proteſtans.

On avoit déja parlé pluſieurs fois de porter la guerre en Flandre. Louis de Naſſau, preſſé par le Prince d'Orange, ſon frere, qui lui envoyoit couriers ſur couriers, ſollicitoit vivement la concluſion de cette affaire. Jugeant qu'il pourroit l'avancer par ſa préſence, il feignit de s'embarquer à la Rochelle, pour ſe rendre dans les Pays-bas; & s'étant déguiſé, il vint à la Cour. Le Roi étoit à Lumigny en Brie, où il prenoit le divertiſſement de la chaſſe pendant l'automne. Naſſau eut avec lui divers entretiens

[a] La Reine mere.

secrets. Charles IX affecta d'être déterminé à prendre les armes. Mais il insinua que, voulant mettre Coligny à la tête des troupes destinées pour cette expédition, il étoit bien aise de conférer avec lui. Nassau, persuadé de la sincérité des paroles du Roi, persuada Coligny à son tour. Ce fameux chef du parti résolut enfin de retourner à la Cour, après avoir obtenu la permission de se faire accompagner par cinquante gentilshommes armés. Il y fut reçû avec toutes les marques de distinction, qu'il pouvoit espérer. Lorsqu'il se jetta aux pieds de Charles IX, ce Prince le releva, l'appellant son pere, & l'assurant qu'il regardoit ce jour comme un des plus heureux de sa vie. » Enfin nous vous » tenons, dit le Roi avec un visage riant, « vous ne vous éloignerez plus » de nous, quand vous le voudrez. » Catherine de Medicis & le Duc d'Anjou firent à l'Amiral le même accueil.

CHARL. IX. 1571.

Retour de Coligny à la Cour.

Toutes ces démonstrations extérieures furent accompagnées de réalités. Il toucha au trésor royal une somme en dédommagement des pertes qu'il avoit faites. Le Roi lui abandonna pour un an la jouissance de tous les

CHARL. IX. 1571.

bénéfices du feu Cardinal de Châtillon, & lui permit de revendiquer les meubles magnifiques de ce Cardinal, qui avoient été pillés & vendus. On lui rendit sa place dans le Conseil. On accorda aussi diverses graces à Teligny, son gendre. Sur la recommandation de Coligny, plusieurs personnes furent placées dans des emplois honorables. Cavagne en particulier, qui étoit Conseiller au Parlement de Toulouse, fut pourvû d'une charge de Maître des Requêtes. Pour mettre le comble à tant de faveurs, & pour dissipper entierement les soupçons des Religionnaires, le Roi se montra disposé à conclure une alliance avec la Reine Elizabeth, & avec les Princes de la Confession d'Ausbourg.

Avant de passer au récit des suites sanglantes qu'eurent des commencemens si beaux, mais si trompeurs, parcourons sommairement quelques autres évenemens.

Les Espagnols s'emparent de Final.

Il s'étoit élevé de nouveaux différends entre Alfonse Carreto, Marquis de Final, & ses sujets. Les Espagnols craignirent que, mécontent de la Cour Impériale, dont il ne pouvoit

voit obtenir justice, il ne se jettât entre les bras des françois. Ils firent avancer des troupes du côté de Final, sous la conduite de Bertrand de la Cueva, neveu du Duc d'Albuquerque. A la premiere sommation que ce Général fit aux habitans de recevoir garnison, ils ouvrirent leurs portes. Jean-Alberic Carreto, cousin d'Alfonse, refusa de remettre le château. La garnison, quoiqu'elle ne fût composée que de cent hommes, se défendit avec beaucoup de valeur. Elle ne se rendit qu'après avoir obtenu que le Marquis conserveroit ses droits, ses revenus & ses péages. L'usurpation des Espagnols donna beaucoup à penser à tous les Princes d'Italie, surtout au Grand Duc de Toscane. La Cour de Madrid ayant doublé les garnisons d'Orbitello, de Piombino & de Porto Ercole, il crut devoir se tenir sur ses gardes. Il fit achever en diligence les fortifications de Mugello, de Citta del Sole, de Pistoie & de San Martino. CHARL. IX. 1571.

Fulvia Corregia, veuve du Comte Galeoti, dernier Prince de la Mirandole, avoit conçû des soupçons contre Galeoti, frere de son mari, & tu- Coup hardi de Fulvia Corregia.

teur de ses enfans. Une nuit, elle le chassa de la ville avec sa sœur Oliva, qui y étoit venue sous prétexte de rendre visite à ses neveux. Après ce coup d'éclat, Corregia écrivit à Charles IX, protecteur de la Mirandole, pour lui expliquer les raisons qui l'avoient forcée de prendre ce parti. Du Ferrier, ambassadeur de France à Venise, fut chargé d'examiner cette affaire. Sur le rapport de ce ministre, le Roi, loin de condamner la conduite de la veuve, lui donna la tutelle des enfans du feu Comte Galeoti, & lui envoya deux cents hommes, pour renforcer la garnison de la Mirandole.

CHARL. IX. 1571.

Nouvelle irruption des Moscovites en Finlande.

Les Moscovites firent cette année de nouveaux ravages dans la Finlande. Ils y pillerent & brûlerent un grand nombre de bourgs & de villages. Quelques troupes étrangeres, qui étoient à la solde du Czar, eurent horreur de cette barbarie. Reynold Rose, Commandant d'une partie de ces troupes, forma le dessein, non-seulement d'abandonner le service de Russie, mais d'enlever la Ville de Derpt à cette Puissance. Il se conduisit avec plus de précipitation que de prudence, &

son entreprise échoua. Les Russes, soupçonnant que les habitans de la ville avoient favorisé le projet de cet officier, y firent couler des fleuves de sang. CHARL. IX. 1571.

Tant de cruautés ne demeurerent pas impunies. Soixante-dix mille Tartares pénetrerent jusqu'à la ville de Moscou, & la réduisirent en cendres. En se retirant, ils furent poursuivis par une armée de Moscovites; mais, l'ayant attirée dans un poste désavantageux, ils l'envelopperent, & la tailerent en pieces. Les Tartares vengent les Finlandois.

Cette année ne fut remarquable en Allemagne, que par la mort de deux Princes. Joachim II, Electeur de Brandebourg, fut empoisonné par un Juif, dont le crime ne fut découvert que cinq ans après. C'étoit un Prince modéré, libéral, & de beaucoup d'esprit. Il étoit âgé de soixante-cinq ans. En 1535, il avoit succédé à Joachim I, son pere, dans la dignité Electorale. Mort de Joachim II, Electeur de Brandebourg, & de Jean, son frere.

Dix jours après, Jean, son frere [a], mourut à Custrin, situé au confluent de l'Oder & de la Warte. Une prudence consommée, des mœurs dignes des

[a] Surnommé *le Prudent*.

premiers tems, & un grand amour de la
CHARL. IX. 1571. paix, lui avoient acquis l'estime de toute l'Europe. Ce Prince avoit épousé Catherine, fille de Henri, Duc de Brunswic-Lunebourg. Il en avoit eu une fille [a] nommée aussi Catherine, qui en 1570 avoit été mariée à Joachim-Frederic, fils de Joachim II.

Du Prince de Transilvanie. Jean-Etienne-Sigismond, Prince de Transilvanie, mourut dans ses Etats, d'une attaque d'épilepsie. Fils d'un pere malheureux, il n'avoit pas été mieux traité de la fortune. Etienne Bathory, à la recommandation de Selim, fut élû Vaivode par les Transilvains.

De Claude d'Espense, & de quelques autres savans. M. de Thou, suivant sa coutume, place ici les principaux savans morts en 1571. Ceux dont il parle, sont Claude d'Espense, un des plus célebres théologiens de l'Université de Paris; Henri Scrimger, Professeur de Droit à Geneve; Louis de Castelvetro, qui a composé en italien un traité sur la poëtique d'Aristote, & George-Fabrice de Kemnits, recteur du college de Misne.

[a] *Jean de Brandebourg* eut une autre fille, dont *M. de Thou* ne parle point. Elle étoit l'aînée, & se nommoit *Elizabeth*. Le 26 Décembre 1558 elle avoit épousé *George Frederic*, Margrave de *Brandebourg-Anspach*.

Nous ne devons point terminer l'hiſtoire de cette année ; ſans dire un mot d'un des derniers actes de ſévérité du Pape. Dans le douzieme ſiecle, l'Empereur Frederic Barberouſſe, ayant ſaccagé Milan, emmena captifs en Allemagne la plûpart des habitans de cette ville & du Milanez. Ce ne fut qu'après beaucoup de prieres & de larmes, qu'ils furent remis en liberté. En mémoire de cette délivrance, quelques-uns d'entre eux, que Dieu avoit touchés pendant qu'ils étoient dans les fers, réſolurent d'embraſſer la vie religieuſe, & ils formerent un nouvel Ordre, ſous le nom de *Freres Humiliés* [a]. Inſenſiblement, cet Ordre s'étoit extrêmement enrichi, & la corruption des mœurs avoit ſuivi l'augmentation des richeſſes. Pie V avoit donné contre ces Religieux une bulle, qui, en condamnant leur relâchement, avoit chargé le Cardinal Boromée, de les réformer. Mais le mal avoit jetté des racines trop profondes. Les *Freres Humiliés*, non contens de n'obſerver

CHARL. IX. 1571. Abolition de l'Ordre des *Humiliés*.

[a] Si l'on s'en rapporte à l'hiſtoire des Ordres monaſtiques, compoſée par Heliot, l'Ordre des *Freres Humiliés* fut inſtitué dès le tems du regne de l'Empereur *Henri V*.

CHARL. IX. 1571.

aucun des réglemens auxquels Boromée vouloit les soumettre, attentèrent à ses jours. Un soir [a] qu'il faisoit la priere dans sa chapelle, un de ces furieux, nommé Donato Parina, lui tira un coup d'arquebuse. On prétend que les balles tomberent sans force sur les habits du Cardinal. Quoi qu'il en soit, il ne fut point blessé. Il étoit si appliqué à l'oraison, qu'on ne le vit faire aucun mouvement. Mais autant il montra de tranquillité dans une occasion si périlleuse, autant fit-il ensuite paroître de rigueur contre l'assassin & contre ses complices. Parina & Lignaro [b], qui l'avoit engagé à commettre sa détestable action, s'étoient réfugiés dans la citadelle de Milan. Les troupes de la garnison, ayant refusé de livrer les coupables, furent excommuniés par Boromée. Elles firent évader Parina, & il se sauva dans les Etats du Duc de Savoye, où il prit l'habit de soldat. Le Cardinal, dès qu'il en fut informé, menaça le Duc de Savoye lui-même des censures ec-

[a] Le 26 Octobre 1569.

[b] Prévôt de la maison que les *Freres Humiliés* avoient à Verceil. Ces Religieux donnoient le titre de Prévôts aux Supérieurs de leurs maisons conventuelles.

cléſiaſtiques. Après bien des conteſtations, les deux criminels furent remis entre les mains de la juſtice, & punis ſuivant la rigueur des loix. Le Pape, pour rendre la vengeance de Boromée plus complette, abolit l'Ordre des *Humiliés*, par deux bulles du 7 & du 8 Fevrier 1571. Dans une autre bulle qu'il donna le 16 Juin, il rappella la conſtitution de Boniface VIII, & l'étendit juſqu'aux perſonnes, qui, ayant connoiſſance des complots formés contre des Cardinaux, ſe diſpenſeroient par crainte, ou par reſpect humain, de venir à révélation.

CHARL. IX. 1571.

Il y eut cette même année pluſieurs horribles tremblemens de terre. En Angleterre, dans le Comté de Hereford, on en eſſuya un, qui commença le 18 Fevrier au matin, & qui ne ceſſa que le 20 ſur le midi. Une des ſecouſſes fut ſi violente, qu'une montagne voiſine du village de Kinnaſton fut tranſportée d'un lieu dans un autre. On eſſuya de pareilles ſecouſſes en Suiſſe dans le canton de Berne. L'Italie éprouva le même fléau, qui cauſa de grands dommages, ſurtout dans l'Etat de Genes, dans la

Tremblemens de terre.

CHARL. IX. 1571.

Toscane & dans le Ferrarois. Ces tremblemens furent suivis de débordemens d'eaux prodigieux. Il en arriva un terrible à Spire le 6 Décembre. Le Rhin s'enfla tellement, qu'il entra dans la ville du côté de la Cathédrale, à l'endroit où le mur est ouvert, afin que les barques des pêcheurs puissent passer de l'étang des lievres dans ce fleuve. Ses eaux monterent à la même hauteur qu'en 1480, qui étoit la plus grande à laquelle on les eût jamais vûes. En France, le Rhône emporta une partie du pont de Lyon, & ruina presque entierement le fauxbourg de la Guillotiere de la même Ville. Du côté de Geneve, la violence des torrens détacha un rocher d'une montagne près du Pas de la Cluse. Ce rocher, étant tombé dans le Rhône, en interrompit totalement le cours; & les eaux augmentées encore par celles de l'Arve, qui se jette près de-là dans ce fleuve, refluerent avec une telle force, qu'au grand étonnement de tout le monde, on vit les roues des moulins tourner dans une direction semblable au cours ordinaire de la riviere.

Fin du XXe. Livre.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXI.

APRES toutes les marques de bonté que Coligny avoit reçûes de Charles IX, la Reine de Navarte crut n'avoir plus aucun sujet de défiance. Elle consentit de se rendre à Blois, où la Cour étoit retournée, en quittant l'Abbaye de Bourgueil. Le Cardinal Alexandrin, qui, comme nous l'avons dit, avoit pris congé de Phi-

CHARL. IX. 1572. Alexandrin vient en France avec titre de Légat.

lippe II, étoit alors en chemin, pour
CHARL. IX. venir s'acquitter des commissions,
1572. dont le Pape, son oncle, l'avoit chargé auprès du Roi. La Reine de Navarre, ayant rencontré le Légat, retarda sa marche, afin de n'arriver à la Cour, que lorsqu'il en seroit parti.

Dans l'état où étoit la France, on ne pouvoit gueres s'y prêter aux vûes de Pie V. Les finances étant épuisées par les guerres intestines, le Roi ne pouvoit en fournir pour une guerre étrangere. Il pouvoit encore moins faire sortir ses troupes du royaume. Destitué de leur secours, il se seroit trouvé à la merci des Protestans. Ainsi le Cardinal Alexandrin le pressa inutilement d'entrer dans la ligue contre le Turc. Le Légat, perdant l'espérance d'obtenir ce premier article, tâcha de se faire accorder celui qui étoit le second objet de ses instructions. Il employa toute son éloquence, pour détourner le Roi, de donner Marguerite, sa sœur, au Prince de Navarre. Charles IX, malgré les représentations du Cardinal, persista dans son projet; mais, Alexandrin continuant d'insister, le Roi lui dit: » Je ne puis, M. le Cardinal, » m'expliquer avec

» vous. Mais soyez persuadé que le
» Pape approuvera bientôt le mariage, CHARL. IX.
» qu'il condamne aujourd'hui. » Je- 1572.
rôme Catena, auteur de la vie de Pie V, rapporte que le Roi, ayant tiré de son doigt une bague, ajouta, en la présentant au Cardinal : » Re-
» cevez ce gage de la promesse que
» je vous fais, de ne pas différer l'exé-
» cution de mes résolutions contre les
» hérétiques. » Selon le même auteur, le Légat refusa la bague, & assura le Roi, que la parole de sa Majesté étoit le gage le plus précieux pour le Souverain Pontife.

Comme la présence d'Alexandrin n'étoit plus nécessaire en France, il reprit la route d'Italie avec d'autant plus de diligence, qu'il reçut des nouvelles fâcheuses de son oncle. Dès le commencement de l'année, Pie V avoit été attaqué d'une fievre lente, sans que cette indisposition eût interrompu ses longues prieres & son travail accoutumé. Depuis le mois de Mars, il ressentoit de vives douleurs de reins. Il avoit eu recours au lait d'ânesse, son remede ordinaire; mais le lait s'étoit aigri, & l'avoit fait tomber dans une fievre aigue. Le Car- Mort de Pie V.

CHARL. IX. 1572.

dinal neveu arriva assez tôt, pour lui administrer le Viatique, & le Pape mourut le premier Mai, dans la soixante-huitieme année de son âge, & la septieme de son pontificat. A sa mort, le peuple ne put cacher sa joye. Accoutumé à la licence, il portoit une haine secrete à ce vieillard austere & chagrin. On détestoit surtout la rigueur, avec laquelle, sous son règne, les inquisiteurs avoient exercé leur autorité. C'étoit d'ailleurs un saint homme, & il ne songea jamais à enrichir sa famille. Cependant son caractere de négligence, son entiere ineptie pour le gouvernement, la difficulté qu'il y avoit à trouver accès auprès de lui, laisserent un champ libre à l'avidité de ses parens, qu'il avoit élevés, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, aux premieres dignités de l'Etat Ecclésiastique.

Aussitôt qu'on eut reçû en France la nouvelle de la mort du Pape, le Cardinal de Lorraine, & Pellevé que le Pape deux ans auparavant avoit honoré de la pourpre, partirent pour Rome. Ils apprirent sur la route, que, dès le second jour d'après la neuvaine ordinaire, les Cardinaux avoient

élû Pape Hugue Buoncompagno, de Bologne, homme savant dans le Droit civil & canonique. Pie V l'avoit mis dans le sacré College, & dès-lors l'avoit jugé digne de devenir un jour le chef de l'Eglise. Buoncompagno prit le nom de Gregoire XIII. Jerôme Rusticucci, qui, nonobstant son peu de mérite & de naissance, avoit été élevé par Pie V au Cardinalat, fut la premiere victime de la haine qu'on portoit à son bienfaicteur. Gregoire XIII ordonna à ce Cardinal, de se retirer dans son diocèse.

CHARL. IX. 1572.

Election de Gregoire XIII.

L'élection du nouveau Pape n'empêcha pas le Cardinal de Lorraine, de poursuivre son voyage. Il étoit bien aise de s'absenter. D'ailleurs il vouloit conférer avec le Souverain Pontife sur plusieurs affaires importantes.

Peu après le départ du Cardinal Alexandrin, la Reine de Navarre s'étoit rendue à la Cour. Le Prince, son fils, y étoit aussi arrivé. Les articles du contrat de mariage de ce Prince furent réglés le 11 Avril, & Charles IX donna en dot cent mille écus d'or à Marguerite de Valois.

Le mariage du Prince de Navarre avec Marguerite de Valois est conclu.

Le 19, le traité d'alliance avec l'Angleterre fut signé à Blois par Fran-

Traité d'alliance entre la France & l'Angleterre.

CHARL. IX. 1572.

çois de Montmorency, René de Birague, Sebastien de Laubespine [a], & Paul de Foix, pour la France; par Thomas Smith & François Heuwick de Valsingham, pour l'Angleterre. Une des conditions étoit que les deux Puissances se fourniroient réciproquement du secours contre leurs ennemis. Le secours fut fixé à six mille hommes de troupes de terre, & à huit vaisseaux bien équippés, sur lesquels on embarqueroit douze cents soldats, & des vivres pour deux mois. Il fut stipulé que le commerce seroit libre entre les deux nations; que les Anglois jouiroient en France des mêmes privileges dont ils jouissoient dans les Pays-bas & dans la Norwege; que le Roi travailleroit de concert avec Elizabeth à pacifier l'Ecosse, & que l'Angleterre restitueroit dans le terme de quarante jours ce qu'elle avoit usurpé sur les Ecossois. Charles IX jura l'observation du traité, en présence d'Edouard Clinton, Amiral d'Angleterre, qu'Elizabeth envoya en France pour y porter sa ratification. La Reine d'Angleterre en fit autant le 15 Juin à Westminster, en pré-

[a] Evêque de Limoges.

sence de François de Montmorency, & de Paul de Foix, qui avoient porté à Londres la ratification du Roi. Le lendemain, Elizabeth donna les marques de l'Ordre de la Jarretiere à Montmorency. Le feu Connétable, pere de ce Maréchal, avoit reçû la même distinction de Henri VIII. CHARL. IX. 1572.

Treize jours avant qu'Elizabeth fît la premiere des deux cérémonies dont nous venons de parler, le Duc de Norfolck fut décapité. Ses juges avoient été les Comtes de Schrewsbury, de Kent, de Worcester, de Sussex, de Houtinghton, de Berwick, de Bedfort, de Pembrock, de Leycester & de Harfort, le Vicomte de Hereford, l'Amiral, le Grand Chambellan, & quatre autres Pairs [a]. La sentence, rendue contre lui, portoit qu'il seroit traîné sur une claye, & pendu; qu'avant qu'il expirât, on lui arracheroit les entrailles, & qu'on les jetteroit au feu; qu'ensuite on écarteleroit son corps, & qu'on en exposeroit les membres dans divers endroits hors de la Ville. Ce jugement avoit été prononcé Le Duc de Norfolck & le Comte de Northumberland exécutés.

[a] M. *Carte*, dans ses remarques sur M. *de Thou*, prétend que vingt-six Pairs assisterent au jugement du Duc *de Norfolck*.

dans le mois de Janvier, mais Eli-
CHARL. IX. zabeth en avoit fait différer l'exé-
1572. cution. Elle accorda au Duc une commutation de peine. Lorsque Norfolck fut sur l'échaffaut, il avoua qu'il avoit reçû deux letres du Pape, & qu'il avoit été en liaison avec beaucoup de personnes attachées au parti Catholique; mais il nia qu'il eût jamais pensé a détrôner la Reine. Quant à l'accusation de favoriser la religion Romaine, il déclara hautement qu'il n'étoit & n'avoit jamais été de cette religion. Il mourut avec beaucoup de constance & de tranquillité. Sa tête demeura environ une heure en spectacle. On l'enferma ensuite avec le corps dans un cercueil, qui fut porté à un caveau d'une église voisine du lieu du supplice.

Thomas de Percy, Comte de Northumberland, eut aussi dans le même mois la tête tranchée à Yorck. Morton, à ce qu'on publioit, l'avoit livré pour de l'argent au Lord Hunsdon, Gouverneur de Berwick, & avoit ainsi payé les services que Northumberland lui avoit rendus.

Quoique les témoins, entendus contre le Duc de Norfolck, eussent ex-

trêmement chargé Marie Stuard dans leurs dépositions; Montmorency, Paul de Foix, & Feneloн, ambassadeur de France à Londres, parlerent fortement, mais sans succès, pour faire adoucir la prison de cette Princesse. CHARL. IX. 1572.

Le 15 Mai, la Reine de Navarre étoit partie de Blois pour Paris, afin de veiller aux préparatifs du mariage du Prince, son fils. Elle logea dans l'hôtel de Jean Guillart, Evêque de Chartres, qui s'étoit déclaré ouvertement pour les nouvelles opinions. Pendant qu'elle ne s'occupoit que d'idées flatteuses, elle tomba malade d'une fievre continue, qui l'emporta le 9 Juin, à l'âge de quarante-trois ans & quelques mois. Arrivée de la Reine de Navarre à Paris, & sa mort.

On remarqua toujours dans cette Princesse beaucoup d'esprit & de courage. Fortement attachée à sa religion, elle n'épargna ni travaux ni dépenses, pour la défendre. Il n'y avoit point de péril qu'elle ne méprisât, lorsqu'il s'agissoit de rendre service à la cause qu'elle avoit embrassée. Afin de contribuer à la propagation du Calvinisme dans ses Etats, elle fit traduire en langue Basque le nouveau Testament, ainsi que le ca-

CHARL. IX. 1572.

téchisme & les prieres qui sont en usage à Geneve, & elle fit imprimer ces livres à la Rochelle en très-beaux caracteres. Par son testament, elle ordonna qu'on l'enterrât sans aucune pompe dans le tombeau de Henri d'Albret, son pere. Elle recommanda très-instamment à son fils, de persévérer dans la foi; de marier la Princesse de Navarre, quand elle seroit en âge, à quelque Prince de sa religion; d'aimer les Princes de Condé & de Conty, comme ses freres; de travailler à maintenir l'union qui étoit entre eux & Coligny, & de garder auprès de lui Beauvoir, Francour & Bethut.

Cette mort inopinée fournit matiere aux conjectures des spéculatifs. Plusieurs publierent que la Reine de Navarre avoit été empoisonnée par une paire de gands, que lui avoit vendu un parfumeur Milanois, nommé René. Cependant, le corps ayant été ouvert, on n'y trouva aucune trace de poison, mais seulement du côté gauche un abscès.

Coligny presse le Roi de déclarer la guerre à l'Espagne.

Vers le même tems, Louis de Nassau surprit Mons dans le Haynaut. Coligny, profitant de la circonstance,

sollicita le Roi de ne pas différer plus long-tems de déclarer la guerre à l'Espagne. Charles IX avoit donné parole d'entreprendre cette guerre. Il vouloit, pour mieux cacher ses desseins secrets, qu'on le crût toujours dans la même disposition. N'ayant aucune envie de tenir sa promesse, mais cherchant à gagner du tems, il prétexta qu'on ne devoit s'engager dans une si grande affaire, qu'avec la réflexion & les précautions convenables. Il témoigna desirer qu'on lui mît par écrit les raisons qu'il pourroit alléguer pour justifier l'entreprise, & les mesures qu'il étoit nécessaire de prendre pour la faire réussir. Coligny composa un long mémoire à ce sujet. Je ne ferai point l'analyse de cette piece, qui est extrêmement longue. Mais la réponse, qu'y fit Jean de Morvilliers, me paroît contenir des leçons si sages pour les Souverains & pour leurs ministres, que je crois devoir en copier la plus grande partie. CHARL. IX. 1572.

Réponse de J. de Morvilliers à un mémoire de Coligny.

» Il n'est pas étonnant, Sire, qu'on » paroisse embarrassé, lorsqu'on a à » parler sur un sujet aussi important, & » d'un succès aussi incertain que celui » sur lequel votre Majesté me demande

CHARL. IX. 1572.

» mon avis. Comme toutes les affaires du monde, & surtout celles » qui regardent la guerre, dépendent beaucoup de la fortune, il » peut arriver que ce qu'on a résolu » avec le plus de maturité, ait une » fin malheureuse, & qu'au contraire » un parti témérairement pris ait un » succès très-heureux. De-là, il arrive aussi que le peuple, qui juge » des choses moins par la raison que » par l'évenement, condamne souvent une entreprise très-sage, parce » qu'elle n'a pas réussi; & qu'il réserve ses louanges pour une autre, » qu'on a faite contre les regles de » la prudence, parce que le succès » a couronné la témérité. C'est ce qui » empêche bien des gens, de dire » librement leur sentiment, dans la » crainte que si le conseil, qu'ils ont » à donner, tourne mal, on ne leur » impute les malheurs, qui en résulteront. Mais cette réserve n'a pas » moins d'inconvénient qu'un mauvais » conseil, le Prince qui demeure indécis ne faisant pas à tems les préparatifs nécessaires pour une guerre » qu'il veut entreprendre, & ne laissant » pas de donner de l'ombrage à ses

» voisins, & de les irriter autant que
» s'il leur déclaroit tout d'un coup la guerre. Je dirai donc hardiment à » votre Majesté ce que je pense, & » je la supplie très-humblement de » prendre en bonne part le conseil que » je lui donnerai. Je ne m'étendrai pas » beaucoup à discuter si cette guerre » est juste, parce qu'il paroît ridicule à » bien des gens, que les Princes & les » ministres, qui dans tous leurs projets » n'envisagent que l'utilité de l'État, & » l'avantage de l'occasion, s'arrêtent » à ces questions scrupuleuses. Cepen- » dant je crois que, lorsqu'il s'agit » d'entreprendre la guerre, qui entraîne » toujours de grands maux après elle, » & qui est accompagnée de beaucoup » de périls, le Prince doit examiner » attentivement si la justice est de son » côté. C'est une grande consolation » dans l'une & l'autre fortune, quand la » conscience ne reproche rien, & qu'on » ne craint point d'avoir à répondre au » jugement de Dieu de l'injustice du » parti qu'on a pris. Lorsqu'une cause » est manifestement juste, on marche » avec plus de confiance, & l'on est » plus assuré dans le péril : le soldat » combat avec plus de courage, & le

CHARL. IX. 1572.

CHARL. IX. 1572.

» peuple contribue de meilleur cœur
» aux frais de la guerre. Ainſi, quoi-
» qu'il ſoit vrai qu'une cauſe juſte
» n'eſt pas toujours victorieuſe, comme
» on peut le prouver par une infinité
» d'exemples, & comme nous ne l'a-
» vons que trop ſouvent éprouvé nous-
» mêmes dans les dernieres guerres,
» je ne conſeillerai jamais à un Sou-
» verain d'entreprendre une guerre,
» qu'il ne puiſſe la juſtifier par la
» néceſſité de défendre ſa gloire &
» ſa dignité, qui ſont le ſoutien des
» Empires. Au défaut de la vérité,
» il faut au moins que l'apparence
» s'y trouve. Mais voyons ſi cette
» guerre eſt facile ou non; peſons-en
» les avantages & les inconvéniens;
» examinons enfin, ſi nous avons des
» forces ſuffiſantes pour la ſoutenir.

» Ceux qui vous conſeillent de l'en-
» treprendre, diſent que toutes les
» grandes villes des Pays-bas, acca-
» blées d'un joug inſupportable par le
» Duc d'Albe, n'attendent qu'un mo-
» ment favorable pour ſe révolter; que
» la mort feroit moins de peine aux Fla-
» mands, que l'eſclavage où ils ſont
» réduits; qu'ils implorent le ſecours
» de votre Majeſté; qu'ils ſont diſ-

» posés à lui prêter ſerment de fidé-
» lité, pourvû qu'elle veuille bien s'en- CHARL. IX.
» gager à les ſecourir ; que dès que 1572.
» les troupes de France paroîtront ſur
» la frontiere, tous les habitans des
» villes ſe déclareront, & nous ap-
» porteront leurs clefs ; que comme
» il ne manque à une ſi belle occa-
» ſion, que la volonté d'en profiter,
» votre Majeſté ne doit point la laiſſer
» échapper ; que vous pouvez en un
» moment & ſans frais vous rendre
» maître de pluſieurs provinces, qui fai-
» ſoient autrefois partie de ce royaume,
» & qui en ont été démembrées par d'i-
» niques uſurpations ; qu'il eſt permis
» de recouvrer un bien, dont on nous
» a injuſtement dépouillés. Ils ajou-
» tent que la Reine d'Angleterre ſui-
» vra l'exemple de votre Majeſté ; que
» les Allemans ſeront pour nous, &
» qu'ils empêcheront que l'Eſpagne ne
» leve des troupes dans leur pays ;
» que le Prince d'Orange eſt ſur le
» point d'arriver avec une puiſſante
» armée, & qu'il eſt déja en état de
» faire tête aux Eſpagnols ; que Louis
» de Naſſau, ſon frere, eſt maître de
» Mons ; que le françois veut avoir
» la guerre avec l'étranger, ſans quoi

CHARL. IX. 1572.

» il la fait à ſa patrie ; qu'un Etat » puiſſant reſſemble à un corps, qui » par trop d'embonpoint court riſ- » que d'étouffer, ſi on ne lui ôte une » partie de ſon ſang ; enfin, que le Roi » d'Eſpagne n'eſt pas moins irrité de la » guerre ſecrete qu'on lui fait, que ſi on » la lui déclaroit ouvertement ; que, ſi » nous ne le prévenons, il ne manquera » pas de nous attaquer, auſſitôt qu'il » aura pacifié les troubles des Pays- » bas ; qu'alors la guerre ſeroit d'au- » tant plus fâcheuſe pour nous, que » nous n'y ſerions point préparés.

» En ſuppoſant la vérité de toutes » ces aſſertions, peut-être qu'elles » pourroient déterminer à la guerre » un Prince ennuyé d'une trop lon- » gue paix, & qui ne ſauroit à quoi » employer les tréſors qu'il auroit ac- » cumulés. Je ne nierai pas même » que les Flamands, à qui la ty- » rannie du Duc d'Albe eſt devenue » inſupportable, ne haïſſent mortel- » lement les Eſpagnols, & qu'ils ne » faſſent tous leurs efforts pour ſecouer » le joug de deſſus leurs têtes, & pour » allumer la guerre entre la France & » l'Eſpagne, afin d'arrêter par cette » diverſion la violence de leurs Gou-

» verneurs

» verneurs étrangers, & de pouvoir
» ensuite faire leur paix avec Phi- CHARL. IX.
» lippe à des conditions plus avan- 1572.
» tageuses. Mais j'ai de la peine à
» croire qu'ils soient disposés à prê-
» ter serment de fidélité à la France.
» Plusieurs bonnes raisons m'en font
» douter ; leur haine naturelle pour
» les François ; la connoissance qu'ils
» ont de l'inconstance de notre nation,
» dont l'histoire fournit mille exem-
» ples. A-t-on vû des députés venir
» au nom de leurs Villes, avec des pou-
» voirs en forme, supplier le Roi de les
» recevoir sous son obéissance ? S'il
» s'est trouvé des particuliers qui ayent
» eu recours à nous, ils l'ont fait de
» leur propre mouvement, & sans
» l'aveu de leurs concitoyens. Ils ont
» promis ce qu'ils n'étoient pas au-
» torisés à donner. Personne ne doute
» que la Flandre n'ait fait partie du
» royaume de France ; mais, si vous
» examinez notre histoire, vous ver-
» rez que les Flamands n'ont jamais
» obéi de bon cœur à nos Souve-
» rains, & que la soumission de ces
» peuples a été interrompue par des
» révoltes fréquentes. Quelque accablés
» qu'ils soient aujourd'hui sous la do-

CHARL. IX. 1572.

» mination Espagnole, il ne faut pas
» croire que leur naturel ait changé.
» Quand j'accorderois, que quelques-
» unes de leurs Villes fussent dispo-
» sées à se donner à votre Majesté, ne
» faudra-t-il pas des garnisons pour
» les garder? Comment payer ces gar-
» nisons, si l'on ne met sur ces Vil-
» les des impôts, plus forts peut-être
» que ceux qu'elles payent à l'Espa-
» gne? Se flatter qu'elles nous de-
» meurent fideles, sans être conte-
» nues par des troupes, ce seroit bien
» mal connoître la légereté de la mul-
» titude : aller toujours en avant
» sur une si frivole espérance, ce se-
» roit le comble de la folie. Je con-
» viens que les conquêtes pourront
» se faire sans beaucoup de peine;
» mais elles ne pourront se conser-
» ver qu'avec de grandes difficultés.
» Nous incommoderons beaucoup
» ceux pour le soulagement desquels
» nous aurons pris les armes, & bien-
» tôt ils se repentiront de l'amitié qu'ils
» nous auront témoignée.

» Ce qu'on dit de l'approche du
» Prince d'Orange, de ses forces &
» de son armée, fait peu d'impression
» sur moi. Si vous voulez savoir en

» quel état ſont les affaires des Naſſau, » apprenez-le, Sire, de ceux-mêmes qui exagerent le plus les reſſources de ces Princes. Leurs partiſans » avouent déja que l'argent, qui eſt » le nerf de la guerre, manque au » Prince d'Orange. Il l'avoue lui-même, puiſqu'il vous demande un » emprunt de cent mille florins, ſans » quoi cette puiſſante armée, qu'il » a ſous ſes ordres, eſt prête à ſe » diſſipper. D'ailleurs eſt-il prudent » de s'aſſocier avec des gens, à qui » le déſeſpoir fait tout hazarder, qui » ſont aveuglés par l'ardeur de la vengeance, & qui promettront tout » ce qu'on voudra, pourvû qu'ils » puiſſent ſatisfaire leur paſſion ?

CHARL. IX. 1572.

» On pourroit encore faire ici une » queſtion, qui ne ſeroit pas hors de » propos. Eſt-il honnête, n'eſt-il pas » dangereux de donner du ſecours à » des ſujets révoltés contre leur Prince » légitime, quelques bonnes raiſons » qu'ils alleguent pour juſtifier leur révolte ? Ce qui arrive aujourd'hui » à l'Eſpagne, peut arriver demain à » la France.

» Laiſſons cette queſtion, & parlons de la Reine d'Angleterre. Que

CHARL. IX. 1572.

» pouvons-nous raisonnablement es-
» pérer de son amitié ? A moins de
» vouloir nous tromper nous-mêmes,
» nous n'en espererons que ce que
» les Princes prudens attendent les uns
» des autres. Les alliances ne se for-
» ment & ne subsistent entre eux que
» par raison d'intérêt. Elizabeth a vû
» qu'on lui dressoit des embuches de
» toutes parts, & elle a recherché
» votre amitié, parce que votre ami-
» tié lui étoit utile. Elle a fait alliance
» avec vous, mais ce n'est pas pour
» augmenter votre puissance, c'est pour
» sa propre sûreté. Qu'elle soit dé-
» livrée du péril où elle se trouve au-
» jourd'hui, vous la verrez bientôt
» oublier ses engagemens. Nous se-
» rons même fort heureux, si elle se
» contente d'être spectatrice de nos
» combats ; & si, lorsque nous au-
» rons sur les bras une guerre rui-
» neuse, elle ne profite pas de no-
» tre embarras, pour renouveller les
» anciennes querelles des deux na-
» tions.

» A l'égard des Princes d'Allema-
» gne, je sais qu'ils n'aiment pas les
» Espagnols. Mais cette considération
» ne me persuade pas qu'ils entre-

» prennent rien en notre faveur. Je
» conviens qu'en secret ils penchent CHARL. IX.
» de votre côté, & que si les deux par- 1572.
» tis faisoient des levées dans leurs
» Etats, leurs sujets aimeroient mieux
» servir dans les armées de votre Ma-
» jesté, que dans celles de Philippe.
» Mais il ne faut pas se flatter que le
» motif de la religion, quelque puissant
» qu'il soit, leur donne une grande
» ardeur pour entrer dans notre que-
» relle. Leur crainte de ce côté-là
» a cessé avec la vie de Charles V.
» Croyez-vous d'ailleurs, que, si quel-
» ques Princes de l'Empire arment
» pour vous; l'Empereur, de la même
» Maison que Philippe, & qui est en
» même tems son cousin germain,
» son beau-frere & son beau-pere,
» demeure tranquille? Souffrira-t'il
» qu'on enleve & qu'on morcele des
» provinces, qui peuvent devenir un
» jour l'héritage de ses descendans?
» Le Roi d'Espagne manquera-t-il
» de défenseurs dans une Maison sou-
» tenue d'autant de Princes que celle
» de Maximilien [a]? Tous ces jeunes
» héros voleront au secours d'un Roi
» de leur sang, dont ils ne peuvent

[a] Il avoit neuf Princes.

CHARL. IX. 1572.

» négliger les intérêts, sans préjudi-
» cier aux leurs propres.

» Que les troupes Espagnoles sor-
» tent des Pays-bas ; qu'on rassure
» les Flamands contre la crainte de
» l'Inquisition ; qu'on leur donne pour
» Gouverneur un Prince de la Maison
» d'Autriche, ou que l'on envoye l'Im-
» pératrice même, sœur de Philippe,
» dans ces provinces, qui se sont tou-
» jours accommodées du gouverne-
» ment des femmes ; & que l'Empe-
» reur se rende garant de l'exécution
» des articles qui leur seront accor-
» dés : ces peuples ennuyés d'une
» guerre, qui ruine leur commerce,
» rentreront sur le champ dans le de-
» voir, & vous laisseront seul dans
» l'embarras d'une guerre également
» difficile & périlleuse. Que fera pour
» lors Philippe ? Il tournera contre
» vous les forces redoutables qu'il a
» en Italie, & il s'emparera sans peine
» du Marquisat de Saluces, le seul
» fruit qui vous reste des dépenses
» immenses que les guerres d'Italie
» ont coûtées à votre pere & à votre
» ayeul. Peut-être même se jettera-
» t-il sur la Provence, qui, comme
» votre Majesté sait, n'est pas en état

» de défense, & peut-être qu'il vous
» enlevera tout ce que vous possédez CHARL. IX.
» sur les côtes de la méditerranée. 1572.
» Voila ce grand avantage que vous
» tirerez de la guerre qu'on vous con-
» seille. Ne sait-on pas d'ailleurs,
» que toutes les guerres, que les Prin-
» ces se font les uns aux autres, peu-
» vent bien ruiner les deux partis;
» mais qu'il est rare qu'elles apportent
» une utilité réelle à l'un des deux?

» Venons maintenant aux finances.
» Difficilement calcule-t-on si juste
» les frais d'une guerre, qu'ils n'ail-
» lent beaucoup plus loin qu'on n'a-
» voit crû. Vous savez, Sire, que vos
» coffres sont peu remplis, & que
» les ressources ne sont pas aisées. Tout
» votre domaine est ruiné; vos re-
» venus sont engagés; les campagnes
» sont ravagées; les Villes & les Pla-
» ces de guerre ont été, les unes pil-
» lées, les autres démantelées. L'a-
» varice de vos receveurs & la cruauté
» de vos partisans, cette espece d'hom-
» mes, toujours fatale au genre hu-
» main, ont épuisé vos provinces. Les
» habitans de la campagne sont tel-
» lement surchargés, qu'à peine leur
» travail suffit pour payer les impôts.

CHARL. IX. 1572.

» La nobleſſe ſera toujours prête à ſa-
» crifier ſon ſang pour vous, pour
» l'intérêt de la patrie, & pour l'hon-
» neur du nom françois; mais votre
» Majeſté ſait combien elle a peu d'ar-
» gent à attendre de ce Corps. Reſte
» le clergé. Il n'eſt déja que trop ac-
» cablé de charges de différente na-
» ture, & je le dirai avec la per-
» miſſion de votre Majeſté, il ſe plaint
» qu'on l'aſſujettiſſe à la taille. Je ſais
» que les partiſans de la guerre ont
» imaginé un projet, qui ſelon eux doit
» produire à votre Majeſté de gran-
» des ſommes. C'eſt de prendre pour
» un certain tems une partie des biens
» eccléſiaſtiques, moyennant des pen-
» ſions qu'on fera aux titulaires. Ces
» ſortes de traités, qui ont du pre-
» mier coup d'œil quelque choſe de
» ſpécieux, ſont dans le fond ſujets
» à de grands inconvéniens.

» Et ſi l'on employe la violence pour
» le recouvrement des taxes, quelle
» différence y aura-t-il entre vos ſu-
» jets & les Flamands? Qu'a fait de
» plus le Duc d'Albe? Perſonne n'i-
» gnore ce que vos ſujets vous doi-
» vent. A l'égard de ce que vous leur
» devez à votre tour, on en laiſſe

» le jugement à votre prudence, & à vo-
» tre bonté pour eux. Depuis la paix, CHARL. IX.
» vous leur avez fait espérer qu'ils al- 1572.
» loient désormais être en repos; qu'ils
» pourroient réparer les pertes qu'ils
» ont souffertes, rebâtir leurs mai-
» sons détruites, remettre en valeur
» leurs terres désolées. Si une nou-
» velle guerre leur ôte cette espérance,
» que penseront ces pauvres peuples?

» Il est tems que votre Majesté
» pense à l'acquit de ses dettes. Elle
» doit de grosses sommes à la cava-
» lerie Allemande, qui a servi pen-
» dant la derniere guerre. Elle doit
» à Jean-Casimir. Les Suisses vous
» demandent vingt millions de livres,
» & les Protestans doivent de leur côté
» à l'Allemagne quarante millions,
» dont vous avez répondu. Si l'on cal-
» cule le montant de ces sommes,
» on trouvera qu'elles vont à qua-
» rante millions d'écus d'or.

» Mais, nous dit-on, la France
» est remplie de noblesse & de sol-
» dats, qui ne respirent que la guerre.
» Si on ne les employe à des guerres
» étrangeres, il est à craindre qu'ils ne
» déchirent leur patrie par des guer-
» res intestines. A cela, je répons qu'il

CHARL. IX. 1572.

» faut remercier le ciel de ce qu'il » se trouve tant de forces dans le » royaume, dont la Providence vous » a confié le soin. Vous devez en même » tems les ménager de maniere qu'el- » les ne se ruinent pas elles-mêmes ; » & prendre des mesures, pour re- » tenir par le frein de l'obéissance & » de la discipline les esprits rebel- » les & licentieux. Accoutumez-les » au joug des loix, & vous les trouverez » prêts à l'exécution de vos ordres. » D'ailleurs, n'est-il pas absurde de » prétendre qu'un Prince puisse mieux » régler ses sujets pendant la guerre » que pendant la paix ? Et quelle honte » pour lui, si cette prétention avoit » quelque fondement !

» Le dernier & le plus fort retran- » chement de l'avis que je combats, » c'est la nécessité. Si vous ne pré- » venez Philippe, & si vous ne lui dé- » clarez dès à présent la guerre, il vous » la déclarera, dès qu'il aura appaisé » les troubles des Pays-bas. Sur cela, » comme il s'agit de l'avenir, il est » difficile de rien dire de certain. Ce » que je puis avancer, c'est qu'il n'est » pas d'un homme sage, de se jet- » ter dans un mal présent par la crainte

» d'un mal futur. Peut-être persuadé
» que les Protestans François, qui
» vont au secours des Flamands, ont,
» sinon des ordres exprès, du moins
» un consentement tacite de votre
» Majesté, Philippe a-t-il effective-
» ment dessein de tomber sur vos pro-
» vinces, dès qu'il sera délivré de la
» guerre de Flandre? Mais qui peut
» répondre que cette guerre soit sitôt
» terminée. De plus, le Roi d'Espa-
» gne entend-il assez mal ses inté-
» rêts, pour tourner ses armes contre
» vous, quand il pourra les employer
» ailleurs plus utilement? Ne lui re-
» stera-t-il pas à combattre les Mau-
» res en Afrique, & les Turcs en
» Orient?

» Mon avis est donc, Sire, que vos
» finances se trouvant épuisées; la guer-
» re, qu'on vous propose, étant beau-
» coup plus périlleuse qu'utile, votre
» honneur n'y étant point intéressé,
» & votre Majesté manquant de tout
» ce qui seroit nécessaire pour la sou-
» tenir avec avantage, vous ne l'entre-
» preniez point, & qu'au lieu d'irriter
» sans sujet un aussi puissant Prince
» que le Roi d'Espagne, vous ne son-
» giez qu'à maintenir la tranquillité

CHARL. IX. 1572.

CHARL. IX. 1572.

» de votre royaume, à tenir vos peu-
» ples dans le devoir, & à gagner
» leur amour. Cependant comme vo-
» tre rival a des troupes nombreuses,
» tant aux Pays-bas qu'en Italie, il
» est de la prudence de votre Majesté,
» de songer à sa sûreté, de forti-
» fier ses Places, de les garnir de trou-
» pes & de munitions, surtout de ré-
» tablir la discipline militaire, en sorte
» que les soldats dans leurs passages
» ne fassent point de concussions, &
» qu'ils ne troublent point les travaux
» de la campagne. Un autre objet
» important, & digne des soins de
» votre Majesté, est d'assoupir tout
» ce qui peut réveiller les divisions;
» d'obliger les magistrats à rendre la
» justice avec équité; de réprimer les
» vices, & de remédier aux abus,
» qui se sont glissés dans tous les Or-
» dres de l'Etat.

Le mariage du Prince de Navarre, qui avoit pris le titre de Roi depuis la mort de sa mere, avoit été fixé au 18 du mois d'Août. La Cour s'étoit rendue de Blois au château de Madrid près de Paris, & Coligny étoit allé à Châtillon sur Loin. Charles IX lui écrivit pour le presser de venir à Paris.

Le Roi avoit auparavant chargé Marcel, prévôt des marchands, d'avoir soin que l'arrivée de l'Amiral dans cette Ville n'y causât aucun trouble. On défendit sous peine de mort à toutes personnes, de quelque condition qu'elles fussent, de tirer l'épée. La même ordonnance portoit que, s'il s'élevoit entre les gentilshommes quelques disputes qui intéressassent l'honneur, ils seroient tenus de remettre la décision de leurs différends au Duc d'Anjou, Lieutenant général du royaume. Il fut enjoint à tous les vagabonds & gens sans aveu, de sortir de Paris dans l'intervalle de vingt-quatre heures. L'ordonnance du Roi fut publiée trois jours de suite à son de trompe, & il fut réglé que cette publication se renouvelleroit tous les samedis. En même tems, on augmenta de quatre cents maîtres le nombre des gardes du corps.

CHARL. IX. 1572. Ordonnance du Roi.

Coligny, toujours plein de confiance, n'apperçut dans ces démarches, que, d'une part, le desir de maintenir la tranquillité publique; & de l'autre, celui de mettre plus en sûreté la personne du Roi. Il vint donc à Pa-

ris [a], malgré les remontrances de bien des gens, qui, pour l'en détourner, allerent même jusqu'à l'importunité. Entre les lettres qu'il reçut à ce sujet, il y en eut une anonyme, dans laquelle on lui disoit : » Souvenez-» vous, que c'est une maxime reçûe » par les Papistes comme un point de » religion, & confirmée par l'autorité » des Conciles, qu'on ne doit pas gar-» der la foi aux hérétiques. Ne dou-» tez point qu'une femme Italienne, de » plus Toscane, naturellement fourbe, » & qui d'ailleurs est d'une famille » de Papes, ne se porte contre vous » aux dernieres extrémités. Voyez, ajoutoit-t-on, » à quelle école le Roi » a été élevé, & ce qu'il a appris sous

CHARL. IX. 1572.

Les amis de Coligny le pressent de s'éloigner de la Cour.

[a] Non-seulement il croyoit n'avoir rien à craindre, mais il se flattoit qu'il alloit être à la tête des affaires. Il avoit conçû cette espérance sur un discours tenu par Charles IX. » Veux-tu » que je te parle libre-» ment ? avoit dit ce » Prince à *Teligny*. Je me » défie de tous ces gens-» ci. L'ambition de *Tava-*» *nes* m'est suspecte, » *Vieilleville* n'aime que » le vin, *Cossé* est avare, » *Montmorency* ne se sou-» cie que de la chasse, le » Comte *de Retz* est tout » Espagnol, les autres » seigneurs de ma Cour » & de mon Conseil ne » sont que des bêtes, mes » Secretaires d'Etat, » pour ne rien celer de ce » que j'en pense, ne me » sont pas fideles ; si bien » qu'à vrai dire, je ne » vois, dans tout ce » monde-là, personne » sur qui je puisse comp-» ter avec prudence. »

» ſes maîtres. Blaſphêmer le nom de
» Dieu, ſe parjurer, corrompre les filles CHARL. IX.
» & les femmes, déguiſer ſes ſenti- 1572.
» mens, compoſer ſon viſage, voilà
» ce qu'on lui a enſeigné de bonne
» heure à regarder comme un jeu.
» Pour l'accoutumer à répandre le ſang
» de ſes peuples, on lui a fait dès
» ſon enfance un plaiſir de voir égor-
» ger & mettre en pieces des ani-
» maux. Fidele diſciple de Machia-
» vel, il eſt déterminé à ne ſouffrir
» d'autre religion que la ſienne, dans
» la perſuaſion qu'il n'y aura jamais
» de paix, s'il y a deux religions au-
» toriſées. On n'a ceſſé de lui répé-
» ter, que les Proteſtans ont réſolu
» de lui ôter la couronne & la vie.
» Jamais il ne ſe tiendra obligé d'ob-
» ſerver aucun traité avec des ſujets,
» à qui il ſuppoſe de pareilles inten-
» tions; & tôt ou tard, pour n'a-
» voir plus à nous craindre, il nous
» exterminera. Tel eſt le code des Prin-
» ces. C'eſt par ces principes, que Com-
» mode fit aſſaſſiner Julianus. Cara-
» calla en uſa de même avec les plus
» conſidérables des jeunes Romains.
» Ainſi Galba fit égorger ſix mille
» Iberiens; Lyſander, huit cents Mi-

CHARL. IX. 1572.

» lesiens, qu'il avoit attirés auprès de » lui sous ombre d'amitié. Ainsi, presque de nos jours, Spinola a fait » tuer les principaux habitans de l'Isle » de Corse, dans un repas auquel » il les avoit invités. Par une semblable politique, autrefois Charles VII[a], après s'être réconcilié avec » le Duc de Bourgogne, trempa ses » mains dans le sang de ce Prince » prosterné à ses genoux; & de notre tems Christierne II, Roi de » Danemarck, a fait à Stockholm un » massacre aussi épouvantable. Tout le » monde sait que le Roi, dans un entretien qu'il a eu à Blois avec la » Reine, sa mere, ayant demandé à » cette Princesse, s'il n'avoit pas bien » joué son personnage à l'arrivée de » la Reine de Navarre, Catherine lui » a dit: *Vous avez très-bien commencé, mais cela ne servira de rien, si vous ne continuez.* » On n'ignore pas non plus, » que le Roi a répondu, en jurant » plusieurs fois à son ordinaire: *Je les prendrai tous au filet, & je vous les livrerai.*

Les Rochelois donnoient les mêmes avis à Coligny. Voyant qu'ils ne

[a] Qui n'étoit pour lors que Dauphin.

pouvoient rien gagner sur lui, ils s'adressèrent au Roi de Navarre, & l'exhorterent à ne point se mettre au pouvoir de ses ennemis. Ce Prince étoit à Blandy [a], pour assister au mariage du Prince de Condé & de Marie de Cleves. Après les nôces, les deux Princes, traitant de chimériques les craintes de leurs partisans, se rendirent à Paris, suivis d'un grand nombre de religionnaires. Coligny continuoit de presser la déclaration de guerre contre l'Espagne. La nouvelle qu'on reçut de l'échec d'un corps de troupes que Genlis menoit au secours de Louis de Nassau, & qui avoit été défait par le Duc d'Albe, fournit un nouveau prétexte au Roi, pour différer de tenir sa promesse. Cependant afin de ne point exciter la défiance des Protestans, il feignit d'être fort affligé de la disgrace que leurs amis venoient d'éprouver. Il écrivit même à Mondoucet, son agent à Bruxelles, d'engager le Duc d'Albe à mettre en liberté les

CHARL. IX. 1572.

Mariage du Prince de Condé.

[a] Château situé dans le bailliage de Melun, & qui appartenoit à *Jacqueline de Rohan*, Marquise de Rothelin, mere de *Françoise d'Orleans de Longueville*, seconde femme du feu Prince de Condé.

CHARL. IX. gentilshommes françois, qui avoient été faits prisonniers.

1572. Toutes les mesures étant prises pour l'exécution de l'affreuse tragédie qu'on méditoit, on célébra le 18 Août, ainsi qu'il avoit été résolu, le mariage du Roi de Navarre & de Marguerite de Valois. Le Roi, la Reine mere, les Ducs d'Anjou & d'Alençon, conduisirent la Princesse à l'Eglise de Notre-Dame. En même tems qu'ils arriverent par une porte, le Roi de Navarre entra par une autre avec les Princes de Condé & de Conty, avec Coligny, & avec les autres seigneurs Protestans. Le Cardinal de Bourbon donna aux futurs époux la bénédiction nuptiale, après laquelle le Roi de Navarre se retira avec sa suite, pour ne pas assister à la messe. Lorsque la derniere évangile fut dite, ce Prince retourna à l'église, & il baisa son épouse. Toute la Cour se rendit à l'évêché, où l'on avoit préparé le banquet royal. Le soir, les nouveaux mariés suivirent le Roi au Palais. Il y eut bal, & à la danse succéda un spectacle pompeux. Les trois jours suivans se passerent de même en fêtes de différens genres.

Célébration des nôces du Roi de Navarre, & de Marguerite, sœur du Roi

Au milieu de ces réjouiſſances, le Roi tira Coligny en particulier, & lui dit » Vous ſavez, mon pere, la promeſſe » que vous m'avez faite de n'inſulter » aucun des Guiſes. De leur côté ils » m'ont aſſuré qu'ils auroient pour » vous, & pour les gens qui vous ap- » partiennent, la conſidération que » vous méritez. Je compte entierement » ſur votre parole: mais je ne me fie pas » tant à la leur. Outre que je ſais » qu'ils cherchent à faire éclater leur » vengeance, je connois leur caractere » hautain & hardi. Comme ils ont » le peuple de Paris à leur dévotion, & » qu'en venant ici ſous le prétexte » de la ſolemnité du mariage de ma » ſœur, ils ont amené avec eux une » troupe nombreuſe de ſoldats ar- » més, ils pourroient former quel- » que entrepriſe contre vous. J'en ſe- » rois au déſeſpoir, & peut-être me » rendroit-on reſponſable de leur au- » dace. Si vous penſez comme moi, » je crois qu'il eſt à propos de faire » entrer dans cette ville le régiment » des gardes. Ce ſecours aſſurera la » tranquillité publique, & ſi les factieux » remuent, on aura des gens à leur op- » poſer ». L'Amiral approuva le deſſein

CHARL. IX. 1572.

Prétexte du Roi, pour faire entrer dans Paris le régiment des Gardes.

du Roi, & le régiment des gardes
CHARL. IX. entra dans Paris.
1572. Le vendredi 22, au sortir du Conseil, Charles IX alla jouer à la paume avec Guise & Teligny. Coligny accompagna le Roi. Le Duc de Guise, qui n'étoit point encore dans le secret du complot formé contre les religionnaires, avoit pris à part [a] ses résolutions. Déterminé à venger la mort de son pere, il avoit juré celle de l'Amiral. Il avoit choisi pour l'instrument de ses desseins sanglans, Maurevel, le meurtrier de Mouy [b]. Tous les soirs, Coligny, en revenant du Louvre, passoit devant la maison de Pierre de Villemur, qui avoit été précepteur du Duc de Guise. C'étoit de ce lieu que Maurevel devoit exécuter l'attentat, dont il étoit convenu avec ce Prince. Coligny, après avoir vû

[a] M. *de Thou*, & quelques historiens qui l'ont copié, disent que le Duc *de Guise* n'exécuta son projet contre *Coligny*, que de concert avec *Charles IX*. En plusieurs autres endroits, M. *de Thou* donne à entendre, que la perte des Protestans étoit résolue de longue main. Il me paroît que le Roi, en faisant assassiner *Coligny* en particulier, s'exposoit à faire échouer le dessein, qu'il avoit formé, d'envelopper tous les religionnaires dans un massacre général. Fondé sur cette réflexion, je contredis ici M. *de Thou*, pour le concilier avec lui-même.

[b] Voyez le livre 19.

le Roi jouer quelques parties, retourna à pied chez lui. Il marchoit lentement, lisant un mémoire qu'on venoit par hazard de lui présenter. Pendant qu'il passoit vis-à-vis de la maison de Villemur, Maurevel, d'une fenêtre fermée par un rideau, lui tira un coup d'arquebuse. Deux balles atteignirent Coligny. L'une lui brisa l'index de la main droite; l'autre lui fit une grande blessure au bras gauche. Cuerchy & Sorbieres des Pruneaux étoient à ses côtés. Sans marquer la moindre émotion, il leur montra l'endroit d'où le coup étoit parti. Il chargea Armand de Clermont de Piles & François de Monins, d'aller trouver le Roi de sa part, & de lui dire ce qui venoit d'arriver. Ensuite il fit bander son bras, & il continua son chemin, soutenu par ses domestiques. Quelques-uns de ses amis briserent les portes de la maison, d'où l'on avoit tiré, & ils trouverent dans une chambre basse une servante, un laquais & une arquebuse. La servante & le laquais furent arrêtés. Pour Maurevel, il s'étoit sauvé par une porte de derriere. Ayant gagné la porte Saint Antoine, il y trouva un che-

CHARL. IX. 1572.

Maurevel attente à la vie de Coligny.

val qu'on lui tenoit prêt, & il prit la fuite.

CHARL. IX. 1572.

A la nouvelle de la bleſſure de Coligny, le Roi s'écria : *N'aurai-je jamais de repos ? Quoi ! toujours de nouveaux troubles ?* Il jetta ſa raquette par terre, & il ſortit du jeu de paume avec un air fort irrité. Guiſe ſe retira par une autre porte. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé ne tarderent pas à ſe rendre chez Coligny. Dès qu'il les apperçut, il leur dit : *Eſt-ce-là cette belle réconciliation, dont le Roi s'étoit rendu garant ?* Comme il falloit promptement couper le doigt bleſſé, parce que la gangrene y étoit déja, Ambroiſe Paré ſe ſervit, pour cette opération, de mauvais ciſeaux qui lui tomberent ſous la main. Il ne put achever l'amputation qu'en trois tems. Cependant Coligny ne laiſſa échapper aucune plainte. Il ſoutint avec la même fermeté le panſement de ſon autre bleſſure. Lorſque le Roi de Navarre & le Prince de Condé allerent ſe plaindre à Charles IX de la déteſtable action, qui venoit d'être commiſe, le Roi fut le premier à ſe récrier contre l'atrocité du crime ; & il leur

donna sa foi, avec les plus grands sermens, qu'il feroit du meurtrier & de ses complices un exemple à effrayer la postérité. Catherine de Medicis étoit présente. Elle ajouta que ce n'étoit point à Coligny seul, mais à la majesté royale, qu'on avoit fait outrage; que, si on laissoit une pareille entreprise impunie, on attaqueroit bientôt le Roi dans son propre Palais. Ces paroles, qu'elle prononça d'un ton d'indignation, adoucirent le Roi de Navarre & le Prince de Condé. Ils ne douterent point, que le Roi & sa mere ne parlassent sincerement, & ils renoncerent à la résolution qu'ils avoient prise de quitter la Cour. CHARL. IX. 1572.

On fit chercher dans Paris l'assassin, qu'on ne connoissoit pas encore. Afin qu'il ne pût s'échapper, on ferma toutes les portes de la ville, excepté deux qu'on réserva pour l'entrée des vivres, & auxquelles on posa des corps de garde. Pendant ce tems, Christophe de Thou, premier Président du Parlement, le Président de Morsan, & Jacques Viole, Conseiller, interrogerent séparément le laquais & la servante, qui avoient été arrêtés. La servante déclara que, quelques jours

CHARL. IX. 1572.

avant l'assassinat, Villiers, sieur de Chailly, attaché aux Princes Lorrains, avoit amené dans la maison une espece de militaire, & qu'il l'avoit recommandé comme un intime ami de Villemur. Le laquais déposa qu'il n'étoit que depuis peu au service de cet inconnu; que cet assassin avoit pris successivement le nom de Bolland & celui de Bondol, & qu'il s'étoit dit garde du corps. Selon le rapport du laquais, le meurtrier, le matin du jour qu'il avoit fait l'action, l'avoit envoyé au sieur de Chailly, pour le prier de faire préparer les chevaux que celui-ci avoit promis.

Tous ces indices ne découvroient point le criminel; mais, comme les deux prisonniers s'accordoient sur Chailly, Gaspard de la Châtre, seigneur de Nançay, Capitaine des gardes, eut ordre de s'assurer de sa personne.

Coligny ayant témoigné aux Maréchaux d'Anville & de Cossé, qu'il desiroit de voir le Roi, ce Monarque se transporta chez lui, étant accompagné de la Reine mere, des Ducs d'Anjou & d'Alençon, du Cardinal de Bourbon, & du Duc de Montpensier. Les Maréchaux de Cossé

&

& de Tavanes, Meru & Thoré, freres de Montmorency & de d'Anville, le Comte de Retz, & quelques autres seigneurs, entrerent dans la chambre avec le Roi. On fit retirer les personnes qui y étoient. Teligny & un gentilhomme de l'Amiral eurent seuls la permission de rester. Charles IX répéta à Coligny les mêmes discours [a], qu'il avoit tenus au Roi de Navarre & au Prince de Condé. On lit dans divers mémoires, que l'Amiral parla bas au Roi ; mais d'autres contredisent ce fait, & assurent que Catherine, qui commençoit à se défier de son fils, l'empêcha d'avoir aucun entretien secret avec le blessé. Celui-ci s'étendit beaucoup sur la sincérité de son zele pour le Souverain & pour l'Etat, fit des plaintes ameres de plusieurs nouvelles infractions commises par les Catholiques contre les édits, renouvella ses exhortations au sujet de la guerre de Flandre. Pour interrompre la conversation sur ce dernier article, le

CHARL. IX. 1572.

[a] Le Roi, en abordant Coligny, lui dit : » Mon pere, la blessure » est pour vous, & la » douleur pour moi ; » mais vous serez vengé » d'une maniere si terrible, qu'on s'en souviendra éternellement.

CHARL. IX. 1572.

Roi dit : » Je m'apperçois, mon pere, » que vous parlez avec trop » d'action : je crains que cela ne » nuise à votre santé. J'aurai soin » de tout. Je suis pleinement convaincu » de vos sentimens. A l'égard de mes » édits, j'ai toujours souhaité, & je » souhaite encore qu'ils soient reli- » gieusement observés : j'ai envoyé » des commissaires dans les provin- » ces, pour y veiller, & je suis prêt à » nommer d'autres commissaires, si » ceux que j'ai chargés de mes ordres » vous sont suspects. » Le Roi se leva, après avoir employé près d'une heure à sa visite. En sortant, il voulut voir les balles, dont Coligny avoit été blessé. Elles étoient de cuivre. Quelques courtisans, entre autres le Comte de Retz, proposerent de transporter Coligny au Louvre, sous prétexte qu'il y seroit plus en sûreté, dans le cas d'une émotion populaire. Charles IX parut goûter cet avis, ce que les personnes peu pénétrantes regarderent comme une nouvelle preuve de l'intérêt que ce Prince prenoit à ce seigneur. Mais les medecins jugerent qu'on ne pouvoit déplacer le blessé, sans mettre sa vie en péril.

Lorſque le Roi fut retourné à ſon Palais, les ſeigneurs Proteſtans tinrent conſeil. Le ſentiment de Jean de Ferrieres, Vidame de Chartres, fut que la bleſſure de l'Amiral étoit le premier acte d'une tragédie, qui finiroit par le meurtre général de tous les Calviniſtes. Il allégua pluſieurs faits, ſur leſquels il fondoit ſes conjectures. Il rapporta que, le jour du mariage du Roi de Navarre, les Catholiques avoient menacé les Proteſtans, qui ſortoient de l'égliſe de Notre-Dame, pour ne pas aſſiſter à la meſſe, qu'ils y aſſiſteroient dans peu. Il aſſura qu'on avoit entendu dire à pluſieurs perſonnes conſidérables, que ce mariage feroit verſer plus de ſang que de vin. Il cita un Préſident du Parlement, qui avoit conſeillé à un gentilhomme Proteſtant de ſes amis, de s'en aller pour quelques jours à la campagne avec ſa famille. Ferrieres conclut qu'il falloit à l'inſtant même abandonner Paris. La vivacité avec laquelle Teligny combattit cette propoſition, & la confiance avec laquelle il parla des bonnes intentions du Roi, prévalurent ſur les raiſons du Vidame. CHARL. IX. 1572.

CHARL. IX. 1572.

On appliqua le lendemain à la question le laquais de Maurevel. Ce domestique n'ajouta rien aux déclarations, qu'il avoit faites dans son premier interrogatoire.

Sur l'avis que le peuple se disposoit à se mutiner, & à prendre les armes, Coligny demanda que l'on fît garder sa maison. Charles IX ordonna à Cosseins, mestre de camp des Gardes Françoises, d'y monter la garde avec un détachement de ce régiment. Afin de tranquilliser davantage les Religionnaires, on joignit à ce détachement un petit nombre de Suisses de la garde du Roi de Navarre. En même tems, le Roi témoigna vouloir que, pour plus grande sûreté, les seigneurs Protestans, qui étoient à Paris, allassent se loger aux environs de la demeure de l'Amiral; & l'ordre fut donné aux maréchaux des logis, de leur y marquer des logemens. Des officiers de ville furent chargés aussi, de faire la visite de tous les autres quartiers; de prendre la liste des Religionnaires, & de les exhorter, gentilshommes ou autres, de prendre le même parti que le Roi avoit fait conseiller aux sei-

gneurs de leur communion.

Ces dernieres mesures, de la part de la Cour, réveillerent les inquiétudes du Vidame & de ceux qui pensoient comme lui. Il se tint là-dessus un nouveau conseil chez Coligny, & Ferrieres persista dans son sentiment; mais le Roi de Navarre & le Prince de Condé, toujours aveuglés ainsi que Teligny, soutinrent qu'ils ne pouvoient emmener l'Amiral, ni sortir de Paris, sans outrager le Roi, qui, après toutes les marques d'amitié qu'il leur donnoit, auroit droit de se plaindre de leur ingratitude. CHARL. IX. 1572.

Bayancourt de Bouchavanes, un des assistans, a été soupçonné d'avoir révélé à la Cour ce qui s'étoit passé dans cette conférence. En effet, aussitôt après qu'elle fut terminée, il alla en diligence aux Thuilleries. Le Roi, sous prétexte de promenade, s'y étoit rendu avec la Reine mere, le Duc d'Anjou, le Duc de Nevers, le bâtard d'Angoulême, Birague, Tavanes & le Comte de Retz. Ce fut-là, qu'on prit les dernieres résolutions pour le massacre projetté.

La Cour prend définitivement la résolution d'exterminer les Protestans.

On mit en délibération, si l'on excepteroit le Roi de Navarre & le

Prince de Condé. A l'égard du Roi
CHARL. IX. de Navarre, tout le monde fut de cet
1572. avis. La dignité royale, disoit-on, & l'alliance qu'il venoit de contracter avec Charles IX, demandoient qu'on en usât ainsi. D'ailleurs, il paroissoit trop odieux, d'assassiner ce Prince dans le Palais, à la vûe du Roi, son beau-frere, & pour ainsi dire, entre les bras de la Reine, son épouse. On décida qu'il ne seroit jamais possible de colorer une telle action, & que tout ce qu'on pourroit alléguer, pour en charger les Princes Lorrains, ne justifieroit point le Roi. Il y eut plus de difficulté pour le Prince de Condé. La haine, qu'on avoit portée à son pere, pensa lui être fatale. Cependant son rang, & les instances du Duc de Nevers, qui se rendit garant de la soumission & de la fidélité de ce Prince, lui sauverent la vie.

Dans cette circonstance, on arrête un homme soupçonné de meurtre, qui s'avoue domestique de la maison de Guise. Au premier bruit qui s'en répand, les Ducs de Guise & d'Aumale vont trouver le Roi. Ils se plaignent, qu'ils sont accablés par le crédit de leurs ennemis; que les juges

sont toujours disposés à écouter toutes les calomnies qu'on sème contre eux ; qu'ils s'apperçoivent de jour en jour, qu'ils ont encouru la disgrace de sa Majesté, sans qu'ils en puissent deviner la cause ; qu'ils ont dissimulé toutes les injures, dans l'espérance que le tems, cet excellent maître de la vérité, détromperoit le Roi sur leur compte ; mais qu'ils voyent bien qu'il ne reste aucune ressource à leur innocence : qu'ainsi ils sont forcés de supplier le Roi de consentir à leur retraite de la Cour. CHARL. IX. 1572.

Non-seulement Charles IX leur répondit avec une froideur apparente, mais il invita le Roi de Navarre à faire venir au Louvre tout ce qu'il avoit de gens à lui : *afin de s'en servir*, ajouta le Roi, *pour arrêter l'insolence des Guises.* Cet artifice acheva de persuader aux Protestans, que ce Prince n'avoit que de la haine pour les Lorrains.

Ces derniers savoient à quoi s'en tenir sur les vrais sentimens du Monarque. Il venoit de communiquer au Duc de Guise le projet formé contre les Calvinistes, & il l'avoit même chargé d'en conduire l'exécution. En consé-

CHARL. IX. 1572.

quence, le Duc de Guise plaça les Suisses & quelques compagnies françoises autour du Louvre, & leur défendit de laisser sortir aucun des domestiques du Roi de Navarre ni du Prince de Condé. Cosseins, qui gardoit la maison de Coligny, eut ordre aussi de n'en laisser sortir personne. Guise manda en même tems Jean Charon, Président de la Cour des Aydes, qui venoit de succéder à Marcel dans la place de Prévôt des Marchands. Il lui ordonna de faire armer les compagnies bourgeoises, & de les faire assembler sur le minuit à l'hôtel de ville, où elles apprendroient ce qu'elles auroient à faire. Comme Marcel avoit la principale confiance de la Cour, ce fut lui, qui, quoique hors de place, fut choisi pour notifier aux échevins & aux officiers du bureau de la ville les intentions du Roi. Il leur annonça, que ce Monarque vouloit qu'on le défît de l'Amiral & de tous les Protestans. On convint que, pour donner le signal, on sonneroit le tocsin avec la cloche de l'horloge du Palais; que les Catholiques, afin de se reconnoître les uns les autres, porteroient une

écharpe blanche au bras gauche, & une croix de la même couleur à leur chapeau, & qu'on feroit mettre des lumieres à toutes les fenêtres. Conformément aux ordres donnés, on posa des corps de garde dans toutes les places & dans tous les carrefours. CHARL. IX. 1572.

Quelques précautions qu'on prît, Coligny ne pouvoit ignorer ces divers mouvemens. Les attribuant seulement aux Lorrains, il en fit avertir le Roi. » L'Amiral n'a rien à craindre, répondit ce Monarque. Qu'il » demeure tranquille. Rien ne se fait » que par mes ordres. Il s'agit de calmer une populace, que les Guises » veulent exciter à la sédition. »

Sur le minuit, la Reine mere descendit chez le Roi. Le Duc d'Anjou, Neyers, Birague, Tavanes & le Comte de Retz, de concert avec elle, s'y rendirent aussitôt, & Guise vint les y joindre un moment après. Ils trouverent Charles IX. flottant dans l'incertitude, à la vûe de l'affreuse scene, qui étoit sur le point d'éclater. Comme la Reine vit ce Prince pâlir, & une sueur froide lui couvrir le front, elle lui reprocha son peu de courage. » Quoi? s'écria-t-elle, » Vous n'osez vous dé-

CHARL. IX. 1572.

» faire de gens, qui ont si peu ménagé votre autorité & votre personne. » Charles IX, piqué de ce mot, prit feu tout à coup, & ordonna que l'on commençât. Pour ne pas laisser rallentir la colere du Roy, Catherine de Medicis fit donner à l'heure même le signal, qui ne devoit se donner qu'une heure avant le jour.

Massacre de la Saint Barthelemy.

Bientôt, il s'éleve un grand tumulte. Les Protestans, qui étoient venus se loger dans les environs du Louvre, se réveillent au bruit. Plusieurs sortent de leurs maisons. Ils demandent quelle est la cause de la rumeur? pourquoi tant de lumieres, & un si grand nombre de gens en armes? On leur répond, qu'on prépare un spectacle pour le divertissement des Reines. Attirés par la curiosité, ils s'avancent vers le Louvre. On les charge au corps de garde. Catherine, impatiente de voir l'affaire engagée, va de nouveau trouver le Roi, & lui dit qu'il n'est plus possible de contenir le peuple & les troupes. A l'instant, Charles IX, qui, effrayé du sang qu'on alloit répandre, venoit de commander qu'on surseît encore, prit définitivement son parti. Ne se don-

nant pas le tems d'envoyer au Palais pour faire sonner le tocsin, il le fit sonner à Saint Germain l'Auxerrois. C'étoit le vingt-quatrieme du mois d'Août, jour de la fête de Saint Barthelemy, qui tomboit cette année un Dimanche. CHARL. IX. 1572.

Cependant les Ducs de Guise & d'Aumale, & le bâtard d'Angoulême, marchent en force à la maison de Coligny. Cosseins ordonne de la part du Roi à Labonne, qui en avoit les clefs, d'ouvrir la porte. Celui-ci, sans avoir aucun soupçon de ce qu'on médite, obéit. Il est poignardé. Les personnes, qui étoient avec lui, effrayées de cet assassinat, gagnent l'escalier, en ferment la porte sur elles, la barricadent avec des coffres & des tables. Coligny, au premier bruit, jugea qu'il y avoit quelque émeute; mais, persistant à n'avoir aucune défiance du Roi, il crut être en sûreté avec la garde qui lui avoit été donnée. Entendant tirer dans sa cour un coup d'arquebuse, il sort de son lit. Pendant qu'il se prépare à tout événement, on brise la porte de son escalier. Cosseins, d'Attins, Corberon, Cardillac, Sarlabouz, Petrucci, & un

CHARL. IX. 1572.

Allemand nommé Bême, qui avoit été domestique dans la maison de Guise, montent à son appartement, tous armés de cuirasses. Ces assassins forcent sa chambre, & Bême entre le premier l'épée à la main. Il dit à l'Amiral: *Est-ce toi, qui es Coligny? C'est moi-même*, répondit ce seigneur d'un air tranquille, & lui montrant ses cheveux blancs: *Jeune homme*, poursuivit-il, *tu devrois respecter mon âge, mais acheve. Tu ne peux abréger ma vie que de fort peu de jours.* Pour toute réponse, Bême lui plonge son épée dans le corps, & l'en retire pour faire plusieurs cicatrices à l'Amiral sur le visage. On rapporte que Coligny, se sentant frappé, s'écria: *Au moins si je périssois par la main d'un homme de cœur, & non par celle d'un misérable valet!* Guise, qui étoit resté dans la cour avec quelques seigneurs & le reste de sa suite, demanda si l'affaire étoit finie. Bême ayant répondu qu'oui: *M. d'Angoulême*, reprit Guise, *ne le croira point, s'il ne voit le traître à ses pieds.* On jetta le corps de Coligny par la fenêtre. Le bâtard, comptant à peine sur ses yeux, essuya avec un linge le sang dont le visage étoit

couvert. Après s'être assuré que celui qu'il voyoit étoit l'Amiral, il s'oublia jusqu'à donner plusieurs coups de pied au cadavre. CHARL. IX. 1572.

Dans le moment, la cloche du Palais sonna; on cria de tous côtés aux armes, & la populace accourut chez Coligny. Elle fit mille indignités à son corps; elle lui coupa la tête qu'on eût soin d'envoyer à Rome [a]; elle traîna le tronc par les rues, & le porta ensuite à Montfaucon, où il fut attaché aux fourches patibulaires. Au-dessous de ce tronc, on alluma du feu, qui le grilla, sans le consumer. Il demeura là exposé pendant quelques jours. François de Montmorency le fit enlever secrètement de Montfaucon, & le fit transporter à Chantilly [b].

[a] Ce fait est rapporté par d'*Aubigné*, ainsi que par M. *de Thou*. Quelques autres historiens prétendent que la tête de *Coligny* fut envoyée au Roi d'Espagne.

[b] M. *de Thou* dit ici, que *Montmorency* fit inhumer le corps de l'Amiral dans la chapelle du château. Le même historien assure au contraire dans ses mémoires, que *Montmorency* fit cacher le cadavre avec soin, & ne voulut point qu'on l'inhumât dans la chapelle, de crainte que les Catholiques ne vinssent enlever les tristes restes de l'objet de leur haine. Selon d'*Aubigné*, l'on fit consumer les chairs dans de la chaux. En 1582, les os furent portés à Montauban. La Princesse d'*Orange*, fille

CHARL. IX. 1572.

Teligny, gendre de l'Amiral, s'étoit sauvé sur le toît de la maison de son beau-pere. Quelques spadassins l'y apperçurent, & l'égorgerent. Antoine Marafin de Guerchy, enveloppé par ces meurtriers, se défendit long-tems. Il fut enfin accablé par le nombre. Baudiné, Pluviaut & Berny, furent de même assassinés, aussi-bien que Charles de Quellenec, Baron du Pont, qui avoit épousé Catherine de Parthenay, fille unique de Jean de Soubize. A mesure qu'on tuoit ces infortunés, on jettoit leurs corps devant le Louvre sous les yeux du Roi, de Catherine de Medicis, & de toute la Cour. Les femmes venoient en foule, avec plus d'impudence encore que de curiosité, considérer ces cadavres nuds.

de l'Amiral, les fit ensuite porter en Hollande, où ils demeurerent jusqu'à l'année 1608. Lorsque la mémoire de *Coligny* eût été réhabilitée, ces os furent rapportés en France, & déposés à Châtillon sur Loin dans la chambre des archives. Sur le coffre de plomb, dans lequel ils sont enfermés, on lit cette épitaphe : » *Magni illius Franciæ* » *Admiralis* Gasparis à » Coliniaco, *hujusce loci* » *Domini, ossa in spem re-* » *surrectionis hîc sunt de-* » *posita, anima autem* » *apud eum, pro quo con-* » *stantissimè pugnavit, re-* » *cepta.* » Ici, en attendant la » résurrection, reposent » les os de *Gaspard de Co-* » *ligny*, Amiral de France, » Seigneur de ce lieu. » Son ame est dans le sein » de celui pour qui il n'a » cessé de combattre. »

On remarqua que plusieurs attachoient particulierement les yeux sur le corps du Baron du Pont, pour voir si elles y reconnoîtroient la cause ou les marques de l'impuissance qu'on lui reprochoit. Après le massacre de toutes les personnes qui étoient dans la maison de l'Amiral, le soldat se mit à piller, rompit les coffres & les armoires, prit l'argent & tout ce qui se rencontra de plus précieux. On ne toucha point aux lettres ni aux papiers, parce que Catherine de Medicis l'avoit défendu. Nevers, Tavanes, & Montpensier même, coururent de leur côté par la ville, pour animer le peuple à ne point faire de quartier [a]. Ils eurent soin de faire publier par tout, que Coligny & ses amis avoient conspiré contre le Roi.

CHARL. IX. 1572.

La bride ainsi lâchée à la fureur, chacun poursuivit son ennemi. On entre de force dans les maisons, & l'on tue tout ce qui se rencontre. Le Comte de la Rochefoucauld, avec qui le Roi s'étoit entretenu familierement fort avant dans la nuit, venoit de se re-

[a] Si l'on en croit *Brantôme*, on accusoit *Tavanes*, d'avoir crié plusieurs fois dans les rues, pendant le massacre : *Saignez, saignez.*

CHARL. IX. 1572.

tirer chez lui, lorsque la Barge, officier Auvergnat, demanda à lui parler. La Rochefoucauld ordonne qu'on le laisse entrer, & il apperçoit des gens masqués. S'imaginant qu'il s'agit de quelque plaisanterie, & que le Roi lui-même est de la partie, il va au-devant d'eux avec un air enjoué. Les meurtriers le poignardent.

Antoine de Clermont, Marquis de Resnel, frere uterin du Prince de Porcien, & qui avoit un procès pour le Marquisat de Resnel contre Louis de Clermont de Bussi d'Amboise, son parent, étoit venu à Paris avec le Roi de Navarre. En s'enfuyant, il fut rencontré par sa partie, qui lui enfonça son épée dans le sein. Charles de Beaumanoir de Lavardin, ancien Gouverneur du Roi de Navarre, s'étoit rendu prisonnier de Pierre Loup, procureur au Parlement. Celui-ci auroit désiré de lui sauver la vie, mais il fut obligé de le remettre entre les mains de quelques furieux, qui mirent Lavardin en pieces. François Nompar de Caumont, pour obéir aux ordres du Roi, étoit venu loger près du Louvre, dans une maison voisine de celle de l'Amiral. Il étoit couché dans

le même lit avec deux enfans qu'il aimoit tendrement. Les meurtriers tuerent le pere & l'un des fils. Son autre fils, qui avoit à peine douze ans, se couvrit des corps de son pere & de son frere. Comme il nâgeoit dans le sang, les assassins le crurent mort. La populace fondit dans la maison, & la pilla. Lorsque le jeune Caumont trouva le moment favorable, il chercha à se sauver. On lui demanda qui il étoit, mais il eut la prudence de ne point se faire connoître; il dit seulement qu'il étoit allié de Biron, grand-maître de l'artillerie; il pria qu'on le menât à l'arcenal, & on l'y conduisit. Il échappa ainsi à la boucherie, & il épousa dans la suite Charlotte de Gontaut, fille de Biron. Henri IV le combla d'honneurs, le fit capitaine de ses gardes, & lui donna le gouvernement de Guyenne [a].

CHARL. IX. 1572. Bonheur du jeune Caumont.

Outre les personnes nommées ci-dessus, il périt un grand nombre d'autres Protestans de distinction, entre autres Montemart, Louviers, Jean le Vasseur de Coignée, Montaubert, la Roche, Colombiere, Valavoir; Bar-

[a] *Louis XIII* érigea en faveur de ce même *Caumont* la terre de la Force en Duché-Pairie.

CHARL. IX. 1572.

bier de Francourt, chancelier du Roi de Navarre ; Jerôme Grôlot, Lieutenant général du Préſidial d'Orleans, & Etienne Chevalier, ſieur de Prunai, Intendant de Poitou. Des aſſaſſins, envoyés par Fergon de la Pataudiere qui deſiroit la place de Prunai, maſſacrerent ce dernier, après avoir tiré beaucoup d'argent de lui, & ils jetterent ſon corps dans la riviere. L'intendance de Poitou fut donnée à la Pataudiere, ſur la recommandation de Montpenſier, dont il régiſſoit les affaires [a].

On n'épargna pas même ceux que le Roi de Navarre avoit fait entrer dans le Louvre : on les fit deſcen-

[a] On peut ajouter aux Proteſtans de diſtinction, qui périrent, *Pierre Ramus* ou *la Ramée*, digne du moins par ſon mérite perſonnel, de figurer parmi eux. Il fut jetté par une fenêtre du college de Prêle. La jalouſie de *Charpentier*, autre Profeſſeur, lui cauſa la mort. Ils s'étoient échauffés, *Charpentier* à défendre la philoſophie d'*Ariſtote*, & *Ramus* à la combattre : de ſorte que celui-ci fut proſcrit, moins comme ennemi de la doctrine de l'égliſe, que comme ennemi des opinions peripatéticiennes. *Ramus* étoit né dans le Vermandois en 1515. Il étoit Profeſſeur au College Royal, & Principal du College de Prêle, où il avoit enſeigné longtems Tout le monde ſait qu'il a fondé au College Royal une chaire de mathématiques. On prétend que ſon pere étoit gentilhomme, mais qu'ayant été chaſſé de Liege, ſa patrie, il avoit été réduit à ſe faire charbonnier, pour ſubſiſter.

dre dans la cour ; ils n'y furent pas plutôt, qu'on leur ôta leurs épées, & qu'on leur ordonna de sortir de ce Palais. Une partie fut égorgée dès le vestibule. On mena les autres un peu plus loin, où ils éprouverent le même sort. De ce nombre furent Pardaillan, Saint Martin, Armand de Clermont de Piles, illustre par la belle défense qu'il avoit faite au siege de Saint Jean d'Angely. Beauvoir, qui étoit malade de la goutte, fut tué dans son lit. Leyran, fort blessé, s'échappa des mains de ses meurtriers, gagna la chambre de la Reine de Navarre, & se cacha sous le lit de cette Princesse, qui eut soin de le faire panser, & qui lui sauva la vie.

CHARL. IX. 1572.

Le Roi fit grace à Antoine de Gramont, à Jean de Durfort de Duras, & à Nicolas Rouault de Gamaches. Jacques de Crussol d'Acier, en considération du Duc d'Uzès, son frere, fut épargné par ordre de Catherine de Medicis.

Il étoit resté au fauxbourg Saint Germain plusieurs religionnaires, à qui l'on n'avoit pû persuader d'aller passer la nuit dans la Ville. Les principaux étoient Jean de Rohan de Frontenay,

CHARL. IX. 1572.

Godefroi de Caumont, le Vidame de Chartres, Gabriel de Montgommery, Jean de la Fin de Beauvais, & Segur. On avoit chargé Laurent de Maugiron du massacre de ces seigneurs, & Marcel devoit lui envoyer pour cette expédition mille hommes des compagnies bourgeoises. Maugiron, les ayant attendus long-tems, parce qu'ils s'étoient dispersés pour piller, fait venir des soldats du régiment des Gardes, & prend le parti d'aller à leur tête exécuter sa commission. Lorsqu'il fut sur le quai du Louvre, il s'apperçut que les clefs, qu'on avoit apportées, n'étoient pas celles de la porte de Nesle. Pendant qu'on alla chercher celles dont on avoit besoin, le jour commença à paroître, & le détachement des Gardes françoises, qui se disposoit à traverser la Seine, fut découvert du fauxbourg. Un coup de canon, tiré du côté des Thuilleries, acheva d'éclairer Frontenay & ses amis sur ce qu'ils avoient à craindre. Ils prirent la fuite, & ils étoient déja loin, lorsque leurs ennemis eurent passé la riviere. Guise les poursuivit jusqu'à Montfort l'Amaury, sans pouvoir les at-

teindre. Quelques troupes furent détachées vers Houdan, pour leur couper les passages. Ce fut inutilement. CHARL. IX. 1572.

François de Briquemaut demeura caché plusieurs jours chez l'ambassadeur d'Angleterre. Arnaud de Cavagne se réfugia dans le même quartier chez un de ses amis. Il fut arrêté avec cet ami, & conduit à la conciergerie.

La fureur du peuple enveloppa dans le malheur des Calvinistes divers Catholiques, parmi lesquels on compta Guillaume Bertrandi de Villemor, maître des requêtes, fils de feu Jean Bertrandi, Garde des sceaux, & Pierre de Salcede, Espagnol, dont il a été parlé ci-devant, à l'occasion de la fermeté avec laquelle il soutint les droits du Roi contre le Cardinal de Lorraine. Peu s'en fallut que des personnages beaucoup plus importans ne fussent compris dans la liste des proscrits. On assure que la mort des Montmorencis étoit résolue, mais que l'absence de l'aîné, qui étoit à Chantilly, procura son salut, ainsi que celui de ses trois freres d'Anville, Meru & Thoré. Le Maréchal de Cossé fut aussi en danger, parce

qu'il n'étoit pas ami des Guises. Bi-
CHARL. IX. ron, qui n'étoit pas plus aimé d'eux
1572. que Cossé, craignant d'être attaqué dans l'arcenal, fit braquer deux coulevrines contre la Ville.

Il y eut environ deux mille personnes de tuées le jour de la Saint Barthelemi. Sur le soir, le Roi fit publier que chacun, sous peine de mort, eût à rentrer dans sa maison, & qu'il n'y eût que les troupes & les officiers de Ville avec leurs archers à cheval, qui pussent marcher par les rues. On croyoit que cette précaution feroit cesser les meurtres & le tumulte. Mais ils recommencerent la nuit. Le lendemain, Pierre de la Place, premier Président de la Cour des Aydes, magistrat également recommandable par sa sagesse & par sa science, eut le même sort qu'avoient eu la veille tant d'infortunés. Son corps fut traîné dans les rues, & jetté ensuite dans une écurie de l'hôtel de ville. Sa maison fut exposée pendant trois jours au pillage.

Pendant qu'on versoit le sang de toutes parts, le cruel délire de la populace reçut un nouvel accroissement par un évenement singulier. Le ciel pa-

roiſſant plus ſerein qu'à l'ordinaire, un aubeſpin du cimetiere des Innocens pouſſa ſubitement des fleurs. Ce phénomene étoit ſans doute extraordinaire dans cette ſaiſon. Il n'étoit pas cependant ſans exemple, & l'on voit quelquefois pareille choſe arriver à des arbres qui ſont prêts à ſécher. Peut-être même d'ailleurs, pour impoſer aux eſprits crédules, on avoit aidé au prétendu prodige, en arroſant l'arbriſſeau d'eau chaude. Quoi qu'il en ſoit, les Catholiques ne manquerent pas de dire que Dieu marquoit par-là, combien tout ce qu'ils avoient fait lui étoit agréable. Les Proteſtans donnoient à cet évenement une interprétation fort différente. *Si c'eſt un miracle*, diſoient-ils, *il ſignifie que, ſi l'Egliſe ſemble détruite par la playe qu'on vient de lui faire : on la verra dans peu ſe relever, & refleurir de nouveau par des moyens auſſi incompréhenſibles qu'inattendus.*

CHARL. IX. 1572.

Un aubeſpin fleurit dans le cimetiere des Innocens.

Le même jour, Gaſpard de la Châtre, Comte de Nançay, envoya à Châtillon-ſur-Loin par ordre du Roi un détachement des gardes du corps, pour arrêter la femme de l'Amiral, ſes enfans, & ceux de d'Andelot. Fran-

çois, l'aîné des enfans de Coligny, &
CHARL. IX. Guy de Laval, fils aîné de d'Andelot,
1572. avoient déja pris la fuite. On amena les autres à Paris avec les meubles précieux, qui étoient dans le château.

L'intention de Charles IX avoit été de faire regarder les Guiſes, comme les auteurs de toutes les cruautés qu'on venoit d'exercer. Catherine de Medicis & le Duc d'Anjou, qui favoriſoient les Princes Lorrains, l'engagerent à une démarche des plus étonnantes. Ce fut de ſe charger ſeul de toute la haine d'une action ſi atroce. Le Duc d'Anjou, de concert avec ſa mere, produiſit des lettres, trouvées, diſoit-on, parmi les papiers de Teligny, par leſquels François de Montmorency déclaroit qu'il pourſuivroit juſqu'à la mort la vengeance des maux faits par les Guiſes à Coligny. Là-deſſus, la Reine mere repréſenta au Roi, que dans cette circonſtance il ne pouvoit continuer ſa diſſimulation, ſans expoſer à un péril éminent ſon autorité & la tranquillité de l'Etat; que les Guiſes, inſtruits des deſſeins des Montmorencis, s'autoriſeroient, pour ne point quitter les armes, de la néceſſité

de se défendre ; qu'ainsi ce qu'on avoit crû devoir mettre fin aux troubles, en alloit faire naître de nouveaux ; que les Protestans ne manqueroient pas de se joindre aux Montmorencis, déja puissans par eux-mêmes ; que le seul moyen de prévenir ce malheur étoit de donner une déclaration, par laquelle le Roi approuvât tout ce qui s'étoit fait ; que par-là le Roi se rendroit le maître, en ôtant les armes à un parti, & en empêchant l'autre de les prendre ; qu'il devoit se mettre au-dessus de la haine de quelques personnes peu éclairées ; & qu'il étoit infiniment plus dangereux de montrer de la foiblesse, que de prendre sur soi une exécution, dont après tout on pouvoit à bien des égards diminuer l'horreur.

CHARL. IX. 1572.

Ce Prince, naturellement haut, craignoit moins d'être haï que d'être mépriſé. Le mardi suivant, après avoir entendu une messe solemnelle, il se rendit au Parlement avec ses deux freres, & avec le Roi de Navarre, pour y tenir son Lit de Justice. Il fit aux Chambres assemblées une énumération des injures, que depuis son enfance il avoit reçûes des partisans de

Lit de Justice.

CHARL. IX. 1572.

Coligny. Il ajouta que cependant il avoit bien voulu oublier leurs attentats, & qu'il avoit accordé aux factieux un édit de pacification ; mais que Coligny, pour mettre le comble à ses crimes, avoit formé le dessein d'exterminer son Souverain, ainsi que la Reine mere, les Ducs d'Anjou & d'Alençon, & même le Roi de Navarre, quoique de même religion que lui, pour mettre le Prince de Condé sur le trône, à dessein de le tuer aussi lui-même dans la suite, & de s'emparer de la couronne. Le Roi termina son discours, en disant qu'il n'avoit pû parer un coup si affreux, que par un autre très-violent ; qu'il vouloit donc que tout le monde sût, que ce qui s'étoit passé le 24 Août, pour punir tant de coupables, avoit été fait par ses ordres. Conséquemment il ordonna qu'on informât juridiquement de la conspiration.

Le Roi déclare que le massacre s'est fait par son ordre.

Tous les gens sages du Parlement avoient une secrete horreur de la tragédie, dont Paris venoit d'être le théâtre. Ils ne trouvoient point dans les annales d'aucune nation un exemple d'une pareille barbarie. Mitridate avoit fait égorger en Asie quarante

Absurdité de l'expédient imaginé pour justifier ce massacre.

mille citoyens Romains. Pierre d'Aragon avoit fait tuer en Sicile quatre mille François, qui s'étoient rendus maîtres de cette Isle en son absence. Mais ces Rois n'avoient exercé leurs cruautés que sur des étrangers. Ici c'étoient ses propres sujets, que le Roi avoit fait massacrer. Mitridate & Pierre d'Aragon n'étoient liés que par des promesses verbales aux victimes de leur ressentiment. Charles IX venoit tout récemment de s'obliger, par un traité solemnel, avec des Rois & des Princes voisins, de garder la paix qu'il avoit jurée. Les premiers n'avoient employé aucun artifice indigne de la majesté du trône, pour exécuter leurs résolutions. Charles, pour amorcer les malheureux qu'il vouloit faire périr, les avoit trompés par de feintes caresses & de fausses confidences: il avoit abusé des cérémonies sacrées du mariage: il avoit presque ensanglanté l'habit nuptial de sa propre sœur. A l'égard de la derniere accusation intentée contre Coligny, elle étoit si mal imaginée, qu'on auroit eu peine à la faire trouver vraisemblable à des enfans. A qui en effet pouvoit-on persuader,

CHARL. IX. 1572.

CHARL. IX. 1572.

qu'avec deux bleſſures conſidérables, accablé de maladies, dans un âge fort avancé, n'ayant aucun uſage des deux bras, & dans le tems que les medecins délibéroient de lui en faire couper un, il eût conçû le projet d'attaquer le Roi dans ſa capitale, & au milieu de troupes nombreuſes, avec trois cents hommes au plus qui l'avoient ſuivi à Paris ? S'il en avoit eu la penſée, comment en ſi peu de tems auroit-il pû prendre des meſures pour une entrepriſe ſi téméraire ? A peine avoit-il vêcû quarante heures depuis ſa bleſſure ; & dans ce court intervalle, les medecins ne lui avoient preſque pas permis de parler à ſes plus confidens. De plus, ſuppoſé qu'il eût été effectivement criminel, le Roi ne l'avoit-il pas en ſa puiſſance, puiſqu'il l'avoit mis ſous la garde de Coſſeins ? Il n'avoit donc tenu qu'à Charles, de faire mettre Coligny en priſon d'un moment à l'autre, de faire inſtruire ſon procès, & de le faire punir ſuivant la rigueur des loix. Enfin, quand même le parti violent, qu'on avoit pris contre lui, auroit été néceſſaire ; falloit-il aſſocier à ſon châtiment tant de perſon-

nes innocentes, de meres de famille, de jeunes filles, tant de vieillards & d'infirmes couchés dans leurs lits, tant de gens qui ne pouvoient avoir aucune connoissance de ses desseins? Enfin n'étoit-il pas absurde de penser, que Coligny eût attendu le moment actuel, pour attenter à la vie du Roi de Navarre, qu'il avoit eu quatre années de suite à sa discrétion? CHARL. IX. 1573.

Malgré les raisons qui ôtoient toute croyance au discours de Charles, personne n'osa manifester ses vrais sentimens. Christophe de Thou, premier Président, quoique détestant intérieurement ce qui s'étoit passé, s'accommoda lui-même aux circonstances, & loua [a] la prudence du Roi. Guy du Faur, sieur de Pibrac, Avocat général, s'étant levé, de-

[a] Si l'on en excepte l'occasion dont il s'agit, *Christophe de Thou* parla toujours du massacre de la *Saint Barthelemi* avec exécration. Son fils nous apprend dans le livre 52 de son histoire, que ce magistrat avoit coutume d'appliquer à cet affreux évenement ces vers de *Stace*.

» *Occidat illa dies ævo, nec posterа credant*
» *Sæcula. Nos certè taceamus, & obruta multâ*
» *Nocte tegi nostræ patiamur crimina gentis.*

» Puisse la postérité ignorer de telles horreurs, ou n'y point ajouter foi. Tâchons du moins, par notre silence, de les ensevelir dans la nuit d'un éternel oubli.

CHARL. IX. 1572.

manda si l'on feroit mention de la déclaration de sa Majesté dans les regîstres du Parlement. Le Roi ordonna qu'elle y fût inscrite.

Deux jours après, on rendit de solemnelles actions de graces à Dieu, d'avoir délivré la France du danger qu'on prétendoit qu'elle avoit couru. Charles & toute la Cour allerent faire leurs stations à différentes égliſes avec une affluence extraordinaire de peuple. Le comble de la folie fut qu'on frappa diverſes médailles, pour conſerver la mémoire d'un évenement, dont il auroit été à ſouhaiter que les hommes perdiſſent pour toujours le ſouvenir. Les unes portoient l'effigie du Roi, avec cette légende françoiſe : CHARLES IX, *vainqueur des rebelles.* Au revers étoit un Hercule combattant contre l'hydre. Sur d'autres médailles, faites à cette occaſion, l'on voyoit deux colonnes qui étoient la deviſe du Roi, avec cette inſcription : *Pietas excitavit juſtitiam.*

Médailles frappées par ordre de Charles IX.

Ce Prince défend les prêches par un édit.

On publia un édit, par lequel le Roi déclaroit que tout ce qui étoit arrivé, avoit été fait, non en haine de la religion Proteſtante, ni pour déroger aux édits précédens, dont il ordonnoit de

nouveau l'exécution, mais pour prévenir un exécrable complot, tramé par Coligny, & par ſes adhérens; qu'ainſi les religionnaires euſſent à demeurer tranquilles; qu'ils pouvoient vivre ſans crainte ſous la protection de ſa Majeſté, & que les gouverneurs veilleroient à ce qu'il ne leur fût fait aucun tort, ni dans leurs corps, ni dans leurs biens; mais que, les prêches étant ſouvent l'occaſion de divers malheurs, ſa Majeſté vouloit que les Proteſtans s'abſtinſſent à l'avenir de toutes aſſemblées, tant publiques que particulieres, ſous peine de la vie & de confiſcation des biens. Cet édit fut différemment exécuté dans les provinces, ſuivant les différens caracteres de ceux qui y commandoient. Les Montmorencis & tous les amis de la paix uſerent de beaucoup de modération. Les autres, à qui la Cour avoit envoyé des ordres ſecrets par ſes émiſſaires, ſe comporterent avec une extrême barbarie, & ils ſe firent une loi d'imiter les excès commis dans la capitale.

CHARL. IX. 1572.

On exerce dans pluſieurs provinces les mêmes cruautés qu'à Paris.

A Meaux, le jour même de la Saint Barthelemi, l'on empriſonna plus de deux cents perſonnes. Le lende-

main, les Catholiques fondirent sur
CHARL. IX. les Protestans dans une foire qui se
1572. tenoit hors de la Ville ; ils mirent les hommes en fuite, tuerent vingt-cinq femmes, & en violerent quelques-unes. On pilla le 26 les maisons de tous les habitans suspects. Cosset, Procureur du Roi, fit ensuite amener les prisonniers les uns après les autres. A mesure qu'ils arrivoient, on les égorgeoit, & l'on jettoit leurs corps dans les fossés du château. Quand les assassins furent las de verser du sang, ils précipiterent dans la Marne les victimes qui leur restoient à sacrifier.

Le désordre fut terrible à Orleans. Les Calvinistes, qui s'en étoient rendus maîtres deux fois, y avoient ruiné la plûpart des églises. Le souvenir de leurs profanations alluma contre eux la fureur du peuple. Le massacre commença le lendemain de la Saint Barthelemi, par le meurtre d'un conseiller du Présidial, nommé Champeaux de Bouilly. Un certain Texier alla le soir chez ce conseiller avec quelques autres factieux, comme pour lui rendre visite. Champeaux, qui les croyoit de ses amis, les invita à souper. Après le repas, ils le forcerent de leur don-

ner tout son argent, & après l'avoir volé, ils le poignarderent auprès de la table, où ils avoient mangé avec lui. Ce fut le signal des cruautés & des brigandages, qui s'exercerent pendant trois jours entiers dans tous les quartiers de la Ville. Il y périt plus de cinq cents personnes. CHARL. IX. 1572.

Mandelot, Gouverneur de Lyon, voulant mettre les religionnaires à l'abri de l'insulte, ou faire croire qu'il avoit ce dessein, avoit ordonné qu'ils fussent enfermés dans des lieux sûrs. Les personnes, chargées de ses ordres, tuerent plusieurs de ces malheureux, en les conduisant aux asiles qui leur étoient destinés. A la tête de ces assassins étoit un nommé Boidon, souillé d'une infinité de crimes. La populace, sous la conduite de ce chef, pilla plusieurs jours de suite les maisons des Protestans. Sur ces entrefaites arriva de Paris Pierre d'Auxerre, Procureur du Roi. Il dit à Mandelot, que la Cour vouloit qu'on exterminât les sectateurs des nouvelles opinions. Aussitôt Boidon rassemble les factieux. Il propose au bourreau de le suivre. Celui-ci répond qu'il est prêt d'obéir à la sentence d'un

CHARL. IX. 1572.

magiſtrat légitime, mais que jamais il ne prêtera ſon miniſtere pour égorger des innocens. Des ſoldats de la citadelle, à qui Boidon fait la même propoſition qu'au boureau, la reçoivent encore plus mal. Tandis que des ſoldats étrangers, & le boureau même, refuſent de ſeconder la fureur de ce forcené, le régiment de la Ville, compoſé de bourgeois, conſent de ſe joindre à lui. Cette troupe effrenée marche ſucceſſivement aux couvens des Religieux de l'Obſervance & des Celeſtins, & à l'archevêché. Elle maſſacre tous les Calviniſtes, qui y avoient été conduits. Les enfans pendus au cou de leur pere, les peres ſerrant leurs enfans dans leurs bras, ſont égorgés impitoyablement par des bouchers inhumains. Pendant toute la nuit, ce ne fut que meurtres & que pillage. La cour de l'archevêché, ainſi que celles des Celeſtins & des Religieux de l'Obſervance, étoient remplies de cadavres. Mandelot les fit tranſporter à l'Abbaye d'Aiſnay, pour y être inhumés. Les moines ne voulurent pas leur donner la ſépulture, & l'on jetta tous ces corps dans le Rhône. Entraînés par le courant de l'eau, ils ſe

ramasserent auprès de Tournon en si grand nombre, que les bords du fleuve en étoient couverts. Les habitans, pour se délivrer d'un si affreux spectacle, rejetterent dans la riviere ces cadavres, qui allerent porter aux habitans de Valence, de Viviers, du Pont-Saint-Esprit, d'Avignon & d'Arles, la même terreur qu'ils avoient portée à Tournon. Arles eut une raison de plus que les autres Villes qu'on vient de nommer, de détester la barbarie des Lyonnois. Il n'y avoit dans la Ville ni puits ni fontaines, & l'on n'y buvoit que de l'eau du Rhône. La plus grande partie de la bourgeoisie & du peuple, ne regardant ce fleuve qu'avec frémissement, fut plusieurs jours, sans oser étancher sa soif. CHARL. IX. 1572.

Les Catholiques de Toulouse ne furent pas plus modérés que ceux de Lyon. Heureusement pour les Protestans de la premiere de ces deux Villes, la plûpart étoient allés au prêche à Castanet. Ayant été avertis qu'on faisoit main-basse dans Toulouse sur ceux de leur communion, ils ne jugerent pas à propos d'y rentrer. Deux cents qui étoient restés dans la Ville, furent massacrés. Quelques conseillers du Par-

CHARL. IX. 1572.

lement de Languedoc furent enveloppés dans la proscription. Pour ajouter l'insulte à la cruauté, on pendit leurs cadavres à l'orme de la cour du Palais avec l'habit de leur dignité.

Le carnage fut plus grand à Rouen. Taneguy le Veneur, Comte de Carouge, Gouverneur de la Ville, contint quelque tems la fureur populaire. A la fin, il fut contraint de céder à la violence des séditieux. Il n'y eut point de cruautés qu'ils ne commissent, sans distinction d'âge ni de sexe. On donna aux pauvres les habits tout ensanglantés des proscrits, & l'on mit ainsi leurs dépouilles à profit, pour engager l'indigence à prendre la défense de la barbarie.

L'exemple des grandes villes passa jusqu'aux petites, jusqu'aux bourgs même, & jusqu'aux villages. Plusieurs historiens ont écrit, qu'il en avoit coûté la vie à trente mille personnes.

Sage conduite de Tende, de Saint Herem, & de Simiane.

Au milieu de tant d'horreurs, Claude de Savoye, Comte de Tende, Gouverneur de Provence; Saint Herem, Gouverneur d'Auvergne, & Bertrand de Simiane de Gordes, qui commandoit dans le Dauphiné, se distin-

guerent par leur humanité. Les deux premiers, lorsqu'on leur notifia les intentions rigoureuses de la Cour, répondirent que ce n'étoit point le Roi qui avoit donné un tel ordre, puisqu'ils en avoient reçû de contraires quelques jours auparavant. Le dernier s'excusa aussi d'obéir, sous prétexte qu'il n'étoit point appuyé par des forces suffisantes [a]. CHARL. IX. 1572.

Action généreuse de Vezins.

On ne doit pas oublier non plus la générosité de Vezins, Lieutenant de Roi de Guyenne. Depuis long-tems, il regnoit une implacable haine entre lui & un autre gentilhomme nommé Regniers, qui avoit embrassé les opinions nouvelles. Pendant le tumulte occasionné par les ordres donnés contre les religionnaires, Regniers avoit la mort devant les yeux. Tout à coup, il entend briser sa porte, & voit entrer Vezins, qui, l'épée à la main, & accompagné de deux cavaliers, lui commande de le suivre, & le fait monter sur un cheval. Il obéit, & sort de la Ville avec son ennemi. Ve-

[a] Le procédé noble & chrétien de *Jean Hennuyer*, Evêque de Lizieux, auroit mérité que M. *de Thou* en fit mention. Ce Prélat ne voulut jamais consentir qu'on exécutât dans son diocese les ordres sanguinaires de la Cour.

zins avoit reçû des lettres de la Cour, par lesquelles on le chargeoit d'aller exécuter une commission à Cahors. Il emmena Regniers dans le Quercy, sans s'arrêter en aucun endroit, & sans lui dire un mot sur la route. Enfin ils arrivent ensemble à un château, qui appartenoit à Regniers. Alors Vezins lui parla ainsi: » Il n'auroit tenu qu'à moi, comme » vous le voyez, de vous sacrifier à mon » ressentiment. Mais j'aurois honte » de me venger, par une lâcheté, » d'un homme aussi brave que vous. » Je veux que le péril soit égal, lorsque nous vuiderons notre querelle. » Au reste comptez de me trouver » toujours aussi ardent à terminer nos » différends, de la maniere qui convient à des gentilshommes, que je » l'ai été à vous garantir en cette » occasion-ci d'une mort inévitable. » C'est à vous, de voir lequel vous » préférez de m'avoir pour ami ou » pour ennemi. » Une action si noble pénétra Regniers d'admiration & de reconnoissance. Il embrassa tendrement Vezins, lui demanda pardon de l'avoir haï, & lui jura une amitié inaltérable.

CHARL. IX. 1572.

La Cour avoit fait examiner tous les papiers de Coligny. Dans un mémoire, il conseilloit au Roi, de prendre garde, en assignant des appanages à ses freres, de ne pas les rendre trop puissans. Catherine de Medicis lut cet article au Duc d'Alençon, qu'elle savoit affligé de la mort de ce grand homme. » Voilà votre bon ami, lui dit-elle. » Voyez le conseil qu'il donne au Roi. » Je ne sais pas, répondit le Duc d'A- » lençon, s'il m'aimoit beaucoup ; » mais je sais qu'un semblable conseil » n'a pû être donné que par un homme » très-fidele à sa Majesté, & très- » zélé pour ses intérêts. » Coligny observoit dans un autre mémoire, que, si le Roi n'acceptoit pas les conditions offertes par les peuples des Pays-bas, ils se jetteroient entre les bras des Anglois ; & que ces derniers, qui étoient alors en bonne intelligence avec la France, deviendroient bientôt ses plus grands ennemis, lorsqu'ayant mis le pied en Flandre, ils seroient à portée de renouveller leurs anciennes prétentions. La Reine mere eut aussi grand soin de montrer cet écrit à Walsingham, ambassadeur d'Angleterre, & de lui exagérer l'ingra-

CHARL. IX. 1572.

titude de Coligny envers Elizabeth. La réponse de Walsingham fut à peu près la même que celle du Duc d'Alençon [a].

CHARL. IX. 1572.

Plusieurs choses inquiétoient le Roi. La premiere étoit de voir, que le Roi de Navarre & le Prince de Condé ne vouloient point changer de religion. Pendant le massacre, le Roi avoit fait venir ces deux Princes : il leur avoit annoncé qu'en faveur de la parenté, & en considération de leur jeunesse, il vouloit bien leur pardonner, & croire que leurs entreprises contre le bien du royaume venoient moins de leurs mouvemens que des conseils de Coligny ; que leur faute demeureroit ensevelie dans un éternel oubli, pourvû que de leur côté ils promissent de la réparer par une fidélité sincere, & par une soumission telle qu'ils la devoient à leur Souverain ; que pour premiere

[a] Parmi les papiers de l'Amiral, on trouva aussi un journal qu'il avoit composé sur les évenemens mémorables de son tems. » Cet ouvrage, dit *Brantôme*, » fut apporté » au Roi. Aucuns le » trouverent très-beau » & très-bien fait, & » digne d'être imprimé ; » mais le Maréchal de » Retz en détourna le » Roi, & le jetta dans le » feu, & le fit brûler, en- » vieux du profit & de la » récréation que le livre » eût pû apporter au » monde, ou envieux de » la mémoire & de la » gloire de ce grand per- » sonnage. »

preuve de leur obéissance, il falloit abjurer la doctrine qu'ils avoient embrassée, & revenir de bonne foi à la religion Catholique; que c'étoit celle qu'il avoit reçûe de ses peres, & qu'il n'en souffriroit point d'autres dans ses Etats; que s'ils ne se conformoient pas à ses volontés, ils pouvoient s'attendre au même traitement qu'on venoit d'exercer sur tant d'autres. Le Roi de Navarre l'avoit prié modestement de ne point gêner leurs consciences. Condé avoit ajouté avec fierté, que les opinions ne se commandoient point.

CHARL. IX. 1572.

On perdoit en quelque façon le fruit de tant de sang répandu, si le Roi, qui croyoit avoir triomphé du parti Protestant, cédoit à l'opiniâtreté des deux Princes. L'exemple de leur résistance étoit capable de rassembler les restes épars & consternés de ce parti. Charles IX résolut d'employer la douceur avec le Roi de Navarre, dont le caractere étoit souple & pliant, & de traiter le Prince de Condé avec rigueur, dans l'espérance d'intimider l'un par l'autre. Ainsi, le 9 de Septembre, ayant ordonné qu'on lui apportât des armes, &

CHARL. IX. 1572.

que ses gardes s'assemblassent, il jura qu'il vouloit exterminer le reste des Protestans, en commençant par Condé, & il commanda qu'on se tînt prêt à exécuter ses ordres. La Reine, femme du Roi, se servit de l'autorité qu'elle avoit sur ce Prince, pour arrêter son impétuosité. Elle lui représenta qu'il ne devoit pas faire une démarche d'une si grande importance, sans prendre l'avis de son conseil. Charles, touché des prieres de sa femme, congédia ses gardes. Le lendemain, il envoya chercher Condé, & lui prononça d'un ton terrible ces trois mots: *Messe, mort, ou prison perpétuelle.* » A Dieu ne plaise, répondit Condé, » que je choisisse la premiere. Pour les » deux autres articles, c'est à votre » Majesté de décider. Je prie la Pro- » vidence, de vouloir la guider dans » la résolution qu'elle prendra. » Cette réponse modeste adoucit un peu le Roi, & l'engagea à différer encore de prendre un parti violent.

Du Rosier, fameux ministre Protestant, abjure le Calvinisme.

Pendant qu'il cherchoit les moyens de vaincre l'obstination de Condé, Hugues Sureau du Rosier, Ministre d'Orleans, fut arrêté. Il témoigna desirer de changer de religion, & de

parler au Roi. On compta remporter une grande victoire sur les Calvinistes, en leur enlevant un de leurs plus véhémens orateurs. On l'amena donc à Charles. Ce ministre protesta en présence du Roi, que depuis long-tems il avoit reconnu la fausseté de la doctrine de Geneve : mais qu'une fausse honte l'avoit retenu jusques-là dans sa communion; qu'il n'oublieroit rien, pour réparer par son zele le tort qu'il avoit fait à la vérité par ses délais ; & qu'il espéroit que son exemple serviroit de flambeau, pour éclairer ceux qui s'étoient égarés, & pour les ramener au sein de l'église. Charles IX, saisissant l'occasion, le mena chez le Roi de Navarre, chez Catherine de Bourbon, sœur de ce Prince, & chez les deux Princesses de Condé. Du Rosier y parla avec beaucoup d'éloquence sur les marques de la véritable église, sur sa succession constante, & sur la mission légitime de ses ministres. Le Roi de Navarre & les trois Princesses écouterent attentivement du Rosier, & tous se rendirent. Les deux Princesses de Condé persévérerent le reste de leurs jours dans la religion Catholique. A l'égard du Roi de Na-

CHARL. IX. 1572.

Cet exemple est suivi par le Roi de Navarre, par la Princesse sa sœur, & par les Princesses de Condé.

varre & de sa sœur, ils retournerent
CHARL. IX. par la suite à celle dans laquelle ils
1572. avoient été élevés [a].

Condé, avant de se déterminer, voulut avoir une conférence avec le ministre converti. » Puis-je, dit le Prince, » compter sur la sincérité de » la déclaration que vous avez faite ? » N'est-ce point la crainte, qui vous » a dicté vos discours ? » Du Rosier l'ayant assuré que non : » Si j'étois » assuré, reprit Condé, que la doctrine, » qui m'a été enseignée dans vos éco- » les, fût la doctrine de la véritable » église, je continuerois de la dé- » fendre au péril même de ma vie. » Mais si je suis dans l'erreur ; si vos » maîtres m'ont trompé, il faudra se » soumettre à la vérité connue. » De

[a] *Du Rosier*, après avoir prêché à Paris en plusieurs endroits avec beaucoup de succès, fut envoyé à Metz avec le Jesuite *Maldonat*, pour ramener par son exemple & par son éloquence les personnes, qui s'étoient séparées de l'église. Le Duc de *Montpensier*, qui étoit au désespoir que la Duchesse de *Bouillon*, sa fille, suivît les nouvelles opinions, le pria de travailler à la convertir. Non-seulement *du Rosier* ne la fit point renoncer au Calvinisme, mais elle l'y rappella. Il passa à Heidelberg. Dès qu'il y fut, il publia un écrit par lequel il rétractoit authentiquement son abjuration, & demandoit pardon au Roi de *Navarre* & au Prince de *Condé*, de les avoir engagés par des argumens captieux à embrasser une religion, où leur salut étoit dans un si grand danger.

ce moment, Condé parut ébranlé. Peu de tems après, soit par conviction, soit parce qu'il sût qu'on lui préparoit un logement à la bastille, il abjura le Calvinisme, & fut absous par le Cardinal de Bourbon, son oncle, au nom du Pape. CHARL. IX. 1572. Le Prince de Condé renonce aussi à la religion Protestante.

Le Duc de Lorraine, jugeant la circonstance favorable pour extirper dans ses Etats la religion Protestante, en défendit, par un édit du 14 Septembre, l'exercice à tous ses sujets. Il ordonna à ceux qui voudroient persister dans leur croyance, de sortir des pays de sa domination. Néanmoins, il leur accorda un an, pour s'y préparer, & pour vendre leurs biens.

Charles IX persuada au Roi de Navarre & au Prince de Condé d'écrire au Pape. La nouvelle du massacre de la Saint Barthelemi étoit arrivée à Rome avant leurs lettres, & y avoit causé une joye qu'il seroit difficile d'exprimer. Les dépêches du Nonce, qui résidoit à la Cour de France, furent lûes le 6 Septembre en plein consistoire. Elles portoient que toute l'expédition avoit été projettée & exécutée par l'ordre exprès du Roi. Sur le champ, il fut décidé que Grande joie à Rome, à l'occasion du massacre de Paris.

CHARL. IX. 1572.

le Pape, accompagné du sacré College, iroit à l'église de Saint Marc remercier Dieu de la grace singuliere qu'il venoit de faire au saint Siege & à la Chrétienté ; que le lundi suivant on célebreroit à la Minerve une messe solemnelle, à laquelle le Pape & les Cardinaux assisteroient, & qu'on publieroit un jubilé général. Le soir, on tira le canon du château Saint Ange, on alluma des feux dans les rues, & l'on fit des réjouissances publiques, comme après une grande victoire. Le Cardinal de Lorraine fit compter mille écus d'or au gentilhomme, que lui avoit envoyé le Duc d'Aumale, pour l'informer du détail de tout ce qui s'étoit passé. A la requisition de ce Cardinal, le Pape & le sacré College allerent deux jours après en procession à l'église de Saint Louis. Dans cette cérémonie, l'ambassadeur de l'Empereur porta le bas de la châpe de Gregoire XIII.

Edit du Roi de Navarre en faveur de la religion Catholique.

Le Roi de Navarre, pour montrer la sincérité de sa conversion, donna le 16 Octobre un édit, par lequel, de l'avis de la Reine, sa bellemere, de la Reine, sa femme, &

du Cardinal de Bourbon, il ordonna que la religion Catholique, qui avoit été abolie depuis quelques années dans le Bearn par la feue Reine de Navarre, fût rétablie dans cette principauté; que les biens, enlevés au clergé, lui fussent rendus, & que tous les ministres Protestans sortissent du pays, à moins qu'ils ne changeassent de doctrine. Antoine de Gramont, en qualité de Gouverneur du Bearn, fut chargé d'y porter l'édit, & de le faire exécuter. Les Bearnois refuserent d'obéir, sous prétexte que cet édit avoit été arraché de force à leur Souverain, qu'ils regardoient comme prisonnier en France.

CHARL. IX. 1572.

Charles IX de son côté fit publier une nouvelle ordonnance, pour dépouiller tous les Protestans de leurs charges tant militaires que civiles, même ceux qui avoient abandonné leur communion. Il excepta seulement les charges subalternes, & il les laissa aux possesseurs, à condition qu'ils fissent incessamment abjuration dans les formes prescrites.

Après que les affaires eurent été réglées au dedans du royaume, il restoit à excuser auprès des Princes

CHARL. IX. 1572.

étrangers l'inhumanité, dont on avoit usé à l'égard des religionnaires. On écrivit des apologies; on envoya des ambassadeurs : en un mot, Catherine de Medicis, après avoir commis le crime, n'oublia rien pour en diminuer l'horreur, parce qu'elle craignoit qu'il ne fût un obstacle au dessein qu'elle avoit de faire tomber, après la mort de Sigismond-Auguste, la couronne de Pologne au Duc d'Anjou. Cette Princesse étoit entêtée de l'art de pénétrer l'avenir. Des devins lui avoient prédit qu'avant sa mort elle verroit tous ses enfans sur le trône. Quoiqu'elle donnât à cette prédiction le sens le plus flatteur, il lui restoit toujours quelque appréhension, qu'on n'eût voulu lui faire entendre, que ses enfans regneroient l'un après l'autre en France. Pour éluder le pronostic de cette funeste succession, elle promenoit son imagination sur les différens royaumes qu'elle pourroit procurer à ses deux plus jeunes fils. C'étoit par ce motif, qu'après avoir inutilement tenté l'année précédente de faire épouser Elizabeth au Duc d'Anjou, elle avoit voulu cette année la marier avec le Duc d'Alençon. Elle avoit

Desseins de la Reine mere sur les Ducs d'Anjou & d'Alençon.

avoit porté ſes vûes, pour ce Prince, jusqu'à l'Etat d'Alger, que, ſur la foi de quelques marchands de Marſeille, elle croyoit facile à conquérir. Selon eux, les Algeriens, informés que le Roi d'Eſpagne vouloit les réduire ſous ſa domination, aimoient mieux être ſoumis à un Prince françois, ami de Selim, que de devenir eſclaves des Eſpagnols, leurs plus cruels ennemis. Catherine, ſi ce projet réuſſiſſoit, comptoit de joindre bientôt au royaume d'Alger la Sardaigne, que Philippe avoit autrefois offerte pour dédommagement de la Navarre, & l'Iſle de Corſe, ſur laquelle la France avoit des prétentions. François de Noailles, Evêque d'Acqs, Ambaſſadeur du Roi à la Porte, avoit été chargé de preſſentir le Grand Seigneur ſur ce qui regardoit la premiere de ces conquêtes. D'abord le Sultan n'avoit point rejetté la propoſition ; mais par la ſuite, ayant conſulté le Mufti, il avoit refuſé de favoriſer l'entrepriſe, ſous prétexte que ſa religion ne lui permettoit pas de conſentir qu'un pays, poſſédé par des Muſulmans, paſsât en d'autres mains. Du reſte il avoit aſſuré, qu'il étoit

CHARL. IX. 1572.

CHARL. IX. 1572.

dans l'intention de rendre un plus grand ſervice au Duc d'Alençon ; qu'il enverroit une flotte de deux cents galeres, pour s'emparer de toutes les Places de Philippe ſur les côtes d'Eſpagne & d'Italie, & qu'il les remettroit au ſecond frere de Charles IX.

Mort de Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne.

Pendant que la Reine mere s'occupoit de ces différens projets, Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne, mourut le 7 Juillet à Knichin en Lithuanie, âgé de cinquante-un ans. Il ne laiſſa point d'enfans d'Elizabeth & de Catherine d'Autriche, filles de l'Empereur Ferdinand, ni de Barbe Radziwil, qu'il avoit épouſée entre ces deux ſœurs.

L'Evêque de Valence eſt nommé ambaſſadeur auprès de la nation Polonoiſe.

Montluc, Evêque de Valence, fut choiſi, pour aller en Pologne avec caractere d'ambaſſadeur. Il partit de Paris le 17 Août, veille du mariage du Roi de Navarre avec Marguerite de Valois. Lorſqu'il fut à Saint Dizier en Champagne, il tomba malade de la dyſſenterie. Il y apprit le maſſacre des calviniſtes. Prévoyant l'impreſſion que cet évenement feroit ſur les Princes d'Allemagne, il réſolut de hâter ſa marche, avant qu'ils fuſſent exactement inſtruits des

détails de l'affaire. Ainſi, malgré les remontrances des medecins, il ſe preſſa de continuer ſa route. A Saint Michel en Lorraine, il fut arrêté par Manegre, Lieutenant du Gouverneur de Verdun. Un certain Marcere, Secretaire de l'Evêque de cette ville, ſe flattoit que, ſi l'évêché de Valence devenoit vacant, il ſeroit donné à ſon frere, qui avoit été attaché au Duc de Guiſe, & qui paſſoit pour un profond théologien. Dans cette eſpérance, il avoit engagé Manegre à retenir Montluc, & à le maltraiter tellement, que les jours de ce Prélat déja dangereuſement malade en fuſſent abrégés. Heureuſement pour l'Evêque de Valence, il vint des lettres de la Cour, ſur leſquelles on fut obligé de le laiſſer pourſuivre ſon voyage. Il fut auſſi arrêté à Francfort ſur le Mein par les officiers Allemans, qui avoient ſervi en France, & qui ſe plaignoient qu'on ne leur payoit pas les ſommes que leur devoient les Proteſtans françois. Montluc ſe tira encore de ce mauvais pas, en promettant trois cents écus d'or à un de leurs colonels, nommé Cracow. Le 6 Octobre, il arriva à

CHARL. IX. 1572.

CHARL. IX. 1572.

Leipsick. Laissant la Silesie à droite, il traversa la Marche de Brandebourg, où il crut qu'il courroit moins de risque. La peste faisoit alors de grands ravages dans ces cantons, mais elle ne l'épouvanta point. Il se rendit le quinze Octobre à Mejericz sur la frontiere de Pologne, & quelques jours après à Konits [a]. De cette derniere ville, il écrivit le 28 aux grands du royaume, pour les inviter à être favorables au frere de Charles IX, dans l'élection qu'ils alloient faire d'un nouveau Roi. A sa lettre, il joignit un mémoire intitulé : *Apologie du Duc d'Anjou contre les calomnies de ses ennemis.*

Dans cet écrit, il commençoit par opposer des récriminations aux plaintes des religionnaires. Il rappelloit les cruautés exercées par le Baron des Adrets à Pierrelatte; le meurtre de Gondrin à Valence; celui de Fumel en Quercy; tous les autres excès commis par les Calvinistes dans le Forez, dans le Comté Venaissin, dans le Languedoc & dans le Bearn. » Ils

[a] On lit *Connin* dans la traduction de M. *de Thou*. C'est apparemment une faute de copiste ou d'imprimeur.

» avoient fait, disoit-il, éclater leur
» fureur, non-seulement contre les CHARL. IX.
» vivans, mais contre les morts mê- 1572.
» mes. A Angoulême & à Clery, ils
» avoient déterré les corps des Rois,
» & les avoient jettés dans les rues.
» Ils n'avoient pas épargné à Vendôme
» les propres ayeux du Roi de Na-
» varre. » Quant à l'affreuse tragédie qui venoit d'ensanglanter la France, Montluc tâchoit de la faire paroître moins horrible, en donnant à entendre que ce n'étoit point un dessein prémédité ; que Charles IX, après la blessure de Coligny, n'avoit plus été le maître de faire ce qu'il vouloit ; que d'un côté, en ne punissant pas le Duc de Guise, il excitoit un soulevement général des Protestans ; que de l'autre, il y auroit eu trop de risque à entreprendre de punir, au milieu de Paris, un homme qui s'étoit rendu si agréable au peuple de cette capitale, & qui y avoit un si grand nombre de gens dévoués à son service ; qu'ainsi de toutes parts le Roi s'étoit trouvé dans les plus fâcheuses extrémités ; qu'il lui auroit fallu se préparer à une quatrieme guerre, s'il ne s'étoit assuré de Co-

CHARL. IX. 1572.

ligny & de ſes principaux adhérens ; qu'il n'avoit point eu d'abord d'autre objet, mais que, pendant qu'il délibéroit, le Duc de Guiſe ſuivi d'une troupe de ſoldats s'étoit mis à la tête de la populace, pour faire tomber ſur ſes ennemis le malheur qui le menaçoit ; que les ſéditieux, ſans ſe ſoucier ni des remontrances ni des menaces, avoient fait main-baſſe ſur tous les religionnaires ; que l'affaire étant conſommée, & ſans remede, le Roi l'avoit approuvée, ou du moins avoit feint de l'approuver, comme ſi elle avoit été faite par ſes ordres. L'Evêque de Valence ajoutoit que d'ailleurs, quand même la Cour de France n'auroit pas des raiſons auſſi triomphantes pour juſtifier ſa conduite, le Duc d'Anjou en particulier étoit à l'abri de tout reproche ſur ce qui s'étoit paſſé ; que de l'aveu même des Proteſtans, ce Prince avoit toujours montré beaucoup de modération & de clémence dans les dernieres guerres ; qu'à la bataille de Moncontour, il avoit fort déſapprouvé la cruauté de ſes ſoldats, & qu'il avoit ordonné de ménager le ſang des françois.

S'il importoit au Duc d'Anjou, que les Polonois regardaſſent le maſſacre des calviniſtes comme une juſte punition de leurs attentats, il n'étoit pas moins eſſentiel au Roi, que les Suiſſes en euſſent la même idée. Auſſi Pomponе de Bellievre, qu'il leur envoya en qualité d'Ambaſſadeur, fit tous ſes efforts pour noircir à leurs yeux la mémoire de Coligny. Entre les fictions qu'il inventa, il avança que l'Amiral en plein Conſeil avoit oſé menacer le Roi, que ſi l'on ne déclaroit pas la guerre à l'Eſpagne, il ſouleveroit la plus grande partie de la France contre ſa Majeſté; que, tout bleſſé qu'il étoit, lorſque le Roi l'avoit prié de ſe faire porter au Louvre, il l'avoit refuſé avec un orgueil inſupportable, & qu'ayant remué les bras autant que ſon mal pouvoit le lui permettre, il avoit répété pluſieurs fois : *Mes bras ſont malades, mais ma tête eſt ſaine, & j'ai plus fait juſqu'ici de la tête que de la main.*

CHARL. IX. 1572.

Pompone de Bellievre, ambaſſadeur en Suiſſe, tâche d'y rendre odieuſe la mémoire de Coligny.

Pour fermer la bouche à ceux qui auroient voulu prendre la défenſe de Coligny, on informoit juridiquement contre lui & contre ſes complices, particulierement contre Arnaud de

CHARL. IX. 1572.

Cavagne, qui, comme nous l'avons dit, avoit été mis à la conciergerie, & contre François de Briquemaut, qui, ayant voulu prendre la fuite, après avoir été caché quelque tems chez l'ambaſſadeur d'Angleterre, avoit été auſſi arrêté. Le 27 Octobre, le Parlement rendit un arrêt, qui condamnoit Coligny comme l'auteur & l'ame d'une conjuration formée contre le Roi; déclaroit les biens de l'Amiral confiſqués, & ſa mémoire infâme; aboliſſoit à jamais ſon nom; & ordonnoit que ſon corps, ſi l'on pouvoit le trouver, ſeroit pendu à un gîbet en place de Greve, d'où il ſeroit tranſporté aux fourches patibulaires de Montfaucon; qu'au défaut de ſon corps, on feroit le même traitement à ſon effigie; que ſes armoiries ſeroient traînées à la queue d'un cheval, non-ſeulement à Paris, mais dans les principales villes du royaume; que partout où il ſe trouveroit des monumens élevés à ſon honneur, ils ſeroient briſés par la main du bourreau; que ſes ſtatues & ſes portraits ſeroient mis en pieces; que ſon château ſeigneurial de Châtillon ſur Loin ſeroit raſé, ſans qu'on pût jamais le

Arrêt du Parlement contre Coligny.

rebâtir ; que les arbres du parc seroient coupés à la moitié de leur hauteur ; qu'on sémeroit du sel sur le terrein de la maison, & qu'on éleveroit dans la cour une colonne, sur laquelle on graveroit cet arrêt. Ses enfans étoient déclarés rôturiers, indignes de posséder aucune charge, ni aucun bien, dans le royaume, & incapables de tester. Le même arrêt portoit, qu'on feroit tous les ans au jour de la Saint Barthelemi une procession solemnelle, pour célébrer le souvenir de ce jour, & pour rendre à Dieu de publiques actions de graces.

CHARL. IX. 1572.

Lorsqu'on lut à Cavagne sa condamnation, il écouta avec beaucoup de patience tout ce qu'on avoit ordonné contre lui ; mais à l'article de ses enfans, il demanda ce qu'ils avoient fait, pour être traités avec tant de rigueur. Briquemaut, effrayé de la vûe de la mort, essaya de s'y soustraire. Il fit dire au Roi, que, si l'on vouloit lui sauver la vie, il donneroit des moyens assurés pour prendre la Rochelle, & qu'il reconnoîtroit publiquement devant tout le peuple, que Coligny avoit véritablement conspiré. La Cour reçut avec dédain ces pro-

Supplice de Briquemaut & de Cavagne.

CHARL. IX. 1572.

positions. Cavagne, fâché de voir son compagnon d'infortune se déshonorer, l'exhorta à reprendre cette fermeté, qu'il avoit montrée dans un si grand nombre d'occasions périlleuses, & qui lui avoit fait tant d'honneur. A ce discours, Briquemaut eut honte de sa foiblesse, & il ne témoigna plus que du mépris pour la mort. Ayant été attachés sur des clayes, ils furent traînés par les rues, suivis de la populace, qui les accabla d'injures, & les couvrit de boue. Ils arriverent en cet état au lieu du supplice, où ils furent pendus. On traîna avec eux l'effigie de Coligny. Par dérision, on lui avoit mis un curedent à la bouche [a]. Pendant cette exécution, Charles IX, accompagné de la Reine, sa mere, étoit à une fenêtre de l'hôtel de ville derriere un rideau, pour jouir de ce spectacle si indigne des yeux d'un Roi. Il voulut que le Roi de Navarre y assistât avec lui.

Procession solemnelle des chevaliers de l'Ordre.

Le 29, fête de Saint Michel, les chevaliers de l'Ordre allerent en procession à Notre-Dame. On eut soin

[a] C'étoit la coutume de *Coligny*, d'y en porter un.

que cette cérémonie se fît avec beaucoup de pompe. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé y accompagnerent le Roi. Pour donner plus d'éclat à cette assemblée, on n'y admit que les chevaliers les plus distingués par la naissance & par les services. Après la messe, on présenta au Roi, de la part de la Noblesse Catholique, une requête concertée, dans l'exorde de laquelle on affectoit de dire qu'elle contenoit les vœux d'une multitude innombrable de gentilshommes. Cela étoit mis à dessein d'insinuer, que le sang de la Noblesse françoise n'étoit pas à beaucoup près épuisé, & que la perte des gentilshommes Protestans, qui avoient été enveloppés dans le massacre, méritoit peu d'attention. Les auteurs de la requête supplioient le Roi, d'employer son autorité, pour bannir de la France toute autre religion, que celle qu'ils avoient reçûe de leurs ancêtres. Ils offroient de seconder sa Majesté, de tout leur pouvoir, pour l'accomplissement d'un si louable projet. Charles IX répondit qu'il feroit ce qu'il jugeroit le plus avantageux pour l'Etat.

CHARL. IX. 1572.

Charles IX essaye de regagner la confiance du Roi d'Espagne.

Il écrivit en même tems au Roi

CHARL. IX. 1572.

d'Espagne, qui avoit marqué son mécontentement des secours fournis par les Protestans de France aux rebelles des Pays-bas. La lettre portoit que, si Charles IX avoit feint de tolérer la liberté que ses sujets calvinistes s'étoient donnée à cet égard, il étoit aisé de reconnoître quel avoit été le motif de sa dissimulation ; que l'évenement avoit fait voir, qu'il n'avoit jamais eu en vûe de faire la guerre à un Prince, avec qui il avoit des liaisons si étroites ; qu'on ne devoit plus douter, que son unique objet n'eût été d'entretenir la sécurité des hérétiques, afin de les exterminer plus sûrement ; qu'il prioit Philippe, comme son ami & son allié, de rendre justice à la droiture de ses intentions, & d'observer religieusement la paix qu'ils avoient solemnellement jurée.

Dans la crainte que la frontière de Picardie ne fût insultée, on y fit marcher quelques régimens, qu'on avoit nouvellement fait venir de Piémont.

Tentatives pour réduire les Rochelois.

Il ne restoit plus qu'à ramener à l'obéissance les villes dont les religionnaires étoient maîtres, & surtout

la Rochelle. On avoit eu envie de surprendre cette Place. Dans ce dessein, on avoit envoyé à Brouage une flotte commandée par Strozzi, & par le Baron de la Garde. On avoit répandu le bruit, qu'elle étoit destinée à faire voile vers les côtes de la Floride, & qu'elle reviendroit ensuite en Hollande, pour favoriser les entreprises du Prince d'Orange. Les Rochelois ne s'étoient pas trompés sur le véritable objet de cet armement, & ils avoient si bien fait par leur vigilance, qu'ils s'étoient mis à l'abri de toute surprise. Lorsqu'ils eurent reçû la nouvelle du massacre fait à Paris, ils redoublerent leur attention. Ils travaillerent à rétablir leurs fortifications, poserent des corps de garde dans tous les endroits nécessaires, se pourvurent d'officiers expérimentés pour discipliner & pour exercer leurs troupes. Un renfort qu'ils reçurent de cinquante gentilshommes du voisinage, & de quinze cents soldats de différentes provinces, acheva de les confirmer dans la résolution de se préparer à une vigoureuse défense. CHARL. IX. 1572.

Sur ces entrefaites, ils reçurent une

CHARL. IX. 1572.

lettre, par laquelle Charles IX les exhortoit à donner aux autres villes l'exemple de la soumission. Audevars, Maître d'hôtel de la Reine de Navarre, étoit porteur de cette lettre. Il étoit chargé d'ordonner de la part du Roi aux habitans, de recevoir Biron, à qui ce Prince avoit donné le gouvernement de leur ville, & de ne plus donner d'asile aux factieux, qui alloient de province en province exciter les peuples à prendre les armes. Il avoit de plus ordre de leur dire, que, quoique le Roi eût interdit, par une nouvelle ordonnance, les prêches dans toute l'étendue de son royaume, il vouloit bien cependant les permettre à la Rochelle.

Les Rochelois, sentant le besoin qu'ils avoient de gagner du tems, témoignerent en apparence, qu'ils se conformeroient aux volontés de la Cour, à condition que l'on contînt les troupes, qui venoient tous les jours faire des courses jusqu'aux portes de la ville. Ils demanderent aussi, que la flotte qui étoit à Brouage, s'éloignât de leurs côtes. Strozzi le leur fit espérer, & il leur accorda des passeports, pour envoyer une députation au Roi.

Ils ne déguiserent pas long-tems leurs véritables sentimens, & bientôt il parut une lettre fort différente des premieres assurances qu'ils avoient données. Elle contenoit en substance, qu'ils n'avoient jamais douté des bonnes intentions du Roi; mais que l'horrible exécution, qu'on venoit de faire avec une cruauté sans exemple, montroit assez que les Guises, anciens ennemis du royaume & de la paix, continuoient d'abuser du nom & de l'autorité de sa Majesté : qu'il étoit aisé de s'en convaincre par les contrariétés sensibles, qui se trouvoient dans les différens écrits émanés de la Cour; que dans les uns Charles IX détestoit le massacre, & en jettoit toute l'horreur sur les Princes Lorrains, tandis que dans les autres il s'en déclaroit l'auteur : que les Rochelois ne pouvoient se persuader qu'un Prince, dont ils connoissoient la clémence & la bonté, eût pû donner un ordre si barbare; que s'il y avoit des gens assez impudens pour oser en accuser le Roi, tous les Protestans étoient disposés à prendre les armes contre de tels calomniateurs : que les Rochelois, en leur particulier, regardoient

CHARL. IX. 1572.

CHARL. IX. 1572.

l'obéissance à sa Majesté comme un de leurs premiers devoirs ; qu'ils ne se départiroient jamais de ce principe, tant qu'on ne leur demanderoit rien qui blessât leur conscience ; mais que, malgré le respect qu'ils auroient toujours pour les ordres qui partiroient directement du Roi, ils ne pouvoient se dispenser de veiller à leur sûreté ; d'user, tant à l'égard de la religion que du gouvernement civil, de la liberté que sa Majesté leur avoit accordée, & d'éviter les embuches des Guises, qui venoient de répandre le sang de tant d'innocens.

Biron étoit arrivé à Saint Jean d'Angely. Il employa toute son éloquence, pour dissiper les soupçons des Rochelois. Ne pouvant les tranquilliser entierement, il leur proposa de le laisser entrer dans leur ville avec un seul officier, & seulement pour quelques heures, afin qu'il pût assurer le Roi, qu'ils avoient obéi aux ordres de la Cour. Ils étoient sur le point d'y consentir, lorsqu'ils apprirent une indigne trahison, commise en Languedoc. La ville de Castres ayant été remise au sieur de la Creuzette, qui avoit fait de la part du Roi

aux habitans les plus belles promesses, il n'en avoit pas été plutôt maître, qu'il l'avoit pillée & remplie de carnage. Cette nouvelle empêcha les Rochelois d'accepter la proposition de Biron. CHARL. IX. 1572.

Le Roi, sans se rebuter, leur dépêcha Jacques Durand, qui étoit chargé de leurs affaires à Paris. Christophe de Thou remit à cet agent une lettre pour eux, & l'on en attendoit d'autant plus un effet favorable, qu'ils aimoient de Thou, & qu'ils le connoissoient pour un homme paisible, ennemi de la violence & des conseils sanguinaires. Mais ils n'eurent point d'égard à ses avis, parce qu'ils crurent que sa lettre lui avoit été dictée.

Pendant ces négociations arriva le massacre de Bordeaux. On dit qu'Edmond Auger, Jesuite du College de Clermont, fut l'instigateur de cette nouvelle cruauté. Ce prédicateur, à l'exemple de ses confreres de Paris, exhortoit tous les jours ses auditeurs, à signaler leur piété par quelque acte d'éclat. Dans son sermon du jour de Saint Michel, il dit plusieurs fois, que le massacre de Paris, d'Orleans, & des autres villes, avoit

été fait par le ministere d'un ange, exécuteur de la vengeance divine. Ses déclamations eurent le succès qu'il se proposoit. Une foule d'assassins se mirent à courir dans la ville, & massacrerent deux cents soixante-quatre habitans, parmi lesquels on compta Jean Guilloche & Guillaume Sevin, conseillers au Parlement de Guyenne. Le nombre des victimes auroit été beaucoup plus grand, si la plûpart de celles, qu'on vouloit sacrifier, ne se fussent réfugiées au château Trompette. Jacques-Benigne de Largebaton, premier Président du Parlement, courut risque d'être assassiné dans ce tumulte.

CHARL. IX. 1572. Massacre à Bordeaux.

Tant d'indices annonçant le peu de fond qu'il falloit faire sur les paroles du Gouvernement, les Rochelois députerent en Angleterre, pour y demander du secours. Le Roi de son côté commença de penser sérieusement à les réduire par la force. Tosinghi, vieux officier florentin, & Gouverneur de Saint Jean d'Angely, eut ordre de reconnoître les fortifications de la Rochelle, son port, & la profondeur du canal. On lui donna pour cette opération deux galeres. Fiesque, qui en commandoit une, s'avança

dans le canal, & il fut enveloppé par quelques bâtimens ennemis, qui l'obligerent de se rendre. CHARL. IX. 1572.

Le Roi charge la Noue, de négocier la paix avec les Rochelois.

Avant de faire assiéger la Place dans les formes, la Cour voulut faire encore une tentative auprès des habitans. La Noue, par l'entremise du Duc de Longueville, son ancien ami, étoit rentré en grace, & avoit même obtenu les biens de Teligny, dont il avoit épousé la sœur. Sur les instances réitérées du Roi, il consentit de faire tous ses efforts, pour porter les Rochelois à la paix. Dans la vûe d'y travailler, il se rendit le 5 de Novembre au village de Tadon, & il leur demanda une conférence. Lorsqu'il eut exposé sa commission à leurs députés, il n'en put tirer que cette réponse: *Nous étions venus pour conférer avec M. de la Noue, mais nous ne l'appercevons point ici.* » Je suis étonné, dit alors la Noue, » que vous ayez » sitôt oublié celui qui a perdu un bras, » en combattant pour vous. » *Nous savons*, reprirent les députés, *qu'il y a eu un la Noue, qui a eu avec nous de grandes liaisons, mais il n'a jamais fait le personnage que vous faites aujourd'hui. Il s'étoit chargé de défendre une*

CHARL. IX. 1572.

cause, qui nous étoit commune avec lui; & il s'est toujours conduit avec une valeur & une fermeté, qui ne se sont point démenties. Sourd à toutes les propositions que lui faisoit la Cour, il ne nous flatta jamais de vaines espérances. Jamais, sous prétexte d'amitié, il ne nous invita à des conférences destinées à nous trahir. Vous avez ses traits, mais vous n'avez pas son cœur. Il obtint cependant la permission d'entrer dans la ville. Les habitans, au lieu d'écouter ses propositions, lui en firent deux, dont ils lui laisserent le choix. L'une étoit, que, s'il vouloit demeurer parmi eux comme simple citoyen, la république lui marqueroit tous les égards qu'il pouvoit attendre d'elle; l'autre, que, s'il étoit dans la disposition d'accepter le commandement de la garnison, toutes les troupes combattroient avec plaisir sous ses auspices. La Noue, en se chargeant de la commission du Roi, avoit déclaré qu'il ne prêteroit jamais son ministere pour trahir d'anciens amis, & que s'il ne pouvoit les déterminer à se soumettre, il les aideroit à se défendre. Quelque étrange que fût cette derniere condition, Charles IX y avoit sous-

crit, la Noue ayant promis qu'en reprenant les armes pour eux, il ne perdroit pas cependant de vûe le projet de les ramener à des sentimens pacifiques. Conformément à son engagement avec la Cour, il ne négligea rien pour leur persuader de rentrer dans le devoir. Ayant perdu l'espérance d'y réussir, il se mit à leur tête. Sa réputation étoit tellement établie, que la Cour & les Rochelois se reposerent également sur sa foi. CHARL. IX. 1572.

Dès que la Cour fut instruite du mauvais succès de la négociation, elle donna les derniers ordres pour bloquer la Rochelle. Biron prit poste au bourg de Saint André, à trois milles de la Place. Strozzi établit son quartier à Pileboreau. Goas occupa le village de Ronsay. Il y eut de fréquentes escarmouches entre les deux partis, avec une perte médiocre de l'un & de l'autre côté mais cependant plus grande presque toujours du côté des troupes du Roi parce que, ne connoissant pas le pays, elles se trouvoient souvent surprises dans des défilés, ou s'engageoient dans les marais salans, d'où elles avoient peine à se tirer. A Lafont, qui n'est éloigné de la Blocus de la Rochelle.

CHARL. IX. 1572.

Rochelle que de six cents pas, & où sont des sources dont les eaux sont portées à la ville par des canaux, il se passa une action très-vive. Les royalistes, ayant tenté inutilement de détourner ces sources, entreprirent de ruiner les canaux. Pendant qu'ils y travailloient, les Rochelois fondirent sur eux, & tuerent plus de monde qu'ils n'en perdirent. Le lendemain, le combat recommença, mais les Rochelois ne purent remplir l'objet qu'ils se proposoient, & malgré leurs efforts les canaux furent coupés. Comme il y a dans la ville un grand nombre de puits d'eau vive, on s'y consola de cet accident.

Commencemens de la quatrieme guerre civile.

La Saint Barthelemi avoit produit sur tous les religionnaires du royaume la même impression, qu'elle avoit faite sur les habitans de la Rochelle. Jean de Lomagne, seigneur de Serignac, & quelques autres personnes notables du parti, avoient tenu à Montauban un conseil, dans lequel il avoit été décidé qu'on reprendroit les armes. En conséquence, Regniers s'empara de Villemur sur le Tarn. D'autres gentilshommes de la même communion se rendirent maîtres de Caus-

sade, de Bioule, de Negrepelisse, de Saint Antonin, de Malauze, de Flognac & de Belleperche, dans le Rouergue; de Puy-laurent, de Saint Paul de Damiate & de Viterbe, dans le Lauraguais; de Realmont, de Lombez & de Roquecourbe, dans l'Albigeois; de Mazere & de Mas-d'Azil, dans le pays de Foix. Le Vicomte de Gourdon se saisit de Cadenas & de Souillac, dans le Quercy. Buzet près de Toulouse fut emporté par escalade, & tous les habitans furent passés au fil de l'épée. CHARL. IX. 1572.

Plusieurs villes, entre autres celles de Montauban, de Nismes, de Saint Privat, d'Anduse, & de Sancerre, leverent de nouveau l'étendard de la révolte. Charles de Bueil de Racan, de concert avec ceux des habitans, qui tenoient pour le parti du Roi, fit entrer quelques troupes dans le château de cette derniere Place, mais le même jour elles en furent chassées.

Dans les dernieres guerres, les habitans de Chelar, ville du Vivarez, étant assiégés par la Tourette, avoient pratiqué dans le roc un souterrein, pour se retirer de la ville dans le

château en cas de nécessité. Dé-
CHARL. IX. terminés à se délivrer des insultes
1572. continuelles de la garnison qu'on y avoit mise depuis la paix, ils ôterent une pierre énorme, qui fermoit l'entrée du souterrein; ils pénétrerent pendant la nuit dans le château; ils se jetterent sur la garnison endormie, & ils firent main-basse sur les soldats qui voulurent se mettre en défense. La Mothe, Commandant de ce Fort, étoit allé à Valence, pour conférer avec Gordes. Pendant qu'il lui parloit du château de Chelar comme d'un lieu imprenable, il reçut la nouvelle que la forteresse étoit au pouvoir des Protestans. Il traita cet avis de vision, & peu s'en fallut qu'il ne donnât un démenti au courier. Lorsqu'il ne put plus douter de la vérité du fait, il s'écria, en jurant: *Il faut qu'ils y soient entrés, ou par les airs, ou par dessous terre.* Ainsi il devina, sans y penser, comment la chose étoit arrivée.

Tels furent les commencemens de la quatrieme guerre civile. Elle eut un succès très-différent de ce que l'on imaginoit. Après le meurtre de tant de personnages considérables, la dis-

persion

perſion de la Nobleſſe proteſtante, l'effroi des peuples dans toutes les villes, tout le monde regardoit le parti calviniſte comme entierement abattu. Cependant contre l'opinion générale, & même contre l'attente des religionnaires, ces derniers rétablirent en moins d'un an leurs affaires, ſans le ſecours d'aucun Prince étranger, & malgré la diſette d'argent dans laquelle les avoit réduits le pillage de leurs biens.

CHARL. IX. 1572.

Dans les circonſtances dont nous venons de rendre compte, le Cardinal des Urſins vint en France avec le titre de Légat. Il fut très-ſurpris que le maſſacre, tant loué par les Italiens, fût preſque généralement déteſté par les françois. On fut incertain à la Cour ſur la conduite qu'on devoit tenir. La crainte d'irriter le Pape, dont il importoit de ménager l'amitié, détermina à recevoir le Cardinal. Les miniſtres ſe contenterent de lui faire recommander de parler de l'affaire de la S. Barthelemi avec beaucoup de circonſpection. Il ne ſuivit pas leur conſeil, & il exalta avec emphaſe, tant en public qu'en particulier, le zele du

Le Cardinal des Urſins, Légat en France.

CHARL. IX. 1572. Roi. En passant à Lyon, il donna de grands éloges à la faction, qui avoit traité si cruellement les religionnaires ; il complimenta publiquement Boidon, & lui prodigua les indulgences. Lorsqu'il eut audience de Charles IX, il déploya toute son éloquence, pour engager ce Prince à ordonner dans ses Etats la publication du Concile de Trente. » Par-là, dit-il au Roi, » votre Majesté consacrera la mémoire de la grande action » qu'elle vient de faire. Notre siècle, & ceux qui le suivront, demeureront convaincus que ce n'est » point le ressentiment de quelque injure personnelle, qui vous a fait consentir au meurtre de tant de personnes, mais uniquement le desir » de faire triompher la foi de vos ancêtres. »

Il sollicite en vain la publication du Concile de Trente.

La harangue du Cardinal-Légat parut adroite, mais ne persuada point. Le Roi ne vouloit pas démentir ce qu'il avoit avancé dans plusieurs déclarations, que ce n'étoit point en haine de la religion protestante, qu'il avoit ordonné ce qui s'étoit fait à Paris.

Après avoir renvoyé des Ursins le

plus honorablement & le plus promptement qu'il fut possible, il nomma Nicolas d'Angennes de Rambouillet, son ambassadeur extraordinaire auprès du Saint Siege. Jean de Durfort de Duras partit aussi pour Rome, en qualité d'envoyé du Roi de Navarre. CHARL. IX. 1572.

C'étoit par les conseils du Cardinal de Lorraine, que Gregoire XIII avoit pressé si vivement la publication du Concile. Ce Cardinal avoit représenté au Souverain Pontife, que l'occasion favorable, attendue avec tant d'impatience, étoit enfin arrivée; & que, si on la manquoit, elle ne reviendroit jamais : que le principal obstacle à l'accomplissement des desirs de la Cour Romaine avoit toujours été la résistance des Parlemens du royaume; mais que la haine universelle, qu'on avoit pour les Protestans, & l'effroi que le massacre de la Saint Barthelemi avoit répandu, fermeroit actuellement la bouche à tous les magistrats, & qu'ils craindroient qu'une opiniâtreté trop marquée ne rendît leur doctrine suspecte. Depuis le meurtre de Coligny, l'oncle des Guises étoit au comble de ses

vœux, & il revenoit en France avec le faſte & l'arrogance d'un homme, qui alloit être le maître à la Cour. On voyoit éclater ſur ſon viſage une joye inſolente, que ce génie, tout élevé qu'il étoit, ne ſut jamais cacher ni contenir dans la proſpérité. Mais Catherine de Medicis, d'un caractere dominant, réprima bientôt ces hauteurs, en affectant de ſon côté un air d'empire, qui diminua beaucoup les eſpérances de l'orgueilleux Cardinal.

CHARL. IX. 1572.

Retour du Cardinal de Lorraine.

Lorſque le calme eût été rétabli, du moins en apparence, Charles IX réſolut de reconduire juſqu'à la frontiere Claude, ſa ſœur, Ducheſſe de Lorraine. Elle étoit venue à la Cour de France, pour aſſiſter au mariage de Marguerite avec le Roi de Navarre. Pendant l'abſence du Roi, peu s'en fallut qu'il n'arrivât à Paris une nouvelle S. Barthelemi. Henri d'Angoulême avoit à ſa ſuite une troupe de ſcélérats, amorcés par le butin qu'ils avoient fait dans le maſſacre du 24 Août. Il leur propoſa de piller toutes les maiſons des gens riches, ſous prétexte de continuer la pourſuite des hérétiques. Pour diſtinguer celles qui devoient être ſaccagées,

Le bâtard d'Angoulême veut exciter à Paris un nouveau tumulte.

il les fit marquer avec une croix en sautoir. Un des complices, ne pouvant renfermer la joye qu'il goûtoit d'avance, laissa heureusement échapper, que bientôt on acheveroit d'extirper l'erreur. Ce discours, & les croix mises le même jour à plusieurs portes, réveillerent l'attention des premiers magistrats. De concert avec le Duc de Nevers, à qui le Roi, en partant, avoit donné le commandement de cette capitale, ils prévinrent l'orage dont on étoit menacé. CHARL. IX. 1572.

Comme si la fermentation, qui continuoit d'agiter les esprits, n'avoit pas été un assez grand malheur, le Ciel voulut encore affliger la France d'un autre fléau. Une maladie jusqu'alors inconnue parmi nous y causa beaucoup de ravage. On la nomma *colique de Poitou*, parce qu'elle prit son origine dans cette province. Depuis, elle s'est renouvellée plusieurs fois, particulierement jusqu'en 1606. Lorsqu'on en est attaqué, le visage perd entierement sa couleur; le froid s'empare des extrémités de tous les membres; l'esprit est inquiet, & le corps agité. On ne dort point, on Colique de Poitou.

CHARL. IX. 1572.

a des maux de cœur fréquens, des rapports d'une bile verdâtre, & un hoquet continuel, plus insupportable que le vomissement. Le malade est brûlé par une fievre lente. Il sent une soif, qu'il ne peut étancher; une difficulté d'uriner, semblable à celle qu'on éprouve dans la gravelle, & des douleurs aigues dans l'estomac, dans les intestins, dans les aînes & dans les reins. Quelquefois, il lui semble qu'on lui déchire les mammelles & la plante des pieds. A ces douleurs succede une espece de paralysie. Les bras & les jambes restent sans mouvement, mais conservent assez de sensibilité, pour que le malade croye être piqué dans ces parties par une infinité d'éguilles. Cette défaillance est assez souvent précédée de convulsions épileptiques, jointes à un aveuglement de plusieurs heures. Le vice de la bile est la principale cause de cette maladie. On peut lire à ce sujet les observations, que François Citois a recueillies des mémoires de Jean Pidoux, de François Lavau, de Pierre Milon & de Pascal le Cocq, medecins Poitevins. La même ma-

ladie est décrite par Paul Eginete [a]. Elle emporta beaucoup de monde à Rome dans le quatrieme siecle. CHARL. IX. 1572.

Parmi les religionnaires, ainsi que parmi les catholiques, plusieurs personnes étoient accoutumées à tirer de tout des inductions superstitieuses. Elles ne manquerent pas d'attribuer à la colere de Dieu contre leurs adversaires le fléau, qui venoit d'être ajouté aux maux de ce royaume. Elles avoient lieu d'exercer de même leur imagination sur un autre phénomene. Depuis le 8 Novembre, on avoit découvert, sous la constellation de Cassiopée, une nouvelle étoile, qui se montra seize mois de suite, sans changer de place. Elle parut d'abord aussi grande & aussi brillante que Jupiter l'est dans son périgée. Peu à peu elle diminua, & elle s'éteignit enfin tout à fait au mois de Mars de l'année 1574. Corneille Gemma, medecin Frison, en parle fort au long dans sa cosmocritique. Cette étoile fut observée à Vienne en Autriche par Hegecius & par Polus, ainsi qu'à Valence en Es- Nouvelle étoile.

[a] Medecin célebre, qui a vêcu sous le regne de l'Empereur *Honorius*. Il se nommoit Eginete, de l'isle d'Egine, où il étoit né. Cette isle est sur la côte de la Morée.

pagne par Munius. Un poëte pro-
CHARL. IX. 1572. testant fit des vers à l'occasion de cet astre passager. Il prétendit que c'étoit la même étoile, qui avoit guidé les mages à Bethléem, & il s'épuisa en prédictions sinistres contre l'Eglise romaine. Quelques Anglois crurent voir dans ce phénomene le présage de la mort de Marie Stuard, qui eut la tête tranchée en 1587; & M. de Thou, sujet au foible commun de son tems, ne trouve point leur opinion destituée de vraisemblance.

Succès des rebelles des Pays-bas.

Sans doute, si cette étoile eût paru plutôt, une partie des rebelles des Pays-bas l'auroit regardée aussi, comme l'avant-coureur des divers succès qu'ils eurent cette année. Outre la ville de Mons, dont nous avons dit au commencement de ce livre, qu'ils s'étoient emparés, ils se rendirent maîtres de la Brille, de Flessingue, de Hardevick, de Doesbourg, de Swol, de Coévorden [a], & de plusieurs autres Places. Les villes d'Enchuse, de Goude, de Dort, de Leyde, de Gorckum, de Loweſtein, de Schonhoven, d'Alcmar, de Hornes, d'Edam

[a] Les traducteurs de M. *de Thou* défigurent les noms de ces trois dernieres villes.

& de Medemblick, entrerent dans la confédération. Dès l'année précédente, Jean de la Cerda, Duc de Medina Celi, nommé gouverneur de ces provinces à la place du Duc d'Albe, s'étoit embarqué pour la Flandre, mais les vents contraires l'avoient obligé de rentrer dans les ports d'Espagne. Sa navigation fut plus heureuse en 1572, & il arriva le onze Juin à la rade d'Ostende avec cinquante-quatre bâtimens. Il prit terre à l'Ecluse, où trois de ses plus gros vaisseaux échouerent, & furent brûlés par les Flessingois. Trouvant les affaires des rebelles en beaucoup meilleure situation, qu'il ne croyoit, il se défendit d'accepter le gouvernement des Pays-bas, & il demanda de servir sous les ordres du Duc d'Albe. Ce dernier, qui sentit que, s'il laissoit les confédérés tranquilles possesseurs de Mons, il ouvroit la Flandre aux invasions des François, résolut de reprendre cette Place à quelque prix que ce fût. Pendant qu'il faisoit ses dispositions pour l'assiéger, le Prince d'Orange partit de Doesbourg avec treize mille hommes d'infanterie Allemande, sept mille de cavalerie de la même nation, &

CHARL. IX. 1572.

Medina Celi n'ose se charger du gouvernement de ces provinces.

CHARL. IX. 1572.

trois mille Flamands ; & ayant fait passer le Rhin à son armée, il s'avança vers la Meuse. Lorsqu'il fut près de Ruremonde, il somma cette ville de lui donner le passage & des vivres. Sur le refus qu'elle fit d'accorder l'une & l'autre demande, il l'attaqua, & la livra au pillage. Il entra de-là dans le Brabant, où Louvain se rendit dès qu'il parut. Malines reçut la garnison qu'il y envoya. Deux jours après, il força le château de Werth, de capituler. Oudenarde, Dendermonde, Diest & Tillemont, lui ouvrirent leurs portes.

Siege & prise de Mons par le Duc d'Albe.

Cependant le Duc d'Albe avoit mis le siege devant Mons. Ayant poussé ses travaux jusqu'au bord du fossé, il commença à le saigner. Il fit en même tems pointer six canons sur une hauteur, qui commande le fauxbourg du côté de la porte de Bertemont. Deux autres batteries qu'éleverent les Espagnols, eurent bientôt ruiné les crenaux de la muraille des deux côtés de cette porte, & une des faces du bastion qui la couvroit. Le Prince d'Orange tenta inutilement de jetter du secours dans la ville, & le 20 Septembre les assiégés capitu-

lerent. Il fut réglé, que les françois sortiroient avec leurs armes, leurs chevaux, & leurs bagages; que Louis de Naſſau, toute ſa maiſon, & les gentilshommes flamands, ſeroient traités comme les françois; que les ſoldats flamands n'emporteroient que leurs épées & leur habit; que les bourgeois auroient la liberté de ſe retirer avec leur mobilier, mais ſans armes; que ceux qui aimeroient mieux reſter dans la ville, ne ſeroient point inquiétés pour le paſſé; que ceux qui ſortiroient, tant gentilshommes que ſoldats & autres, feroient ſerment de ne porter les armes d'un an contre le Roi d'Eſpagne, ni même contre le Roi très-Chrétien; que ce ſerment ne ſeroit pas cependant exigé de Louis de Naſſau, non plus que des Allemans & des Anglois; enfin que les Eſpagnols donneroient des ôtages, pour la ſûreté de l'exécution des deux premiers articles de la capitulation. Ces ôtages furent Bertain, d'Aubigny, Bettencourt & Potelles, qui étoient de la premiere nobleſſe de Flandre. Ils devoient demeurer avec la garniſon, juſqu'à ce qu'elle eût été conduite au lieu dont on étoit

CHARL. IX. 1572.

CHARL. IX. 1572.

convenu. Les Espagnols entrerent dans la Place par la breche, & Louis de Nassau en sortit en litiere. Le commandement de la ville fut donné à de Baux.

Le Duc d'Albe, après s'être rendu maître de Mons, reprit Louvain & Tillemont, sans coup férir. Il marcha ensuite à Malines. Frederic de Tolede, son fils, emporta les fauxbourgs d'emblée. La garnison, que le Prince d'Orange avoit laissée dans la Place, ne pouvant espérer de la défendre, s'enfuit la nuit suivante. Le lendemain, le grand-vicaire de l'archevêché, & les chanoines de la métropolitaine, précédés de la croix & de la banniere, se présenterent à la porte de la ville, demandant grace pour elle. Mais les Espagnols la saccagerent impitoyablement. Il leur étoit dû plusieurs mois de paye, & le Duc d'Albe craignit qu'ils ne se mutinassent, s'il s'opposoit au pillage.

Jean de Mendose, en allant à Lierre par ordre de ce général, fut informé que les ennemis décampoient. Il les poursuivit, il attaqua leur arriere-garde à l'entrée d'un bois, & il reçut à composition la ville de Dieft

abandonnée par la garnison. Celle d'Oudenarde ayant aussi pris la fuite, les habitans porterent les clefs de leur ville au Comte de Reux. Ayant sû que des soldats protestans étoient restés cachés dans quelques maisons, ils y mirent le feu, & y brûlerent ces malheureux. CHARL. IX. 1572.

La joye, que ces avantages donnerent aux Espagnols, fut diminuée par les nouvelles qu'on reçut de Frise. Nederwomter, un des principaux confédérés, s'y étoit emparé de Sneck, de Bolsward & de Franekere.

Autant la fortune paroissoit se plaire à faire éprouver alternativement à Philippe II de bons & de mauvais succès, autant favorisoit-elle constamment Maximilien. Il fit élire son fils Rodolfe pour son successeur à la couronne de Hongrie. Peu après, il se rendit à Presbourg, & Rodolfe y fut couronné le 22 Septembre. Cette cérémonie se fit avec beaucoup d'éclat. Toute la noblesse hongroise en armes, & campée sous des tentes hors de la ville, s'empressa de marquer la satisfaction qu'elle avoit de cet évenement.

Rodolfe, fils de Maximilien, est élû pour succéder à la couronne de Hongrie.

La mort de Barbe d'Autriche, sœur

Mort de Barbe d'Autriche.

de l'Empereur, & femme d'Alfonſe,
CHARL. IX. Duc de Ferrare, ſuſpendit pour quel-
1572. ques jours les réjouiſſances [a].

Mort du Cardinal Hippolyte d'Eſt.

Vers le même tems, le Duc de Ferrare fit une autre perte conſidérable. Le Cardinal Hippolyte d'Eſt, ſon oncle, mourut à Rome le 2 Decembre, étant à peine âgé de ſoixante ans. Ce Prince, nourri dès la premiere jeuneſſe à la Cour de France, avoit été dans la plus intime confidence de François premier, dont il étoit en quelque ſorte l'allié, puiſque ce Monarque & Hercule d'Eſt [b] avoient épouſé les deux ſœurs [c]. Hippolyte fut nommé Cardinal par Paul III ſous Henri II. La république de Sienne s'étant miſe ſous la protection de la France, le Cardinal d'Eſt gouverna les Siennois avec beaucoup de prudence & d'équité. Sous Charles IX, il fut déclaré protecteur des affaires de France auprès du Saint Siege. Il a laiſſé,

[a] M. *de Thou* fait mourir dans le même tems *Catherine* d'Autriche, femme de *Sigiſmond-Auguſte*, Roi de Pologne, laquelle, comme il a été dit, étoit ſœur auſſi de *Maximilien*. Mais cette Princeſſe étoit morte dès le 28 Fevrier. Notre hiſtorien tombe auſſi dans une inattention au ſujet du nom, & il ſubſtitue le nom d'*Anne* à celui de *Catherine*.

[b] Frere du Cardinal *Hippolyte*.

[c] *Claude* & *Renée* de France, filles de *Louis XII*.

tant en France qu'en Italie, plusieurs monumens de sa magnificence, par les beaux édifices qu'il a fait construire. Son corps fut transporté à Tivoli, où il fut inhumé dans l'église des Observantins. CHARL. IX, 1572.

Je passe sous silence quelques autres faits peu importans, dont parle M. de Thou, & je dirai seulement un mot de la continuation de la guerre entre les Turcs & la république de Venise. Lorsqu'il fut question cette année de rassembler la flotte chrétienne, Don Juan annonça qu'il avoit ordre de la Cour de Madrid, de demeurer à Messine avec la plus grande partie des forces navales d'Espagne. En conséquence, il envoya seulement à Corfou vingt-deux galeres, & un pareil nombre de bâtimens de transport. La flotte venitienne y avoit devancé les Espagnols. Elle étoit commandée par Jacques Foscarini; Veniero ayant été rappellé à la réquisition de la Cour de Madrid. Dans le commencement du mois de Juillet, Colonne se rendit au même port avec l'escadre du Pape. Il y étoit arrivé plusieurs étrangers de considération, entre autres Charles de Lor- Continuation de la guerre entre les Turcs & les Venitiens.

raine, Marquis de Mayenne [a]. La
CHARL. IX. république de Veniſe, voulant lui don-
1572. ner des marques de ſon eſtime, l'inſcrivit parmi ſes nobles du livre d'or.

Après la revûe générale des forces combinées, on fit voile vers l'iſle de Candie. On y apprit que la flotte ottomane, compoſée de deux cents vingt voiles, étoit à Malvaſie dans les golfes de Napoli. Sur le champ on cingla vers l'iſle de Cerigo, éloignée de la terre ferme, de huit mille pas. Cette iſle eſt ſituée vis-à-vis le cap de Maina, qui ſépare les golfes de Napoli & de Colochina. Il y a un port dans le côté de l'iſle oppoſé à celui qui regarde le cap. La flotte chrétienne paſſa la nuit dans ce port. Le lendemain, on envoya des gens à terre, pour faire proviſion d'eau. Leurs vedettes apperçurent de deſſus la hauteur la flotte des Turcs, qui ſortoit du port de Malvaſie; & qui, après avoir doublé le cap de Maina, prenoit la route de Cerigo. A cette nouvelle, les chrétiens appareillerent, & ſe rangerent en bataille. Les Turcs, quoique ſupérieurs, ne jugerent pas à propos d'attaquer. On ſe contenta

[a] Frere du Duc de Guiſe.

de part & d'autre de se canonner tout le jour. A l'approche de la nuit, Ulucciali, qui commandoit la flotte des infideles, se retira. Les chrétiens le suivirent quelque tems, & ils rentrerent ensuite dans le port. CHARL. IX. 1572.

Il vint un exprès, par lequel Don Juan d'Autriche mandoit que l'Espagne, étant rassurée sur ses inquiétudes du côté des françois, dont elle avoit craint une invasion en Italie, lui laissoit la liberté de se joindre à la flotte. Colonne dépêcha Pierre Pardo, officier espagnol, pour le prier de le faire incessamment. Dans le dessein de faciliter la jonction, les chrétiens revinrent vers l'oueſt. Le 10 du mois d'Août, jour de Saint Laurent, ils doubloient le cap de Matapan, lorsqu'ils découvrirent la flotte ottomane. Ils firent bonne contenance; &, comme ils avoient le vent, ils allerent même à la rencontre de l'ennemi dans l'ordre de bataille qu'ils avoient tenu à Cerigo. Le vent étant tombé tout d'un coup, il fallut avoir recours aux rames, & remorquer les vaisseaux de charge. Les deux flottes étoient à la portée de l'arquebuse. Ulucciali s'éloigna. Une partie

de la flotte des alliés, croyant qu'il
CHARL. IX. fuyoit, se mit à le poursuivre. Aussi-
1572. tôt l'Amiral Turc fit virer de bord. Les chrétiens reconnurent trop tard leur faute, mais Colonne ne put se déterminer à faire une retraite honteuse. Il se prépara audacieusement au combat. Sa hardiesse en imposa aux infideles. Ils n'oserent engager l'action.

Don Juan d'Autriche arrive à Corfou.

Pendant ce tems, Don Juan d'Autriche étoit arrivé à Corfou avec cinquante-quatre galeres, deux galéasses, & plusieurs autres bâtimens. Pardo lui remit les lettres de Colonne. Don Juan détacha Alfonse Bassan avec deux galeres, pour aller à la découverte. A peine ce dernier eut-il passé Zante, qu'il apperçut la flotte chrétienne, qui venoit sur lui à pleines voiles. Il se persuada que c'étoit la flotte ottomane, & ayant repris avec précipitation la route de Zante, il alla se réfugier au fond du port sous le canon du château. La flotte chrétienne s'y rendit bientôt après. De-là, elle gagna Cephalonie. Colonne avoit résolu d'y attendre Don Juan, mais celui-ci voulut que la flotte vînt le joindre à Corfou. Elle y mouilla le

31 Août. Ce fut autant de tems perdu. On en perdit encore beaucoup en disputes. Don Juan prétendit qu'il n'y avoit point assez de soldats sur les vaisseaux venitiens, & qu'il étoit nécessaire d'y mettre des Espagnols. Foscarini refusa de les recevoir. Comme Don Juan s'obstina à vouloir que Foscarini cédât, Colonne s'entremit pour les accommoder. On convint que les Venitiens prendroient des troupes du Pape sur leurs bâtimens, & que le Général espagnol remplaceroit avec les siennes celles du Souverain Pontife.

CHARL. IX. 1572.

Nouveaux débats entre les Généraux chrétiens.

Enfin on résolut d'aller chercher les ennemis. Pour faire plus de diligence, on se débarrassa des vaisseaux de charge, & on les envoya à Zante. Le onze Septembre, on leva l'ancre. On alla d'abord à l'isle de Paxu. Deux jours après, on entra dans le port de Cephalonie. Sur la nouvelle que soixante-dix vaisseaux de la flotte turque étoient à Porto Junco, on se disposa à les y attaquer. Dans ce dessein, on remit sur le soir à la voile. Quelques instances que l'on fit auprès de Don Juan, il n'y eut pas moyen de le faire al-

Expédition manquée par la faute des Espagnols.

CHARL. IX. 1572.

ler plus loin cette nuit que les isles de Stivali. De peur que les infideles ne découvrissent la flotte, il fallut passer tout le jour suivant dans ces isles, éloignées de dix lieues de Porto Junco. Les arrangemens étoient pris, pour arriver le 15 dès la pointe du jour à la hauteur de Modon, qui est à trois lieues au-delà de Porto Junco, en tirant vers l'orient. On se proposoit d'empêcher que les ennemis n'allassent se poster sous le canon de la premiere de ces deux fortereſſes. Par l'ignorance des pilotes de Don Juan, au lieu d'avancer vers l'est, on tira vers le couchant, & l'on aborda à l'Isle de Prodano. Les infideles apperçurent la flotte, & ils eurent le tems de prendre la fuite.

Lorsqu'il n'y eut plus d'espérance de les forcer au combat, les chrétiens se porterent vers l'Isle de la Sapienza, dans le dessein de jetter l'ancre au-dessous, afin de se mettre à couvert d'un vent d'oueſt, qui soufloit violemment. Ulucciali, voyant la flotte marcher en désordre, fit mine de vouloir l'attaquer. Soit que ce fût une simple feinte, soit qu'il fût détourné

de sa résolution par la promtitude avec laquelle les chrétiens se mirent en bataille, il se tint en panne, & la flotte continua sans obstacle sa navigation vers l'isle de la Sapienza, qui est à la hauteur de Modon, & qui n'est séparée de la terre ferme que par un petit détroit. Le lendemain, quelques chrétiens étant descendus à terre, pour prendre de l'eau dans les environs de Coron, furent chargés par les Turcs. Paul Sforce secourut à propos les premiers, & mit les infideles en fuite. Ceux-ci, d'une hauteur qui commande Modon, firent un grand feu sur la flotte. Elle se retira à Porto Junco, qu'ils avoient abandonné. CHARL. IX. 1572.

On envoya ordre aux vaisseaux de charge, de venir la rejoindre, & l'on détacha vingt-trois galeres, pour les remorquer, en cas qu'ils n'eussent pas le vent assez favorable. Ils arriverent enfin le 28 Septembre. Les généraux tinrent conseil, pour délibérer sur ce qu'on pourroit faire dans le peu de tems qui restoit, afin que la campagne ne fût pas entierement perdue. Don Juan fut d'avis d'assiéger Navarin, qu'on croit être l'ancienne Lylos. Ce fut plu-

CHARL. IX. 1572.

tôt faute de pouvoir rien faire de mieux, que parce que la Place en valût la peine. On chargea de ce siege Alexandre Farneſe, qui déja commençoit à donner des eſpérances, qu'il a depuis infiniment ſurpaſſées par la gloire de ſes exploits. Joſeph Bonello, ingénieur du Grand Duc, inventa pour l'attaque une nouvelle machine. C'étoit deux galeres attachées enſemble, qu'il fit emplir de terre, & couvrir d'un plancher aſſez fort, pour porter de gros canons. L'agitation de la mer étoit ſi violente, que cette machine ne fut d'aucune utilité. On n'eut pas la précaution de placer des détachemens ſur les chemins, par leſquels il pouvoit venir du ſecours aux aſſiégés; & la nuit même qu'on s'empara du port, il entra cinq cents hommes dans la ville. Le Beglierbey de Grece, & Cuſſaim Pacha, marcherent, pour la défendre. Ils trouverent des chemins ſi difficiles, qu'ils ne purent arriver que le 11 Octobre. La Place étoit déja réduite aux dernieres extrémités par le défaut de vivres. Mais la même diſette ſe faiſoit ſentir dans la flotte. Pour comble de diſgrace, il ſurvint des

Les chrétiens aſſiégent Navarin.

pluies effroyables. Les troupes, qu'on avoit débarquées, n'avoient point de tentes. Ces diverſes raiſons déterminerent Don Juan, à lever le ſiege. Les Venitiens employerent inutilement les prieres & les reproches. Rien ne put l'ébranler. Ainſi, le 17 Octobre, toute la flotte partit pour Zante. Dès qu'elle y fut de retour, elle ſe ſépara, & chacun ſe retira dans ſes ports, les nations eſpagnole & venitienne étant également mécontentes l'une de l'autre.

CHARL. IX. 1572.

Fin du XXIe. Livre.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXII.

CHARL. IX. 1573.

Conclusion de la paix entre les Venitiens & la Porte.

LEs contradictions, que les Venitiens éprouvoient continuellement de la part de Don Juan d'Autriche, les avoient dégoûtés de leur alliance avec l'Espagne ; & depuis du tems, ils pensoient à s'accommoder avec la Porte. Ils avoient envoyé Jean Michaeli à Charles IX, pour prier ce Prince de contribuer par ses bons offices au succès

succès de la négociation. Pendant l'hiver, ils travaillerent avec empressement à la faire réussir, & enfin ils conclurent leur paix avec Selim, par l'entremise de François de Noailles, évêque d'Acqs, ambassadeur de France auprès du Sultan. Les conditions furent réglées moins sur la justice, que sur la fortune différente des deux partis. On convint que les Ottomans, outre l'Isle de Chypre, garderoient Antivari, Dulcigno & Sopoto, & que la république leur payeroit trois cents mille écus d'or. Le Sénat nomma Antoine Tiepolo, pour résider à Constantinople en qualité de baile [a] de la république, & revêtit André Badoario du caractere d'ambassadeur extraordinaire, pour porter à Selim la ratification du traité. Nicolas de Ponte & Jean Soranzo furent en même tems dépêchés, l'un au Pape, l'autre à Philippe II, avec ordre de leur représenter que la république n'avoit pû, sans s'exposer à une perte certaine, éviter la démarche à laquelle elle s'étoit déterminée. Le Pape laissa éclater tout son

CHARL. IX. 1573.

[a] C'est le titre que les ambassadeurs ordinaires de Venise prennent en Turquie.

ressentiment. Philippe dissimula le sien.

CHARL. IX. 1573.

Philippe II porte la guerre en Afrique.

Ce Monarque ne voulut pas perdre le fruit de ses armemens, & il ne fut pas long-tems à délibérer sur leur destination. Il prit la résolution d'enlever le royaume de Tunis aux Turcs, qui venoient d'en chasser Amida protégé par les Espagnols. En conséquence, les troupes, qui devoient servir en orient, eurent ordre de passer en Afrique, & Philippe continua le commandement à Don Juan d'Autriche.

L'embarquement se fit à Palerme. La flotte étoit composée de quatre-vingt-dix galeres & de dix-huit vaisseaux de charge. Elle portoit huit mille fantassins Espagnols, dix mille Italiens, quatre mille Allemans, & quatre cents chevaux. Rien ne troubla la navigation. Don Juan, ayant fait débarquer sans obstacle ses troupes & son canon sur la côte d'Afrique, marcha droit à Tunis. A son approche, Rabadan, Pacha, qui commandoit dans la Place, s'enfuit vers les montagnes. La ville, sans faire aucune résistance, ouvrit ses portes aux Espagnols. Cependant elle fut

Reddition de Tunis.

abandonnée au pillage. On y trouva beaucoup de vivres & de poudre, & cinquante canons. CHARL. IX. 1573.

Pour assurer cette conquête, il étoit important de s'emparer de Biserte. Les habitans épargnerent à Don Juan la peine de les assiéger. Ils lui porterent leurs clefs, après avoir massacré leur garnison. Le commandement du château de cette Place fut donné à François d'Avila. Biserte ouvre aussi ses portes à Don Juan.

Don Juan résolut de faire élever à Tunis une citadelle, qui pût être défendue par quatre mille hommes, & qui fût assez vaste pour en contenir huit mille. Son dessein étoit de ménager à Philippe le moyen d'avoir un certain nombre de troupes à portée de contenir les habitans de la ville, sans les trop incommoder par le logement des gens de guerre. Gabriel Sorbelloni fut chargé de la construction de la nouvelle forteresse. Don Juan le nomma lieutenant général pour le Roi d'Espagne dans le royaume de Tunis, & gouverneur de la capitale, où il laissa vingt-deux compagnies espagnoles, commandées par André Salazar, & autant de compagnies italiennes, sous les ordres de Pagan

Doria. Les crimes d'Amida l'ayant
CHARL. IX. rendu odieux à ſes ſujets, les Eſ-
1573. pagnols ne jugerent pas à propos de lui rendre ſa couronne. Ils mirent à ſa place ſon frere Machmet, & ils envoyerent à Palerme le Prince détrôné. Lorſqu'il apprit, ſur la galere à bord de laquelle on le fit embarquer, que ſon frere, qu'il haïſſoit mortellement, avoit été proclamé Roi, il entra dans une telle fureur, qu'il voulut ſe précipiter dans la mer. Le tems & l'éloignement ne le calmerent point. Comme on craignit les ſuites de ſon déſeſpoir, on le transféra de Palerme à Naples, & il fut enfermé avec ſes deux fils dans le château Saint Elme. M. de Thou l'y vit deux ans après. Cet hiſtorien dit, qu'Amida lui parut alors n'avoir gueres moins de quatre-vingts ans, & que cependant il couchoit toutes les nuits avec une Eſclave moreſſe. Des deux fils d'Amida, l'un étoit laid & boiteux, & malgré ces imperfections étoit tendrement chéri de ſon pere. Quoique l'autre fût également aimable & par le caractere & par la figure, Amida ne pouvoit le ſouffrir. Plus ce Roi lui montroit de haine, plus les

Eſpagnols conçurent d'amitié pour le jeune Prince. Ils lui permirent de ſe promener, quand il voudroit, dans la ville, & ils le deſtinerent même pour ſuccéder à Machmet. CHARL. 1573.

La conquête du royaume de Tunis ne fut pas le ſeul avantage, qu'ils remporterent cette année. Ils ſe rendirent maîtres de Harlem dans les Pays-bas; & ce ſiege, tant par ſa durée que par la diverſité des évenemens qui l'accompagnerent, eſt un des plus mémorables dont l'hiſtoire faſſe mention. Dès le 12 Décembre de l'année précédente, Frederic de Tolede, fils du Duc d'Albe, avoit inveſti la place. Les Eſpagnols s'étoient flattés qu'elle ne tiendroit pas. Voyant la garniſon obſtinée à ſe défendre, ils ouvrirent la tranchée. Au lieu de la faire en zigzag ſelon la coutume, ils ſuivirent une ligne droite, pour épargner le tems & la peine. Bientôt les travaux furent pouſſés juſqu'au foſſé. Les aſſiégeans & les aſſiégés étoient ſi près les uns des autres, qu'ils pouvoient à toute heure en venir à l'arme blanche. Après beaucoup de combats très-vifs & très-meurtriers, les aſſiégés Siege de Harlem.

CHARL. IX. 1573. abandonnerent pendant la nuit du 15 Janvier la demi-lune, qui couvroit la porte de Sainte Croix. Ils firent le même jour une sortie du côté de Rostembourg, où les Allemans des troupes de Philippe avoient leur quartier, & ils taillerent en pieces plusieurs compagnies de cette nation. La veille, les Espagnols avoient jetté dans la ville la tête d'Antoine Pineyro [a], qui avoit livré Mons à Louis de Nassau, & qui avoit été tué, en essayant de rompre les digues de Naerden. Les assiégés se vengerent de cette insulte par une action barbare. Ils firent couper la tête à onze prisonniers, leur raserent la barbe & les cheveux, mirent ces têtes dans un sac, & les jetterent dans le camp des assiégeans avec ce billet. *Porte ce paquet au Duc d'Albe. Afin qu'il n'ait pas lieu de se plaindre, de ce qu'on a retardé le payement des impositions, on a ajouté la onzieme tête. Elle lui tiendra lieu d'intérêt.*

Les assiégés jettent onze têtes de prisonniers dans le camp des Espagnols.

La garnison attendoit un renfort de deux mille, tant Anglois qu'Ecossois, Allemans & Flamands. Un brouillard épais, qui survint, devoit

[a] On lit dans la traduction Antoine Olivier.

favoriſer leur arrivée, & il y mit obſtacle. Dans l'obſcurité, la plûpart des ſoldats, dont le ſecours étoit compoſé, ſe diſperſerent. En récompenſe, les aſſiégés reçurent en pluſieurs fois trois cents cinquante-ſix traîneaux remplis de vivres. Ces voitures, attelées chacune de deux chevaux, couroient ſur la glace avec tant de vîteſſe, que toute la vigilance des Eſpagnols ne put empêcher qu'elles ne ſe rendiſſent à leur deſtination. Quelques villes de la haute Hollande, entre autres celles de Delft, de Leyde & de Goude, donnerent un exemple d'humanité, qui mérite des éloges. Elles offrirent de pourvoir gratuitement aux beſoins des vieillards, des femmes & des enfans, que les aſſiégés pourroient leur envoyer.

CHARL. IX. 1573.

Un cavalier, que Frederic de Tolede avoit ordonné d'élever ſur la demi-lune dont il étoit maître, étant achevé, les Eſpagnols y placerent pluſieurs gros canons, avec leſquels ils battirent le corps de la Place. Rodrigue & Ferdinand de Tolede furent commandés la nuit du 31 Janvier, pour monter à l'aſſaut, l'un à

CHARL. IX. 1573.

la droite, l'autre à la gauche de la porte de Sainte Croix. Ils devoient être soutenus par les régimens de Bracamonte & de Romero. Gaspard de Robles de Billy, rappellé depuis peu de Frise par le Duc d'Albe, fut chargé d'attaquer en même tems le bastion de Saint Jean. Rodrigue de Tolede franchit la breche, mais il ne put s'y maintenir; une mine, que la garnison fit jouer, ayant fermé le passage à une partie des troupes dont il étoit suivi. Il fut blessé très-dangereusement. Laurent Perea, Diego Perez, Etienne d'Yllanes, & Alfonse Magi, périrent dans cette attaque. Celle de Billy n'eut pas un meilleur succès.

Tandis que les assiégés & les assiégeans en étoient aux mains, il arriva aux premiers un convoi. L'escorte eut un combat à soutenir, mais elle s'en tira sans beaucoup de perte.

Il entra successivement dans la ville, pendant le mois de Fevrier, trois nouveaux convois, & deux renforts de troupes.

Au commencement de Mars, l'artillerie de la Place ruina presque totalement le cavalier construit par les

Espagnols. Les glaces commencerent à fondre, & les chemins devinrent si impraticables dans tous les environs de Harlem, que personne n'osoit se hazarder de porter même une simple lettre aux assiégés. Ils avoient pourvû d'avance à cet inconvénient. Ayant eu recours à un expédient qui avoit été connu des anciens, & que Decius-Junius-Brutus [a] avoit employé lorsqu'il étoit bloqué dans Modene, ils avoient fait passer aux commandans des villes, leurs alliées, plusieurs pigeons élevés dans la leur. Toutes les fois qu'il étoit nécessaire de donner quelque avis à la garnison, l'on attachoit une lettre sous l'aîle d'un de ces animaux, & on le lâchoit. Il ne manquoit pas de voler droit à Harlem.

CHARL. IX. 1573.

Pigeons employés à porter des lettres.

Pour encourager Frederic de Tolede à pousser vivement ses attaques, le Duc d'Albe lui envoya Henri de Vienne, Baron de Chevreaux, avec un régiment Comtois, & lui manda que dans peu l'armée seroit renforcée par vingt-cinq compagnies Es-

[a] Pere de celui qui tua *Cesar. D. J. Brutus*, ayant embrassé le parti de *M. Æmilius Lepidus VI*, fut obligé de s'enfermer dans Modene, où *Pompée* l'assiegea.

pagnoles, qui venoient du Milanez.
CHARL. IX. En effet bientôt après, douze compa-
1573. gnies du régiment de Lombardie, & treize du régiment de Figueroa, se rendirent au camp. Le Duc d'Albe dépêcha en même tems Bernardin de Mendose avec des lettres, que le Général affecta de lire publiquement au milieu d'un cercle nombreux d'officiers. Elles portoient qu'il ne se rebutât point de la longueur du siege, ni des difficultés qu'il y trouvoit. » Si » vous l'abandonnez, écrivoit le Duc, » j'irai moi-même en prendre la con» duite, malgré toutes les infirmités » dont je suis accablé; & si je ne » le puis absolument, je ferai venir » d'Espagne votre mere pour comman» der, plutôt que de laisser sans chef » une si glorieuse entreprise. »

Dix compagnies de la garnison firent le 25 une nouvelle sortie, du côté de la porte de la riviere, sur le quartier des Allemans. Elles en tuerent plus de huit cents: elles brûlerent les tentes & les baraques, & prirent sept pieces de canon & neuf drapeaux, qu'elles arborerent sur le rempart à leur retour dans la ville. Quatre jours après, le Comte de Bossut,

par ordre de Frederic de Tolede, entra dans le canal avec trente bâtimens armés, perça la digue, & construisit un fort près de Fuyck. Les assiégés, résolus de s'ouvrir le passage de ce côté à quelque prix que ce fût, firent entrer à force de rames dans la mer de Harlem [a] douze bâtimens. La trop grande longueur d'une galere, qui étoit du nombre, & qui avoit cent huit pieds de long, fut cause de sa perte. Deux cents hommes allerent au secours de l'équipage, & le sauverent, mais la galere & quelques autres bâtimens demeurerent au pouvoir des assiégeans.

CHARL. IX. 1573.

La flotte du Prince d'Orange parut le 10 Avril à Hemstede. Les assiégés crurent qu'elle leur amenoit des troupes, & ils détacherent cinq cents hommes, pour favoriser le débarquement. Mais ils furent trompés dans leur attente. Le 18, la flotte revint, & débarqua deux mille soldats. Ceux de la ville étant sortis trop tard pour les recevoir, le secours fut obligé de

[a] Grand lac sur le bord duquel la ville de Harlem est bâtie, & qu'on nomme par cette raison *la mer de Harlem*. On prétend qu'il se forma dans le quatorzieme siecle par des inondations, qui engloutirent plusieurs villages.

CHARL. IX. 1573.

se rembarquer. L'entreprise, que fit Balfour la nuit suivante, dédommagea en quelque sorte les assiégés. Il surprit Rostembourg, & passa la garnison au fil de l'épée. Les Espagnols voulurent le lendemain reprendre ce poste. Ils n'y réussirent point, & ils firent une perte considérable.

Les habitans de Harlem, flattés de ces succès, firent frapper une monnoye d'or, qui avoit d'un côté les armes de la ville, & de l'autre cette inscription : *Vincit vim virtus.* Cependant les vivres commençoient à manquer dans la Place. On ne distribuoit plus qu'une livre de pain à chaque homme, une demi-livre aux femmes, & une livre pour trois enfans. Dans cette extrémité, la garnison forma le dessein de reprendre les postes sur le canal, qui va d'Utrecht à Amsterdam. Cinq cents hommes d'élite marcherent pour cet effet, ayant le colonel Phiff à leur tête. Ils étoient suivis de cinq compagnies d'infanterie portées sur des barques chargées de canons & de munitions. Ces troupes, étant arrivées au village de Breuquelen, commencerent à le fortifier. Jean Taxis, qui étoit à Utrecht, déconcerta

leurs mesures. Avec deux compagnies que le Comte de Bossut avoit laissées pour la défense de la ville, la compagnie de cavalerie de Maximilien de Melun, Vicomte de Gand, & quelques Espagnols de la garnison du château, il dissippa les travailleurs, mit en fuite les troupes destinées à les soutenir, & rendit libre la navigation du canal. CHARL. IX. 1573.

Le premier Mai, la paix qui se négocioit depuis long-tems entre le Roi d'Espagne & la Reine d'Angleterre, fut enfin signée. On la publia aussitôt dans le camp, pour donner de la terreur aux assiégés, & pour leur ôter l'espérance d'être secourus par les Anglois. Il y eut, les jours suivans, diverses actions plus sanglantes les unes que les autres, & l'on se porta à un si grand excès de fureur, que les deux partis violerent également toutes les loix de la guerre. Les Espagnols pendirent plusieurs habitans sur une éminence, afin qu'on les apperçût de la ville. Les assiégés de leur côté firent subir le même supplice à un pareil nombre de prisonniers à la vûe des troupes d'Espagne. Le Prince d'Orange, ayant Paix entre l'Espagne & l'Angleterre.

CHARL. IX. 1573.

pénétré le 28 avec cent voiles dans la mer de Harlem, où le Comte de Bossut étoit avec environ soixante bâtimens, ces deux armées navales engagerent le combat. Celle du Prince d'Orange fut dispersée, & mise en fuite, après avoir perdu vingt & un vaisseaux.

Le Comte de Bossut dispersela flotte du Prince d'Orange.

Cette victoire ranima le courage des Espagnols. Ils attaquerent Fuick. La garnison se défendit avec beaucoup de valeur, mais ne pouvant espérer de secours, & commençant à manquer de poudre, elle fut obligée de se rendre. De toutes parts, les assiégeans avoient élevé des forts. Cependant le Prince d'Orange voulut faire une tentative, pour fournir des vivres aux assiégés. Il détacha des cavaliers dont chacun avoit un sac de farine en croupe, & qui, s'étant avancés à couvert des bois, étoient près d'entrer dans la ville. Louis-Cajetan les découvrit, & aucun n'échappa au fer des Espagnols. Le Prince d'Orange chargea Bettemberg de bâtir un fort sur le canal d'Utrecht, pour couper les vivres aux assiégeans. François de Valdez empêcha l'exécution de ce projet.

Les Espagnols, déterminés à donner un nouvel assaut, construisirent sur un vaisseau un château de bois, capable de contenir deux cents hommes. Ils y joignirent un pont-levis, qui pouvoit porter les soldats au haut de la breche. Pendant qu'on se disposoit à faire avancer cette machine, Marc de Tolede, en reconnoissant l'endroit vers lequel il étoit le plus à propos de la diriger, fut tué d'un coup de mousquet. Lorsqu'elle approcha de la Ville, les cordages, qui tenoient l'édifice en équilibre, furent rompus par quelques boulets : il commença à chanceler, & les soldats, qui étoient dedans, n'eurent que le tems de sauter dans l'eau, pour se sauver. Le 15 Juin, les Espagnols mirent le feu à une mine, dont l'effet fut très-funeste pour les assiégés. Deux jours après, Tseraers & Gotin furent députés, pour aller rendre compte au Prince d'Orange de l'état où la ville se trouvoit. La disette y étoit extrême. Il n'y avoit plus de bled, & le peuple ne vivoit que de pain fait avec des lentilles & du chenevi. Les assiégés poussés par le désespoir firent une sortie, au nombre de sept cents hommes,

CHARL. IX. 1573.

CHARL. IX. 1573.

Ils s'avancerent jusqu'à Fuyck, où le Prince d'Orange avoit promis de venir avec sa flotte. Mais il ne parut point. Deux fois, ils retournerent au même lieu. Ce fut toujours inutilement. Ce fut aussi sans trouver d'ennemis, parce que Frederic de Tolede, instruit par un déserteur de l'extrémité à laquelle la Place étoit réduite, jugeoit superflu de hazarder ses troupes. La garnison, perdant patience, força & pilla les maisons de quelques habitans, ce qui causa un grand tumulte. Sur ces entrefaites, un pigeon apporta des lettres qui promettoient un prompt secours, & l'émotion se calma.

Comme ce secours ne venoit point, les assiégés mirent un drapeau noir au haut du clocher de la cathédrale, pour avertir Nassau, qu'ils ne pouvoient faire une plus longue résistance. Le 8 Juillet, ils manderent à ce Prince, que, si dans trois jours on ne leur amenoit des vivres aux *tonnes* [a], ils ouvriroient leurs portes au vainqueur. Ils reçurent une lettre, par

[a] Tours bâties à l'entrée du canal de Harlem, pour guider les bâtimens qui entroient. On les appelloit ainsi, parce qu'elles ressembloient à des tonnes.

laquelle on les assuroit qu'ils seroient satisfaits. Le Prince d'Orange, conséquemment à sa promesse, s'approcha le 10 de Fuyck avec sa flotte. Il fit un feu terrible de son artillerie, afin de persuader aux assiégeans, que c'étoit par-là qu'il vouloit secourir la ville. Pendant ce tems, le convoi marcha par le *Mannepad* [a]. L'escorte étoit composée de quatre mille hommes. Frederic de Tolede, que des déserteurs avoient informé du dessein des confédérés, fondit sur le convoi, mit l'escorte en déroute, tua douze cents soldats, & prit tous les chariots avec quatorze drapeaux & six pieces de campagne. Le lendemain à la pointe du jour, les Espagnols promenerent autour de la ville les drapeaux qu'ils avoient enlevés; & une lettre portée par un pigeon annonça aux assiégés, que le Prince d'Orange leur conseilloit de mettre ordre à leurs affaires.

CHARL. IX. 1573.

Secours de Harlem, battu.

A cette nouvelle, la consternation fut générale. La garnison & les habitans étoient d'avis d'abandonner la ville, & d'y laisser seulement les

[a] Ce mot est flamand, & signifie *passage d'hommes*.

CHARL. IX. 1573.

enfans & les femmes, dans l'espérance que les Espagnols, quelque cruels qu'ils fussent, feroient quartier à ces innocentes victimes. Aussitôt que les femmes furent instruites de cette résolution, tout Harlem retentit de leurs cris. Leurs plaintes & leurs gémissemens firent tant d'impression, qu'on renonça à ce projet. Il fut décidé que tout le monde sortiroit indistinctement; qu'on formeroit une avant-garde de sept compagnies d'arquebusiers, & qu'on placeroit neuf autres compagnies d'infanterie à l'arriere-garde; que les habitans marcheroient entre ces deux corps de troupes avec leurs femmes & leurs enfans, & que dans cet ordre on tâcheroit de se faire jour au travers du camp des ennemis. On se préparoit à prendre ce parti, lorsque Frederic de Tolede fit savoir que, si les assiégés se rendoient à discrétion, ils éprouveroient sa clémence. Cette assurance rallentit le mouvement impétueux que le désespoir avoit excité, & enfin le 12 Juillet la ville arbora le drapeau blanc. Le Général espagnol déclara qu'il accordoit la vie aux Allemans & aux Ecossois; qu'à l'égard des au-

La ville se rend à discrétion.

tres, ils devoient attendre ce qui seroit ordonné de leur sort. Là-dessus, un officier françois très-estimé, qu'on nommoit Bordet, ne voulut point voir sa vie dépendre des ennemis : il engagea à force de prieres un soldat, à lui tirer un coup de mousquet dans la poitrine. CHARL. IX. 1573.

Habitans & soldats, tous furent obligés de porter leurs armes à l'hôtel de ville, & de se retirer dans les églises qu'on leur marqua. Les Allemans & les Ecossois furent mis dans celles de Sainte Ursule & de Sainte Catherine. Le Duc d'Albe vint le 15 à Harlem. A peine fut-il arrivé, qu'il fit pendre trois cents Flamands. Le lendemain, il fit couper la tête à Riperda, qui avoit persuadé aux habitans de soutenir le siege. Deux jours après, il fit égorger, hors des portes de la ville, trois cents soldats par la main du boureau. Il mettoit ainsi quelques jours d'intervalle entre les exécutions, afin que l'horreur de ce spectacle répété causât plus d'épouvante. Mendose & Cornelio assurent que le Duc d'Albe fit périr par le tranchant de l'épée & par le gibet, ou fit noyer deux mille personnes.

CHARL. IX. 1573.

Ainsi finit le siege de Harlem, qui ne fut entrepris, que parce qu'on se flattoit d'emporter la Place en peu de jours, & qui dura cependant sept mois. On y tira deux mille deux cents cinquante-six coups de canon. Les assiégeans donnerent deux grands assauts, & il s'y livra quatre especes de batailles, dont une navale. Les Espagnols y perdirent plusieurs officiers de marque, & environ quatre mille soldats. Lorsque la ville se rendit, la garnison étoit réduite de quatre mille hommes à quinze cents.

Révolte des troupes espagnoles.

Après la prise de cette Place, Frederic de Tolede fit sommer par un trompette celle d'Alcmar. Les habitans ayant refusé d'ouvrir leurs portes, les troupes espagnoles à qui il étoit dû plusieurs mois de paye, & qui avoient compté de piller la ville, se mutinerent, casserent leurs officiers, en établirent de nouveaux, & retournerent à Harlem, où elles commirent beaucoup de désordres. Il fallut un mois entier, pour appaiser cette sédition, & l'on n'y parvint qu'en donnant trente écus d'or par tête aux mutins.

Pendant que l'armée de Philippe II

avoit assiégé Harlem, les confédérés avoient investi la ville de Middelbourg, & la forteresse de Rammekens. Pour empêcher que ces deux places ne reçussent du secours par le côté de la mer, ils tenoient l'isle de Walcheren bloquée avec plusieurs vaisseaux. Sanche d'Avila, gouverneur de la citadelle d'Anvers, descendit l'Escaut avec une flotte, & combattit celle des assiégés à la vûe de Flessingue. Après un grand feu d'artillerie & de mousqueterie, on en vint à l'abordage. Dans le tems que les Espagnols alloient fondre sur l'Amiral de Zelande, le feu prit à un baril de poudre. Peu s'en fallut que d'Avila & tout son équipage ne fussent brûlés. L'Amiral zelandois, ayant gagné le vent, revira de bord, commença à foudroyer la flotte ennemie, & coula plusieurs vaisseaux à fond. Comme cet échec mettoit d'Avila hors d'état de faire de longtems aucune entreprise considérable, les confédérés envoyerent Rollet attaquer la forteresse de Tolen. Mondragon tomba à l'improviste sur Rollet. De mille hommes que ce dernier avoit avec lui, à peine s'en sauva-

CHARL. IX. 1573.

t-il vingt. Lui-même resta sur le champ de bataille. Cette perte fut compensée par la prise de Gertruidenberg. Poyet, capitaine françois au service des Provinces-unies, surprit cette place, & passa la garnison au fil de l'épée.

CHARL. IX. 1573.

La flotte du Comte de Bossut est mise en déroute, & il est fait prisonnier.

Le 14 Juillet, le Comte de Bossut étoit parti d'Amsterdam par ordre du Duc d'Albe avec douze gros vaisseaux, pour forcer l'embouchure du canal de Middelbourg. La flotte des Zelandois, aussitôt qu'elle découvrit celle des Espagnols, sortit du canal, & se mit en bataille. Elle étoit composée de vingt-neuf vaisseaux & de quelques petits bâtimens. Les deux flottes demeurerent seize jours à l'ancre en présence l'une de l'autre. Enfin le Comte de Bossut engagea l'action. Il y eut quatre jours de suite plusieurs combats. Le 12 Septembre, le Comte de Lumey, général de la flotte zelandoise, ayant reçû d'Enchuse un renfort de troupes & de vaisseaux, attaqua à son tour les Espagnols, & les mit en fuite, à l'exception du vaisseau amiral, & d'un autre, qui, enveloppés de toutes parts, ne purent gagner le large. Ces deux

bâtimens se rendirent le lendemain. Les officiers & les soldats, qui étoient à bord, furent faits prisonniers, & dépouillés. Quelques efforts que fissent les Espagnols, pour procurer la liberté au Comte de Bossut, les confédérés le retinrent jusqu'à la paix de Gand. CHARL. IX. 1573.

Ils entrerent l'épée à la main dans la forteresse de Rammekens, s'emparerent de toute l'isle de Walcheren, & battirent un corps d'Espagnols, commandé par François de Valdez. Frederic de Tolede de son côté mit le siege devant Alcmar. Après avoir fait breche, il donna en même tems l'assaut le 18 Septembre à la porte de Frise & à la tour rouge. Les assiégeans furent repoussés avec une perte de sept cents hommes. Ils tirerent, les deux jours suivans, plus de huit cents coups de canon, & ils se disposoient à donner un second assaut, lorsqu'ils furent avertis, que les ennemis travailloient dans le Waterland à percer les digues, & que tout le camp couroit risque d'être submergé. Aussitôt Frederic de Tolede fit rembarquer son artillerie, & leva le siege. La ville commençoit à souffrir beaucoup, surtout par la disette d'argent, qui étoit si grande, Siege d'Alcmar.

que les habitans frapperent des écus
CHARL. IX. d'étain pour payer la garnison.
1573. François de Valdez prit amplement sa revanche de l'échec, que les confédérés lui avoient fait essuyer. Il se rendit maître de Souterwoude, de Norden, de Blesswick, de la Chapelle, & de divers autres postes. Romero, que le Duc d'Albe avoit détaché avec le régiment de Ferdinand de Tolede, celui de Bracamonte, & quelques compagnies d'élite, tant Allemandes que Flamandes, prit par composition Catwick & Walckembourg, & emporta d'emblée le château de Maeslandsluys. On y tua six cents payſans, & l'on fit prisonnier Philippe de Marnix de Sainte Aldegonde, le principal confident du Prince d'Orange. Les Espagnols reprirent aussi Monastir & Gravesande, & bloquerent la ville de Leyde, qu'ils se proposoient d'assiéger pendant l'hiver. Cette saison est en Hollande le tems le plus propre pour faire des sieges. Lorsque les eaux, qui couvrent la plus grande partie de cette province, sont glacées, les troupes, les chariots, & même l'artillerie, passent partout sans danger sur la glace. Dans le reste de l'année, la

la multitude de canaux, dont le pays est coupé, est un obstacle à la célérité des opérations militaires. CHARL. IX. 1573.

Le Duc d'Albe continuoit de solliciter son rappel à la Cour d'Espagne. Medina Celi montrant de plus en plus de l'éloignement, pour se charger du gouvernement, Philippe II se détermina enfin à les rappeller l'un & l'autre. Il nomma, pour leur succéder, Louis de Requesens, grand-maître de l'Ordre de Saint Jacques, & gouverneur du Milanez, homme d'une grande distinction, qui avoit servi, en qualité de Lieutenant général, dans la guerre contre les Maures, & dans celle contre les Turcs. Requesens arriva le 17 Novembre à Bruxelles. Sur la fin du mois, le Duc d'Albe, après lui avoir remis le commandement, partit des Pays-bas, y laissant son nom en horreur par les cruautés qu'il y avoit exercées.

Le Duc d'Albe, & Medina Celi, sont rappellés. Requesens est fait Gouverneur des Pays-bas.

Charles IX n'avoit point perdu de vûe le dessein de faire oublier aux Allemans celles qui avoient été commises en France. Il lui importoit d'autant plus d'y réussir, qu'il étoit à craindre qu'ils ne traversassent l'élection de son frere à la couronne de Pologne. Pour dissip-

Négociations de Schomberg pour la France auprès des Princes d'Allemagne.

CHARL. IX. 1573.

per leurs impreſſions peu favorables, il leur avoit envoyé dès le mois de Fevrier Gaſpard de Schomberg, dont il avoit éprouvé le zele. La légation du Cardinal des Urſins avoit donné occaſion aux ennemis du Roi, de publier que ce Monarque venoit de conclure avec le Pape & le Roi d'Eſpagne une ligue ſecrete, pour extirper totalement la nouvelle doctrine. François, Electeur Palatin, en étoit fortement perſuadé. Schomberg ſe rendit d'abord auprès de ce Prince, & ſachant que Jean-Caſimir, fils de l'Electeur, aimoit les françois, il s'attacha principalement à le gagner. Il lui fit ſentir que, pour peu qu'on jugeât des choſes ſans prévention, l'on ne pouvoit ſoupçonner Charles IX de vouloir ſe liguer avec Philippe II contre les Proteſtans d'Allemagne; que le Roi connoiſſoit trop les deſſeins ambitieux de la Cour de Madrid, pour lui faciliter les moyens d'établir la monarchie univerſelle, à laquelle elle aſpiroit; que tous les vœux de ce Prince ne tendoient qu'à entretenir, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, une union ſincere & conſtante avec les

Princes de l'Empire ; qu'une preuve de la fauſſeté des bruits, qu'on affectoit de répandre, étoit l'étroite liaiſon du Roi avec la Reine d'Angleterre, à qui il avoit fait propoſer encore de nouveau d'épouſer le Duc d'Alençon ; qu'il ne déſeſpéroit pas que ce mariage, également à deſirer pour la France & pour l'Allemagne, ne réuſsît ; que Charles IX prioit l'Electeur Palatin, dont il n'ignoroit pas le crédit auprès d'Elizabeth, de ſe joindre à lui, pour la déterminer ; qu'il le conjuroit de plus, de favoriſer l'élection du Duc d'Anjou ; qu'un ſervice ſi important fortifieroit, par un double nœud, l'amitié qui avoit toujours régné entre les deux Maiſons ; & qu'en mettant un Prince françois en poſſeſſion d'un royaume, auſſi à portée que la Pologne, de fournir des ſecours aux Allemans, on maintiendroit l'équilibre en Europe malgré la puiſſance formidable des Eſpagnols. CHARL. IX. 1573.

Ces raiſons paroiſſant ébranler Caſimir ; Schomberg, afin de le mieux convaincre du péril qui menaçoit la liberté des Princes d'Allemagne, s'ils ſe brouilloient avec le Roi de France,

CHARL. IX. 1573.

lui fit confidence d'un conseil tenu depuis peu à Rome. Il lui annonça que le Pape, instruit de la résolution dans laquelle l'Electeur Palatin, celui de Saxe, & celui de Brandebourg, étoient de mettre la dignité impériale dans une Maison protestante, avoit formé de concert avec l'Espagne le projet de les priver du droit d'élection. Casimir, déterminé par la crainte que le souverain Pontife ne vînt à bout de cette entreprise, promit de s'intéresser vivement auprès de l'Electeur, son pere, pour le Duc d'Anjou.

Traité de Charles IX avec le Prince d'Orange.

Schomberg alla ensuite à Francfort sur le Mein, où il conclut un traité, que Catherine de Medicis avoit fait entamer par Galeas Fregose avec le Prince d'Orange. Les conditions furent, que, si Charles IX déclaroit la guerre à l'Espagne en faveur des Provinces-unies, la Hollande & la Zelande seroient remises entre les mains de ce Prince, qui s'engageroit de son côté à laisser aux habitans l'exercice public de la religion protestante; que, si le Roi ne vouloit pas déclarer ouvertement la guerre, il prêteroit trois cents mille florins aux Etats; & que

dans ce cas les seules conquêtes, qui se feroient par la suite, appartiendroient à la France. Il fut de plus stipulé, qu'un Prince de l'Empire se rendroit garant de l'exécution du traité pour la Maison de Nassau. CHARL. IX. 1573.

L'Empereur pressoit vivement les Etats de l'Empire, de l'aider à mettre sur la tête de son second fils la couronne de Pologne. Il travailloit à former pour cet effet une ligue puissante entre les Princes qui lui étoient attachés; & il étoit résolu, si le Duc d'Anjou étoit élû, d'employer la force ouverte, non-seulement pour faire annuller l'élection, mais pour empêcher ce Prince de se rendre à Cracovie. L'Electeur de Saxe avoit pris des engagemens avec l'Empereur, & lui avoit promis dix mille chevaux. Maximilien, par reconnoissance pour l'Electeur, lui cédoit la partie de la Silesie, qui touche à l'électorat de Saxe. Il avoit aussi donné parole, que l'Archiduc Ernest, si les Polonois le choisissoient pour leur Roi, restitueroit à l'Empire Dantzick, & quelques autres villes de Prusse, ainsi que la partie de la Livonie, dont Sigismond-Auguste s'étoit rendu maître. Dès que Schomberg

L'Empereur s'efforce de procurer à l'Archiduc Ernest la couronne de Pologne.

CHARL. IX. 1573.

fut informé de ces détails, il en donna avis à l'Evêque de Valence, ambassadeur de Charles IX en Pologne, & il passa à Cassel, dans l'intention d'engager Guillaume, Landgrave de Hesse, à procurer par ses bons offices le mariage du Duc d'Alençon avec la Reine d'Angleterre. Le Landgrave ne consentit qu'avec peine de se mêler de cette affaire, & ce fut à condition que l'Electeur Palatin agiroit conjointement avec lui dans la négociation.

Sur la priere que Schomberg fit au Landgrave d'écrire aux grands de Pologne en faveur du Duc d'Anjou, le Landgrave répondit qu'il ne pouvoit se déclarer ainsi publiquement, sans offenser l'Empereur, & les Princes qui lui avoient promis leur secours pour son fils. Afin d'éviter cet inconvénient, il se contenta de faire tenir secretement, par Crispingen, des lettres de recommandation à la Princesse Sophie, sœur du feu Roi Sigismond-Auguste, & veuve de Henri Duc de Brunswic. Zélée Protestante, elle haïssoit souverainement la Maison d'Autriche. D'ailleurs, on lui faisoit entrevoir quel-

que espérance de marier Anne, sa sœur, au Duc d'Anjou. CHARL. IX. 1573.

Le Landgrave demanda, que Charles IX rétablît les enfans de Coligny dans la possession des biens de leur pere ; mais le Roi, pour s'en dispenser, prétexta qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'accorder cette grace.

De Cassel, Schomberg se rendit à Wolfenbutel, moins pour voir le Duc Jules de Brunswic, qui n'étoit pas dans les intérêts de la France, que pour avoir moyen de traiter avec la Princesse Sophie sur les deux affaires, au sujet desquelles le Landgrave avoit écrit à cette Princesse. Il obtint qu'elle recommanderoit fortement le Duc d'Anjou aux seigneurs polonois, & il est vraisemblable qu'elle contribua beaucoup à l'élection de ce Prince.

Schomberg, après avoir rempli l'objet qui l'avoit conduit à Wolfenbutel, passa à Dresde. Il trouva l'Electeur de Saxe fort irrité du massacre de la Saint Barthelemi, & pleinement persuadé que le Roi y avoit donné son consentement. Il n'oublia rien, pour faire perdre à l'Electeur cette opinion. Un ambassadeur de Maxi-

milien étant arrivé sur ces entrefaites, Schomberg se retira à Leipsick, afin qu'on ne s'apperçût pas de la prédilection de la Cour de Dresde pour le ministre de l'Empereur. Il continua cependant sa négociation, & si elle ne produisit pas tout l'effet qu'il desiroit, du moins parvint-il à refroidir l'Electeur sur les intérêts de la Maison d'Autriche. Il ne se mit pas en peine de traiter avec l'Electeur de Brandebourg, parce qu'il étoit assuré que ce Prince ne feroit rien qui pût préjudicier aux Princes de Prusse.

CHARL. IX. 1573.

L'Archiduc Ernest n'est pas le seul concurrent du Duc d'Anjou.

L'Evêque de Valence ne travailloit pas en Pologne avec moins d'ardeur, que Schomberg en Allemagne, à faire le Duc d'Anjou Roi. Ce Prince avoit encore d'autres concurrens que l'Archiduc Ernest. Jean, Roi de Suede, alors dans des dispositions différentes de celles qu'il montra par la suite, pensoit à gagner les suffrages des Polonois pour Sigismond, son fils. Un fils du Czar de Moscovie aspiroit aussi à cette couronne. Ernest & Sigismond avoient l'avantage d'être voisins de la Pologne, mais le dernier n'avoit que neuf ans; & Ernest, quoique plus

âgé, ne l'étoit pas assez pour gouverner par lui-même. A l'égard du Moscovite, deux raisons lui donnoient l'exclusion. Il étoit de la religion grecque, & la puissance de sa Maison auroit donné de l'ombrage à la Porte. Cette seconde raison militoit aussi contre Ernest. Le Duc d'Anjou au contraire n'étoit point suspect aux Turcs, toujours amis de la France. Il étoit de la plus illustre Maison de l'univers, d'une figure avantageuse, & d'un âge convenable pour régner. Plusieurs actions d'éclat, tant en paix qu'en guerre, avoient déja fait sa réputation. Toutes ces considérations assuroient une grande supériorité à sa faction sur celles qui portoient Ernest, Sigismond & le fils du Czar. Les partisans de ces Princes le sentirent. Aussi ne négligerent-ils aucun moyen de rendre le Duc d'Anjou odieux. Ils le peignoient partout, comme un des principaux auteurs de la tragédie qui avoit ensanglanté la France. Craignant que le simple récit de tant d'horreurs ne produisît pas assez d'effet, ils répandirent de tous côtés des estampes, dans lesquelles elles étoient présentées avec les traits

CHARL IX. 1573.

les plus affreux. Le graveur avoit pris
CHARL. IX. soin d'ajouter plusieurs circonstances
1573. fausses aux véritables. Il représentoit des meres, à qui l'on ouvroit le ventre, pour en tirer leurs enfans ; &, comme s'il y eût eu trop d'humanité à les égorger d'un même coup, il les faisoit massacrer séparément. Montluc, pour réponse à ces estampes, & aux libelles qu'on publioit contre le Duc d'Anjou, fit exposer en divers endroits le portrait de ce Prince, dans l'espérance que la vûe de ses traits mêlés de douceur & de majesté effaceroient les impressions données au peuple par ses ennemis.

Diete tenue en Pologne, pour fixer le tems & le lieu de l'élection.

La diete préparatoire ayant été indiquée au six de Janvier, les députés des palatinats se rendirent au lieu marqué. On délibéra sur le tems & le lieu de l'élection, ainsi que sur l'audience qu'on devoit donner aux ambassadeurs des Princes étrangers. Le Sénat étoit d'avis de la leur donner dans cette premiere assemblée, & de les renvoyer ensuite sur la frontiere. Il jugeoit que c'étoit le moyen d'éviter les cabales & la corruption des suffrages. D'ailleurs il lui paroissoit plus décent d'écouter les propositions

des aſpirans à la couronne dans une aſſemblée choiſie & peu nombreuſe, que dans une diete compoſée de cinquante mille perſonnes. Quelques députés de la nobleſſe penſoient comme le Sénat. Mais la plûpart déclarerent que leurs pouvoirs portoient ſeulement de délibérer ſur le tems & le lieu de la diete. Montluc de ſon côté fit dire, que le Roi, ſon maître, lui avoit enjoint expreſſément de ne parler qu'aux Etats. CHARL. IX. 1573.

Il y eut quelque difficulté ſur l'endroit où l'on s'aſſembleroit. Pluſieurs vouloient qu'on choisît Lublin, parce que cette ville eſt voiſine de la Lithuanie, & qu'il couroit de mauvais bruits ſur les diſpoſitions de la nobleſſe de ce grand duché. On prétendoit que gagnée par l'argent du Moſcovite, ou fatiguée par les guerres continuelles qu'elle avoit à ſoutenir contre lui, elle avoit réſolu de le reconnoître pour Souverain. Les inquiétudes étoient d'autant plus fondées à cet égard, que les députés de cette province ne paroiſſoient point. Ils arriverent enfin : ils avouerent que, Baſilowitz ayant fait ſonder les gentilshommes lithuaniens par ſes émiſſai-

CHARL. IX. 1573.

res, la plûpart avoient répondu d'une maniere propre à flatter ſes deſirs ; mais ils proteſterent que ç'avoit été ſeulement en vûe de mettre leur pays à couvert d'une invaſion qui ſeroit dangereuſe dans un interregne. Cet aveu penſa cauſer un grand trouble. Les Polonois ayant reproché aux Lithuaniens leur conduite à l'égard du Moſcovite, ceux-ci accuſerent les Polonois, de s'être laiſſé corrompre par l'argent de la Cour de France, & ils dirent ſavoir avec certitude, que Montluc avoit diſtribué cent mille écus d'or. Ils donnerent même à entendre, qu'ils n'ignoroient pas les noms des ſeigneurs qui avoient partagé cette ſomme. Albert Laski, palatin de Siradie, crut entrevoir qu'on le ſoupçonnoit d'en avoir touché ſa part. Il s'emporta vivement. Peu s'en fallut qu'il ne mît le ſabre à la main contre le caſtellan de Cracovie, qui appuyoit les diſcours des Lithuaniens. Le palatin de Brzeſc par ſes ſages repréſentations rétablit la concorde ; & l'on convint que la diete, pour l'élection, ſe tiendroit près de Warſovie ſelon la coutume. L'ouverture de cette aſſemblée fut fixée au cinq Avril.

Après que la diete, convoquée pour régler ces deux articles, fut séparée, Bazin, d'Elbene, & Choisnin, secretaire de Montluc, qu'il avoit envoyés pour avoir l'œil sur ce qui se passeroit, retournerent le joindre à Konitz. Gilles de Noailles, frere de l'Evêque d'Acqs, ambassadeur à la Porte, y arriva en même tems. Catherine de Medicis lui avoit ordonné de se rendre en Pologne, pour remplacer l'Evêque de Valence, dans les circonstances où cela pourroit être nécessaire. Dès que la nouvelle du départ de ce ministre étoit parvenue à Montluc, celui-ci avoit témoigné à la Cour le chagrin qu'il auroit de partager avec un collegue la gloire de la négociation commencée. Noailles assura Montluc, qu'il ne prétendoit aucune part à des succès, qui étoient dûs à ce prélat; & moyennant cette déclaration, l'Evêque de Valence le vit sans chagrin demeurer en Pologne.

CHARL. IX. 1573.

Gilles de Noailles envoyé en Pologne.

Comme les ambassadeurs de l'Empereur cabaloient, sans prendre aucun soin de cacher leurs menées, le Sénat leur fit enjoindre de cesser leurs intrigues, & de ne point sortir de la ville qu'on leur avoit assignée pour

CHARL. IX. 1573.

leur séjour. Il chargea de plus quelques gentilshommes, de se rendre auprès de ces ministres, pour observer leur conduite. On n'usa pas de la même précaution à l'égard de Montluc. Ainsi il eut une entiere liberté pour les sollicitations. Il envoya Basin dans la petite Pologne, afin d'y ménager au Duc d'Anjou la bienveillance de la noblesse. En même tems, il tâcha d'attirer dans le parti de ce Prince le Cardinal de Commendon, qui, étant venu l'année précédente à Cracovie, pour engager Sigismond-Auguste dans la ligue contre le Turc, ne devoit retourner en Italie qu'après l'élection du nouveau Roi. Le soin de cette négociation fut confié au Doyen de Die, arrivé depuis peu.

Artifices des factions opposées au Duc d'Anjou.

Les factions contraires à la France opposerent plusieurs contre-batteries à celles de l'Evêque de Valence. On produisit une lettre, qu'on supposoit avoir été écrite au Cardinal de Commendon par le Cardinal de Lorraine. Elle portoit que le légat ne pouvoit trop appuyer de son crédit le parti du Duc d'Anjou; que ce Prince rétabliroit la religion catholique dans tous les lieux, d'où elle avoit été

bannie, & qu'il rameneroit les Protestans par la douceur, ou les exterCHARL. IX. 1573. mineroit par une nouvelle Saint Barthelemi. La fausseté de cette prétendue lettre fut bientôt reconnue.

Pendant que les adversaires du frere de Charles IX faisoient jouer ces différens ressorts, le tems de la diete pour l'élection s'approchoit. Avant de rendre compte de la maniere dont elle se termina, nous instruirons les lecteurs de ce qui se passoit en France.

Continuation de la quatrieme guerre civile en France.

Montmorenci-d'Anville, gouverneur du Languedoc, avoit enlevé la ville de Sommieres aux calvinistes. Honorat de Savoye, marquis de Villars, étoit entré en Guyenne avec huit mille hommes d'infanterie, & deux mille chevaux, & il avoit chassé de cette province tous les factieux, qui vouloient en troubler la tranquillité. Nous avons vû que Biron, à la fin de l'année précédente, avoit formé le blocus de la Rochelle. On n'attendoit plus, pour commencer le siege de cette place, que l'arrivée du Duc d'Anjou à l'armée. Le Roi, profitant de cet intervalle, envoya l'Abbé de Guadagne avec de nouvelles propositions de paix. Biron demanda que cet abbé

Siege de la Rochelle.

CHARL. IX. 1573.

fût introduit dans la ville, & qu'on donnât des ôtages pour sûreté de sa personne. Les Rochelois s'excuserent de donner des ôtages, & ils dirent qu'on pouvoit leur communiquer les lettres du Roi. En vain Biron insista. Ils s'obstinerent à ne vouloir traiter que par écrit. *Après ce qui est arrivé à Paris*, manderent-ils à ce général, *peut-on être sans défiance, lors même qu'on n'apperçoit point de danger ?*

Trois jours après, deux soldats de la garnison eurent la témérité de pénétrer dans le camp des assiégeans, & ils tuerent quelques sentinelles. Quoique la Noue eût défendu de faire aucune sortie, ces deux soldats furent suivis de plusieurs autres, qui engagerent insensiblement un véritable combat. La Noue, jugeant qu'il étoit de son honneur, de ne pas permettre qu'ils fussent les victimes de leur imprudence, marcha à leur secours avec un détachement de troupes d'élite. Il se battit pendant cinq heures, rendit inutiles tous les efforts que les assiégeans firent pour lui couper la retraite, & il rentra dans la ville avec eu de perte.

La Thibaudière, gentilhomme de Saintonge, s'y jetta, comme déserteur, mais à dessein d'engager la noblesse, qui s'y étoit renfermée, à se soumettre. N'ayant pû rien gagner, il retourna au camp. Cette circonstance inspira de la défiance aux Rochelois contre tous les transfuges. Le maire découvrit que la plûpart de ceux qui s'étoient présentés sous ce titre, étoient envoyés par Biron. Presque tous furent arrêtés, mis en pieces par le peuple en fureur, & jettés dans le fossé de la porte neuve, à la vûe des troupes du Roi. Trois furent mis à la question. Ils avouerent que le projet de Biron étoit de s'emparer de la ville par surprise. On leur fit subir le supplice, & il ne fut plus question de négociation de paix.

CHARL. IX. 1573. Plusieurs faux transfuges s'introduisent dans la ville.

Bientôt les assiégés s'ennuyerent de demeurer derriere leurs murs. La Noue, obligé de céder à leur ardeur, leur permit de faire une sortie. Un détachement de la garnison poussa jusqu'à Nestré, y rencontra cent fourageurs, leur enleva leur fourage, & mit le feu au village. Les assiégeans de leur côté brûlerent divers moulins

CHARL. IX. 1574.

voisins de la porte de Cogne. Près de cette porte étoit le moulin de Brande, dont les Rochelois avoient fait présent au capitaine le Normand. Cet officier y tenoit un soldat, qui en faisant un grand bruit, & en contrefaisant plusieurs voix, trompoit le corps de garde des environs, & leur persuadoit qu'il y avoit beaucoup de monde dans ce poste. On tira contre ce moulin quelques coups de coulevrine; & les troupes, commandées pour l'attaquer, se préparerent à l'emporter l'épée à la main. Le soldat, qui le gardoit, ne perdit point la tête. Il s'avança hardiment vers les assaillans, & leur dit qu'il se rendroit lui & ses gens, si l'on vouloit leur accorder la vie sauve. Lorsque les royalistes reconnurent qu'il étoit seul, ils eurent honte d'avoir été ses dupes, & ils vouloient le pendre; mais Biron lui sauva la vie, & l'on se contenta d'envoyer ce malheureux aux galeres.

Sur la nouvelle que le Duc d'Anjou étoit déja arrivé à Tours, les Rochelois ne douterent point que la Cour ne fût déterminée à ne les plus ménager. Ils envoyerent Languillier &

Mereau en Angleterre, pour demander du secours. Albert de Gondi, Comte de Retz, s'y rendit de la part du Roi, & il alla trouver Elizabeth à Cantorbery. Mathieu Paresler, Archevêque de cette ville, voulant célébrer l'anniversaire du couronnement [a] de la Reine, lui donna une fête magnifique, à laquelle le Comte de Retz fut invité. Celui-ci, placé pendant le repas à côté d'Elizabeth, parla avec tant d'art, & d'une maniere si insinuante, qu'il captiva l'attention de cette Princesse. Il assura que Charles IX étoit résolu d'observer religieusement les édits qu'il avoit accordés aux Protestans : il pria la Reine, au nom de ce Monarque, de ne point écouter des gens, qui se plaignoient sans cesse ; & qui, frappés d'une terreur panique, voyoient partout des périls imaginaires : il ajouta que tout ce qu'on pouvoit faire de plus utile

CHARL. IX. 1573. Ambassade du Comte de Retz en Angleterre.

[a] M. *de Thou* dit l'anniversaire de la naissance. Il remarque lui-même, que cet anniversaire tomboit au mois de Septembre, & les Rochelois firent leur paix à la fin de Juin. Ainsi il ne pouvoit être question de la célébration de cet anniversaire pendant le séjour du Comte de Retz en Angleterre. Je crois donc être fondé à mettre, au lieu de l'anniversaire de la naissance d'Elizabeth, celui de son couronnement, qui tomboit au mois de Janvier.

CHARL. IX 1573.

pour eux, étoit de les exhorter à la confiance & à la soumission, & qu'ils avoient plus à espérer de la bonté du Souverain, que de leurs forces.

L'impression, que firent ces discours, nuisit beaucoup au succès des négociations de Languillier & de Mereau, & rallentit l'ardeur des Anglois à secourir la Rochelle. Elizabeth, lorsque le Comte de Retz prit son audience de congé, lui promit de ne donner aucune atteinte au traité qu'elle avoit conclu avec Charles IX. Mais du reste, elle s'excusa de fournir à ce Prince une somme qu'il lui demandoit à emprunter.

Le Comte de Worchester tient sur les fonts la fille de Charles IX au nom d'Elizabeth.

A peine Gondi fut-il de retour en France, que Guillaume de Sommerset, Comte de Worchester, arriva à Paris en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Il apporta en présent à la fille du Roi une cuve d'or massif, & il tint cette Princesse sur les fonts au nom d'Elizabeth. L'Impératrice fut mareine de l'enfant, ainsi que cette Reine. Le parein fut Emanuel-Philibert, Duc de Savoye. La jeune Princesse fut nommée Marie-Elizabeth.

Nouvelle négociation pour le mariage du Duc d'Alençon.

Le Comte de Retz, dans les instructions qu'on lui avoit données

pour son ambassade, avoit eu ordre de faire de nouvelles tentatives auprès de la Reine d'Angleterre en faveur du Duc d'Alençon. Depuis quelque tems, elle n'avoit plus le même éloignement qu'elle avoit toujours montré pour le mariage. Les Puritains lui causoient de l'inquiétude. Ils excitoient tous les jours de nouveaux troubles. Ils avoient même osé déchirer par des libelles diffamatoires Cecil & les autres principaux ministres, qu'ils accusoient de trahir l'Etat. D'ailleurs, Elizabeth appréhendoit, si elle vieillissoit dans le célibat, d'être méprisée par ses sujets, & exposée aux entreprises des étrangers. Elle ne voyoit qu'un mari & des enfans, qui pussent la garantir de ces deux disgraces. Par ces considérations, elle laissa entrevoir au Comte de Retz, que peut-être elle se résoudroit à prendre un époux. Le Duc d'Alençon demanda à Charles IX la permission de passer à Londres, pour presser cette Reine de se déterminer. Mais Catherine de Medicis jugea, que le souvenir de la Saint Barthelemi étoit encore trop récent, & qu'il falloit mettre quelque intervalle entre la célébration du

CHARL. IX. 1573.

CHARL. IX. 1573.

mariage qu'on projettoit, & celui qu'on venoit de souiller de tant de sang.

Quelques-uns des courtisans d'Elizabeth s'opposerent de tout leur pouvoir à la résolution qu'elle paroissoit avoir prise de se marier. Ils lui représenterent, que les appuis les plus forts & les plus inébranlables du gouvernement étoient la religion & la justice; & que, tant que ces deux fondemens subsisteroient, elle ne devoit point craindre le mépris de ses peuples. Sur ce qu'elle alléguoit que peu de nations adoroient le soleil couchant, les flatteurs répondoient qu'aucune n'étoit assez dépourvûe de raison, pour préférer aux regards favorables d'un soleil éclatant la lumiere confuse de petites étoiles, que le moindre nuage peut éclipser.

Douglas, Comte de Morton, déclaré Viceroi d'Ecosse.

Les troubles continuoient en Ecosse. Le Comte de Marre étant mort, Jacques Douglas, Comte de Morton, fut élû Viceroi par le crédit d'Elizabeth. Il établit des loix très-séveres. Son premier soin fut l'éducation du jeune Roi, dont il chargea Alexandre Areskin. On régla qu'on ne laisseroit approcher du Prince aucun ca-

tholique ; qu'un comte ne se présenteroit à la Cour qu'avec deux domestiques, un baron avec un, & que tous les autres y viendroient seuls & sans armes. En vain la Cour de France fit-elle traverser le nouveau Viceroi par les Comtes d'Argyle, d'Athol & de Huntley. Elizabeth renversa toute leur brigue, & Henri Killegrew, son ambassadeur, les réduisit à accepter les conditions qu'elle voulut leur prescrire. Kirkady, à qui Murray, deux ans auparavant, avoit donné le gouvernement de la citadelle d'Edimbourg, fut moins docile. Humes, Ledington, & quelques autres gentilshommes, suivirent son exemple. Ils déclarerent qu'ils tenoient la citadelle au nom de la Reine d'Ecosse. Guillaume Drury eut ordre d'Elizabeth, de les y assiéger. Il éleva cinq plate-formes, d'où il canonna la tour David, jusqu'à ce qu'elle fût entierement ruinée. Les Anglois donnerent l'assaut, & s'emparerent du bastion d'Espur. La garnison étant considérablement diminuée, & de deux fontaines qui étoient dans la forteresse, l'une ayant été comblée par la chûte d'une muraille, l'au-

CHARL. IX. 1572.

La citadelle d'Edimbourg se rend aux Anglois.

CHARL. IX. 1573.

tre étant si exposée au feu du canon, qu'il n'y avoit pas moyen d'y puiser de l'eau, les assiégés après trente-un jours de siege se rendirent à discrétion. Ils furent traités avec une extrême rigueur. Kirkady, & Jacques, son frere, furent pendus. Ledington fut envoyé prisonnier à Leyth. On fit grace au lord Humes.

Cet échec accabla entierement le parti de Marie Stuard. Jean Lesly, Evêque de Ross, qui l'avoit servie avec autant de constance que de fidélité, fut banni d'Angleterre. Tous les autres serviteurs de cette Princesse furent dispersés. Soit qu'Elizabeth se crût suffisamment affermie sur le trône par le nouveau coup qu'elle venoit de porter aux adhérens de la Reine d'Ecosse, soit que les discours de ses favoris l'eussent fait changer une seconde fois de résolution, elle renonça au dessein de se marier.

Arrivée du Duc d'Anjou au camp devant la Rochelle.

Le Duc d'Alençon, en ayant été averti, abandonna celui d'aller en Angleterre. Depuis que la Cour lui en avoit refusé la permission, il étoit allé joindre le Duc d'Anjou. Vers le quinze du mois de Fevrier, ces Princes étoient arrivés au camp devant la

la Rochelle, & le Duc d'Anjou avoit établi son quartier à Nieul. Quelques jours après qu'il eut pris le commandement de l'armée, les assiégés consentirent à une conférence. Leurs députés furent la Noue, Mortyers, Morisson, & le maire de la ville. Les commissaires du Roi étoient Biron, Strozzi, René de Villequier, le Comte de Retz, & l'Abbé de Guadagne. A l'ouverture de la conférence, ils dirent que, si le Roi avoit défendu les assemblées aux religionnaires, cette défense n'avoit eu pour objet que d'assurer la tranquillité publique; que, dès que les troubles seroient totalement calmés, sa Majesté pourvoiroit à la liberté des consciences, d'une maniere qui ne laisseroit rien à desirer; qu'à l'égard des Rochelois, la volonté du Roi étoit qu'ils jouissent dès à présent de cette liberté, telle qu'elle étoit portée par les édits; qu'on exigeoit seulement qu'ils repriſſent les sentimens de fidélité dûs au Souverain, & qu'ils reçussent les commandans qu'on leur enverroit; que, s'ils acceptoient ces conditions, ils ne devoient point douter que le Roi ne leur pardonnât le passé; mais que,

CHARL. IX. 1573.

Conférence avec les assiégés.

CHARL. IX. 1573.

s'ils différoient de profiter de la clémence de sa Majesté, ils devoient s'attendre à la ruine entiere de leur ville ; qu'ils se flattoient en vain du secours des Anglois, & de l'arrivée de Montgommery ; que la Cour de France étoit parfaitement d'accord avec celle d'Angleterre, & que Montgommery ne cherchoit qu'à rentrer dans les bonnes graces du Roi.

Comme on ne voulut point accorder aux Rochelois le délai qu'ils demandoient pour consulter les églises de leur communion, l'on se sépara, sans rien conclure.

Dès le lendemain, les assiégés firent une sortie, & le combat dura six heures. La Noue y courut risque de la vie, mais il fut sauvé par Marsault, qui mourut de ses blessures. Du côté des troupes du Roi, Boubas & Nansy furent tués. Jean de la Garde de Vins, Louis Berton de Crillon [a], Joseph-Boniface de la Mole, François de la Magdeléne de Ragny, d'Auxy, gentilhomme de la cham-

[a] Nom si célebre, qu'on ne se seroit pas attendu à le voir défiguré par les traducteurs de M. *de Thou*. Ici, & dans toute la suite de cette histoire, au lieu de *Berton de Crillon*, ils mettent *Breton de Grillon*.

bre du Duc d'Anjou, & Serillac, mestre de camp d'infanterie, furent blessés. CHARL. IX. 1573.

Une batterie ayant fait breche au mur qui touchoit au bastion de l'Evangile, le Duc d'Anjou somma la ville de se rendre. Pour réponse, les assiégés firent deux nouvelles sorties, commandées l'une par la Noue, l'autre par le capitaine le Normand. La Noue fut repoussé. Le Normand remporta quelque avantage, & rentra sans autre perte que d'un seul homme. Le Duc de Guise & le Marquis de Mayenne, son frere, qui étoient de tranchée, se distinguerent par des actes extraordinaires de valeur.

Seconde conférence aussi inutile que la premiere.

Quoiqu'on eût décidé dans le conseil de ville, qu'on éviteroit à l'avenir les conférences, cependant l'autorité de la Noue l'emporta, & il fut résolu que l'on tenteroit encore cette voie. Les commissaires du Roi & les députés de la ville s'assemblerent une seconde fois, mais avec aussi peu de succès que la premiere. Les ministres calvinistes mettoient tout en œuvre, pour empêcher l'accommodement. Ils alloient de maison en maison inviter les habitans, à continuer de se défendre. Leurs menées

ne furent pas sans effet : ils obtin-
CHARL. IX. 1573. rent qu'on ne signeroit aucune convention, à moins que toutes les Eglises protestantes du royaume n'y fussent comprises.

Le Duc d'Aumale est tué. Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, fut tué d'un coup de coulevrine. Ils ne manquerent pas de déclamer dans leurs chaires sur cet évenement. Selon eux, Dieu commençoit à venger le sang de Coligny & de ses amis, indignement versé par des scélérats.

Il y eut le 4 Mars une troisieme conférence. La Noue, Morisson & d'Estambé, s'y trouverent pour la ville. Le Comte de Retz ayant déclaré, que le Roi ne vouloit accorder, pour le présent, l'exercice libre qu'aux seuls Rochelois, leurs députés se retirerent.

La Noue, qui avoit à soutenir deux personnages très-opposés, celui de défenseur des assiégés, & celui de conciliateur des deux partis, ne pouvoit plus supporter sa situation. Il cherchoit, dans les occasions périlleuses que lui fournissoient les fréquentes sorties, le moyen de se délivrer, par une fin glorieuse, d'un

état si embarrassant. La mort semblant le fuir, il n'avoit d'autre ressource que celle d'inspirer des vûes pacifiques aux Rochelois. Un jour qu'il avoit parlé vivement dans le conseil, pour les engager à ne plus rejetter les offres de la Cour, il fut suivi, en sortant, par un ministre nommé la Place, qui l'appella plusieurs fois traître, & qui poussa l'outrage jusqu'à lui présenter son poing fermé contre le visage. La folie de ce furieux causa à la Noue plus de pitié que de colere. Il se contenta de le faire lier, & de le renvoyer à sa femme, à qui il recommanda de mettre son mari entre les mains des medecins. Se voyant continuellement en butte à l'emportement & aux calomnies des ministres, & ayant perdu toute espérance de porter les assiégés à la paix, il se détermina enfin à les abandonner, & il passa dans le camp du Duc d'Anjou avec la Roche-Esnard, la Salle & Champagny. Les plus sages d'entre les religionnaires excuserent sa retraite, mais les ministres se déchaînerent contre lui. Plus inquiets de leur péril que du salut du peuple, ils déchiroient dans leurs

CHARL. IX. 1573.

La Noue abandonne les Rochelois.

CHARL. IX. 1573.

prêches tous ceux qui conseilloient un accommodement. Leur fureur les porta jusqu'à soutenir dans une these publique, qu'il y avoit de l'impiété à faire quartier aux ennemis dans cette guerre, & qu'on ne devoit point accorder la vie aux prisonniers. Ils appuyerent dans un long écrit cette doctrine par des passages de l'Ecriture, auxquels ils donnoient des sens forcés, pour leur faire signifier tout ce qu'il leur plaisoit. » Il est vrai, ajoute M. » de Thou, & il faut l'avouer à la honte » de notre clergé, que, dans des tems » postérieurs, nos théologiens de Paris » & des principales villes du royaume » ont soutenu, aussi-bien que les no- » vateurs, cette opinion si contraire » à l'humanité, aux droits de la guerre, » & à la foi publique. »

Les Rochelois, quoique sentant tout ce qu'ils perdoient, en perdant la Noue, ne se découragerent point. Ils résolurent de soutenir le siege jusqu'à la derniere extrémité, & ils partagerent le commandement entre Chaillou, des Essards, le Normand, la Riviere de Lys, & un autre officier [a].

[a] Nommé *Gargouillaud*.

Il arriva le 14 Mars des lettres de Montgommeri, parties d'Angleterre avant le 14 Fevrier. On les lut à l'hôtel de ville. Montgommeri mandoit que, dans le mois d'Avril, il viendroit au secours de la place avec une nombreuse flotte. Le lendemain, les magistrats reçurent de Sancerre un courier, par lequel ils apprirent que cette ville, qui étoit assiégée depuis le 9 Janvier par Claude de la Châtre, continuoit de faire une vigoureuse résistance, & qu'elle avoit soutenu trois assauts. Les Rochelois, animés par ces nouvelles, fondirent la nuit suivante sur le camp de l'armée royale, comblerent plusieurs travaux, & firent un grand carnage. Serillac, blessé dans un des combats précédens, fut tué dans celui-ci. Cosseins arrêta enfin l'impétuosité des assiégés, & les força de se retirer derriere leurs murailles.

CHARL. IX. 1573.

Vigoureuse résistance de la ville de Sancerre assiégée par la Châtre.

Deux jours après, les assiégeans firent quelque changement dans leurs batteries. Celle qu'ils avoient dressée contre le fort de Coureille fut portée auprès du moulin de la Brande, & pointée contre la porte de Cogne. A la faveur du feu de cette batte-

rie, ils pouſſerent la tranchée juſqu'au
CHARL. IX. bord du foſſé, & y établirent un lo-
1573. gement. Mais pendant la nuit les aſſié-
gés les en chaſſerent. Dans cette action, le Comte de Retz reçut au flanc gauche un coup de mouſquet.

Les corps de garde des aſſiégeans & des aſſiégés étoient ſi près les uns des autres, que les officiers & les ſoldats des deux partis pouvoient aiſément ſe parler. Chaillou avoit des ſujets de ſe plaindre du maire de la Rochelle. Il fit appeller un jour Goas, meſtre de camp d'infanterie, ſon ancien ami, qui ſe trouvoit alors de garde du côté des aſſiégeans. Il le pria de demander pour lui un ſauf-conduit au Duc d'Anjou. Goas l'obtint facilement, & Chaillou, ſous prétexte de faire une ſortie, déſerta de la ville.

Douze cents hommes des troupes du Roi s'avancerent du côté de la porte Maubec, pour s'emparer de la contr'eſcarpe, mais ils furent repouſſés. Le jour ſuivant, on tenta la deſcente du foſſé entre la porte du Colombier & la porte Rambaud. L'entrepriſe n'eut pas plus de ſuccès. Les ſoldats commençoient à murmurer. On ne les payoit point. Les vivres

Murmures des troupes employées au ſiege de la Rochelle.

manquoient, & il y avoit beaucoup de maladies dans le camp. La noblesse, se lassant de la longueur du siege, menaçoit hautement de s'en aller sans congé. Il ne restoit d'autre parti, que de risquer un assaut. Avant d'en venir à cette derniere ressource, il falloit se rendre maître de plusieurs casemates. Antoine de Clermont de Tallard attaqua la plus considérable, & s'y logea. Il s'y maintint quelque tems, mais une coulevrine pointée à l'embrasure d'une petite tour, & qu'on ne voyoit point, l'obligea d'abandonner ce poste, après y avoir reçû plusieurs blessures, dont il mourut. Le Duc de Guise, qui s'étoit rendu maître d'une autre de ces casemates, y tint ferme long-tems au milieu d'une grêle de pierres, & de pots remplis de poix fondue & d'huile bouillante, qu'on lui jettoit de toutes parts. A la fin, il se trouva si pressé, qu'il fut obligé de demander du secours au Duc de Nevers, son beau-frere, qui reçut un coup au bras droit, en allant le dégager. Mayenne, en se retirant, en reçut un à la jambe.

CHARL. IX. 1573.

Attaque des casemates.

Mayenne & Nevers sont blessés.

Tandis qu'on attaquoit les casema-

CHARL. IX. 1573.

tes, un autre détachement des troupes du Roi essaya de franchir a breche du bastion de l'Evangile. On y combattit pendant deux heures avec beaucoup d'opiniâtreté de part & d'autre. Du Guast monta jusqu'à deux fois sur le bastion. Il y fut blessé. Strozzi, Bellegarde, Châteauvieux & Saint Sulpice, le furent aussi, & le dernier mourut de sa blessure. Comme on n'avançoit d'aucun côté, & que la nuit approchoit, le Duc d'Anjou fit sonner la retraite.

Après ce mauvais succès, on eut recours aux mines. On en fit jouer une; mais, par la faute des mineurs, elle tua plus de deux cents hommes aux assiégeans. Les femmes se distinguerent en cette occasion. Se présentant courageusement sur la breche, elles fournissoient aux hommes des feux d'artifice, & les lançoient quelquefois elles-mêmes avec une force au-dessus de leur sexe. Deux jours après, elles rendirent à leurs concitoyens un service encore plus signalé. Elles brûlerent un pont des assiégeans, & ruinerent plusieurs travaux commencés par ordre du Duc d'Anjou.

Montgommeri vient au secours des Rochelois avec une nombreuse flotte.

La flotte auxiliaire, promise de-

puis si long-tems par Montgommeri, parut le 20 Avril à la vûe de la Rochelle. On y comptoit cinquante-trois bâtimens. Ce nombre étoit supérieur à celui des vaisseaux du Roi, mais ceux-ci étoient mieux équipés, & pourvûs de soldats & de matelots beaucoup plus exercés & plus aguerris que ceux de la flotte ennemie. Montgommeri avoit Jean Sore & Loret pour lieutenans. Ayant apperçû la flotte royale en ordre de bataille, il demeura toute la nuit à l'ancre. Les assiégés lui dépêcherent le capitaine Mirant, pour lui rendre compte de leur situation. Montgommeri s'éloigna le jour suivant, & donna le change à la flotte royale sur la route qu'il prenoit. Il alla à Belle-Isle. Comme l'armée y avoit ses principaux magasins, il s'empara de cette isle, & s'y fortifia, en attendant quelque conjoncture favorable.

CHARL. IX. 1573.

Charles IX donna ordre à la Mothe-Fenelon, son ambassadeur auprès d'Elizabeth, de lui porter ses plaintes au sujet du secours que Montgommeri avoit amené aux rebelles. Cette Reine répondit, que la flotte arrivée devant la Rochelle étoit composée seulement de

CHARL. IX. 1573.

pirates & de bannis, auxquels elle ne prenoit aucun intérêt ; qu'ils avoient pris faussement le pavillon d'Angleterre, & qu'on pouvoit les traiter en forbans. Le Roi parut content de cette excuse, & l'on eut grand soin de la publier par tout, afin de persuader à tout le monde, qu'Elizabeth étoit très-éloignée de soutenir la révolte des calvinistes.

Conspiration du Duc d'Alençon, du Roi de Navarre & du Prince de Condé.

Ce n'étoit pas seulement dans cette communion, qu'il se trouvoit des personnes mécontentes de la Cour. Le Duc d'Alençon, soit par jalousie du Duc d'Anjou, soit par ressentiment du meurtre de Coligny qu'il avoit aimé tendrement, ne cherchoit que l'occasion de remuer. Il avoit attiré dans son parti le Roi de Navarre, le Prince de Condé & la Noue. Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, qui n'avoit alors que dix-sept ans, mais qui montroit déja pour les affaires une capacité fort supérieure à son âge, étoit un des principaux moteurs de toute l'intrigue. Le dessein du Duc d'Alençon étoit de surprendre Angoulême & Saint Jean d'Angely. La Cour ayant une forte armée dans le voisinage, l'entreprise étoit des plus téméraires.

La Noue, auſſi circonſpect dans les délibérations que déterminé dans l'action, fit ſentir au Prince l'imprudence de ſon projet. Le Duc d'Alençon & ſes principaux adhérens en formerent un autre. C'étoit de s'embarquer ſur la flotte de Montgommeri, & d'aller en Angleterre. Ils penſoient qu'un coup de cet éclat feroit ſoulever tout le royaume; que les calviniſtes abattus reprendroient courage, & qu'on ſauveroit la Rochelle, qui étoit près de ſa ruine. La Noue ne fut pas non plus de cet avis. Il ſoutint que cette démarche étoit peu digne d'un fils de France, & de Princes du ſang; qu'il ſeroit honteux pour eux, de jouer le rôle de ſupplians dans un royaume étranger; que d'ailleurs il n'étoit pas même certain, que la Reine d'Angleterre voulût les recevoir; que, ſuppoſé qu'elle leur permît de ſe rendre à ſa Cour, la crainte de paroître violer ſes engagemens avec le Roi la mettroit dans la néceſſité de blâmer du moins en apparence leur conduite. Les conſeils d'un homme également eſtimé pour ſa ſageſſe & pour ſa probité, ſuſpendirent les effets de la fougue de cette jeuneſſe, & elle n'é-

CHARL. IX. 1573.

clata que l'année suivante.

CHARL. IX. 1573. La durée du siege impatientoit le Roi. Il envoya successivement au Duc d'Anjou Claude Pinard & Pierre Brulart, secretaires d'Etat, pour le presser de réduire les Rochelois, ou par la force, ou par la persuasion. Depuis le 20 Avril, on ne faisoit que combattre & négocier alternativement. Il y eut le 16 Mai une action très-vive à la breche du bastion de l'Evangile. Goas, Castriot & Sainte Colombe, commandoient l'attaque. Les deux premiers furent blessés dangereusement, & l'on fut obligé de couper la cuisse à Castriot.

Les assiégés manquoient de poudre. Montgommeri leur en fit porter par un bâtiment, qui trouva le moyen de pénétrer dans le port. Avertis qu'on ne faisoit pas une garde exacte dans la tranchée, ils sortirent brusquement le 19, tuerent tout ce qu'ils rencontrerent, mirent le reste en déroute, & encloüerent trois pieces de canon. Ils ne firent pas leur retraite à tems, & ils furent enveloppés par les troupes du Roi. Cependant par leur courage ils se tirerent de ce mauvais pas, & ils ne

perdirent que vingt hommes. Les assiégeans en perdirent plus de trois cents, & neuf drapeaux. CHARL. IX. 1573.

Le 26, on fit jouer plusieurs mines. Elles abattirent un grand pan de muraille. Mais la terre & les décombres, s'étant renversés des deux côtés de la breche, formerent une espece de retranchement, qui empêchoit d'y monter. Cet obstacle n'empêcha pas de donner un nouvel assaut. On recommença l'attaque jusqu'à cinq fois, & l'on fut toujours repoussé. On tira pendant cette action près de huit cents coups de canon. La breche fut entierement réparée la nuit suivante.

Le Duc d'Anjou est élû Roi de Pologne.

On n'avoit plus d'espérance de se rendre maître de la place, & l'on n'attendoit qu'un prétexte honnête pour lever le siege, lorsque la Cour apprit, par des lettres de Pologne, que la négociation de l'Evêque de Valence avoit réussi. L'ouverture de la diete pour l'élection s'étoit faite le 5 Avril, ainsi qu'il avoit été réglé. Le reste du mois avoit été employé à entendre les ambassadeurs des divers aspirans à la couronne, & à peser les raisons qu'il pouvoit y avoir pour ou

CHARL. IX. 1573.

contre chacun des compétiteurs. On avoit commencé le premier Mai, à recueillir les suffrages. Ce jour même, treize palatinats s'étoient déclarés pour le Duc d'Anjou. Dans les deux jours suivans, la noblesse de toutes les autres provinces, & celle du grand duché de Lithuanie, avoient de même voté pour ce Prince. De trente-cinq mille gentilshommes, dont l'assemblée étoit composée, il ne s'en étoit trouvé qu'environ cinq cents, qui fussent d'avis contraire. Encore avoient-ils, peu de jours après, rétracté leur protestation. Le 9, l'élection avoit été confirmée, & le 14 le Duc d'Anjou avoit été proclamé Roi.

Charles IX fit partir Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi, secretaire d'Etat, pour porter cette nouvelle au Duc d'Anjou, & il manda à ce Prince, de conclure, à quelque prix que ce fût, un accommodement avec les Rochelois. Dans le tems qu'on venoit de renouer les conférences, pour terminer cette grande affaire, elle pensa échouer par un incident qu'il auroit été difficile de prévoir. Le Roi de Pologne visitant divers postes avec le Duc d'Alençon & le Roi de

Ce Prince court un grand danger.

Navarre, on tira d'une tour un fauconneau, chargé de petites bales, qui toucherent le Roi de Pologne au cou, à la main gauche & à la cuisse, mais qui ne lui firent que de légeres blessures. Jean de la Garde de Vins, un de ses favoris, ayant vû mettre le feu à une autre piece, se jetta au-devant de ce Prince, & reçut le coup dans la poitrine. Le Roi de Pologne parut peu sensible au danger qu'il avoit couru. Sans marquer aucun ressentiment, il renvoya sur le champ des députés pour une nouvelle conférence. Le tems se passa en négociations & en combats jusqu'au 21 Juin. Enfin dans les derniers jours du même mois, après de longues disputes, les commissaires [a] du Roi & les députés de la ville réglerent les conditions de la paix. On convint d'une treve de six jours, en attendant la ratification de la Cour. Dans cet intervalle, le feu prit par hazard à une mine. Les Rochelois s'al-

CHARL. IX. 1573.

Paix avec les Rochelois.

[a] Ces commissaires étoient *Jean d'Escars*, seigneur de la Vauguyon; *René de Villequier*; *François de la Baume*, comte de la Suze; *Jean de Chourses de Malicorne*; *Blaise de Montluc*; *Armand de Gontaut de Biron*; le comte *de Retz*; *la Noue*, & *Bernard Fizes*, secretaire d'Etat.

CHARL. IX. 1573.

larmerent, & ils crurent que le traité étoit rompu, ou que du moins on cherchoit à le rompre, mais le Roi de Pologne les rassura.

Belleville, qui étoit allé porter au Roi les articles de l'accommodement, étant revenu à l'armée, on commença le 6 Juillet à retirer l'artillerie. Quatre jours après, Biron entra dans la Rochelle par la porte de Cogne, précédé d'un héraut d'armes & de quatre trompettes. Il fit publier la paix dans toutes les places publiques. On lui donna ensuite un festin à l'hôtel de ville, & le soir il retourna au camp.

Conditions de l'accommodement.

Conséquemment à ce qui avoit été stipulé, le Roi permit aux villes de la Rochelle, de Nismes & de Montauban, l'exercice public de la religion protestante. Les habitans de ces trois villes furent reconnus sujets fideles, & on les exemta de garnisons. On permit aux seigneurs hauts justiciers, d'avoir des prêches dans leurs châteaux, & d'y faire la célébration du baptême, du mariage & de la cêne. Toutes les promesses d'abjurer, faites depuis le 24 Août de l'année précédente, fu-

rent déclarées non obligatoires. La Cour annulla toutes les sentences rendues contre les Protestans pendant la guerre, tant en matiere civile qu'en matiere criminelle. Chacun fut rétabli dans ses dignités, dans ses emplois, dans ses biens. Les trois villes ci-dessus nommées s'engagerent à envoyer chacune quatre de leurs habitans, au choix du Roi, qui demeureroient à la Cour pendant trois mois, au bout desquels ils seroient relevés par quatre autres, & cela successivement pendant deux ans. CHARL. IX. 1573.

En vain les Rochelois firent-ils leurs efforts, pour comprendre Sancerre dans le traité. Cette place avoit à combattre, non-seulement les troupes qui l'assiégeoient, mais la plus cruelle famine. Les habitans se défendirent cependant jusqu'au mois d'Août. Après avoir eu recours aux plus sales immondices, pour se nourrir, ils capitulerent. Les conditions furent qu'on leur accorderoit une amnistie générale pour le passé; qu'ils rentreroient dans la possession de tous leurs immeubles; qu'ils racheteroient leurs effets mobiliers, en payant dans six jours quarante mille livres; qu'ils au- La ville de Sancerre capitule.

roient, ainsi que les Rochelois, le
CHARL. IX libre exercice de leur religion ; &
1573. que la Châtre, lorsqu'on lui remettroit la place, empêcheroit que ses soldats ne commissent aucune violence. La Châtre, en entrant dans la ville, lui ôta son horloge & ses cloches [a], & y mit garnison. Joanneau, qui y avoit commandé pendant le siege, ayant été attiré la nuit hors de sa maison, sous prétexte que le général le demandoit, fut tué dans la rue par quelques bandits, sans qu'on sût de qui ils en avoient reçû l'ordre. Il en arriva autant quelques jours après à un ministre nommé Bourgade, qui fut assassiné hors de la ville avec sa femme.

Quelque tems avant la capitulation de la Rochelle, Montgommeri avoit repris la route d'Angleterre avec sa flotte.

Ainsi finit la quatrieme guerre civile. Outre le Duc d'Aumale, Tallard, & soixante officiers de distinction, du nombre desquels furent

[a] M. *de Thou* ne parle d'aucun dommage causé à la ville. Ainsi ce récit est fort contraire à celui de quelques historiens, qui disent qu'elle se rendit à discrétion, & qu'après avoir été saccagée, elle fut presque totalement démolie.

Coſſeins, Goas & ſon frere, il y périt plus de quarante mille hommes. Après la levée du ſiege, on perdit encore quelques ſeigneurs, qui furent emportés par les maladies contagieuſes dont le royaume étoit affligé. Elles enleverent entre autres Eleonor d'Orleans, Duc de Longueville, & Antoine de Cruſſol, Duc d'Uzès. Ce dernier, étant mort ſans enfans, laiſſa ſon duché & ſes biens à Jacques de Cruſſol, ſon frere, connu auparavant ſous le nom de d'Acier [a].

CHARL. IX. 1573.

Mort du Duc de Longueville & du Duc d'Uzès.

Le Roi de Pologne, s'étant embarqué avec le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre & le Prince de Condé, alla aborder à Nantes, d'où il remonta la Loire juſqu'à Clery. Après y avoir accompli un vœu qu'il avoit fait, il arriva le 24 Juillet à Orleans. Il y fit une entrée ſolemnelle, & on l'y reçut avec une magnificence extraordinaire. Le Roi le voulut ainſi. Il avoit beaucoup d'impatience de ſe voir délivré d'un frere, dont la gloire lui étoit à charge; mais il étoit bien aiſe de le combler d'honneurs, en l'éloignant.

[a] *D'Acier* avoit quitté le parti des Proteſtans, pour s'attacher à celui du Roi.

CHARL. IX. 1573.

La république de Pologne envoye à son nouveau Souverain une ambassade, composée de treize seigneurs.

Les Polonois avoient nommé treize seigneurs, pour porter à leur nouveau Souverain le diplôme de son élection. Comme ces ambassadeurs se proposoient de traverser l'Allemagne, ils demanderent des passeports à l'Empereur. Sans attendre une réponse, ils se mirent en chemin à la persuasion de Montluc, qui reprit aussi la route de France. Ce Prélat arriva trois jours avant eux à Leipsick. L'Electeur de Saxe leur fit signifier de ne point sortir de la ville, jusqu'à ce qu'on fût instruit des intentions de la Cour impériale. Mais, l'Evêque de Valence jugeant que ce Prince n'avoit en vûe que de sauver les apparences vis-à-vis de l'Empereur, ils ne se mirent point en peine de cette défense. Montluc partit le premier, afin que, s'il y avoit quelque disgrace à essuyer, elle tombât sur lui, & il laissa Gilles de Noailles avec les ambassadeurs. Ces derniers députerent Jean Herbort de Fulstin, castellan de Sanock, à l'Electeur, pour lui représenter qu'il ne pouvoit leur refuser le passage, sans violer l'alliance qui subsistoit entre la Pologne & lui. L'Electeur refusa de voir Herbort, mais les ambassa-

deurs ne furent point inquiétés dans leur marche.

CHARL. IX. 1573.

Ils arriverent le 10 Août à Metz, & le 19 à Paris. Le Corps de ville alla au devant d'eux hors des portes. Après qu'ils eurent été complimentés, ils entrerent par la porte Saint Martin. Leur cortege étoit composé de cinquante caroſſes, & ils avoient à leur ſuite deux cents cinquante jeunes gentilshommes de leur nation. Toute la ville accourut à ce ſpectacle. Les ambaſſadeurs prirent quelque repos le lendemain de leur arrivée. Le jour ſuivant, ils eurent audience du Roi. Au ſortir de cette audience, ils furent conduits chez les deux Reines. Catherine de Medicis tira en particulier l'Evêque de Poſnanie, chef de l'ambaſſade, & s'entretint quelque tems avec lui en italien. Le 22 après midi, les ambaſſadeurs allerent ſaluer leur Roi. Ils monterent à cheval, pour ſe rendre à ſon audience. Tous étoient vêtus de longues robes d'étoffe d'or. Les brides & les harnois de leurs chevaux brilloient de pierreries. Le cortege de chaque ambaſſadeur marchoit devant lui. Ses gentilshommes

Honneurs rendus aux ambaſſadeurs Polonois.

CHARL. IX. 1573.

étoient en robes de soie, & précédés par des officiers, qui portoient des masses de fer, de deux coudées de haut.

Deux jours après, le Roi de Pologne ayant envoyé René de Villequier & Philippe Hurault chez l'Evêque de Posnanie, ce Prélat leur dit que les ambassadeurs souhaitoient d'avoir une seconde audience de ce Prince. Elle leur fut accordée, & ils présentèrent divers articles, dont ils assurèrent que Montluc leur avoit promis l'exécution. Un de ces articles regardant les religionnaires de France, le chancelier de Birague [a] & les autres ministres du Roi soutinrent, que Montluc n'avoit point été autorisé, par la Cour, à rien stipuler sur cette matiere. L'Evêque de Valence, qui fut interrogé, avoua que ses instructions ne faisoient aucune mention de cet objet, mais qu'il avoit été obligé de prendre quelque chose sur lui, pour fermer la bouche aux ennemis de la France, ainsi que pour ramener les esprits des évangéliques; & qu'il avoit

[a] *Birague*, qui avoit été fait Garde des sceaux en 1570, venoit de succéder dans la dignité de Chancelier à *Michel de l'Hôpital*, mort le 13 Mars de cette année 1573.

falla

fallu accorder ce sacrifice à la haine des uns, & aux desirs des autres. Quelques instances que firent les ambassadeurs, particulierement ceux qui étoient Protestans, le Roi ne voulut point entendre parler des demandes, qui donnoient lieu à la contestation. CHARL. IX. 1573.

Henri donna le 9 de Septembre, dans son palais, un repas splendide aux ambassadeurs Polonois. Le lendemain, les deux Rois, la Reine & Catherine de Medicis, accompagnés des Princes, des Cardinaux, & des Ministres étrangers, se rendirent à l'église de Notre-Dame, où ils trouverent les ambassadeurs. A la fin de la messe, Henri s'approcha du principal autel, & jura sur l'évangile, entre les mains de Pierre de Gondi, Evêque de Paris, qu'il conserveroit inviolablement les droits de ses sujets Polonois & Lithuaniens. Charles IX jura aussi de remplir les engagemens pris de sa part avec la Pologne. On reçut le 11

[a] Ces demandes étoient que l'exercice public de la religion réformée fût permis en France ; qu'on réconciliât Charlotte de Montpensier avec le Duc son pere, & qu'on fît rendre la liberté à la veuve de Coligny, prisonniere en Piémont;

des lettres, par lesquelles l'Empereur & la diete de l'Empire consentoient que Henri traversât l'Allemagne, pour aller prendre possession de sa couronne.

CHARL. IX. 1573.

Cérémonies observées à la lecture du diplôme d'élection.

Il ne restoit plus qu'à lire avec la solemnité requise le diplôme d'élection. Cette cérémonie se fit dans la grande salle du Palais. Charles IX, le Roi de Pologne, les deux Reines, le Duc d'Alençon, & le Roi de Navarre, étoient assis sous des dais; ayant à droite, les Cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise & d'Est; à gauche, le Prince de Condé, le Duc de Montpensier, & le Prince Dauphin, son fils. Les Ministres étrangers, les Ministres du Roi, les Evêques & les Conseillers d'Etat, occupoient les places des deux côtés, au-dessous des Princes & des Cardinaux. Sur des sieges plus bas étoient le Parlement en robes rouges, le Recteur de l'Université, le Châtelet, & les Tréforiers de France. Les ambassadeurs Polonois étant entrés dans le Palais au son des trompettes, & le Duc de Guise, grand-Maître de la Maison du Roi, les ayant reçus à la porte, on les conduisit

à l'audience. Après la lecture du diplôme, l'Evêque de Posnanie pour les Polonois, & Christophe Radziwil pour les Lithuaniens, haranguerent les deux Rois. Le *Te Deum* fut ensuite chanté en musique, au bruit des salves réiterées de l'artillerie de la ville & de l'arcenal. Lorsqu'on eut fini cette himne, Henri reçut les embrassemens de Charles IX, du Duc d'Alençon & du Roi de Navarre, & les réverences des Princes, ainsi que des Cardinaux, des grands Officiers de la Couronne, & des principaux Seigneurs. Il admit les ambassadeurs de Pologne, à lui baiser la main. CHARL. IX. 1573.

Le jour suivant, ce Prince fit son entrée dans Paris. Par ordre du corps de ville, on avoit élevé d'espace en espace des arcs de triomphe, ornés de statues, de tableaux & d'inscriptions. Les ambassadeurs Polonois furent invités à souper chez la Reine mere au Palais des Thuilleries.

Rambouillet va en Pologne avec caractere d'ambassadeur extraordinaire.

Nicolas d'Angennes, seigneur de Rambouillet, fut nommé ambassadeur extraordinaire auprès de la république de Pologne. On fit partir

CHARL. IX. 1573. d'avance Jean Sborouski, pour informer le Sénat, du tems auquel Henri arriveroit à Cracovie. Rambouillet suivit de près ce député des ambassadeurs, & se rendit d'abord à Lowicz auprès de Jacques Uschanski, Archevêque de Gnésne, qui avoit fait éclater son zele pour les intérêts de la France. De-là, il passa à Warsovie, où il complimenta de la part des deux Rois la Princesse Anne, sœur du défunt Roi de Pologne. Dès le lendemain de l'arrivée de Rambouillet à Cracovie, le Sénat lui donna audience.

Irruption des Moscovites en Livonie.

Le Czar Basilowitz, profitant de l'interregne, étoit venu en Livonie. Ayant investi la forteresse de Weissenstein, il l'avoit prise après six jours de siege, & il avoit traité les prisonniers avec une cruauté inouie, ayant fait empaler & brûler à petit feu plusieurs gentilshommes Suedois & Livoniens, entre autres Jean Boy, gouverneur de la place. De retour à Novogrod, il avoit marié une Princesse de sa Maison au Duc de Holstein, dans le dessein d'armer les Danois & les Allemans contre les Livoniens. Seize mille Moscovites, qu'il

avoit laissés en Livonie, avoient continué de ravager le pays ; mais Achaz, Général Suedois, les avoit taillés en pieces. Basilowitz se disposoit à prendre sa revanche de cet échec, en envahissant non-seulement la Livonie, mais même le grand-duché de Lithuanie, & il étoit sur le point d'entrer dans cette derniere province avec une armée de cent mille hommes. Le Senat délibéra, en présence de l'ambassadeur françois, sur les mesures qu'il convenoit de prendre, pour s'opposer à l'entreprise du Czar.

CHARL. IX. 1573.

Quoique tout fût prêt pour le départ du Roi de Pologne, ce Prince ne se pressoit point de se mettre en chemin. Quelque honorable que fût l'objet de son voyage, il le regardoit comme un exil. Accoutumé aux délices de la Cour de France, il avoit de la peine à se confiner dans un pays, où il n'espéroit pas de trouver les mêmes plaisirs [a]. Charles IX, s'appercevant qu'il cherchoit un prétexte pour passer l'hiver à Paris, ne put

[a] Le Roi de Pologne étoit vivement épris des charmes de la jeune Princesse de Condé, & ce n'étoit pas une des moins fortes chaînes, qui le retenoient en France.

CHARL. IX. 1573.

plus cacher l'impatience qu'il avoit de le voir s'éloigner. Catherine de Medicis aimoit éperduement Henri. Autant elle avoit eu d'empreſſement pour lui procurer une couronne, autant elle avoit de peine à ſe ſéparer de lui. Lorſqu'elle reconnut qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, elle réſolut, ſi elle ne pouvoit le garder en France, de le retenir le plus près d'elle, qu'il ſeroit poſſible. Elle chargea Schomberg, de négocier pour faire donner à ce fils chéri le commandement général des forces des confédérés en Flandre. Elle ſe flattoit que les Polonois concourroient volontiers à l'exécution de ce projet. Schomberg traita de cette affaire avec des députés que le Prince d'Orange envoya, & tout fut réglé au gré de la Reine mere; mais ce qui arriva depuis, dérangea le plan imaginé par cette Princeſſe.

Départ du Roi de Pologne.

Cependant le Roi de Pologne ſortit de Paris le vingt-huit Septembre. Il étoit accompagné du Roi, qui avoit deſſein de le conduire juſqu'à la frontiere. En arrivant à Villers-côte-Retz, Charles IX reçut une députation des Proteſtans de Guyenne

& de Languedoc. Instruits des sollicitations faites par les Polonois en faveur des religionnaires de France, ils ne se contentoient plus de ce qui leur avoit été accordé. Ils demandoient que les villes de Nismes, de Montauban & de la Rochelle, fussent gardées par des troupes de leur religion, entretenues aux dépens du Roi; qu'on remît aux Protestans en chaque province deux villes, qui seroient pareillement confiés à des garnisons, composées & entretenues, comme nous venons de le dire; que l'exercice du calvinisme fût libre dans tout le royaume, sans distinction de lieux; qu'on établît en quelque endroit un Parlement protestant, pour juger tous les procès des religionnaires; qu'on punît, selon la rigueur des loix, les auteurs du massacre de la Saint Barthelemi; que les mariages des prêtres & des moines, qui avoient changé de religion, fussent déclarés valides; que les enfans nés de ces mariages jouïssent de tous les droits d'enfans légitimes; que les tuteurs des enfans, dont les peres avoient été Protestans, fussent tenus de les élever dans la même religion; qu'on ne changeât rien dans le Bearn aux reglemens

CHARL. IX. 1573.

Le Protestans de Guyenne & de Languedoc font de nouvelles demandes.

CHARL. IX. 1573.

que la Reine Jeanne y avoit faits de l'avis des Etats du pays. Cette requête étoit signée du Vicomte de Paulin, du Marquis de Saint Romain, du Vicomte de Gourdon, de Verlac, & d'un grand nombre d'autres gentilshommes. Lorsqu'on la présenta à Charles IX, elle surprit extraordinairement tout le monde; & Catherine de Medicis en fut si indignée, qu'elle dit: » Si Condé étoit encore » en vie, & qu'il fût dans le cœur » de la France, à la tête de soixante-» dix mille hommes, & maître des » principales villes du royaume, il ne » demanderoit pas la moitié de ce que » ces misérables ont l'insolence de » nous proposer. »

Il arriva aussi des députés de la Provence & du Dauphiné, pour solliciter la diminution des impôts exorbitans, dont on accabloit ces deux provinces.

Charles IX tombe malade.

Dans le tems que Charles IX alloit quitter Villers-côte-Retz, il tomba malade. Cet accident fournit matiere à plusieurs discours. Peu de gens se persuaderent qu'il fût naturel. On soupçonna Charles de Gondi de la Tour, grand-Maître de la garderobe, d'a-

voir, de concert avec ſes deux freres, le Comte de Retz & l'Evêque de Paris, empoiſonné le Roi. Ce jeune Monarque, n'ayant pû réſiſter aux charmes de la femme de la Tour [a], avoit éloigné le mari. Celui-ci, qui ſe doutoit de l'intelligence des deux amans, étoit revenu ſecretement, pour les troubler, & il s'étoit convaincu par ſes yeux de l'injure qu'on lui faiſoit. Le Roi, au lieu de chercher à l'adoucir, l'avoit menacé de le perdre, ſi ſon épouſe recevoit de lui aucun mauvais traitement. On ajoutoit que, l'aventure étant devenue publique, le Duc de Guiſe, mécontent de Charles IX, avoit excité à la vengeance le mari outragé. Indépendamment de ce que nous venons de raconter, les Gondis avoient des raiſons de ſouhaiter un changement de regne. Le Roi, après avoir dans ſa jeuneſſe, à la ſollicitation de ſa mere, élevé cette famille aux plus grands honneurs, commençoit à s'en repentir, & il rougiſſoit de ſon ouvrage. Les bruits publics n'épargnerent pas plus Catherine de Me-

CHARL. IX. 1573.

[a] *Helene Bon*, fille de *Pierre Bon*, gouverneur de Marſeille.

CHARL. IX. 1573.

dicis, que les Gondis & que le Duc de Guise. On avoit entendu cette Princesse dire à Henri, en le quittant, qu'il ne seroit pas long-tems en Pologne. Cette parole avoit été recueillie, & elle donnoit lieu aux ennemis de la Reine mere, de penser qu'elle-même avoit part à l'empoisonnement de son fils.

La maladie de Charles IX ne l'empêcha pas de poursuivre son voyage. Il alla jusqu'à Vitri sur Marne, mais il fut obligé de s'y arrêter, & les deux Rois se séparerent, en se donnant des marques mutuelles d'un retour de tendresse, que ni l'un ni l'autre n'éprouvoit. Henri continua sa route, accompagné de sa mere, du Duc d'Alençon, & de Marguerite, Reine de Navarre. Plusieurs seigneurs & plus de cent gentilshommes composoient la suite de ce Prince. On comptoit parmi les premiers le Duc de Nevers; le Marquis de Mayenne, qui venoit de prendre le titre de Duc; Louis Pic de la Mirandole; Jacques de Silly, Comte de Rochefort; Jean de Saulx de Tavanes, Comte de Lugny, Maréchal de France; Eloy, Comte de Chaulnes; Gaspard de Schomberg;

René de Villequier ; Albert de Gondi, Comte de Retz [a] ; Jacques de Levis de Caylus ; de Gordes ; Roger de Bellegarde ; Belleville, & les deux Balzacs. Pompone de Bellievre, & Gui du Faur de Pibrac, rempliſſoient auprès du nouveau Roi les fonctions d'ambaſſadeurs de France ; & Vincent Lauro, Evêque de Mondovi, celles de nonce du Pape. Après avoir traverſé la Champagne, le Barrois & l'évêché de Toul ; le Roi de Pologne ſe rendit à Nancy. La Ducheſſe de Lorraine venoit d'accoucher d'une Princeſſe, qui fut tenue ſur les fonts par les ambaſſadeurs Polonois, au nom de la république de Pologne. La ſéparation de Catherine de Medicis & de ſon cher fils ſe fit à Blamont. Cette Princeſſe s'entretint long-tems en ſecret avec lui, elle accompagna ſes adieux de beaucoup de larmes, & elle reprit la route de France avec Marguerite, ſa fille, & avec le Duc d'Alençon.

CHARL. IX. 1573.

[a] Il eſt à remarquer que les traducteurs de M. *de Thou* qualifient ici Albert *de Gondi* du titre de Maréchal de France, & qu'ils ne donnent point ce titre à *Tavanes*. Cependant *Tavanes* étoit Maréchal de France depuis 1570, & *Gondi* ne le fut qu'en 1574.

CHARL. IX. 1573.

Catherine craignoit que ce jeune Prince ne demandât la lieutenance générale du royaume, comme Henri l'avoit eue ; & qu'avec le secours du Roi de Navarre, du Prince de Condé, des Montmorencis & du Maréchal de Cossé, il ne s'emparât insensiblement du gouvernement. Les Cardinaux de Lorraine & de Guise n'avoient rien oublié, pour inspirer ces soupçons à cette femme également ambitieuse & défiante. Elle résolut de faire tomber la lieutenance générale au Duc de Lorraine, son gendre ; ne doutant pas que, s'il l'obtenoit, elle ne demeurât maîtresse absolue.

Tentative sur la Rochelle.

Sans se mettre en peine du traité qu'on venoit de conclure avec les Protestans, elle donna ordre à Biron, d'essayer de se rendre maître de la Rochelle. Biron mit dans les intérêts de la Cour Jacques du Lyon, habitant de la ville, & celui-ci gagna Guillaume-David Planta, Amanjou de la Zardonniere, Louis Vienne, *dit* la Porte, Jean Turgier, & Salis, capitaines de compagnies de Grisons à la solde des Rochelois. Gui le Taillon, ancien maire, entra dans le

complot. Les conjurés devoient ouvrir une porte aux troupes que la Cour avoit fait avancer à Saint Vivien & à Noaillé. Le maire de la Rochelle fut averti, que du Lyon entretenoit des intelligences suspectes, & il le fit citer à comparoître devant lui. Du Lyon, n'ayant pas obéi, fut tué dans sa maison de campagne. On saisit ses papiers, & l'on y trouva les noms de ses complices. Ils furent tous arrêtés, convaincus & condamnés à mort. Planta, la Zardonniere, la Porte, Turgier & Salis, subirent le supplice de la roue. On coupa la tête à le Taillon. Les troupes, qui étoient à Saint Vivien & à Noaillé, se retirerent; Biron nia fortement, qu'il eût rien sû des desseins des conjurés; & le Roi écrivit aux Rochelois, qu'il détestoit une entreprise formée par des esprits turbulens, qui mettoient sous son nom tous les crimes qu'ils commettoient. Il ajoutoit dans sa lettre, qu'il étoit ravi que les coupables eussent été punis avec toute la sévérité dûe à leur trahison. En même tems, il exhortoit les Rochelois, à ne prendre aucune défiance de lui; à ne point écouter ceux qui ne cher-

CHARL. IX. 1573.

choient que le trouble, & à persister
CHARL. IX. constamment dans la fidélité qu'ils lui
1573. devoient.

Dominique Lichani, corsaire Lucquois au service du Roi, croisoit continuellement sur les côtes de Saintonge. Il alla se rafraîchir dans l'isle de Ré. Pendant qu'il étoit à terre, les capitaines Saujon & le Normand se saisirent de son bâtiment & d'une partie de son équipage. Quoique les prisonniers ne se fussent rendus qu'à condition d'avoir la vie sauve, ils ne furent pas plutôt à la Rochelle, qu'on les fit mourir. Lichani fut condamné par contumace, & pendu en effigie.

Les Protestans du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc & de la Guyenne, se voyoient les plus forts dans plusieurs places. Montbrun s'empara de Nions dans la premiere de ces provinces, & de Minerbe, forteresse du Comtat Venaissin. En retournant chez lui, il ravagea les environs de Grenoble, pilla l'abbaye de Virieu, tailla en pieces les troupes qui la gardoient, & jetta partout une telle épouvante, que les religieux de la grande Chartreuse firent fortifier toutes les avenues de leur retraite. Un autre gen-

tilhomme, nommé Glandage, se mit à la tête de plusieurs factieux; il surprit la ville d'Orange, en chassa le gouverneur & la garnison, & fit des courses dans le Comtat, en disant: *Qu'il étoit bon Catholique, mais que son épée étoit Protestante.* CHARL. IX. 1573.

Cette année, remarquable par la guerre d'Afrique, par trois grands sieges, & par l'élection du Duc d'Anjou à la couronne de Pologne, le fut aussi par d'affreuses inondations, qui désolerent le Voigtland, la Misnie, & la Flandre. Dans cette derniere province, la Dille, qui avoit été glacée pendant tout le mois de Decembre de l'année précédente, s'enfla tout à coup le 8 Janvier par la fonte des neiges, rompit les digues, entraîna toutes les maisons voisines de ses bords, monta au-dessus des creneaux des murs de Louvain, renversa plusieurs pans de ces murs, & inonda les parties basses de la ville. De tous côtés, les habitans montés sur les toits faisoient retentir l'air de leurs cris, & mesuroient le reste de leur vie au progrès que l'eau faisoit à chaque minute. Ils croyoient n'avoir plus de ressource contre la Horribles inondations.

CHARL. IX. 1573. mort, lorsque les eaux, ayant emporté par leur poids une porte qui les retenoit, s'écoulerent dans la plaine située au-dessous.

Mort du Chancelier de l'Hôpital.

Entre les plus tristes évenemens de cette même année, on doit compter la mort du Chancelier Michel de l'Hôpital. Après avoir passé par tous les dégrés de la robe avec une haute réputation de science, de prudence & d'intégrité, il étoit enfin parvenu à la premiere dignité de la magistrature. Il y fut nommé dans le tems des plus grands troubles du royaume; mais l'opinion, que l'on avoit de sa vertu & de sa fermeté, étoit telle, que les fauteurs mêmes des divisions ne purent lui refuser leurs suffrages. L'envie, toujours ennemie des hommes supérieurs, s'opposa à ses desseins: il lutta long-tems contre elle, & l'on peut dire qu'il lui céda plutôt en vainqueur qu'en vaincu. Il perdit son crédit, sans rien perdre de sa gloire, & il ne s'attira pas moins de vénération dans sa retraite qu'au milieu des grandeurs. Tant qu'il fut en place, quelque chagrin qu'il eût de voir ses services si mal récompensés, il ne perdit jamais de vûe le

dessein qu'il avoit de réformer l'ordre judiciaire. Il publia des loix admirables [a], qui passeront à la posté- CHARL. IX. 1573.

[a] » Si les grands & le » peuple d'alors, dit M. le Président *Henault* dans son abrégé chronologique, » avoient été abandonnés à leur fanatisme, la France seroit » bientôt retombée, si- » non dans son ancienne » barbarie, dont le luxe » & l'amour du plaisir » l'auroient peut-être » défendue quelque tems, » du moins dans l'anarchie, suite du mépris » des loix & de l'ignorance des lettres. Qui » n'eût pas crû alors tout » perdu ? Mais le Chancelier *de l'Hôpital* veilloit pour la patrie. Ce » grand homme, au milieu des troubles civils, » faisoit parler les loix, » qui se taisent d'ordinaire dans ces tems d'orage & de tempête ; il » ne lui vint jamais dans » l'esprit, de douter de » leur pouvoir : il faisoit l'honneur à la raison & à la justice, de » penser qu'elles étoient » plus fortes que les armes mêmes, & que leur » sainte majesté avoit des » droits imprescriptibles » sur le cœur des hommes, quand on savoit » les faire valoir. De-là » ces loix, dont la simplicité noble peut marcher à côté des loix romaines ; ces édits, qui » par leur sage prévoyance embrassent l'avenir comme le présent, & sont devenus » depuis une source féconde, où l'on a puisé » la décision des cas mêmes qu'ils n'ont pas » prévûs ; ces ordonnances, où la force & la » sagesse réunies font oublier la foiblesse du regne, sous lequel elles » ont été rendues ; ouvrages immortels d'un » magistrat au-dessus de » tout éloge, qui sentoit » l'étendue des dévoirs & » la force de la suprême » dignité qu'il occupoit ; » qui sut en faire le sacrifice, dès qu'il s'aperçut que l'on vouloit » en gêner les fonctions, » & après lequel on a » jugé tous ceux qui ont » osé s'asseoir sur ce même » tribunal, sans avoir son » courage ni ses lumières. » Un si bel éloge est un monument plus glorieux & plus durable que des statues.

CHARL. IX. 1573.

rité la plus reculée, & rendront à jamais respectable la mémoire de celui qui les a faites. Ce grand homme mourut [a] tranquillement dans sa maison de Vignay près d'Etampes, âgé d'environ soixante-huit ans [b]. Il fit un testament, dans lequel, après avoir rendu compte de sa vie, il laissa des témoignages de sa piété envers Dieu, de son amour pour la patrie, & de la force d'esprit qu'il conserva jusqu'au dernier soupir.

Suite du voyage du Roi de Pologne.

De Blamont, le Roi de Pologne s'étoit rendu à Saverne. Il avoit ensuite traversé les évêchés de Spire & de Wormes, & ayant passé le Rhin, il étoit allé à Heidelberg. Il y reçut une mortification. L'Electeur Palatin, qui ne savoit point se déguiser, le conduisant dans une galerie ornée de portraits de divers grands hommes, lui dit, en faisant tirer un rideau qui étoit devant le portrait de Coligny. » De tous les seigneurs françois » que j'ai vûs, voilà celui que j'ai » trouvé le plus zélé pour la gloire

[a] J'ai remarqué plus haut dans une note, qu'il mourut le 13 Mars.

[b] M. *de Thou* dit environ soixante-dix, mais on verra dans le dictionnaire de *Bayle* à l'article *l'Hôpital*, rem. (q), que notre historien se trompe,

» du nom françois ; & je ne crains
» point d'assurer, que le Roi & toute CHARL. IX.
» la France ont fait en lui une perte 1573.
» qu'on ne sauroit réparer. » Ces derniers mots furent répétés plusieurs fois par l'Electeur, comme autant de reproches qu'il faisoit aux Rois de France & de Pologne sur leur imprudence & sur leur inhumanité. Henri sentit le coup que ce discours lui portoit, & il ne répondit rien.

En quittant Heidelberg, il prit la route de Mayence. Daniel Brendel de Hombourg, Archevêque de cette ville, vint au-devant de lui avec six cents hommes. Henri s'arrêta pendant les fêtes de Noel à l'abbaye de Fulde. Il fut reçû dans la Hesse par le Landgrave avec des honneurs extraordinaires. Ayant ensuite passé l'Elbe à Torgau, il traversa la Saxe. L'Electeur, qui étoit malade, envoya Jean-Casimir de Baviere, son gendre, à la tête de deux mille chevaux, pour recevoir le Roi de Pologne. Au sortir de la Saxe Henri trouva une autre escorte de quinze cents chevaux, que lui avoit envoyée l'Empereur. Le Prince de Prusse attendoit le Roi sur la fron-

tiere de Brandebourg, & il le con-
CHARL. IX. duisit jusqu'à Francfort sur l'Oder.
1574. Henri arriva enfin le vingt-cinq Janvier en Pologne. L'Evêque de Cujavie le harangua à Miedzericz au nom
Entrée de Henri à Cracovie. du Sénat & de la noblesse. Le Roi se rendit en droiture à Cracovie. Il y avoit été précédé par le Comte de Retz, qui avoit assisté de sa part aux obsèques de Sigismond-Auguste. Le Sénat & toute la noblesse étoient allés au-devant de Henri jusqu'à Balice, château situé à une demie lieue de la ville. On auroit crû que c'étoit une armée, si la magnificence des habits & des équipages n'eût annoncé que cette multitude d'hommes étoit rassemblée par l'allégresse publique.

Quelques factieux s'opposent inutilement au sacre de ce Prince. Le jour du sacre, le castellan de Cracovie, chef du parti qui avoit exigé des conditions pour les Protestans, chercha à se venger du peu d'égard qu'on avoit eu pour ses demandes. Au milieu de la cérémonie, appuyé de ceux de sa cabale, il déclara fierement, qu'on les avoit trop mépriſés; & que, puisque le Roi n'avoit tenu compte des promesses qu'on leur avoit faites, il s'opposoit au couron-

nement. A ces mots, il s'éleva un grand murmure dans l'égliſe. La hardieſſe des factieux augmenta, & il leur échappa des paroles menaçantes. Pibrac, ſans s'étonner, s'approcha du Roi, comme pour recevoir ſes ordres. Après lui avoir parlé à l'oreille, il dit tout à coup d'un ton de maître, que Henri commandoit à l'Archevêque de Gneſne de paſſer outre, & que ce Prince pourvoiroit au reſte par l'avis du Sénat. La fermeté du Roi en ayant impoſé aux ſéditieux, la cérémonie fut achevée avec tranquillité. Le caſtellan de Cracovie mourut quelques jours après, ſans doute du déplaiſir de n'avoir pû réuſſir dans ſon entrepriſe.

CHARL. IX. 1574.

Henri ne pouvoit oublier la Cour de France, & il étoit ſi attentif à ce qui s'y paſſoit, qu'il négligeoit totalement les affaires de ſon royaume. Dégoûté des Polonois, il ne ſe plaiſoit qu'avec trois ou quatre françois, ſes uniques confidens. Difficilement les grands de Pologne auroient-ils aimé long-tems un Prince, dont ils ſe voyoient dédaignés. Il étoit à craindre, que bientôt les mécontentemens n'éclataſſent; &, s'il étoit ſurvenu

CHARL. IX. 1574.

des troubles, Henri auroit couru d'autant plus de risque, qu'il n'avoit gueres de secours à attendre de la France, où tout étoit en confusion.

Affaires de France.

Le Duc d'Alençon, ambitieux & vindicatif, ne songeoit qu'à satisfaire ses deux passions favorites; dût-il en coûter la ruine de plusieurs provinces. Les religionnaires le sollicitoient de se mettre à leur tête. Pour l'y déterminer, ils produisirent des lettres de la Reine mere & du Roi d'Espagne, vraies ou supposées, dans lesquelles il étoit question de se défaire de lui. Il s'étoit formé une nouvelle faction, qu'on appelloit celle des *Politiques*. Guillaume de Montmorency, seigneur de Thoré, & Henri de la Tour, vicomte de Turenne, son neveu[a], en étoient les chefs. Ils envenimoient continuellement l'esprit du Duc d'Alençon contre la Cour; & Joseph-Boniface de la Mole, favori de ce Prince, y travailloit de concert avec eux. Cette faction ne parloit que de la réforme des abus, & de la nécessité de convoquer les

[a] *Eleonore de Montmorency*, fille du Connétable, avoit épousé *François de la Tour*, III du nom, pere du Vicomte de Turenne.

Etats généraux. Pendant le séjour que le Duc d'Alençon avoit fait à Blamont avec Catherine de Medicis & avec le Roi de Pologne, il avoit eu plusieurs conférences avec Louis de Nassau, qui lui avoit laissé entrevoir, que les confédérés des Pays-bas serviroient plus volontiers sous ses ordres que sous ceux de Henri. D'abord il avoit été flatté du commandement qu'on lui offroit. Dans la suite, il réfléchit qu'il feroit trop de plaisir au Roi, en se laissant chasser comme son frere sous un prétexte honorable, & il trouva plus digne de lui d'avoir un parti dans le royaume. Ainsi il se détermina d'autant plus volontiers à écouter les propositions des Protestans & des *Politiques*, qu'il lui étoit facile de les réunir en une seule faction. La Noue lui promit de lui fournir autant de troupes qu'il voudroit. Le Duc de Bouillon lui offrit Sedan pour place d'armes. Le Roi de Navarre, le Prince de Condé, Thoré & Turenne, devoient le joindre par divers chemins, & passer ensuite dans les différentes provinces, où ils avoient ménagé des intelligences. Ils prévoyoient que le Roi

CHARL. IX. 1574.

CHARL. IX. 1574.

ne pouvoit donner le commandement de son armée qu'au Maréchal de Cossé, ou à d'Anville. Le premier avoit trop d'amis dans le parti protestant, pour le poursuivre avec vigueur. Le second avoit trop d'ennemis à la Cour, pour la servir avec affection.

Manifeste des Protestans.

Il restoit à décider, comment le Duc d'Alençon se déclareroit. Déja les Protestans avoient publié un nouveau manifeste. Ils disoient dans cet écrit, que l'édit, donné depuis le siege de la Rochelle, ne regardoit pas la millieme partie des religionnaires de France; qu'on avoit éludé par divers subterfuges les plaintes, qu'ils avoient faites à ce sujet; que les juges établis dans les provinces sembloient y avoir été mis plutôt pour exercer la patience des calvinistes, que pour leur rendre justice; qu'on apprenoit que le Roi faisoit des levées en Allemagne & en Suisse, pour achever d'accabler tous les partisans des opinions nouvelles.

Aux plaintes des Protestans, les *Politiques* joignirent les leurs. Ces derniers répandirent divers libelles, dans lesquels ils déclamoient vivement contre le gouvernement, & demandoient

doient le soulagement du peuple.

Plusieurs factieux étoient d'avis, que le Duc d'Alençon ne dissimulât pas plus long-tems, & qu'il présentât au Roi une requête, signée conjointement par les *Politiques* & par les religionnaires. Ce Prince hésitant à faire cette démarche, la Mole lui conseilla de consulter François de Montmorency. Quelque mécontent que ce Maréchal fût de la Cour, il n'auroit pas voulu, pour quelque prix que ce fût, agir contre le bien de l'Etat. Aussi les *Politiques*, qui le connoissoient, ne lui proposoient leurs desseins que par le côté spécieux, & ils affectoient devant lui d'être guidés uniquement par leur zele pour la gloire & les intérêts du Roi. Le reste eût fait horreur à ce citoyen vertueux. Lorsque le Duc d'Alençon lui parla, le Maréchal employa toute son éloquence, pour le détourner de prendre aucun engagement avec les protestans. Il lui représenta ce qu'il auroit à souffrir dans un parti toujours divisé, & combien il seroit honteux à un fils de France, de n'être plus qu'un chef de rebelles. » Vous pouvez, dit Mont- CHARL. IX. 1574.

CHARL. IX. 1574.

morency, » vous procurer par une » voie plus honorable un crédit pro- » portionné à votre rang. Au lieu de » vous borner à commander des fa- » ctieux, il faut vous rendre l'arbi- » tre des différens partis. Le moyen » d'y parvenir eſt d'obtenir la lieu- » tenance générale du royaume. » Le Maréchal s'offrit à la demander au Roi pour le Prince. Il la demanda en effet, & il prit ſi bien ſon tems, que Charles IX réſolut de donner ce contentement à ſon frere, malgré les oppoſitions de Catherine de Medicis. Mais cette Princeſſe artificieuſe trouva le ſecret de rendre inutile la bonne volonté du Roi. Elle voyoit la maladie de ce Prince augmenter de jour en jour, & elle appréhendoit, que, ſi l'on mettoit le Duc d'Alençon à la tête des troupes, il n'enlevât après la mort de Charles la couronne de France au Roi de Pologne. Sur les objections qu'elle fit contre l'expédition des proviſions pour la lieutenance générale, le Roi déclara que ſon frere devoit ſe contenter de ſa parole, & des lettres qu'on enverroit dans les provinces, pour le faire reconnoître par les gouverneurs.

Le Duc d'Alençon obtient la lieutenance générale du royaume. Il eſt traverſé par la Reine, ſa mere.

Un accident fut pour la Reine mere une nouvelle occasion de desservir le Duc d'Alençon. Scevole de Ventebrune[a], qui avoit été domestique dans la Maison de Montmorency, & qui depuis s'étoit donné au Duc de Guise, l'avoit tellement mécontenté, que le Duc lui avoit défendu de se présenter devant lui. Le Roi, malgré le mauvais état de sa santé, étoit revenu de Vitry à Saint Germain. Quelques affaires y ayant appellé Ventebrune, le Duc de Guise le rencontra sur l'escalier du Roi, & s'oublia au point de mettre l'épée à la main, pour le tuer. Ventebrune se sauva dans les appartemens. Le Duc de Guise l'y poursuivit; & Thoré, qui en sortoit, eut beaucoup de peine à sauver la vie à ce gentilhomme. Le Roi fut extraordinairement irrité de l'audace du Prince Lorrain. Catherine de Medicis, habile à faire servir à ses desseins les rencontres les plus imprévûes, persuada à Charles, que le Duc de Guise n'avoit fait que se défendre, & que Ventebrune, suborné par les Montmorencis, avoit

CHARL. IX. 1574.

[a] Et non pas *Ventabren*, comme on lit dans la traduction de M. *de Thou*.

voulu l'assassiner. Elle ne cessa point
CHARL. IX. de répéter, que les Montmorencis n'en
1574. vouloient pas seulement aux Guises, mais au Roi lui-même ; qu'ils n'étoient si attachés au Duc d'Alençon, que parce qu'ils le regardoient comme un instrument propre à brouiller l'Etat ; que le Maréchal, leur aîné, avoit, par cette raison, sollicité si vivement le Roi en faveur de ce Prince, & que la France n'avoit été jamais en plus grand péril. Par ces discours, elle calma la colere de Charles contre le Duc de Guise, elle augmenta l'aigreur du Roi contre les Montmorencis, & elle le confirma dans ses soupçons contre le Duc d'Alençon. Ventebrune fut arrêté. Averti par les émissaires de la Reine mere, qu'il couroit plus de risque à vouloir paroître innocent, qu'à se laisser croire coupable, il fit dans son interrogatoire les réponses qu'on lui dicta. Peu après, il fut mis en liberté, à condition d'aller vivre inconnu dans une terre étrangere.

Cependant Catherine avoit envoyé couriers sur couriers au Duc de Lorraine. Il se rendit à la Cour sur les instances de cette Princesse, & elle usa de toute sorte de ressorts, pour

le faire nommer lieutenant général du royaume. Le Roi, ne sachant de qui il avoit le plus à craindre, de son frere, des Guises, des Montmorencis, ou de la Reine sa mere, n'osoit prendre aucune résolution. Le Duc d'Alençon n'étoit pas moins indéterminé que lui. Quelques-uns des chefs du parti protestant, qui connoissoient l'irrésolution de ce Prince, aussi timide à exécuter, que hardi à promettre, crurent qu'il falloit le forcer par quelque coup décisif à se déclarer. Ils firent assembler deux cents chevaux sous les ordres de Guitry, officier renommé par sa valeur & par son expérience. Ce détachement s'avança dans les environs de Saint Germain. Les mécontens se flattoient que le Duc d'Alençon odieux à sa mere, & suspect au Roi, ne balanceroit plus à la vûe de ces troupes, & qu'il se jetteroit avec empressement entre leurs bras, surtout dans un tems où il n'étoit pas en sûreté à la Cour. Thoré, Turenne & la Fin, l'y exhorterent; mais ils ne gagnerent rien. Le détachement parut trop foible au Duc d'Alençon, pour hazarder, sur un tel appui, de lever le mas-

CHARL. IX. 1574.

Entreprise imprudente des Protestans, pour faire déclarer le Duc d'Alençon.

que; & il étoit en même tems trop
CHARL. IX. 1574. fort, pour que le Roi pût croire, qu'un si grand nombre de gens se fussent assemblés sans dessein. Catherine ne manqua pas de faire passer cette apparition de troupes pour une entreprise contre la personne de Charles IX. Sous ce prétexte, elle mit la Cour en allarmes; elle fit faire des perquisitions dans tout le château de Saint Germain, & elle n'eut point de repos, que le Roi n'eût quitté ce séjour. La Cour passa précipitamment la riviere sur des bateaux. Le Roi vint coucher au fauxbourg Saint Honoré chez le Comte de Retz. Il y demeura quelques jours, & il alla ensuite à Vincennes, menant avec lui le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, & le Prince de Condé, qu'on observoit par son ordre.

Les Protestans se saisissent de plusieurs places.

Bientôt les troubles éclaterent de toutes parts. Saint Sulpice, qu'on avoit envoyé à la Rochelle pour engager cette ville à demeurer tranquille, en étant parti; les Rochelois se liguerent avec les calvinistes du Languedoc. Ces derniers prirent aussitôt les armes, & s'emparerent de diverses

fortereſſes. La Noue, qui aimoit la paix, mais qui aimoit encore plus ſa religion, fit ſurprendre dans le Poitou les villes de Luſignan & de Meſle par Luche & par la Baronniere, & celle de Fontenay par Saint Etienne. Pons de la Caſe, Jean de Plaſſac, la Rochefoucauld de Montguyon, d'Uſſon, Bertoville, Saugeon & Poulevain, ſe ſaiſirent, dans la Saintonge & dans l'Angoumois, de celles de Pons, de Tonnay-Charente, de Royan, de Talmont, de Bouteville, de Rochefort & de Saint Jean d'Angely. La mort de la Caſe diminua la joye de ces heureux ſuccès. Des payſans, qui défendoient une méchante bicoque qu'il attaqua, ayant demandé un pour-parler; on lui tira, pendant qu'il s'abouchoit avec leurs députés, un coup d'arquebuſe dans la tête. Sa valeur, ſon expérience & ſa ſageſſe, lui avoient acquis une grande conſidération dans ſon parti. Il étoit de plus homme de lettres. Après ſa mort, on trouva ſur lui ce diſtique latin, qu'il avoit compoſé pour lui ſervir d'épitaphe.

CHARL. IX. 1574.

Deſine migrantem lugere, viator & hoſpes:
Non careo patriâ: me caret illa magis.

CHARL. IX. 1574. Dans le Vivarais, la garnison de Villeneuve, ayant taillé en pieces quelques troupes du Roi, s'empara d'Aubenas. Malleval, Audence & le château de Peraud, ouvrirent leurs portes aux protestans. Saint Lo en Normandie, & Domfront dans le Maine, suivirent cet exemple. Mongommery, ayant abordé dans la premiere de ces deux provinces avec le Comte de Lorges, son fils, & avec Galardon du Refuge, son gendre, attaqua Carentan [a], & après trois jours de siege, força cette ville de capituler.

Charles IX, effrayé de ces nouvelles, fit marcher Jacques de Goyon de Matignon contre Mongommery. Le commandement de l'armée, destinée pour la Guyenne, fut donné au Duc de Montpensier. François, Dauphin d'Auvergne, fils de ce Prince, fut mis à la tête de celle qui devoit agir dans le Languedoc. Le Duc d'Uzès, ennemi particulier des Montmorencis, s'y rendit, chargé d'ordres secrets contre le Maréchal d'Anville. Ce dernier, que des lettres interceptées par la garnison du Pousin avoient

[a] Ville du Cotantin, située au confluent de la riviere d'Ouve & de celle de Carentan.

instruit des desseins formés contre lui, s'assura des villes de Montpellier, de Lunel, de Beaucaire & de Pezenas. Le Roi lui envoya Villeroy, secretaire d'Etat, & Jean Evrard de Saint Sulpice, pour l'amuser par une négociation, mais d'Anville évita sous divers prétextes une conférence qui lui étoit suspecte. CHARL. IX. 1574.

A la persuasion de Catherine de Medicis, le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre publierent le 24 Mars un écrit, par lequel ils déclaroient qu'ayant appris les bruits désavantageux qui couroient sur leur compte, ils se croyoient dans la nécessité d'imposer silence à la calomnie; qu'ils étoient fort éloignés des sentimens qu'on leur imputoit, & qu'ils s'opposeroient toujours de tout leur pouvoir aux entreprises, qui tendroient à troubler la tranquillité du royaume. La Reine mere, en les engageant à cette démarche, en tiroit deux avantages; le premier, que les mécontens se décourageroient, lorsqu'ils se verroient désavoués par les Princes; le second, que, les Princes désavouant les mécontens, les Maréchaux de

Le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, par un écrit public, nient d'être entrés dans aucune faction.

CHARL. IX. 1574.

Montmorency [a] & de Cossé [b] seroient regardés comme les chefs de ce parti, & que ce seroit un prétexte pour exécuter la résolution qu'elle avoit prise contre eux.

On informe contre les conjurés, & l'on en arrête plusieurs.

Jusques-là, le Roi avoit affecté une patience, qui ne lui étoit pas ordinaire. Il cessa de se contraindre, & il voulut qu'on informât de la conjuration: c'étoit le nom qu'il donnoit à l'intelligence, qui étoit entre le Duc d'Alençon, les *Politiques* & les religionnaires. Le premier Président de Thou fut chargé d'instruire le procès des coupables, & la Cour lui donna pour adjoint le Président Hennequin. Sur la dénonciation secrete d'Yves Brinon, les commissaires firent empriſonner plusieurs personnes. De ce nombre furent Joseph-Boniface de la Mole; Annibal, Comte de Coconas, Milanois de nation; Laurent du Bois de Saint Martin, & Pierre de Grantrie, Maître d'hôtel du Roi. On décréta en même tems Guillaume de Montmorency Thoré; Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, Jean de

[a] *François de Montmorency.*
[b] *Artus de Cossé de Gonnor.*

la Fin, & Grandchamp, frere de Grantrie : mais ils avoient pris la fuite. CHARL. IX. Condé, sous prétexte d'aller visiter son gouvernement de Picardie, avoit quitté la Cour, & il attendoit à Amiens, quelle seroit l'issue de cette affaire. 1574.

Le 11 Avril, veille de Pâques, la Mole & Coconas furent interrogés séparément, le premier à Paris, l'autre devant le Roi. La Mole se tint sur la négative. Coconas avoua tout. Il dit que le Duc d'Alençon avoit promis de se rendre à la Ferté sous Jouarre ; que Condé & Thoré devoient l'y joindre, & le conduire à Sedan avec une nombreuse escorte ; que Bouillon avoit envoyé un gentilhomme, pour leur servir de guide ; que le Roi de Navarre se proposoit de partir avec le Duc d'Alençon ; que le Maréchal de Montmorency étoit d'intelligence avec les Princes ; que Thevalles, gouverneur de Metz, étoit aussi du complot, & qu'il leur avoit fourni des armes pour quatre mille hommes. Coconas déclare tout.

On poussa les choses, jusqu'à interroger judiciairement le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre. Le premier répondit avec une foiblesse Le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre sont interrogés.

CHARL. IX. 1574.

déshonorante, se chargeant lui-même aussi-bien que ses amis. Le Roi de Navarre se présenta plutôt en accusateur qu'en accusé. Il ne nia point ce qui étoit vrai, mais il soutint qu'il avoit eu des preuves qu'on en vouloit à sa vie; que, quand il auroit mépriſé le péril qui le regardoit en particulier, il n'avoit pû être insensible à celui qui menaçoit Charles IX; qu'après le départ du Roi de Pologne on avoit tenu un conseil secret, pour se défaire du Roi; & que les catholiques souhaitoient la mort de ce Prince, afin que Henri, montant sur le trône, achevât d'exterminer les protestans. » J'ai sou-» vent, ajouta-t-il, parlé au Roi » de Pologne des mauvais desseins de » quelques esprits brouillons; mais » il a bien paru que ma franchise dé-» plaisoit à ce Prince, puisqu'en partant » de Blamont, il n'a pas daigné dire un » mot de moi à la Reine, sa mere, » tandis qu'il recommandoit à cette » Princesse tous ceux qui étoient pré-» sens, & qu'il lui parloit même en » faveur de plusieurs absens.» Le Roi de Navarre s'étendit sur les mauvais traitemens qu'il avoit reçus de

Catherine de Medicis : il se plaignit particulierement de ce qu'elle l'avoit exclus des conseils, & qu'elle lui avoit fait ôter les entrées chez le Roi. Cinq jours après, il répéta les mêmes discours en présence de la Reine mere, du Cardinal de Bourbon, & des commissaires, & il parla avec encore plus de force. CHARL. IX. 1574.

Lorsqu'on fit subir la question à la Mole, on lui demanda ce qu'il avoit voulu faire d'une image de cire, qu'on avoit trouvée chez lui, & qui étoit percée de plusieurs coups d'éguille à l'endroit du cœur. On prétendoit que cette figure mystérieuse étoit une opération magique, préparée contre les jours du Roi. La Mole affirma avec serment, que Côme Ruggiéri, Florentin, la lui avoit donnée comme un moyen de se faire aimer d'une maîtresse, & qu'il ne s'agissoit d'aucun autre objet plus important. Catherine de Medicis avoit mis ces illusions en vogue. Elle fit sauver l'imposteur, qui avoit abusé de la crédulité de la Mole. Celui-ci eut la tête tranchée, & l'on coupa son corps en quatre quartiers, qui furent attachés à des poteaux, & exposés La Mole & Coconas sont condamnés à mort.

à quatre différentes portes de la ville. Coconas fut traité de même. Grandri évita la mort par le crédit de l'Evêque de Limoges, dont il étoit neveu.

CHARL. IX. 1574.

La maladie du Roi devenant de plus en plus sérieuse, la Reine mere étoit occupée du soin d'assurer la couronne au Roi de Pologne. Dans la crainte que les Maréchaux de Montmorency & de Cossé ne fussent contraires à ce Prince, elle avoit résolu de les faire arrêter. Pour venir à bout de son projet, elle inventa plusieurs faits, & elle en exagéra plusieurs autres. Charles IX, plus disposé que jamais, par la mauvaise humeur où le mettoit son état, à écouter les calomnies, manda les deux Maréchaux. Lorsqu'on leur porta les ordres du Roi, on les rencontra, qui, sur la nouvelle qu'on les accusoit, venoient d'eux-mêmes pour se justifier. On leur marqua leur logement dans le donjon de Vincennes [a], d'où ils ne sortoient point sans être suivis. Cette précaution n'étoit pas nécessaire : ils

On s'assure de François de Montmorenci, & du Maréchal de Cossé.

[a] Les traducteurs de M. *de Thou* oublient que la Cour étoit à Vincennes, & ils logent les deux Maréchaux dans les appartemens les plus reculés du Louvre.

ne songeoient point à s'échapper, & Montmorency rejetta les conseils que sa femme & ses amis lui donnerent de se tirer du lieu où il étoit. Après quelques jours, il fut conduit à Paris, & enfermé à la bastille, ainsi que Cossé, au grand contentement de la populace, qui les insulta par beaucoup de propos injurieux. On donna en même tems des gardes au Duc d'Alençon & au Roi de Navarre. Le malheur des autres avertissant Condé de ce qu'il avoit à craindre, il partit d'Amiens avec quelques-uns de ses affidés, prit Thoré en chemin, & se retira en Allemagne. De Strasbourg, il écrivit aux religionnaires de France, qu'à l'exemple de son pere il les défendroit au péril de sa vie : il leur promit des secours considérables, & les exhorta d'envoyer au plutôt l'argent nécessaire pour lever des troupes. Thoré écrivit en même tems à d'Anville. La lettre portoit, que, si d'Anville se laissoit détacher de la cause des gens de bien, sa vie seroit bientôt en grand péril ; que c'étoit sans doute pour la lui ôter, que Martineng, homme de

CHARL. IX. 1574.

La Cour donne des gardes au Duc d'Alençon & au Roi de Navarre.

Fuite du Prince de Condé.

main, dévoué à la Reine mere, s'é-
CHARL. IX. toit rendu en Languedoc ; que le
1574. moindre retardement, de la part de d'Anville, seroit funeste pour lui, ainsi que pour sa famille, & pernicieux pour l'Etat ; qu'on ne pouvoit plus délibérer dans une occasion si pressante, sans marquer une honteuse insensibilité.

Cette lettre fit impression sur d'Anville ; mais comme il étoit naturellement lent à se déterminer, & qu'il avoit de la répugnance à prendre les armes contre son souverain, il dépêcha François de la Jugie, Baron de Rieux, à la Cour, pour réfuter les accusations intentées contre lui. Le Baron de Rieux étoit chargé de représenter, que, quand même le Maréchal de Montmorency, seroit coupable, il ne seroit pas juste d'imputer sa faute à d'Anville, qui d'ailleurs offroit de remettre son bâton de Maréchal & son gouvernement, pourvû qu'on reconnût son innocence & sa fidélité.

Les soupçons, que Thoré donnoit à son frere sur le voyage de Martineng, étoient d'autant mieux fondés, que la Cour continuoit de mettre en œu-

vre ſes reſſources ordinaires, pour ſe défaire des perſonnes qui lui déplaiſoient. Tout récemment, elle avoit voulu faire aſſaſſiner la Noue ; & Maurevel, le même qui avoit tué Mouy, & attenté à la vie de Coligny, avoit été encore un des ſcélérats employés à cette déteſtable action. CHARL. IX. 1574.

Matignon avoit bloqué le Comte de Mongommery dans Saint Lô. Celui-ci ſortit le cinquiéme jour du ſiege avec un corps d'élite, força deux corps de garde, franchit un mur, & la riviere qui paſſoit au pied. Le lendemain, ſans avoir perdu un ſeul homme, il arriva dans Adeville près du grand Vé [a]. Il s'y arrêta quelques jours, afin de donner ſes ordres pour mettre Carentan en état de défenſe, & pour y faire entrer des vivres : il laiſſa Lorges, Galardon & Guitry, dans ce dernier poſte ; & après avoir fortifié le pont d'Ouve, il prit le chemin de Domfront avec quatre-vingt-dix arquebuſiers, & cinquante chevaux. Il y fut inveſti par un détachement, que Mouy de Riberpré com-

[a] Le grand Vé eſt à l'embouchure de la riviere d'Ouve, qui tombe dans la baye de la Hogue.

CHARL. IX. 1574.

mandoit. La Reine mere, qui se faisoit un point d'honneur d'avoir Mongommery en sa puissance, envoya ordre de ne pas le laisser échapper. Matignon, à la tête de cinq mille hommes, mit le siege devant Domfront, & Mongommery fut réduit à se rendre prisonnier. Il ne devoit l'être que pour un tems; mais Catherine avoit résolu la mort d'un homme qui avoit été la cause, quoiqu'innocente, de celle de Henri II. Elle fit amener Mongommery à Paris, pour l'immoler bientôt après à sa vengeance.

Prise de Domfront, Montgommery y est fait prisonnier.

La nouvelle de la prise de cet homme célebre, portée au Roi par la Reine mere, avec une démonstration extraordinaire de joye, fut reçûe de ce Prince avec assez d'indifférence. Accablé par sa maladie, il étoit devenu beaucoup moins sensible à tous les évenemens. Il demeura pourtant jaloux de son autorité, tant qu'il lui resta un peu de force. A la fin, son état ne lui permit plus de donner aucune application aux affaires; & le 18 Mai, il déclara qu'il remettoit le soin du gouvernement à Catherine de Medicis. Le 30, jour de la Pentecôte,

Catherine de Medicis déclarée Régente.

en présence du Duc d'Alençon, du Roi de Navarre, & du Cardinal de Bourbon, l'on expédia des patentes, par lesquelles le Roi accordoit à sa mere le titre de Régente, & ordonnoit, que, s'il venoit à mourir, elle eût, en l'absence du Roi de Pologne, le pouvoir suprême. CHARL. IX. 1574.

Ce même jour, Charles IX rendit le dernier soupir après des douleurs aigues, qui lui firent sentir la mort long-tems avant qu'elle arrivât. Il étoit âgé de vingt-trois ans, onze mois & trois jours [a]. Ce Prince avoit reçû de la nature plusieurs grandes qualités, mais la mauvaise éducation [b] y avoit joint de grands défauts. Doué de beaucoup de pénétration d'esprit, & d'une éloquence mâle, il étoit extrêmement colere; & malgré sa dissimulation profonde, il se laissoit quelquefois emporter à une espece de fureur. Il étoit d'une taille avantageuse, mais un peu voûté, la tête penchée sur une épaule, l'œil fier, le nez aqui- Mort de Charles IX. Son portrait.

[a] M. *de Thou* dit vingt-quatre ans, dix mois, & trente jours; mais il se trompe, puisque *Charles IX* étoit né le 27 Juin 1550.

[b] » Ce fut, dit *Brantôme*, » le Maréchal *de* » *Retz*, Florentin, qui » le pervertit du tout, » & qui lui fit oublier & » laisser toute la belle » nourriture que lui avoit » donnée le brave *Sipierre*,

lin, le teint pâle & plombé. Quoi-
CHARL. IX. que d'une complexion robuſte, il étoit
1574. tempérant & ſobre, & il ne buvoit preſque point de vin. Sa paſſion pour la chaſſe, & l'habitude qu'il avoit contractée de tremper ſa main dans le ſang des animaux, lui inſpirerent peu à peu des ſentimens féroces. Indépendamment de la chaſſe, il s'échauffoit le ſang par divers autres exercices violens, tels que la paume, le jeu de balon, & le plaiſir de la danſe pris à l'excès. Quelquefois même il manioit les tenailles & le marteau, & il ſe plaiſoit à fabriquer des armes. L'ardeur, qu'il avoit pour ces ſortes d'amuſemens, le rendoit moins acceſſible aux traits de l'amour. Il n'a eu de maîtreſſe déclarée qu'une jeune fille [a] d'Orleans, qui fut mere du Comte d'Auvergne [b]. Charles IX dormoit peu; & depuis la Saint Barthelemi ſon ſommeil étoit ſouvent interrompu par d'horribles ſonges, & par des mouvemens convulſifs.

Tout violent & cruel qu'il étoit,

[a] Elle ſe nommoit *Marie Touchet.*

[b] Depuis, il porta le titre de *Duc d'Angoulême.* Il mourut le 24 Septembre 1650.

il aima la musique & la poësie. Il réussissoit même à faire des vers, & l'on en a imprimé plusieurs de sa composition. On a aussi de lui un livre sur la chasse. Il avoit coutume de dire, qu'il falloit traiter les poetes comme les chevaux de prix, les bien nourrir, & ne pas les engraisser. Pierre Ronsard fut un de ceux qu'il estima le plus. CHARL. IX. 1574.

Ce regne, continuellement agité par les guerres civiles, présente une funeste vicissitude de combats, de meurtres & de brigandages. Mais ce qui le rendit surtout odieux, ce fut l'horrible massacre de la Saint Barthelemi. Au reste cette barbarie doit être moins imputée à Charles IX, qu'aux intrigues de certaines personnes, qui, ôtant à un Monarque violent le tems de la réflexion, le forcerent de consentir à cette sanglante tragédie. Il reconnut, mais trop tard, que ceux qui lui avoient conseillé cette action atroce, avoient cherché plutôt à satisfaire leur haine & leur ambition, qu'à lui donner des preuves de leur fidélité, & à faire éclater leur zele pour la tranquillité publique, sans laquelle il voyoit qu'il

ne pouvoit soutenir sa dignité. Ces réflexions l'avoient fort indisposé contre ces mauvais conseillers, & il avoit résolu de les éloigner de sa Cour.

CHARL. IX. 1574.

Persuadé que l'intérêt de la religion n'étoit que le prétexte des troubles, & qu'ils avoient leur source dans la jalousie, qui régnoit entre les Guises & les Montmorencis, il se proposoit d'exterminer ces deux familles, les plus puissantes du royaume par leurs richesses, & par le nombre de leurs créatures. Il haïssoit autant le Duc de Guise que le Maréchal de Montmorency, & il avoit tenté plusieurs fois de faire assassiner le premier. Peu s'en fallut que, dans une occasion, il ne le tuât lui-même. Le Prince Lorrain ayant un jour maltraité un garde du corps, le Roi entra dans une telle colere, qu'on eut beaucoup de peine à tirer de ses mains ce jeune audacieux, qui, même en se jettant à genoux pour demander grace, fut en danger de ne la pas obtenir.

Charles IX, dans ses derniers momens, témoigna que sa consolation de mourir si jeune, étoit de ne point laisser

de fils, parce qu'il avoit éprouvé, combien la condition d'un Roi mineur est malheureuse, & combien est déplorable l'état des peuples qui lui sont soumis. Après ces mots, dignes d'un grand Prince, il recommanda sa femme, sa fille, & le royaume, à Catherine de Medicis. Il lui dit ensuite adieu, & l'embrassa tendrement, en la remerciant des obligations qu'il lui avoit. Ainsi il poussa la dissimulation jusqu'à l'instant de la mort : car on tenoit pour constant, que son affection & sa confiance pour la Reine sa mere étoient considérablement diminuées. On prétend même, qu'il avoit projetté de se débarrasser d'elle, & de l'envoyer en Pologne voir son fils chéri. Du moins on ne peut douter qu'il ne fût dans le dessein de gouverner par lui-même; de laisser à ses Parlemens la décision des affaires contentieuses ; de confier aux Maréchaux de France le soin de celles qui regardoient la guerre, & de se réserver la connoissance de tout ce qui concernoit la politique & l'administration générale. CHARL. IX. 1574.

Il avoit regardé toujours avec une

envie secrete l'inclination, que tous
CHARL. IX. les Ordres du royaume marquoient
1574. pour le Duc d'Anjou ; mais il ne jugeoit pas de ce frere aussi favorablement que le public. Il croyoit que Henri répondroit mal à l'attente des françois & des étrangers, & qu'on ne le connoîtroit bien que lorsqu'il seroit sur le trône. On pensa alors que ces discours étoient l'effet d'une basse jalousie. Dans la suite, l'évenement justifia en partie le jugement que Charles portoit de Henri.

Les patentes, qui déclaroient Catherine de Medicis Régente, ne purent être enregistrées que le 3 Juin à cause des fêtes. Pour faire plus d'honneur à cette Princesse, on insera dans l'acte d'enregistrement, qu'elle n'avoit accepté la Régence qu'aux instantes prieres du Duc d'Alençon, du Roi de Navarre, du Cardinal de Bourbon, & des Présidens & Conseillers que le Parlement lui avoit députés.

Quarante jours après la mort du Roi, on fit ses obseques. A la tête de la pompe funebre, on porta l'effigie de ce Prince. Son corps fut conduit à Saint Denis,